This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

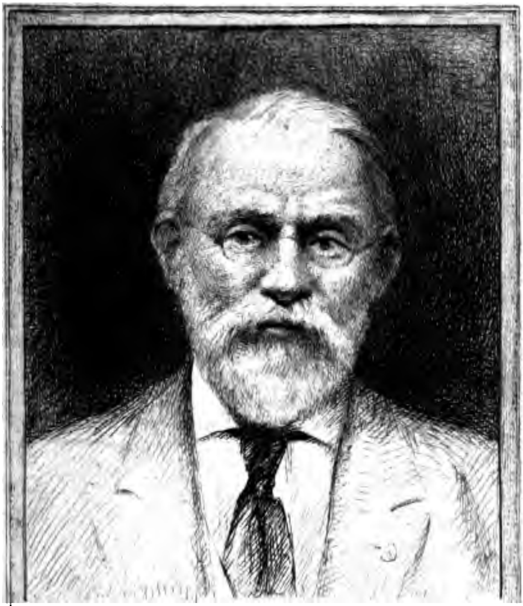

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Janvier [illegible] Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1753. I. Vol.

ÉMOIRES
POUR
HISTOIRE

;ciences & des beaux Arts,

encés d'être imprimés l'an
)1 à Trévoux, & dédiés à
Alteſſe Sérénissime Monſei-
ır le PRINCE SOUVE-
IN DE DOMBES.

Janvier 1753. I. Vol.

A PARIS,

BRIASSON, rue S. Jacques,
à la Science.
CHAUBERT, Quai des Au-
guſtins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	1.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1753. I. Vol.

ARTICLE I.

VIES DES ANCIENS ORAteurs Grecs avec des Réflexions sur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des Traductions de quelques-uns de leurs Discours. Dion Chryſoſtome. *Tome ſecond in-12. pag. 407. A Paris chez Nyon fils & Robuſtel, Quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LII.*

L'Auteur du bon Ouvrage que nous annonçons, sans suivre l'ordre chronologique, passe d'Isocrate à Dion Chrysostome, c'est-à-dire du Siècle de Philippe, Roi de Macédoine, à celui de Domitien. Incertain si l'on goutera assez son entreprise pour être autorisé à la soutenir, il se flatte de faire connoître un Orateur plus ignoré qu'il ne mérite de l'être.

L'incertitude de l'Auteur ne peut venir que d'un grand fond de modestie. Si elle avoit une autre source, elle feroit peu d'honneur à notre Siècle. Il ne tiendra pas à nous qu'on ne reçoive favorablement un ouvrage aussi utile & aussi bien entendu que l'est celui-ci. Nous ne nous plaignons pas de l'attention qu'on témoigne pour Dion Chrysostome. Mais nous serions fâchés qu'elle ne s'étendît pas aux autres grands Orateurs de

la Grèce. Ce seroit encore plus pour nous que pour eux une perte sensible.

Après une Préface curieuse sur les MSS. les Editions, les Versions des Ouvrages de Dion, l'Auteur entre en matière, & suit toujours le plan qu'il s'est tracé d'abord, & dont nous avons rendu compte.

Dion naquit à Pruse en Bithynie, vers l'an 30 de l'Ere Chrétienne. Les Magistratures avoient honoré, & encore plus obéré ses Ayeux. Pasicrate son père y avoit mérité la reconnoissance publique : si ce fond eût été de quelque valeur à Pruse, c'eût été le meilleur effet d'une succession où le fils trouva plus de dettes à acquitter que de biens à percevoir.

L'éducation de Dion fut confiée aux Sophistes de son tems : sous ces Maîtres ; l'Eloquence avoit dégénéré, elle étoit plus parée que nourrie : dans l'esprit & le sçavoir,

on ne cherchoit alors que le joli & le brillant : le beau de la raiſon & le ſublime du génie étoient ſurannés. Dion entra dans cette lice frivole, & s'y diſtingua ; mais peu de tems. La lecture de Démoſthène & de Platon lui ouvrit une carrière plus digne de ſes talens. Pour les cultiver & les exercer, il ſe mit à voyager. Dans les lieux où il paſſoit, il cueilloit & ſemoit. Il apprenoit l'Hiſtoire dans des Conférences particulières, & enſeignoit la Morale & la Politique dans des Diſcours publics. Il s'appliqua ſurtout à la Philoſophie : ami d'Euphrate de Tyr, & d'Apollonius de Thyane, il ne fut ni Stoïcien avec l'un, ni Pythagoricien avec l'autre. Jamais il ne ſe voua à aucune Secte, ni n'eut de penchant que pour Platon.

De retour en ſa patrie, il ſuivit le Barreau pour entrer dans les Charges où ſa naiſſance l'appeloit. Il ne plaida qu'une fois : ce

fut pour un innocent opprimé par sa famille. La beauté de son ame ne put goûter une fonction où souvent l'Orateur ne s'illustre qu'en devenant accusateur. Dans les Charges, aussi magnifique que ses Ancêtres, il n'y fit pas mieux ses affaires. Malgré ce désintéressement, il courut risque d'être brulé dans sa maison, & lapidé dans un tems où la cherté du bled avoit soulevé le Peuple. Alors les dettes de ses Ancêtres & les siennes n'étoient pas encore acquittées; elles n'avoient guères été contractées qu'en faisant des largesses publiques : il en tira la matière d'une éloquente apologie qu'il fit devant ses Concitoyens.

On ne sçait pourquoi il vint à Rome sous Domitien; pourquoi il se montra à la Cour d'un Prince auprès de qui l'apparence de la vertu étoit un crime de léze-Majesté. Loin de s'y démentir, Dion y parut Censeur généreux, plutôt

qu'adulateur & vil courtiſan. Un de ſes amis en fut la victime, & par ſon malheur l'avertit de s'enfuir. Dion déguiſé erra de contrées en contrées, ſans jamais ſe fixer qu'après la chûte du Tyran. Dans ſes courſes il céloit ſon nom ſans cacher ſon eſprit & ſon ſçavoir. Bientôt ſa réputation dévança ſa marche, on s'empreſſoit pour entendre l'Orateur Philoſophe: contre les vices, qu'il trouvoit partout les mêmes, il empruntoit les diſcours de Socrate: c'eſt, diſoit-il, le langage de la raiſon, le tems n'en peut affoiblir la force. Partout on lui eût rendu des honneurs; mais il n'avoit garde d'en recevoir nulle-part; l'obſcurité ſeule faiſoit toute ſa ſureté: ſans oſer ſe plaindre, ni ſe découvrir, il fut obligé, pour vivre, de ſoutenir malgré une complexion & une éducation délicates, les travaux des plus vils manœuvres. Retiré

chez les Scythes, il n'eut pour adouciſſement, dans ſon exil, qu'une harangue de Démoſthène & un Dialogue de Platon. Il paſſa chez les Gètes & il écrivit leur hiſtoire, dont tous les Sçavans regrettent la perte. Enfin Domitien fut aſſaſſiné; Nerva lui ſuccéda, & Dion ceſſa de ſe contraindre: il ſe trouvoit pour lors aſſez près d'un camp de Soldats Romains; il s'y rendit moins pour apprendre l'Election du nouvel Empereur, que pour la faire ratifier par les Troupes.

Ce ſervice important lui valut l'accueil gracieux qu'on lui fit à Rome. La longue maladie qu'il y eſſuya pendant le court régne de Nerva, ne lui permit pas de jouir de la faveur de ce Prince reconnoiſſant. Ce fut apparemment ſous Trajan qu'il retourna à Pruſe: c'étoit ſa patrie, il prétendoit la ſervir, la décorer, faire en un mot à ſon égard tout ce qu'un bon ci-

toyen peut ſouhaiter & imaginer; mais il lui arriva, comme à une infinité d'autres, de trouver plus d'ennemis parmi ſes compatriotes que dans des climats étrangers. Il étoit queſtion d'orner la Ville d'édifices publics. Dans la taxe qu'on avoit impoſée pour l'exécution du projet, il s'étoit moins épargné qu'un autre. Cependant on l'accuſa de profiter de ſa commiſſion autant pour payer ſes dettes que pour bâtir les portiques de Pruſe, ſelon la permiſſion qu'il en avoit obtenuë de l'Empereur Romain. Dans une apologie qu'il prononça publiquement, il déploya toute ſon éloquence, il fit ſentir tout le déſintéreſſement, toute la nobleſſe de ſa conduite; il ne ſe vengea depuis qu'en obtenant encore aux Pruſiens la permiſſion d'élire un conſeil de cent *Sénateurs*. Mais enfin, comme il n'en étoit pas moins en butte à une cabale enne-

mie, pour fermer la bouche à tous ſes envieux, il quitta Pruſe & alla ſe fixer à Rome.

L'amitié de Trajan le dédommagea de la perſécution de Domitien & de l'ingratitude des Pruſiens. Ce Prince vainqueur des Daces fit aſſeoir Dion dans le char de ſon triomphe. On ſoupçonne ici que ce Philoſophe pourroit bien n'être mort que ſous Hadrien : ce qui nous ſemble appuyer cette conjecture, c'eſt que, s'il n'eût pas vêcu ſous ce règne, il n'eût guères pu être connu particulièrement de Marc-Antonin.

Dion, ſelon le portrait qu'en fait notre Auteur, étoit un Philoſophe de bonne mine ; ſa propreté recherchée prouve que cet avantage ne lui étoit pas indifférent : mais de peur que la gravité philoſophique n'en reçût trop de dommage, de tems en tems il ſe couvroit de la peau d'un lion. Du reſte

vertueux par goût & par principes, ses actions, comme ses ouvrages, portèrent, dans tous les tems de sa vie, l'empreinte de l'honnête homme & du bon Citoyen. L'amour de la gloire le détermina aux vertus d'éclat. Homme d'Etat à Pruse, sans ménagement pour des rivaux puissans qu'il choquoit, sans attention à sa fortune qu'il épuisoit ; il ne s'occupa que de la passion de se faire regarder comme un homme généreux, magnifique, qui sacrifioit tout à l'intérêt de sa Patrie. Courtisan à Rome, il chercha à s'y distinguer, non par des complaisances futiles, ou par une dissimulation prudente, mais en osant blâmer le vice dans la Cour la plus corrompuë, avec la même assurance qu'il faisoit l'éloge des bons Princes, à la Cour du meilleur des Empereurs. Fugitif, sa fermeté se développa toute entière durant la longue épreuve qu'il fut contraint

de subir. Loin de paroître accablé par ses malheurs, consterné par le danger, humilié par la misère, errant de pays en pays, il sembla ne les parcourir que pour y faire admirer ses talens, & pour y faire aimer la vertu. Dion ne travailloit en tout cela que pour la gloire.... Un Philosophe Payen ne pouvoit s'élever à de plus dignes motifs. Il obtint la récompense qu'il cherchoit, plusieurs Villes d'Asie l'adoptèrent pour Citoyen.... On lui érigea une statuë à Corinthe &c.

Dans ce caractère, si bien fait, notre Auteur s'est encore permis ce tour que nos Grammairiens improuvent. *Vertueux, ses actions &c. Fugitif, sa fermeté &c.*

Dans ses réflexions, il se plaint avec Grotius de ce que Dion semble aussi oublié qu'un Sophiste, qui n'auroit eu des talens que pour en abuser, comme si en sortant de la jeunesse & de ses écueils, il ne

fût pas sorti de ces exercices frivoles, où, comme on le dit ici, *animé par la réputation brillante des Sophistes de son tems, séduit par l'appareil pompeux de leurs harangues, encouragé par de premiers applaudissemens, Dion s'occupa d'abord tout entier de ces discours de parade, où l'on n'avoit pour but que de débiter avec ostentation d'ingénieux paradoxes, des raisonnemens subtils, des pensées rafinées avec excès.*

Ce ne fut en effet que, durant les erreurs du premier âge, que Dion exerça son style en décriant la vie & les études philosophiques. Ces harangues ou plutôt ces satyres fleuries contre Zénon, Socrate & Musonius furent des égaremens de raison, dont il revint bientôt. *Quand une fois il eut étudié cette Philosophie, qu'il attaquoit sans la connoître, il se sentit entraîné vers elle par un appas invincible,*

il s'apperçut que c'étoit pour elle qu'il étoit né ; & regrettant de s'en appercevoir si tard, il s'y abandonna non par dégrés, mais tout-à-coup & sans réserve.

Dans ces premières déclamations le jeune Orateur déployoit avec complaisance les graces de son esprit, & montroit plus d'enflure que d'élévation : c'étoit une vanité affectée qui cherchoit l'admiration & se la prodiguoit d'avance. Par bonheur ces pièces sont perduës ; *car nous ne sçaurions,* dit l'Auteur, *avoir trop peu de modèles d'un pareil genre d'écrire.*

Les ouvrages de Dion, qui nous restent, sont d'un goût plus mûr & plus sain ; *les ornemens qu'il y employe sont sagement ménagés ; ses expressions, ses tours proportionnés aux sujets qu'il traite. Son éloquence est une éloquence solide ; l'éloquence simple & naturelle des grands maîtres*, dit Synesius d'a-

près qui l'Auteur avertit qu'il parle ; *une éloquence forte de choses, & non celle de ces Orateurs modernes qui croyent devoir farder la nature pour l'embellir.*

C'étoit la Philosophie qui inspira ce goût de vérité & de sagesse à Dion : *Avec quel art*, dit Philostrate, *manie-t-il les passions ? S'il arrête les emportemens d'un Peuple mutiné, s'il fait l'éloge de la sagesse d'un Peuple docile, ni ses reproches n'irritent, ni ses éloges n'enorgueillissent. Il fait rougir le Peuple séditieux de ses excès ; il rend le Peuple sage attaché à ses devoirs.* Il nous semble qu'en traduisant ce Morceau littéralement, on ne l'eût pas rendu avec moins de succès : mettons nos Lecteurs à même d'en juger. *Dion excelle dans l'art de manier les passions. S'il s'élève contre des Citoyens insolens, ses reproches n'ont rien d'injurieux ni de*

piquant : il les traite comme ces chevaux fougueux qu'on contient mieux en se servant du frein que du fouet. S'il entreprend l'éloge d'une Ville bien policée, il ne semble pas tant l'exalter, que l'éloigner de tout changement comme d'une ruine prochaine.

Dion admiroit plus Platon & Démosthène qu'il ne les imitoit : il n'avoit pas comme celui-là des Philosophes à instruire, ni comme celui-ci un Peuple libre & turbulent à subjuguer. C'étoit aux hommes en général qu'il parloit : pour leur faire comprendre & gouter ses leçons, il ne lui falloit ni les sublimes allégories du premier, ni les tours véhémens du second. Un style clair & agréable, une éloquence simple & douce lui suffisoit. Dans le besoin il ne manquoit ni de force ni d'énergie : quel feu en effet & quel mouvement dans les harangues, où il

confond la calomnie & l'ingratitude, dont il avoit à se plaindre! Partout ailleurs, selon notre Auteur, Hypéride est son modéle, & le caractère que Longin a tracé de l'un, est ici transporté à l'autre.

Dion, comme nous l'avons dit, étoit un Philosophe indépendant. A l'exemple des *Eclectiques* il s'accommodoit de ce qu'il y avoit de bon dans chaque systême & n'en épousoit aucun. L'heureux accord qu'il sçut faire de la Philosophie & de l'Eloquence (plutôt que l'incommodité dont parlent les Additions & l'Epigramme traduite à la fin de ce volume) lui mérita le surnom de *Chrysostome :* il ne le dut point à des éloges surpris. A Rome comme à Pruse, en Scythie comme en Gréce, ses talens & son zèle furent applaudis. Marc-Antonin, cet Empereur si sage & si sçavant, se félicitoit d'avoir connu Dion, & de n'avoir connu

aucun Sophiste. Deux siècles après, le judicieux Synésius recommandoit la lecture des écrits de Dion, Grotius les a regardés comme un trésor de morale & de politique.

En se livrant aux études solides, Dion ne négligea pas celles qui sont de pur agrément : les Poëtes & surtout Homère lui étoient familiers ; il l'estimoit en critique éclairé, qui sçavoit en admirer les beautés, sans en ignorer ou encenser les défauts. C'étoit, selon lui, le premier, le second & le dernier Auteur qu'il falloit lire ; le Livre de tous les âges. C'est ainsi qu'il en parle à un homme d'Etat, dans une méthode d'études agréables dressée pour remplir le loisir que lui laissoient des occupations sérieuses. Ce traité, dont notre Auteur a fait un extrait admirable, est l'ouvrage du goût le plus judicieux & de la plus saine critique. Le mérite des plus grands

Ecrivains de la Grèce y est apprécié avec le discernement le plus sûr & le plus délicat. Il faut cependant observer que, dans le plan tracé par Dion, tout est relatif aux besoins de son ami & proportionné à son état & à sa portée. C'est sur cela plutôt que sur le mérite propre des Auteurs, qu'il régle le rang qu'il leur donne & l'usage qu'il en prescrit.

Avant que de parler de ce qui nous reste de Dion, l'Auteur déplore la perte de ce qui nous en manque, & il en fait la première partie de sa notice. Il ne compte point parmi les ouvrages perdus, les quatre écrits attribués à Dion par le seul Suidas, dont le témoignage est trop foible pour contre-balancer le silence des Ecrivains qui l'ont précédé & suivi. D'ailleurs Suidas a si peu connu les vraies œuvres de Dion, qu'il n'est pas étonnant qu'il lui en ait attribué

de fausses. Il lui refuse l'histoire des Gètes pour la donner à Dion Cassius, quoique Philostrate contemporain de celui-ci l'attribue à Dion Chrysostome. Ensuite notre Auteur entre dans de curieuses discussions contre Casaubon & le docte Fabricius, il nous paroît qu'il a sur eux l'avantage : mais toutes ces sçavantes recherches ne sçauroient trouver ici leur place.

On divise les 80 écrits qui nous restent de Dion en trois classes. On compte dans la première, 19 *Dissertations Philologiques* ; dans la seconde, 34 *Discours Philosophiques* ; dans la troisième, 27. *Harangues politiques*. La fable a fourni beaucoup à la première classe, Dion en tire des moralités utiles surtout aux Princes. Quelques-unes de ces dissertations sont critiquées, comme la comparaison des trois Philoctètes, sujet sur lequel les trois tragiques Grecs ont

exercé & comme meſuré leur talent.

Dion étoit intariſſable ſur Homère & ſur Socrate, il leur a conſacré plus d'un éloge. En comparant Socrate avec de fameux Sophiſtes, il fait une remarque qui n'eſt pas à l'honneur des hommes : c'eſt que l'un s'étoit ruiné en écrivant pour leur inſtruction, & que les autres s'étoient enrichis en écrivant pour leur amuſement.

Les éloges funèbres de Mélancomas & de Charidéme ſont touchants par leurs ſujets, l'un athlète, l'autre Philoſophe, tous deux enlevés à la fleur de l'âge. La beauté rare de Mélancomas ne l'empêcha pas de ſe vouer au combat du Ceſte : ç'eût été grandement expoſer ſes graces, s'il n'avoit eu l'art de combattre ſans porter ni recevoir aucun coup. Il n'en étoit pas moins ſûr de ſa victoire, parce qu'il n'avoit point d'émule qui pût

ſoutenir

ſoutenir auſſi longtems que lui un exercice où il n'étoit ſi ſinguliérement ſupérieur qu'en y mettant encore plus de vivacité que de violence. L'éloge de l'athléte eſt un jeu d'eſprit : celui de Carideme un traité de morale. Les autres œuvres philoſophiques de Dion ne ſont guères que des fragmens qui ne doivent pas nous arrêter : il en faut excepter le beau diſcours ſur la priſe de Troye, dont notre Auteur nous a donné la traduction.

On ſe tromperoit ſi l'on s'imaginoit que les Traités Philoſophiques de Dion, ont la ſéchereſſe qu'annonce leur Titre. *Tantôt*, dit notre Auteur, *au lieu de débiter des préceptes, il peint ceux qui les pratiquent, & ſa morale eſt toute en action. Tantôt par des allégories fines & ſoutenuës, il trace des vérités ſéches ſous des images agréables. Tantôt il tire les plus riches inſtructions des Fables de la*

Mythologie par des explications, qui ont presque toujours quelque chose de neuf & de piquant. L'*Euboïque* est le premier de ces discours, l'Auteur l'a traduit, nous y reviendrons. Dans les autres c'est quelquefois l'aimable Socrate, qui assaisonne de tours plaisans ; & de railleries légères les plus sérieuses & les plus graves moralités ; ou le cynique Diogéne, qui Spectateur des folies humaines, & Docteur de la plus haute sagesse, prononce des oracles, que Dion élève fort au-dessus des oracles de Delphes. Là c'est une pauvreté laborieuse, qu'on préfère à une opulence oisive ; ici c'est la victoire des passions, devant laquelle on abbaisse la palme des jeux Isthmiques. Ailleurs c'est l'existence de Dieu, que la raison atteste à ceux qui l'écoutent, que l'Univers publie à ceux qui le contemplent : existence que révèle une tradition conservée dans les

anciens Ecrivains, consignée dans toutes les Loix, & consacrée dans tous les Temples.

Partout zélateur de la bonne Morale, Dion voudroit qu'elle fît le fond de toute éducation honnête, & qu'on songeât plus à former dans la jeunesse le cœur que l'esprit & le corps. C'est la vertu & la sagesse plutôt que la Danse, la Musique & les autres exercices, ou sciences vaines, qu'il faut enseigner aux hommes pour les rendre heureux. Le sage l'est toujours, & le méchant ne l'est jamais. Pourquoi donc les hommes aiment-ils si peu la vertu? Pourquoi ne la pratiquent-ils que par crainte des Loix, comme les [loups], qui n'épargnent les troupeaux que par la crainte des chiens? [Dupes] & victimes de mille fausses [idées], les uns se plaignent de la [fortune], tandis qu'ils lui ont les grandes obligations: les peu-

ples pauvres ont toujours vaincu les riches .... Les autres s'immolent pour une gloire, qui n'est qu'une fumée, qu'une vapeur entretenuë par *l'opinion la plus frivole*. On viole les Loix de la nature pour défendre celles des hommes. Avec beaucoup de savoir, avec le langage ou l'habit de Diogène ou de Socrate, on se croit Philosophe, comme si on pouvoit l'être autrement que par la raison... On n'a recours à la Philosophie qu'au besoin : hors de l'adversité, on la traite comme on fait la Médecine hors de la maladie &c. Sur cette ébauche on peut se former une idée de la manière dont Dion moralise.

Ses premiers discours politiques sont sur les devoirs des Rois : dans quelques-uns les leçons qu'il leur donne, réfléchissent les louanges de Trajan. Les actions de ce Prince sont pour ainsi dire des Loix qu'on

impose aux Souverains. Plus sa modestie est ménagée par un tour si fin, plus son amour-propre est flatté. Homère est encore chez Dion le Précepteur des Monarques ; les écrits de ce Poëte sont l'Ecole à laquelle le Philosophe les invite. Dans la plûpart de ses autres discours politiques, Dion n'a en vuë que les intérêts des Villes où il les prononça, & surtout ceux de Pruse sa patrie. Elle fut, comme nous l'avons dit, moins reconnoissante que l'Orateur ne fut désintéressé.

Parmi les différentes modes ou coutumes anciennes dont on trouve des traces dans ces discours de Dion, il n'y en a point de plus singulière que celle de consacrer successivement la même statuë à plusieurs personnes. L'adulation, qui avoit alors prodigué ces monumens, ne pouvoit plus suffire autrement à les multiplier. Dion

s'éleva avec force contre ce ridicule usage.

Dans un autre Extrait nous parlerons des Discours traduits par notre Auteur.

ARTICLE II.

METHODE AISE'E POUR conserver sa santé jusqu'à une extrême vieillesse, fondée sur les loix de l'Economie animale, & les Observations pratiques des meilleurs Médecins tant anciens que modernes, traduite de l'Anglois, par M. L. de Préville. A Paris chez Prault jeune &c. 1752. in-12. pag. 509.

L'Approbateur de ce livre annonce qu'il n'y aura qu'*un petit nombre* de personnes *qui en profitera.* Le peu de fruit qu'ont produit tant de livres de la même espèce, ne fonde que trop sa prédiction. *La foule des hommes*, dit-

il, *vit toujours de même.* Il en est donc des régles de santé comme des leçons de morale : les unes ressemblent & tiennent trop aux autres pour avoir des succès fort différens. Mais ce qu'ajoute le Censeur, en parlant de celles-là, se doit aussi dire de celles-ci : *il est toujours bon de les remettre de tems en tems & d'une façon nouvelle devant les yeux* du Public. L'indocilité du plus grand nombre ne doit pas préjudicier à la docilité du moindre : le vrai zèle imite la Providence ; elle ne compte pas les méchans, qui abusent de ses bienfaits, pour en priver les bons, qui en profitent : la qualité des uns la touche plus que la quantité des autres.

Le livre dont nous allons rendre compte, est divisé en dix chapitres : mastication, alimens, régime, exercices, bains, habits, air, passions, maladies, maximes de san-

té, voilà l'ordre & l'abrégé des matières, qu'on y traite. Dans une courte préface on élève la santé au dessus de tous les biens du monde, *non est vivere, sed valere, vita.* Horace n'en pensoit pas moins quand il disoit :

> Si ventri bene, si lateri, pedibusque tuis, nil
> Divitiæ poterunt regales addere majus.

La première règle de santé que nous donne le Docteur Anglois, c'est de bien mâcher les alimens. Une bonne mastication prépare une bonne digestion : la bonne digestion fournit de bon chyle, & le bon chyle fait la bonne santé. Les Hollandois & les Allemands lui en fournissent une preuve & un exemple sensible, dont il donne pour raison ultérieure que, pendant la trituration des alimens sous les dents, la salive se mêle intime-

ment avec eux, les change en une substance chyleuse, douce & balsamique.

En effet la salive est une liqueur savoneuse, très-active & conséquemment douée de qualités atténuantes, résolutives, pénétrantes & déterfives. Ce qu'il y a de trop gras dans nos alimens, ne pourroit enfiler les petits orifices des veines lactées, s'il n'étoit atténué, délayé, & imbibé de cette précieuse liqueur qui en forme un chyle doux, limpide & nourissant. La membrane veloutée de l'estomach, & les différens sucs qu'elle contient, macérent, broient & divisent de plus en plus les alimens, qu'on expose à leur action assez efficace pour polir des morceaux de métal, qui ont séjourné dans l'estomach.

La salive que nous avalons continuellement, se mêle au suc gastrique, & lui communique une

acrimonie qui, ſelon notre Docteur, eſt la cauſe de la faim. Une ſalive mauvaiſe vitie toujours le ſuc gaſtrique, & c'eſt à la dépravation, dont ce ſuc eſt ſuſceptible, qu'il faut attribuer les goûts bizarres & les appétits déréglés. On doit s'appercevoir qu'en tout ceci nous ſommes auſſi jaloux de conſerver les expreſſions du Traducteur que de rendre la doctrine de l'Auteur.

Le Chapitre des Alimens débute par de vifs regrets ſur l'antique frugalité qui formoit des corps ſi ſains & ſi robuſtes. » Dans les » premiers ſiècles, nous dit on, » ces heureux tems, où la vertu, » l'innocence & la ſobriété fai» ſoient le plus bel appanage & la » plus noble émulation de l'hom» me, il ne ſe nourriſſoit que d'a» limens ſimples & ſans apprêts : » l'eau pure, & quelques fruits » tels qu'il les recevoit des mains

» libérales de la Nature, en fai-
» ſoient tous les frais. Mais dans
» les Siècles moins reculés à me-
» ſure que la ſenſualité s'eſt éle-
» vée ſur les ruines de la tempé-
» rance, cette ſimplicité naturel-
» le s'eſt éclipſée, & on a fouillé
» toute la Nature pour découvrir,
» dans le règne animal, quelque
» diverſité capable de flatter la dé-
» licateſſe du riche & de l'opu-
» lent. »

Déſeſpérant de corriger cet abus, l'Auteur borne ſon zèle à nous avertir des bonnes & mauvaiſes qualités de nos alimens communs. Les uns trop acides fondent le ſang, altèrent la chaleur & affoibliſſent la Nature au lieu de la réparer. Les autres trop *alkaleſcens alkaliſent* les fluides, & par-là occaſionnent des fiévres ardentes, inflammatoires, putrides &c. Il y en a de viſqueux & de gélatineux, qui épaiſſiſſent les humeurs

& les rendent gluantes; de-là des obstructions dans les vaisseaux capillaires, des suppressions dans les excrétions naturelles, source intarissable de maladies. Il y en a d'aqueux, qui dissolvent les fluides, relâchent les fibres, altèrent leur ressort, & attaquent le genre nerveux par des tremblements & des paralysies. Les alimens huileux & gras éteignent l'appétit, émoussent le suc gastrique; de-là les indigestions, les obstructions &c. Les salins corrodent les solides, & engendrent les affections scorbutiques, à moins qu'en ne buvant que de l'eau, on ne puisse en délayer, noyer, précipiter & évacuer les particules par les différens émunctoires.

Le Docteur Anglois observe judicieusement que tous ces alimens ne deviennent funestes que par l'excès ou le mauvais usage qu'on en fait, & qu'en bien des rencon-

tres ils opèrent les effets les plus salutaires: il donne là-dessus quelques règles pratiques, qu'on doit consulter dans son traité, il n'est pas possible d'en extraire cette science utile, non plus que les qualités particulières de chaque aliment. Quoiqu'il se borne aux plus ordinaires, il y trouve des raffraichissans, des émolliens, des astringens, des calmans, des fondans, des dissolvans, des stimulans, des absorbans, des restaurans; des delayans, des anodins, des cordiaux, des déterfifs, des résolutifs, des incisifs, des apéritifs, des laxatifs, des sudorifiques, des émétiques, des diurétiques, des antiscorbutiques &c. des unguents, des pommades, des linimens, des antidotes, en un mot des spécifiques contre tous les accidens, & contre tous les vices dont notre machine & ses humeurs sont susceptibles: ainsi notre climat produit des remèdes

à tous les maux qui l'affligent; mais remèdes presque toujours réfutés & vaincus par nos passions & par nos ridicules.

On trouve ici une dissertation sur les liqueurs , où le Médecin Anglois s'accorde avec Pindare pour célébrer le mérite de l'eau. C'est, dit-il, l'élément qui fournit tous les fluides du corps humain , qui fait circuler le sang, la base & le véhicule de nos alimens comme de nos médicamens; c'est la nourriture essentielle de tous les végétaux , le *vinum catholicum* des Alchimistes, & selon M. Hoffman le reméde universel de la nature, si elle en a un. Aussi a-t-on vû un vieillard qui n'avoit jamais bû d'autre liqueur , être à cent vingt ans vif , agile & armé de toutes ses dents. En gardant le même régime , le célèbre André Tiraqueau mit un Livre au jour, & sa femme un enfant au monde, tous

les ans, pendant 30. ans.

La préparation des alimens touche de trop près à la matière que traite ici le Docteur Anglois pour y être oubliée : il entre là-dessus dans un détail curieux & salubre. Ses leçons bien suivies épargneroient de grands frais en épices & en assaisonnemens, qu'on *multiplie pour entretenir toujours de nouveaux éguillons à notre gourmandise*, & pour mériter le prix que notre sensualité ne décerne qu'aux plus grands Maîtres dans une science meurtrière. Aux ravages que cause cet abus, le Médecin Anglois oppose les avantages de la sobriété. Son zèle éloquent parcourt les Siècles & les Nations, & nous représente entr'autres les anciens Gymnosophistes, ces Sages également sains & profonds, vivaces & vertueux, qui ne se nourrissoient que de lait, de miel, de fruits & de légumes, ces Anacho-

rêtes, & ces Hermites qui *enfoncés dans des déserts incultes*, ne vivant que de l'eau & des racines qu'ils y trouvoient, conservoient jusques dans l'âge le plus avancé une vigueur que le joug de la plus austère pénitence ne pouvoit abattre ; ces Brasiliens qui étoient si vigoureux, & qui croissoient jusqu'à la hauteur de sept pieds, dans le tems qu'ils n'avoient pour alimens que du maïz, du sucre & des oranges, c'est-à-dire dans le tems qu'ils ne connoissoient pas encore les Européens, dont le commerce a été si préjudiciable à leurs forces, à leur taille, à leur frugalité ; enfin les Socrates, les Platons, & tous ces anciens Philosophes si sains & si aimables jusques dans l'extrême vieillesse. On leur joint le célèbre Cornaro, rival de leur gayeté & de leur tempérance, qui tous les ans retranchoit quelque chose de la quantité de ses

alimens, & par-là jouit d'une santé parfaite jusqu'à l'age de 120. ans.

On dit ici qu'Hippocrate proposoit aux vieillards l'exemple de Cornaro : c'est un Anachronisme épouvantable. L'exemple est postérieur de plus de deux mille ans à la citation qu'on met dans la bouche du Prince de la Médecine.

On ne voit plus de vraye sobriété qu'en des personnes à qui l'intempérance a rendu ce régime nécessaire. Plutarque les compare à ces Athéniens qui ne parloient de paix, que quand la guerre les avoit mis en deuil. Il n'en faut pas moins leur sçavoir gré de l'Empire qu'ils prennent sur leurs appétits. Cornaro lui même étoit ruiné par la débauche, quand il entreprit de se rétablir par l'abstinence.

Au Chapitre du régime, on fait un examen profond des tempéramens, de leurs différences, de leurs signes,

rêtes, & ces Hermites ... maladies, *cés dans des déserts* ... *...rs* sûres pour vivant que de l'ea... *...en* préserver. Il qu'ils y trouvo... *qui* ne trouve ici jusques dans ... *...sortis* à son état, & une vigue... *...tions* bien dictées, où austère r... *...imple*, profond, réflé-tre ; ... *...conforme* au cri & au vigo... *...de la* Nature, qu'on sem-qu... *...plutôt* l'aider à faire les frais ... *de la guérison* que l'en décharger.

Le Chapitre qui traite des diffé*rens* exercices s'ouvre par un dis*cours* préliminaire sur la nature de *la* transpiration. Des calculs de Sanctorius, & de Lewenhoëc, de leurs observations, expériences & résultats, on conclut que de 8 livres d'alimens tant liquides que solides pris dans l'espace de 24. heures, à peine en rejette-t-on 3. par les voyes ordinaires. Tout le reste se dissipe par la transpiration insensible, qui ne s'interrompt jamais que le sang ne s'épaississe, ne

s'engorge & ne croupisse dans les vaisseaux capillaires, où il s'altère & se corrompt. C'est-là une source de maladies & d'affections les plus tristes.

Pour prévenir ou dissiper ces accidents, il ne faut quelquefois qu'un exercice ou un mouvement modéré, dans ces crises: la Nature elle-même en donne l'indication par les moyens qu'elle employe pour se soulager & se débarasser; sçavoir le hocquet, le ris, l'éternuëment, le bâillement, les convulsions &c. C'est surtout aux pulmoniques que l'exercice est salutaire: le Docteur Sydenham croyoït celui du cheval suffisant pour les guerir, pour peu que leur mal ne fût pas incurable. Tout ceci est l'objet d'une longue théorie, qu'on confirme par des faits incontestables. *Enfin*, dit le Docteur Anglois, *une personne qui sçauroit un remède aussi efficace contre la plû-*

de leurs causes, de leurs maladies, & on donne des règles sûres pour les en délivrer, & les en préserver. Il n'y a personne qui ne trouve ici des régimes assortis à son état, & des consultations bien dictées, où tout est simple, profond, réfléchi, & si conforme au cri & au besoin de la Nature, qu'on semble plutôt l'aider à faire les frais de la guérison que l'en décharger.

Le Chapitre qui traite des différens exercices s'ouvre par un discours préliminaire sur la nature de la transpiration. Des calculs de Sanctorius, & de Lewenhoëc, de leurs observations, expériences & résultats, on conclut que de 8 livres d'alimens tant liquides que solides pris dans l'espace de 24. heures, à peine en rejette-t-on 3. par les voyes ordinaires. Tout le reste se dissipe par la transpiration insensible, qui ne s'interrompt jamais que le sang ne s'épaississe, ne

s'engorge & ne croupiſſe dans les vaiſſeaux capillaires, où il s'altère & ſe corrompt. C'eſt-là une ſource de maladies & d'affections les plus triſtes.

Pour prévenir ou diſſiper ces accidents, il ne faut quelquefois qu'un exercice ou un mouvement modéré, dans ces criſes: la Nature elle-même en donne l'indication par les moyens qu'elle employe pour ſe ſoulager & ſe débaraſſer ; ſçavoir le hocquet, le ris, l'éternuëment, le bâillement, les convulſions &c. C'eſt ſurtout aux pulmoniques que l'exercice eſt ſalutaire : le Docteur Sydenham croyoit celui du cheval ſuffiſant pour les guerir, pour peu que leur mal ne fût pas incurable. Tout ceci eſt l'objet d'une longue théorie, qu'on confirme par des faits inconteſtables. *Enfin*, dit le Docteur Anglois, *une perſonne qui ſçauroit un remède auſſi efficace contre la plû-*

part, pour ne pas dire toutes les maladies chroniques, & qui auroit assez de discrétion pour s'en réserver la pratique, feroit en peu de tems une fortune aussi brillante que rapide.

La navigation & les frictions sur la peau sont des remédes trop analogues à l'exercice pour ne pas participer à son efficacité : on en cite des effets qui surprennent moins que le peu d'usage qu'on en fait aujourd'hui. Ces méthodes sont surannées. « S'il nous arrive par » hazard, dit l'Auteur, une suppression de quelques onces seulement de la matiére de la transpiration insensible, & que cette » suppression se manifeste par un » rhume ou un mal de tête, vîte, » on a recours aux purgatifs ; & si » c'est en Eté, on continue de jour » à autre l'usage de quelques purgatifs ou de quelques eaux minérales jusqu'à ce qu'on ait en-

» tiérement dérouté la Nature....
» Ce n'étoit pas-là la méthode des
» Anciens, ils aimoient mieux
» tourmenter & solliciter la par-
» tie, qui étoit en défaut &c. »

Dans le cinquiéme Chapitre, on étale beaucoup d'érudition sur l'origine & l'antiquité des bains froids : c'est à l'usage régulier & journalier qu'en font certains Peuples, qu'on attribuë l'avantage qu'ils ont de vivre plus longtems que nous, de se porter mieux, d'être plus robustes & plus durs à la fatigue & aux injures des saisons. Toute cette doctrine est appuyée de raisons Physiques & d'autorités graves : à celle de Celse, d'Agathinus & de Galien on joint les calculs du Docteur Cheyne, l'exemple de Sénèque, & l'essai heureux qu'en fit Antonius Musa sur Auguste. On omet celui qu'il en fit aussi, à ce qu'on croit, [illegible]r

Marcellus ; il fut trop funeste pour en parler.

Un si pompeux éloge des bains froids prépare un Lecteur intelligent à concevoir le danger de *se tenir trop chaudement & de s'assujettir aux fourrures.* Dans les preuves qu'on en donne, & les anecdotes qui les fortifient, tout est convainquant & effrayant. Ces importantes observations conduisent naturellement à celles que l'on a faites sur l'air, sur ses qualités, & sur leurs différentes influences dans la santé des hommes.

L'étude de la Nature n'a point aveuglé l'Auteur sur la nécessité de la grace Chrétienne pour détruire l'empire des passions. » Il n'y a, » dit-il au commencement du » Chapitre où il en traite, que » la main du tout-puissant, qui » puisse nous délivrer de leur ty- » rannie. Rien ne prouve plus évi- » demment en nous la présence

» de Dieu qu'un vrai mépris des
» plaiſirs & le refus de tous ſes ap-
» pétits. C'eſt-là ce qui confirme
» en nous l'exiſtence de la grace,
» & ce qui prouve invinciblement
» celle de notre ame. Les brutes
» ont un inſtinct, & peuvent en
» conſéquence agir ſelon les Loix
» que leur dicte leur nature. Mais
» l'homme inſtruit des Loix de ſon
» Créateur doit, plûs encore par
» reconnoiſſance que par obliga-
» tion, ſe ſouſtraire à tous ſes ap-
» pétits quelque forts qu'ils puiſ-
» ſent être &c. »

Après un début ſi religieux & ſi néceſſaire le Médecin ne craint point de propoſer le ſecours de ſon art pour aider à régler les paſſions. Dans ce champ vaſte, ſa capacité ſe déploye toute entière; elle n'en ſort que pour entrer dans l'énumération des maladies particulières aux différens états de la vie, & pour enſeigner les précautions &

les remèdes qu'ils doivent prendre pour conserver ou recouvrer leur santé.

Nous ne jugerons pas de la fortune de cet ouvrage par l'estime que nous en faisons. Les remèdes qu'il prescrit, comme les alimens qu'il conseille, sont trop simples pour notre siècle : la maladie donne aujourd'hui des caprices, & la santé des goûts, qu'on ne satisfait pas à si bon marché. Comment se croire bien guéri, ou bien nourri avec si peu de façons & d'apprêts ? Une pareille réforme n'iroit pas moins qu'à dispenser la Pharmacie du précieux soin de contreminer la Cuisine. Quel cas ferions-nous aujourd'hui d'un Docteur qui, comme L. Savot, soutiendroit qu'on guérit indifféremment par toute sorte de régime ? Pline lui-même seroit mal venu à dire que nos recettes n'ont point eu d'autre inventeur que le trafic & l'intérêt :

Officinarum

officinarum hæc, imò verius avaritiæ commenta sunt. Qu'il y a beaucoup plus de charlatanerie que de sçavoir, même conjectural, dans ces compositions, dont les doses sont pesées & mesurées si scrupuleusement : *scrupulatim colligere ac miscere vires, non conjecturæ humanæ opus, sed impudentiæ.* Observons en passant que cette Pharmacie Romaine, dont Pline n'aimoit pas l'appareil, étoit bien simple en comparaison de l'Arabique, qui est la nôtre : car on sçait que les Médecins Arabes ont été nos maîtres & les fondateurs de nos Ecoles.

Mais, dit notre Docteur Anglois, *les Romains n'ont point connu de Médecins pendant leurs 500 premières années*, & il auroit pû ajouter avec Pline, ni d'autre médecine que *du bouillon de choüx.* On lui répondra que ces premiers âges furent, chez les Romains, le

ſiècle des mœurs & des vertus, non des lumières & du ſçavoir ; qu'il n'y a que de mauvais pl ſants ou des eſprits prévenus & têtés qui puiſſent s'en prévalo pour refuſer leur eſtime & l confiance à un Art dont l'infirr té & l'expérience humaine montrent tous les jours la néc ſité & l'utilité. Au reſte, nous croyons pas que l'Auteur ait intention de diminuer la juſte c fiance que nous avons en ſes C frères : il doit avoir appris de C lien, qu'elle ne contribuë pas à multiplier les guériſons : *Ille p res ſanat de quo plures confidun*

Nous avons comparé cet C vrage avec les Traités de Plut que, de Cornaro & de Leſſi dont le ſujet eſt à-peu-près le n me. Tous quatre prêchent ave plus grand zèle la tempérance & frugalité. Dans le Docteur A glois, nous trouvons plus de Phy

que & de Médecine ; dans le Philosophe Grec, plus de variété & d'agrément ; dans le noble Vénitien & le sçavant Jésuite, plus de précision & de pratique. Car, sans s'arrêter autant que les autres, à la qualité des alimens, tous deux en déterminent la quantité. Sur leur expérience, & sur celle de plusieurs autres personnages célèbres, ils prouvent qu'avec une sobriété rigide, un corps infirme & délicat peut parvenir agréablement à une vieillesse extrême, & soutenir constamment des travaux très-pénibles.

La traduction de cet Ouvrage nous a paru d'un style clair, abondant & nombreux. Nous ne pouvons répondre de sa fidélité n'ayant pas le texte original. Dans une 2[de] édition il sera aisé d'y corriger quelques légers défauts, comme celui que nous remarquons dans une expression que nous venons de citer,

où il s'agit des passions. Le Traducteur appelle *refus de ses appétits*, ce que nous aimerions mieux nommer *résistance aux appétits déréglés*. Quoique cette production vienne d'un pays où la liberté de penser a dégéneré dans une licence horrible, cependant les droits de la Religion y sont respectés : nous devons savoir gré à M. de P. d'avoir choisi, pour exercer ses talens, un Livre qui peut faire du bien à la santé, & ne sçauroit faire tort à la raison.

Dans une seconde édition l'Auteur pourra corriger aussi quelques fautes de langage, comme *également que* pour aussi bien que, *recouvrir* pour recouvrer, &c.

ARTICLE III.

ALSATIA ILLUSTRATA CELTICA, Romana, Francica &c. *Histoire d'Alsace sous les Celtes, les Romains, les Francs.* Par M. Schoepflin, Conseiller

& Historiographe du Roi, Professeur d'Eloquence & d'Histoire à Strasbourg; de l'Académie Royale des Inscriptions, de la Société Royale d'Angleterre, des Académies de Petersbourg & de Cortone. *Vol. in-fol. pag. 819. sans les Planches & les Tables.* A Colmar, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

SI l'on n'a pas perdu de vuë le premier Extrait que nous avons donné de ce grand Ouvrage, au mois de Septembre dernier, il doit être resté dans l'esprit de nos Lecteurs une haute idée des travaux & de l'érudition de M. Schoepflin. On n'aura pas oublié non plus le partage de son Volume en trois Périodes, qui forment comme trois états de l'Alsace, le premier sous les Celtes, le second sous les Romains, le troisième sous les Francs. On se rappellera que nous avons

rendu compte de la première I
riode, & l'on entrera ici avec nc
dans la seconde, qui est la Péric
Romaine.

C'est un Morceau qui comprei
sous la plume de notre Auteu
près de 500. pages in-fol. & il
divisé en six Sections. La prem
re développe tout ce qui concei
la Géographie de l'Alsace. La
conde traite de son état politiqu
La troisième expose les mœurs
ses habitans. La quatrième regai
sa vocation au Christianisme & l'
tablissement de ses Eglises. La ci
quième suit les Annales de ce Pe
ple. La sixième détaille les mon
ments de ce pays : tout ceci enc
re une fois relativement à l'ép
que de la domination Romaii
Et cette époque commençant so
Jules César, 58. ans avant l'E
Chrétienne, s'étend jusqu'à l'
496. lorsque Clovis, après la b
taille de Tolbiac, établit la pu

ſance des Francs dans la Province d'Alſace.

Voilà les préliminaires de notre Extrait. Le détail qui va ſuivre ne peut être qu'un ſimple crayon, qu'une légère eſquiſſe. En pareilles matières, il ne ſeroit pas poſſible de rendre tous les traits d'un Auteur, ſans compoſer un Ouvrage preſque auſſi long que le ſien.

Dans la partie Géographique de l'Alſace Romaine, nous nous arrêtons principalement aux points que M. Schoepflin traite en Critique : donnons d'abord un exemple. Après avoir partagé cette Province en *Alſace ſupérieure*, qui étoit de l'ancien diſtrict des Séquaniens, & en *Alſace, inférieure* qui appartenoit aux Médiomatriciens & aux Triboques, notre Auteur ſe propoſe une queſtion célèbre parmi les Amateurs d'ancienne Géographie, ſçavoir ſi l'Empe-

reur Auguste détacha les Séquaniens, les Rauraciens & les Helvétiens du Pays des Celtes, pour les attribuer à la Gaule Belgique.

On convient que ce Prince sépara de la Celtique quatorze Peuples pour les faire entrer dans l'Aquitaine, & l'on sçait aussi qu'il changea le nom de *Celtique* en *Lyonnoise*, parce qu'il affectionnoit la Ville de Lyon, à cause du séjour qu'il y avoit fait pendant quelques années. Mais le même Empereur dépouilla-t-il aussi la Celtique des contrées tenuës par les Séquaniens, les Rauraciens & les Helvétiens pour enrichir la Belgique de ces dépouilles? Pline & Ptolémée parmi les Anciens, M. de Valois & Cellarius parmi les Modernes, ont soutenu l'affirmative. M. Schoepflin embrasse le parti contraire, parce que Strabon, Pomponius Mela & Tacite n'ont point reconnu cette attribu-

rétenduë des Sequaniens, des
ciens & des Helvétiens au
es Belges. Leurs textes sont
formels pour l'union conſ-
& permanente de ces Peu-
vec la Celtique ou avec la
ɩoiſe qui eſt la même choſe.
Auteur fait bien ſentir les
ɩges de *Strabon*, plus ancien
line, plus exact & mieux
t; il fortifie ſon ſentiment
ɩvenances très-probables; &
et endroit eſt un des plus cu-
que nous ayions rencontrés
:e Volume.
r a d'autres queſtions Géo-
iques; celles-ci par exemple,
la grande Province des Sé-
:ns (*Maxima Sequanorum*)
ɩezançon étoit la Capitale,
ɩ aucun tems de la Gaule
ɩue. M. Schoepflin décide
on, & il fait voir qu'elle ap-
ɩt toujours à la Gaule Cel-
ou Lyonnoiſe. 2°. En quel

tems les Triboques, Peuples Germains, s'établirent dans l'Alsace inférieure. L'Auteur croit, contre le sentiment de Cluvier & de Valois, que ce fut durant la guerre civile de César & de Pompée. 3°. A quelle époque il faut rapporter l'Etablissement de la Province appellée *Germanie en deçà du Rhin* (Germania cis-Rhenana). C'est probablement à l'an 726. de Rome, 27. ans avant l'Ere Chrétienne, lorsqu'Auguste régla le Gouvernement des Gaules. » La Poli-
» tique, *continue M. Schoepflin*,
» & le desir de la gloire portèrent
» cet Empereur à faire des chan-
» gemens dans les distributions
» Géographiques du pays des Bel-
» ges voisins du Rhin. Il crut qu'il
» étoit de sa dignité & de celle de
» l'Empire que les Germains qui
» n'avoient plié sous aucune Puis-
» sance, parussent Sujets de Ro-
» me. Il voulut donner cet éclat

» à son règne. Or comme plusieurs » Peuples de la Germanie s'étoient » établis depuis longtems en deçà » du Rhin, dans une partie de la » Gaule Belgique, il profita de » cette circonstance, pour donner » au Canton qu'ils habitoient, le » nom de Germanie. * »

---

* Politica ratio gloriæque pruritus hunc Imperatorem induxit, ut in Geographicis Galliæ Belgicæ ad Rhenum rationibus mutationem susciperet : ad suam Imperiique Romani dignitatem pertinere existimans, ut invictis Germanis imperare crederetur : idque inter memoranda Principatûs sui, ad omnium temporum memoriam pertinere putavit. Cis-Rhenani autem Germani Romanam dominationem bonâ fide agnoverant, quod de Trans-Rhenanis vix poterat sperari. Enimverò si præter Tribocos, Ubios, nuper in Galliam translatos, computes quoque illos qui antiquitùs jam in Belgicam ipsi vel transiverant, vel penetraverant armis, ut Treviri, Gugerni, Menapii &c. omnes origine Germani, consilium Augusti, quo Rhenensem Galliæ Belgicæ

Tout ceci ne regarde encore qu'en général le pays qu'on nomme aujourd'hui l'*Alsace*. Il faudroit entrer présentement avec l'Auteur dans le détail des Villes de cette contrée. Chacune d'elles fournit un article particulier. On y voit d'abord ce que c'étoit que la célèbre Colonie d'*Augusta Rauracorum*. Elle est réduite, depuis plusieurs Siècles, au rang des simples Bourgades. *, mais autrefois elle fut la Capitale, la Métropole de tout le pays des *Rauraciens*. L'Empereur Auguste la fit décorer du titre & des avantages de Colonie Romaine, par Lucius Munatius Plancus : évènement que notre Auteur rapporte à l'an 740. de Rome 14. ans avant J. C.

---

oram appellavit Germaniam, eò minus culpandum esse existimabis.

* On l'appelle *Augst*, & elle est située à deux milles de Bâle.

On donne dans une planche l'enceinte de cette ancienne Ville : on y marque les monuments dont elle étoit ornée, son Temple surtout, son Théâtre, son Aqueduc. Les ruines qui subsistent de ces édifices, servent à évaluer leur grandeur, à donner une idée de leur magnificence. On trouve, par exemple, en combinant & en comparant, que le Théâtre de cette Colonie étoit plus petit que celui de Marcellus, plus grand que celui de Sagunte, & qu'il pouvoit contenir 12400. spectateurs.

Ici M. Schoepflin s'excuse d'être entré dans de si grands détails sur ce monument antique ; mais nous pouvons l'assurer qu'il n'y a là rien d'inutile ; rien qui ne fasse plaisir à des Lecteurs curieux & intelligents. Un Livre de cette conséquence n'est point fait pour des hommes frivoles, ennemis de l'antiquité & uniquement curieux de

trouver dans leurs lectures des puérilités relatives à leurs façons de penser.

Parmi les autres villes qui attirent l'attention de notre Auteur, on distingue Bâle, bien connuë avant le cinquième siècle,& Strasbourg (Argentoratus) dont Ptolémée fait mention : mais ce ne fut une ville considérable que vers la fin du quatrième Siècle. On voit, dans l'ancienne Notice de l'Empire, qu'alors elle avoit son *Comte* ou Gouverneur,& qu'elle étoit la seule des villes de la Gaule où l'on fabriquoit toutes sortes d'armes : ailleurs, comme à Mâcon, on faisoit des fléches, à Autun des cuirasses, à Trèves des Boucliers & des Balisstes, &c. Strasbourg étoit un Arsenal complet & universel : *ce qui*, sélon la remarque de M. S., *devoit extrêmement contribuer à la célébrité & à l'opulence de cette ville.*

Mais au commencement du cin-

quième siècle, vers l'an 407. elle fut ravagée, détruite même par les Vandales, & ses habitans furent transportés en Allemagne. C'est S. Jérôme qui marque expressément ce désastre dans une de ses Lettres écrite vers l'an 409. Un témoignage si grave & si précis l'emporte de beaucoup sur ce qu'on a écrit dans ces derniers tems, ou même dans le moyen âge, que le premier destructeur de Strasbourg fut Attila en l'année 451. L'Abbé de Longuerue a donné, comme les autres, dans cette fausse opinion; & M. Schoepflin, son ami, le réfute en expliquant un passage de Sidoine Apollinaire qui l'a trompé.

Nous omettons toutes les autres observations de Géographie pour en venir à la seconde Section de l'Auteur : elle traite de l'état politique de l'Alsace sous les Romains. Auguste partagea les Provinces de l'Empire; il laissa les unes au Peu-

ple, & il réserva les autres à l'Empereur. Cet arrangement paroissoit ménager les intérêts de la République. Auguste se donnoit par-là tous les dehors d'une modération dont la multitude lui sçut gré ; mais au fond ce n'étoit qu'un rafinement de politique, puisque l'Empereur gardoit pour lui-même toutes les Provinces où étoient les Légions, & qu'il n'abandonnoit au Peuple que les pays tranquilles, ouverts, pacifiques, qui ne pouvoient ni remuer en faveur de la liberté, ni faire ombrage à la puissance Monarchique.

Les Provinces soumises au Peuple Romain furent gouvernées par des Proconsuls ; les Provinces Impériales obéirent à des Propréteurs. Tel fut le sort des divers districts de la Gaule, de la Lyonnoise en particulier, & par conséquent de la haute Alsace qui faisoit partie de la Lyonnoise. Quant à

ce qui regarde la baſſe Alſace, comme elle étoit jointe à ce qu'on appelloit *la haute Germanie*, le Propréteur délégué pour ce grand diſtrict gouvernoit auſſi la baſſe Alſace. M. Schoepflin préſente une liſte de tous ces Magiſtrats, depuis l'Empire d'Auguſte juſqu'à celui de Conſtantin : ce qui ne s'exécute pas ſans l'appareil de beaucoup de notes critiques, de diſcuſſions chronologiques, de citations qui ſuppoſent une lecture immenſe.

Sous Conſtantin, le Gouvernement des Provinces changea : on les partagea toutes en quatre Préfectures, qui ſe diviſoient en Diocèſes, & ces Diocèſes en pluſieurs Provinces, dont les unes étoient ſous la dépendance d'un homme Conſulaire, & les autres obéiſſoient à un Magiſtrat ſimplement appellé *Préſident*. Ainſi toute la Gaule portoit le nom de *Diocèſe*,

& dépendoit d'un Vicaire du Préfet résidant à Trèves. Parmi ces Provinces, celle qu'on appelloit *la grande Province des Sequaniens*, comprenant la Haute Alsace & d'autres contrées voisines étoit soumise à un Président. Celle qu'on nommoit *Haute Germanie* comprenant la Basse Alsace reconnoissoit pour son Gouverneur immédiat un homme Consulaire : tout ceci concerne l'administration civile. Dans le Militaire, il y avoit un Maître de la Cavalerie pour toute la Gaule, & sous lui des Ducs & des Comtes. Ainsi le pays des Sequaniens comprenant la Haute Alsace avoit son Duc particulier : la Haute Germanie, * qui s'étendoit aussi à la Basse Alsace, étoit également gouvernée par un Duc ; & le district de Strasbourg eut un

* On l'appelloit alors *première Germanie.*

Comte indépendant de l'un & de l'autre. A cela l'Auteur joint des détails sur les Loix, sur les tributs, sur le service des Légions, sur les marques d'honneur des divers Officiers. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de pousser plus loin les attentions, les distinctions, les précisions. Chaque époque, chaque Magistrat, chaque Canton a ce qui peut & ce qui doit lui convenir. Passons à la troisième Section qui regarde les Mœurs, les Coutumes, la Religion des Alsaciens.

Jusqu'à la conquête des Romains, rien de plus frugal, de plus simple que la manière de vivre des Gaulois, des Germains, & par conséquent des peuples de l'Alsace, qui tenoient à ces deux Nations. Avec le changement de Maîtres, il se fit une révolution dans les mœurs. » La domination Romaine, *dit no-* » *tre Auteur*, introduisit dans l'Al-

» face les commodités de la vie, » l'élégance des mœurs, & en même » me tems le goût des plaisirs. Elle » y établit l'usage de la Langue La- » tine, & par ce moyen les Belles- » Lettres & les Arts. Mais en don- » nant à ce Peuple plus de culture » & d'aménité, elle le rendit » moins simple & moins vertueux.» Voilà encore un cri contre les talens & les belles connoissances. On ne peut les introduire nulle part sans y altérer les qualités du cœur: on ne peut chasser la barbarie, sans y substituer l'empire du luxe, de la molesse & du libertinage. C'est aux Lecteurs à étendre ces réflexions philosophiques, à se les appliquer & à en tirer des conséquences.

Avec les Loix Romaines, l'Alsace reçut la Religion de ses vainqueurs, c'est-à-dire les Dieux de toutes les Nations: car Rome étoit le centre du Polythéïsme. *Les Vos-*

ges, dit M. Schoepflin, *virent les ſacrifices de Mitra, & d'Iſis : on y érigea des Autels de pierre, au lieu de ceux de gazon qu'avoient connu les Anciens. On y adora Hercule, Apollon, Venus, Pallas, Mercure, & on trouve encore des monuments qui indiquent ces cultes profanes.*

Mais enfin, ſous cette même période, le Chriſtianiſme éclaira les Provinces de la Gaule qui étoient compriſes dans la Lyonnoiſe. Notre Auteur entrant dans ſa quatriéme ſection, a raiſon de croire que S. Pothin & S. Irénée, Evêques de Lyon, ne laiſſérent pas les Cantons voiſins du Rhin, & par conſéquent l'Alſace, ſans inſtruction. S. Irénée lui-même témoigne que de ſon tems l'Evangile étoit connu parmi les Celtes & les Germains : or la Haute Alſace étoit toujours dans la Celtique, & la Baſſe étoit du diſtrict de la Germanie; d'où il fau-

droit conclure que dès le ſecond ſiècle de l'Ere Chrétienne, il y avoit des Egliſes dans l'Alſace.

Cependant, ſi nous en croyons notre Auteur, ces Egliſes n'eurent point d'Evêques *ordinaires & publics*, avant le ſixiéme ſiècle; & comme on pourroit lui oppoſer les ſouſcriptions du Concile de Cologne en 346 où paroiſſent un Evêque de Straſbourg, un Evêque de Wormes, un Evêque de Spire, &c. Il jette de violens ſoupçons ſur l'authenticité des actes de ce Concile.

Et c'eſt ici l'endroit où M. Schoepflin diſcute en Hiſtorien & en Critique l'origine de l'Egliſe de Straſbourg. Dans notre premier Extrait, imprimé au mois de Septembre dernier, nous paroiſſions ſouhaiter cette diſcuſſion; & nous ne ſçavions pas encore qu'elle ſe trouvoit dans ce volume, parce qu'un tome de plus de 800 pages

in-folio, tel que celui-ci, ne se lit pas tout d'un coup. On peut revoir l'essai de controverse où nous entrions à ce sujet.

Tout ce que M. Schoepflin dit contre les Actes du Concile de Cologne, nous étoit connu, & il nous reste cependant des doutes à l'égard de leur supposition pretenduë. On y voit un Euphratas, Evêque de Cologne, déposé à titre d'hérésie, & l'année d'après, c'est-à-dire en 347 on voit aussi à Sardique un Euphratas, Evêque de Cologne, reçu, honoré même par les PP. du Concile. Voilà une difficulté contre les Actes du Concile de 346. On ne se persuade pas aisément que le même Prélat se soit trouvé en si peu de tems dans deux situations si différentes.

Mais après tout on doit convenir que la chose est possible, que la faute & la résipiscence d'Euphratas ont pû opérer ces deux effets. On

peut croire aussi avec le P. Pagi qu'il y a là deux Euphratas. Enfin cette objection n'énonçant qu'un défaut de convenance, de vraisemblance, elle ne peut former aussi qu'un argument négatif; au lieu que les Actes du Concile sont un monument & fondent une preuve positive.

Nous indiquions, dans notre Extrait au mois de Septembre, une raison tirée des Evêques de la Gaule qui assistèrent au Concile de Sardique, & dont la plupart ont les mêmes noms que ceux du Concile de Cologne. Cet argument a quelque force, parce qu'on ne se persuade pas aisément que ces Evêques fussent pourvûs d'autres Siéges que de ceux qui sont marqués dans le Concile de Cologne * On croit que S. Servais

* Il y a cependant un mot de trop dans notre Extrait de Septembre. Nous nommions *Verissime de Lyon.* Cet Evêque n'est cité que dans le Concile de Sardique,

Servais étoit alors Evêque de Tongres, S. Sainctin de Verdun &c. Nous sentons qu'il faudroit traiter tout ceci avec beaucoup plus d'étenduë, de précision, de recherches que nous ne pouvons faire ici. Au moins rendons-nous justice à M. Schoepflin qui s'est proposé toute cette difficulté, & qui rassemble à-peu-près tout ce qu'on a dit pour les deux opinions; quoiqu'il se décide assez pour la négative, c'est-à-dire pour celle qui n'admet point le Concile de Cologne en 346.

Il nous reste, de cette Période Romaine, deux grandes Sections; la première, sur les Annales, la seconde sur les Monuments de l'Alsace. L'une & l'autre prises ensemble forment un corps de près de 300 pages in-fol. & il nous

---

dans S. Athanase & dans S. Hilaire, & non dans le Concile de Cologne.

faudroit plusieurs Extraits sembla-bles à celui-ci pour les bien repré-senter au Lecteur. Celui des *Mo-numents* surtout contient des dé-tails extrêmement curieux, san[s] compter l'érudition profonde qu[i] en est l'ame, & qui donne la plu[s] haute idée des études de l'Auteu[r]. Mais nous sommes obligés de fi-nir, & d'annoncer, pour un troi-siéme & dernier Extrait, l'Etat d[e] l'Alsace sous les Francs : c'est c[e] qui remplit le troisiéme Livre in-titulé, *Alsatia Illustrata Periodi Francica.*

ARTICLE IV.

VIE DE GROTIUS AVE[C] l'Histoire de ses Ouvrages [&] des Négociations ausquelles [il] fut employé. Par M. de Bur[i]gny, 2. vol. in-12. A Paris chez Debure l'aîné, Quai d[es] Augustins. M. DCC. LII.

'Histoire d'un homme tel que
Grotius intéresse les Gens de
ettres, les Politiques, les Juris-
nsultes, les Théologiens. Gro-
is joua un rôle dans toutes ces
ofessions ; il composa dans tous
s genres. Nous ne connoissions
core cet homme cé[illegible]re que par
s éloges abrégés ; [illegible] Nomen-
ture de nos Dictionnaires His-
iques ; par des jugemens portés
ses ouvrages. Sa vie n'avoit
int paru dans notre Langue :
isi le présent que nous fait M. de
rigny mérite toute no[illegible] re-
nnoissance. Tâchons d'e[illegible]-
une juste idée à nos Lecteurs.
Cette Histoire est partagée en
Livres, dont le premier a pour
et la naissance, la famille, l'é-
cation de Grotius, ses premiers
vœux littéraires, ses rapports,
sque dès l'enfance, avec les plus
stres Littérateurs de son Siè-

cle. On voit là comment les bonnes études rendent un jeune homme respectable ; comment elles font disparoître l'intervalle que la Nature met entre l'âge d'écouter & celui d'instruire.

Le Bisayeul de Grotius étoit un Gentilho[redacted] de Franche-Comté, nommé [redacted]ille Cornetz. Il s'établit à [redacted] en y épousant la fille de Diéderic de Groot Bourguemestre de cette Ville. Un des Articles de l'engagement fut que le nom de *Groot* passeroit aux enf[redacted]i naîtroient de ce mariage : c[redacted]ion dont on vit les effets d[redacted] Grand-père & le Père du Personnage illustre qui nous occupe : celui-ci hérita de la même dénomination, la rendit en Latin, & accoutuma le Public de tous les Pays & de toutes les Langues, à l'appeller toujours *Grotius*. Il y a peut-être encore quelques Observateurs minucieux qui le nom-

ment *de Groot* ; apparemment comme ils disent *l'Escale* pour *Scaliger* ; *Dubois* pour *Sylvius* ; *de la Ramée* pour *Ramus* ; *de la Terre-Noire* pour *Melanchton* ; *Van Pauteren*, pour *Despautère &c.* Mais il faut laisser là ces précisions puériles & donner aux gens les noms que l'usage a consacrés.

Grotius étoit né le Jour de Pâques 10. d'Avril 1583. Toute sa vie il a rappellé cette époque, & d'habiles gens s'y sont néanmoins trompés * ; ils ont cru devoir placer sa naissance à l'an 1582 : ce qui est une méprise, ainsi que le démontre M. de Burigny. Cet endroit est d'un bon Critique &

* M. de Burigny nomme M. le Président Bouhier : nous pouvons y ajouter l'Auteur estimable des *Remarques Critiques sur Bayle* : Ouvrage imprimé en 1748.

d'un Observateur judicieux. Il resteroit peut-être à expliquer deux vers tirés d'une pièce portant en titre : *In Pascha anni 1612. Natalem tricesimum*, où Grotius dit :

> Nunc bis quindecimùm luces mihi noctibus æquans,
> Phryxeæ Phœbus vellera lustrat ovis.

Il est bien clair que, si l'on entendoit ici *deux fois quinze ans* ou *trente ans* accomplis en 1612. Grotius devroit être né en 1582. Mais il ne faut prendre, à cette époque, que le commencement de la trentiéme année. Grotius dit qu'en 1612. il voit pour la trentiéme fois le Soleil parcourir le Signe du Bélier : ce qui fait justement les 29. ans accomplis & l'année 30^e^. commencée.

Le détail des premiers essais littéraires de Grotius a dequoi faire des Incrédules, c'est-à-dire qu'ils ne sont presque pas vraisembla-

bles. A huit ans, il composoit de lui-même, des Elégies Latines ; à quatorze ans, il soutenoit des Thèses de Mathématique, de Philosophie & de Jurisprudence. Dans le même tems, il préparoit l'Edition de Marcianus Capelle, Auteur fort difficile, mêlé de prose & de Vers, raisonnant sur tous les Arts ; tel en un mot qu'un Sçavant consommé auroit eu bien de la peine à le subjuguer, à la rendre utile aux Littérateurs les plus appliqués. Voilà l'entreprise de Grotius à 14. ans, & dans l'exécution il porta des connoissances qui le supposoient familiarisé avec tous les Auteurs Grecs & Latins. M. de Burigny rend un compte fort exact de toute cette opération surprenante. Nous avons sui-

* Dans l'Edition de Marcianus Capelle donnée par Grotius, & dont nous avons un Exemplaire sous les yeux, nous n'a-

vi toute ſa Notice ; nous l'avons comparée avec le Livre même de Grotius, & dans un premier moment d'admiration, nous avons été tentés de croire, comme notre Auteur, qu'un tel Ouvrage n'a *pu être exécuté par un Enfant.*

Mais quelques obſervations nous ont comme forcé de tempérer cette penſée. Grotius ſe donne hautement pour l'Auteur & le père de ce Livre : ſon caractère fut toujours droit, ſimple & ſincère ; il ſemble qu'il ne ſe ſeroit pas déterminé à publier, ſous ſon nom, un ouvrage dont un autre Ecrivain

---

vons trouvé que deux petites différences d'avec le récit de M. de Burigny. 1°. Notre Exemplaire ne porte point à la tête l'Eſtampe de Grotius, ni les deux Vers que rapporte M. de B. 2°. Dans le Frontiſpice où il eſt parlé de l'Imprimeur Raphaèlengius, il n'eſt point dit *Academia Lugdunenſis*, comme a lû le même M. de B. mais *Academia Lugduno-Bat.*

auroit fait tous les frais. D'ailleurs cè jeune homme étoit né avec beaucoup d'esprit ; il avoit reçu la meilleure éducation; il s'étoit trouvé longtems sous des maîtres extrêmement habiles ; il avoit forcé le travail jusqu'à passer sur les livres la plus grande partie des nuits. Enfin (& c'est un aveu qui ne préjudicie point à la gloire de cet homme célèbre) il est bien naturel de penser que son père qui étoit lui-même très-exercé à l'étude, & que ses amis dont la plûpart étoient fort savants, durent le diriger dans ce travail immense. Toutes ces raisons combinées vont à confirmer Grotius dans la possession de son Commentaire ; & M. de Burigny ne nous démentira pas sur ce point ; il ne propose sa pensée que comme une *conjecture*, comme une de ces idées que l'admiration fait naître, & que la comparaison d'un siècle aussi foi-

ble que le nôtre pour les études, semble pouvoir autoriser.

Grotius, dès l'âge de 15. ou 16. ans, accompagna en France les Ambassadeurs de sa République. Il fut présenté au Roi Henri IV. qui lui fit présent de son portrait & d'une chaîne d'or. L'honneur d'être admis à baiser la main d'un si grand Prince, toucha infiniment ce jeune homme, il en rappelloit le souvenir plus de 15 ans après dans une pièce de vers où il dit : *J'ai touché la main d'un Héros qui ne dut son Royaume qu'à sa valeur.* *

Ce premier voyage rendit, en quelque sorte, Grotius François d'inclination. Il entretint toujours depuis des rapports intimes avec

* Contigimus dextram, quâ nulla potentior armis;

Quæ, quòd regnavit, debuit ipsa sibi.

un nombre d'hommes illustres & aimables qu'il avoit connus à Paris. Ces connoissances, qui n'auroient été que de pur agrément, si sa vie n'eût pas été traversée, lui devinrent extrêmement précieuses & même nécessaires dans ses malheurs. Nous indiquons par-là les objets qui remplissent le second Livre de M. de Burigny. Ils y sont présentés avec autant d'exactitude que d'intérêt. Nous n'insisterons que sur certains faits essentiels.

Grotius à peine sorti de l'enfance fut appliqué au Barreau : fonction qui n'étoit pas de son choix. Il s'en explique souvent dans ses ouvrages : mais cette espèce d'inconvénient ou de disgrace a valu au monde littéraire l'excellent livre du *Droit de la paix & de la guerre.* Sans l'étude & l'exercice de la Jurisprudence, jamais Grotius n'eût été en situation ni en

goût d'entreprendre un tel Ouvrage.

Cette science des Loix qui paroissoit insipide à notre docte Hollandois, qui le détournoit de l'histoire ancienne, de la lecture des Philosophes & des Poëtes, lui ouvrit néanmoins la carrière des honneurs. A 24 ans il fut fait Avocat Général du Fisc de Hollande & de Zélande, & six ans après, il devint Pensionnaire de Roterdam. ce qui *lui donna entrée aux Etats de Hollande, & ensuite dans l'Assemblée des Etats Généraux.*

Alors Barneveldt étoit grand Pensionnaire de Hollande, & Grotius autant par sympathie, par conformité de caractère, que par les rapports de sa charge, se trouva extrêmement lié avec cet illustre Magistrat. Mais bientôt l'un & l'autre furent enveloppés dans une querelle Théologique qui faillit à

bouleverser les Provinces-Unies. Nous parlons du démêlé fameux entre les Gomaristes & les Arminiens : on sçait à quel excès de rigueur les premiers portoient la doctrine de la prédestination, & combien les seconds la tempéroient, l'affoiblissoient. Barneveldt & Grotius se déclarèrent pour les Arminiens : celui-ci les servit par sa plume ; celui-là les appuya de son autorité : tous deux furent les victimes d'une opinion qui avoit déplu au Synode de Dordrecht, & contre laquelle le Prince d'Orange, Maurice de Nassau, arma sa politique. C'est sous les coups de ce redoutable adversaire que Barneveldt fut écrasé. Malgré ses services & sa probité, il perdit la tête sur un échauffaut le 13. de Mai 1619 : événement qu'on peut mettre au rang de ces catastrophes singulières qui humilient une Nation ; qui l'empêchent de se croire plus

juste ou plus modérée que les autres Peuples, ses voisins.

Grotius, cinq jours après l'exécution de Barneveldt, fut jugé & condamné à une prison perpétuelle. On le transfera le 6. de Juin de la même année, dans la forteresse de Louvestein, près de Gorcum, à la pointe de l'Isle que forment le Vahal & la Meuse. Sa consolation, pendant près de deux ans qu'il y demeura, fut de pouvoir s'entretenir avec les Livres : on lui permit d'écrire à ses amis sur des matières d'érudition ; il composa en vers Hollandois son Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne ; il traduisit les Phéniciennes d'Euripide ; il fit des observations sur Sénèque : tout ceci adoucissoit les rigueurs de sa prison ; mais la liberté est un bien qu'aucun autre avantage ne peut remplacer.

Grotius étoit captif pour le ref-

e ses jours, s'il n'avoit pas eu
épouse digne de ces tems hé-
ues qu'on donne pour modèles,
nd il est question de senti-
ts généreux, de force de con-
d'entreprises aussi hardies que
ueuses. Cette épouse étoit Ma-
de Reigesberg d'une des pre-
ées familles de Zélande. La
ace de son mari ne la décou-
a point. Elle obtint la permis-
de le voir souvent dans le
teau de Louvestein ; elle lui
ura des livres ; elle eut soin de
voir à son entretien, jusques-
ième que les Etats-Généraux
t assigné une somme pour la
riture du prisonnier, sa fem-
déclara qu'elle se chargeoit
de l'entretenir, & *qu'elle se*
roit volontiers d'un secours
le regardoit comme un outrage.
es fréquens envois de livres,
nge, & de tout ce qui étoit
ssaire à Grotius, firent imagi-

ner à sa généreuse épouse le dessein de tenter son évasion. On sçait comme elle l'exécuta ; mais une si belle action mérite d'être encore racontée : nous suivrons ici fidélement le récit de notre Auteur.

» Grotius renvoyoit ses livres » dans un coffre où l'on mettoit » aussi son linge qu'on envoyoit » blanchir à Gorcum, Ville voisine » de Louvestein. La première an» née, les Gardes de la prison fu» rent très-exacts à fouiller le coffre » lorsqu'il étoit emporté de Lou» vestein ; mais étant accoutumés » à n'y trouver que des livres & du » linge, ils se lassérent de l'exami» ner & ne prirent plus la peine de » l'ouvrir. La femme de Grotius » s'en étant apperçuë, se proposa » de profiter de leur négligence. » Elle représenta à son mari qu'il » étoit le maître de sortir de pri» son, s'il vouloit se mettre dans le » coffre où l'on lui faisoit tenir ses

:es. Cependant, pour ne faire
urir aucun risque à sa santé,
e fit faire des trous à l'endroit
i il devoit avoir le devant de
. tête, afin qu'il pût respirer; &
lle voulut qu'il essayât aupara-
vant de se tenir dans ce coffre,
enfermé autant de tems qu'il en
falloit pour aller de Louvestein à
, Gorcum. Elle se tenoit assise sur
» ce coffre pour voir s'il pouvoit
» demeurer quelque tems dans cet-
» te posture gênée. Quand elle vit
» que cela étoit possible, elle réso-
» lut de saisir la premiére occasion
» favorable. »

L'Auteur expose de suite comment cette femme maîtresse de ses démarches, de ses discours, & favorisée par les circonstances, profita d'une courte absence du Commandant; comment elle prévint l'épouse de cet Officier sur le renvoi d'un coffre plein de livres dont la lecture, disoit-elle, trop con-

tinuelle & trop assiduë, incommodoit fort son mari ; comment après avoir enfermé Grotius dans le coffre, en se servant de deux domestiques, qui avoient le secret, elle fit courir le bruit, parmi les gardes, que son mari ne se portoit pas bien, *afin qu'on ne fût pas étonné de ne le pas appercevoir.*

Enfin le moment critique arriva. » Deux soldats emportèrent » le coffre. Un des deux le trou» vant plus pésant qu'à l'ordinaire, » dit : *il faut qu'il y ait quelque » Arminien là-dedans.* C'étoit une » espece de proverbe qui étoit en » usage depuis quelque tems. La » femme de Grotius qui étoit pré» sente, répondit froidement : » *Effectivement il y a là des livres » Arminiens.* On fit descendre le » coffre par une échelle avec beau» coup de peine. Ce même soldat » insista à le faire ouvrir pour voir

» ce qu'il y avoit dedans. Il alla
» même chez la femme du Com-
» mandant, à qui il dit que la
» pesanteur du coffre lui faisoit
» soupçonner qu'il y avoit quel-
» que chose qui y étoit renfermé,
» & qu'il seroit à propos de l'ou-
» vrir. Elle ne le voulut pas, soit
» qu'elle voulût fermer les yeux,
» soit par négligence. Elle répon-
» dit qu'il n'y avoit que des Li-
» vres, & que c'étoit la femme
» de Grotius qui le lui avoit assu-
» ré; qu'ils pouvoient le porter
» au batteau. On assure que la
» femme d'un soldat qui étoit
» présente, dit qu'il y avoit plus
» d'un exemple de prisonniers
» qui s'étoient sauvés dans des
» coffres. Cependant on porta le
» coffre au batteau. La servante
» de Grotius qui étoit du secret,
» eut ordre de l'accompagner jus-
» qu'à Gorcum & de le déposer
» dans une maison. Lorsque le

» coffre fut à Gorcum, on vou-
» lut l'emporter sur un traîneau:
» la Servante dit au Maître du
» batteau qu'il y avoit dedans des
» choses fragiles, & qu'elle le
» prioit de le faire porter avec at-
» tention : on le mit sur un bran-
» card, & on le porta chez Da-
» vid Dazelaër, un des amis de
» Grotius... Lorsque la Servante
» se vit seule elle ouvrit le coffre.
» Grotius ne s'y étoit point trouvé
» mal, quoiqu'il n'eût que trois
» pieds & demi de longueur. Il
» en sortit, prit un habit de Ma-
» çon, une règle & une truelle à
» la main... Puis il entra dans un
» batteau qui le mena à Valvic
» en Brabant... d'où il loua une
» voiture pour Anvers.... Ce fut
» le 22. de Mars 1621. que Gro-
» tius recouvra ainsi sa liberté. »

Son épouse étoit restée dans la prison de Louvestein comme pour rendre des services au prétendu

malade : mais quand elle eut appris, au retour de sa servante, que Grotius étoit en lieu de sureté, *elle dit aux gardes que les oiseaux étoient dénichés.* Sur cela grande rumeur dans la forteresse : le Commandant revenu à son poste fit des perquisitions à Gorcum, & donna des ordres pour la détention de cette épouse qui ne méritoit que des éloges. Elle ne se perdit pas plus dans cette occasion que dans toute la suite de l'aventure. Elle présenta une requête aux Etats-Généraux pour demander son élargissement. il se trouva dans cette Assemblée quelques mauvaises têtes, qui eurent la lâcheté d'opiner *à la retenir prisonnière.* Mais le plus grand nombre sentit l'indignité d'une telle vengeance, & reçut favorablement la requête : le Prince d'Orange lui-même ne s'y opposa point, & de cette manière la femme de Grotius sortit

triomphante d'une forteresse à jamais mémorable par une action digne d'illustrer l'histoire Romaine. Les beaux esprits du tems la célébrèrent par des poësies ingénieuses : à la marge nous en citons une de Henri Dupuis *, & nous terminons ce premier Extrait qui ne s'étend qu'aux deux premiers livres de cette histoire. Deux autres Articles acheveront de présenter au Public l'Ouvrage de M. de Burigny.

* Le Poëte parle du coffre où Grotius avoit été enfermé.

Hæc ea quæ Domini solita est portare libellos ;
Grotiadæ fuerat pondere facta gravis.
Mutatum neque sensit onus : quod enim illa ferebat
Id quoque , sed spirans , Bibliotheca fuit.

ARTICLE V.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLVII. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. De l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII.

CEtte Hiſtoire nous offre toujours une mine abondante : ce ſont des tréſors précieux, dont nous ne ſçaurions trop enrichir nos Mémoires : ainſi on doit s'attendre qu'ils nous fourniront la matière de plus d'un Extrait.

Le premier Article de Phyſique générale que nous préſente l'Hiſtorien de l'Académie roule ſur l'Electricité. C'eſt un nouveau champ où tous les Phyſiciens de l'Europe, depuis quelques années, s'exercent avec une émulation que des dé-

couvertes presque journalières ne cessent d'enflammer.

Dans ce Volume, on trouve trois éclaircissemens de M. l'Abbé Nollet sur *plusieurs faits concernant l'Electricité*. Cet Académicien est un des premiers qui soient entrés dans cette carrière, & parmi ceux qui l'ont couruë, il en est peu pour qui les Phénomènes électriques se soient multipliés avec plus d'abondance.

Après bien des opérations, M. l'Abbé Nollet s'est appliqué à mesurer la force de l'Electricité, à la comparer avec ses effets, à examiner si les uns sont toujours proportionnels à l'autre, en un mot à chercher un *Electromètre*; car c'est-là le but surtout du premier de ces Mémoires, tel que nous le trouvons dans le résultat qu'en a formé l'Historien de l'Académie. Par des expériences trop connuës pour être répétées, M. l'Abbé Nollet

Nollet a découvert qu'un corps non-électrique peut, en bien des occasions, opérer les mêmes attractions & les mêmes répulsions qu'un corps électrisé ; que la figure, la surface & la position des corps légers qu'on expose aux influences électriques, ne sont pas des choses indifférentes; que l'éclat & la grandeur des aigrettes lumineuses ; que le bruissement & l'impression des étincelles piquantes ne sont pas des mesures fidelles de la force électrique ; que la beauté & la vivacité de ces Phénomènes varient quelquefois selon le plus ou le moins de longueur & d'épaisseur qu'a le corps où on les suscite, & ne prouvent pas toujours une moindre ou une plus grande électricité &c. Ce sont ces sortes d'expériences qui déconcertent les plus industrieuses précautions qu'on peut prendre pour trouver un *Electromètre.* Elles ont réduit M.

l'Abbé Nollet à se renfermer dans des règles générales : elles consistent à s'assurer d'une parité entière de circonstances dans les épreuves, d'une constance invariable dans les effets, & d'un concert parfait dans le rapport des signes & des sens, qu'on peut consulter & interroger.

L'idée d'un *compas électrique*, soit celle de M. l'Abbé Nollet, soit celle de M. de Waits, tout ingénieuse qu'elle est, laisse encore à l'Historien de l'Académie une difficulté insurmontable, qui vient de ce qu'on ne peut être certain d'une chose qui ne doit pas peu influer dans l'action des causes électriques: c'est le cours & la direction de la matière électrique. A ces circonstances & à mille autres qui sont comme intrinséques aux instrumens de l'électricité active & passive, il faut en ajouter d'étrangères, telles que le froid, le chaud, l'hu-

mide, le sec, & tout ce qui affecte l'air ou l'espace dans lequel on fait les expériences : ce sont autant de conditions d'où dépend beaucoup l'augmentation ou la diminution de l'électricité, & toutes les variations dont elle est susceptible dans ses opérations & communications.

M. l'Abbé Nollet publie les découvertes de ses rivaux avec autant de zèle que les siennes, & il en relève le mérite avec plus d'attention : nous ne remarquons dans lui cette équité sincère, que parce qu'on ne lui en a pas toujours donné l'exemple. Nous ne croyons pas qu'on puisse résister aux expériences dont il s'appuye, en soutenant que l'électricité se communique plutôt en raison des masses que des surfaces, & que l'*électrisation* continuée longtems ou souvent répétée, peut altérer les qualités de certains sujets & en dimi-

nuer la maſſe. Ses procédés en cette matiére ont été aſſez exacts pour le mettre en état de dreſſer des tables ſur ſes réſultats : on les trouve dans ſon troiſième éclairciſſement. Du reſte il ne combat aucun des faits qu'on publie, il ne s'applique qu'à en donner les cauſes ; les ſiens, c'eſt-à-dire ſes découvertes, l'auroient dû embarraſſer autant que celles des autres, ſi ſon ſyſtême ne lui avoit fourni des reſſources heureuſes pour expliquer & pour concilier tout ce qu'il y a de plus oppoſé, en apparence, dans les Phénomènes.

Il ne nous reſte donc plus qu'à applaudir de plus en plus aux ſuccès de M. l'Abbé Nollet. En pouſſant ſes découvertes auſſi loin que ſon habileté nous le promet, il ne tardera pas à nous apprendre quelle peut être cette matière dont l'*affluence* & l'*effluence* ſe prêtent ſi aiſément à tous ſes beſoins. Eſt-

elle autre chose que la lumière & le feu élémentaire qu'on met en action, & dont l'impression agit sur les corpuscules sulphureux, salins, nitreux, & autres matières inflammables, dont l'air est imprégné? Ces aigrettes brillantes, ces rayons petillans, ces vives étincelles, ces explosions sensibles & violentes, l'analogie découverte entre l'électricité & le tonnerre, l'affinité soupçonnée entre les Phénomènes électriques & ces phosphores lumineux, qui en certaines circonstances s'allument sur le corps des hommes & des animaux, pour ne rien dire encore de ces *incendies spontanées dans l'œconomie animale* dont parle M. le Cat; tout cela ne semble-t-il pas favoriser l'idée que nous proposons? L'évaporation des fluides que l'électricité accélère; l'espèce d'antipathie qu'on remarque entre elle & l'eau; sa sympathie avec la

flamme, quand les vapeurs n'en troublent ni la chaleur ni la lumière; les instrumens mêmes qui servent aux expériences électriques; les autres sensations qu'elles excitent, ne sont-ce pas autant d'indices qui appuyent nos conjectures? Nous ne craignons pas qu'on nous oppose ici le vuide & les attractions Newtoniennes: l'électricité ne paroît pas leur ouvrir un champ fort avantageux; tout y respire une abondance, pour ne pas dire une plénitude de mouvement & de matière. Au reste nous ne hazardons cette pensée qu'avec la discrétion que nous inspire l'Historien de l'Académie en nous avertissant qu'*il y a bien loin de ce qui semble le plus naturel, à ce qui existe*; & M. l'Abbé Nollet en disant qu'*en matière de Physique il ne faut pas se contenter de diviner.*

De ce premier au second article de l'Histoire de l'Académie, c'est-

-dire de l'Electricité à l'Aurore
oréale, il n'y a peut-être pas si
oin, qu'on pourroit le penser :
ous ne serions pas surpris de voir
n jour leurs Phénomènes, rap-
rochés par nos Physiciens, s'éclair-
ir les uns les autres. Le systême
ne M. de Mairan nous a donné
ir les Aurores Boréales n'avoit
oint encore essuyé d'assaut qui
xigeât de son Auteur une défen-
: en règle. L'attaque formée par
: P. Serantoni Augustin de Luc-
ues avoit été repoussée par le P.
ioscovich Jésuite de Rome. Mais
ujourd'hui M. Euler descend dans
arène ; c'est un émule que M.
e Mairan estime trop pour laisser
un autre la gloire de le combat-
re. Ce nouvel Adversaire ne se
ontente pas de renverser l'édifice
e notre Académicien, il entre-
rend de bâtir comme sur son ter-
ein : car c'est presque autant sur
:s fondemens que sur les débris de

M. de Mairan que M. Euler prétend élever ſes trophées.

En effet ces deux illuſtres Antagoniſtes conviennent enſemble » de » la gravitation qui s'exerce vers » les centres de tous les globes cé- » leſtes, en raiſon inverſe du quar- » ré des diſtances d'une athmoſ- » phère ſolaire qui peut s'étendre » juſqu'à l'orbite terreſtre & au- » delà ; & de la figure de cette at- » moſphère applatie vers les poles » du Soleil, comme une eſpèce de » lentille, ſur le plan de ſon équa- » teur ; en vertu de la rotation du » Soleil, ſur ſon axe, abſtraction » faite de l'anneau que M. Euler » ſoupçonne &c. » Mais enſuite les deux Académiciens s'ouvrent des routes oppoſées, & ils s'y engagent pour arriver à la conquête qu'ils ſe diſputent ; à l'explication des Aurores Boréales. Tâchons d'expoſer & d'analyſer les deux ſyſtêmes avec leurs attaques & leurs défenſes réciproques.

L'Athmosphère Solaire fournit à M. de Mairan tout ce qu'il lui faut de matière pour satisfaire à l'entretien de la lumière Zodiacale, à la génération des Aurores Boréales & à l'éclat de cette trace lumineuse, qui forme la queuë des Comètes. Et pour nous borner présentement à l'Aurore Boréale, c'est-à-dire au principal objet de la controverse, voici à quoi se réduit le systême de l'Académicien François.

1°. La rotation du Soleil sur son axe imprime à son Athmosphère cette force centrifuge, ce mouvement *expansif*, qui donne à son Equateur une figure *sphéroïdique* ou *lenticulaire ;* & c'est la matière de cette Athmosphère, répanduë, dans cette forme, autour de l'Equateur Solaire, qu'on appelle lumière Zodiacale. C'est ce que le Chantre de l'Aurore Boréa-

le * exprime dans de très-beaux vers dont la citation ne déplaira pas au Lecteur : elle mettra de la variété dans cette discussion Physique, & de l'aménité dans notre Extrait.

Scilicet ætheræ moles, quam diximus, auræ,
Illa quidem solem quoniam premit undique, & omnes
Æquato circùm librantur pondere partes;
Ni vis ulla obstet, formam affectare rotundam
Nititur : at rapidos in se revoluta rotatus
Jussa pati, optatum tum linquere protinus orbem
Cogitur, & pressæ speciem confingere lentis.

2°. La rotation diurne de la Terre sur l'axe de son Equateur, répand aussi sur toute sa surface, une for-

* *Aurora Borealis carmen Caroli Noceti è Societ. JESU.* Romæ 1747.

ce centrifuge, qui décroît tellement depuis son Equateur jusqu'à ses pôles, qu'elle a son *Maximum* dans l'un, & son *Minimum* dans les autres.

3°. La matière Zodiacale & celle de l'Atmosphère terrestre ont des forces centrifuges propres & opposées. Cette opposition forme dans les espaces où elles s'atteignent un conflit qu'on conçoit sans peine; mais comme dans l'atmosphère terrestre, cette force décroît vers les poles, la matière Zodiacale éprouvant de ce côté là une moindre résistance, s'y porte & y va former les Aurores Boréales. C'est encore ce que le Poëte décrit clairement & magnifiquement.

Omnibus his tellus motu revoluta diurno,
Axe suo se versat agens; atque aëris omnem
Una eademque rapit secum vertigine massam.

Hæc autem aſſiduo circùm contorta ro-
tatu,
Si quis fortè olli ſeſe exterus admovit hu-
mor,
Excutit, atque procul tangi indignata re-
pellit.
Idque ibi præcipuo peragit magis aſpera
niſu,
Ampla ubi per vaſtos violentius effluit
arcus.

. . . .

Ergò ab utroque polo quà ſe globus aëris
altè
Tollit, & in partes medius diſcriminat
æquas;
Quum gyro in ſeſe rediens ſecet æthera
vaſto,
Totque ter octonis ſpatia ampla peram-
bulet horis;
Pervolat hic præceps, lapſamque à ſole
vaporem
Viribus idcircò nitens majoribus arcet.
At latus ad geminum, quum tempore
vectus eodem,
Paulatim anguſtos magis ac magis erret
in orbes,

Lentior hic ſenſim incedit, phæbique coruſcam
Mitius expellit minus ac minus incitus auram.
Hæc igitur liquidam inſiſtens pervadere molem,
Atque ſequi quò terra vocat; decurrit ubi illam
Vis minor impediat, nec tam ferus arceat hoſtis,
Atque ideò gelidum tandem denſatur ad axem.

Nous ne voulions citer qu'un petit nombre de Vers, mais la ſuite nous a entraînés. Le Lecteur y gagnera d'entendre beaucoup mieux le ſyſtême à l'aide de cette Poëſie, que par tous les détails où nous pourrions entrer.

Pour détruire cette ingénieuſe théorie, M. Euler n'a produit qu'une objection, où M. de Mairan déclare auſſi poliment, qu'il ſe peut, *ne rien comprendre.*

Voici, ce semble, l'argument qu'on en peut tirer. La queuë des Comètes & l'Aurore Boréale sont deux Phénomènes si semblables qu'on est fondé à ne les dériver que d'une même source, & M. de Mairan se propose de les expliquer par le même principe. Or plusieurs Comètes paroissent avec des queuës avant qu'elles ayent atteint la lumière Zodiacale : donc cette lumière n'engendre ni ces queuës ni l'Aurore Boréale.

Cet argument suppose qu'entre ces deux phénomènes, l'analogie ou la *ressemblance est si considérable* qu'on ne puisse sçavoir la cause de l'un & ignorer celle de l'autre. M. de Mairan nie cette supposition, dont on ne trouve aucune preuve dans M. Euler. Il ne convient pas plus de l'attribution qu'on lui fait d'expliquer ces deux phénomènes par le même principe. Il déclare formellement que

sur la queuë des Comètes il n'a hazardé qu'*une conjecture*, qu'une *question accessoire*, qui dépend à la vérité de son systême sur l'Aurore Boréale, mais dont ce systême ne dépend en aucune façon. Ainsi son systême sur ces Aurores ne l'engage à rien sur les Comètes; c'est un incident au procès, dont la perte n'entraineroit pas celle du fond.

Cela est si vrai que M. de Mairan ne donne pour cause de l'Aurore Boréale que la lumiére Zodiacale, qui ne pouvant vaincre la résistance qu'elle trouve à son passage dans l'Equateur de la Terre, s'écoule vers les pôles où elle pénètre l'atmosphère terrestre, & y produit les Aurores Boréales. Au lieu que cette même matière Zodiacale, en se déchargeant dans l'atmosphère d'une Comète, la frappe, en est réfléchie, & c'est la réflexion qu'elle y souffre, qui en il-

lumine la queuë. Resteroit à sçavoir si cette réflexion ne pourroit pas également se faire dans l'atmosphère du pole terrestre & y produire les Aurores Boréales, comme elle produit la queuë des Comètes dans leur atmosphère. Mais il ne nous convient pas de passer les bornes où s'arrêtent de si grands Maîtres.

M. Euler avance qu'on a vu des queuës à des Comètes qui n'avoient pas encore atteint la lumière Zodiacale. Quoique cette instance n'affecte que la question incidente & isolée, M. de Mairan en démontre la fausseté & la contradiction avec l'histoire des Comètes & de leurs apparitions. Du dénombrement qu'il en fait, il conste qu'on ne vit jamais de queuës aux Comètes dont l'atmosphère n'avoit pas assez approché de la lumière Zodiacale pour s'en charger. Au reste, reprend M. de

Mairan, ce qu'on ſuppoſe ici être arrivé aux Comètes, n'eſt jamais arrivé à la Terre. C'eſt donc un accident qui lui eſt trop étranger, pour préjudicier à un ſyſtême qui doit lui être propre. De pareils faits, s'ils étoient certains, ne déroberoient que les Comètes au ſyſtême. M. de Mairan ne l'a établi que pour la Terre; c'eſt donc faire une mauvaiſe diverſion que de l'attaquer dans les Comètes.

Après une ſi belle défenſe, M. de Mairan forme une attaque auſſi bien ordonnée, & M. Euler eſt forcé de ſe retrancher dans ſon camp, & de ſe mettre à ſon tour ſur la défenſive pour ſauver ſon propre ſyſtême que nous croyons pouvoir réduire à ce court expoſé qui eſt 1°. Que les rayons du Soleil, en tombant ſur l'Equateur de la Terre, *chaſſent les parties les plus ſubtiles de l'air ou des exhalaiſons terreſtres, & les élevent à*

la distance où on observe les Aurores Boréales. 2°. *Que cette impulsion des rayons solaires éleve la matière dont la lumière produit les Phénomènes de l'Aurore Boréale, & la place à une très-grande distance, & peut-être à quelques milliers de milles de la Terre dont l'atmosphère ne s'étend presque pas au-delà d'un mille d'Allemagne.*

Dans ce systême, il n'y a presque aucune partie contre laquelle M. de Mairan n'ait dressé quelque puissante batterie. 1°. Les rayons solaires n'exercent leur impulsion sur l'Equateur terrestre, que dans la direction qu'ils suivent, c'est-à-dire d'Orient en Occident : c'est donc dans cette direction qu'ils chassent les particules qu'ils enlevent de cet Equateur. Ce ne peut être non plus que dans des plans, à la vérité supérieurs, mais concentriques à cet Equateur, qu'ils élevent & placent ces particules.

Aurore Boréale ne devroit donc roître que sur l'Equateur, ni se mouvoir que vers l'Occident. Elle se montre cependant que vers les pôles, elle ne paroît suivre que le mouvement de la terre d'Occident en Orient. Donc les Aurores boréales se placent dans une Zône différente & suivent une direction contraire à celle qu'elles devroient affecter dans le systême de M. Euler.

2°. En s'élevant au-delà de l'Athmosphère terrestre, & même au-delà de la distance où les crépuscules se font voir, ces particules subtiles sont invisibles, jusqu'à-ce qu'elles ayent atteint le dégré de hauteur où elles acquièrent une densité capable de réfléchir les rayons du Soleil, & c'est par cette réfléxion qu'elles forment les Aurores boréales. D'où leur vient à une si grande hauteur, cette densité, cette capacité, cette visibilité dont

elles ne jouiſſoient pas à une mo
dre élévation ? Pourquoi enc
s'arrêtent-elles à cette diſtanc
Les rayons du Soleil n'y ont-ils p
aſſez de force pour les pouſſer
les élever davantage ? Ce ſeroit un
ſuppoſition contraire à *ces vérit
fondamentales de la Phyſique*, au
quelles M. Euler prétend *ſi bie
lier ſon ſyſtême, qu'il ne ſoit pl
permis de le révoquer en doute.*

3°. Enfin ſi ces particules ſubt
les, cette matière lumineuſe q
ſont la ſource des Aurores Boré
les, s'élevent dans une région
ſupérieure à celle de l'Athmoſph
re terreſtre, comment peuven
elles ſuivre le mouvement de cet
Athmoſphère ? Comment enco
concilier les limites étroites où M
Euler renferme cette Athmoſphèr
avec cette influence des mouveme
terreſtres, que le concert aſſez g
néral des Aſtronomes Phyſicie
étend ſi fort au-delà de ces limite

Cette impulſion des rayons ſolaires, telle que la décrit M. Euler pour en faire la baſe de ſon ſyſtême, eſt donc également incompatible & avec les vérités fondamentales de la Phyſique, & avec les obſervations Aſtronomiques.

On dira peut-être que M. Euler a déterminé analytiquement & l'étenduë de l'athmoſphère ſolaire, & ſa courbe génératrice. Malheureuſement cette analyſe n'a pû ſoutenir les regards de M. de Mairan. En effet dans une des Equations on trouve, parmi les élémens déterminés & connus, la peſanteur & la conſiſtance des particules de l'Athmoſphère ſolaire, & la force impulſive des rayons du Soleil ; & ces élémens ſont employés dans un côté de l'Equation pour avoir l'inconnuë & l'indéterminée, ſçavoir l'étenduë de l'Atmoſphère qui eſt dans l'autre côté : or ces premières quantités ſont bien plus inconnuës

& indéterminables que celle
Quant à la courbe génératric
la même Atmosphère, M.
n'en détermine le cours que p
seules abscisses, sans le secour
ordonnées, qui leur réponder
n'est pas douteux que ce moy
insuffisant pour y parvenir.

Fondé sur ces calculs, M.
prétend que la lumière zodi
forme à l'entour du Soleil u
neau, qui l'en sépare. Entr
mains de M. de Mairan cet an
paroît aussi fragile que les ca
qui l'ont formé. En effet, de
le voisinage de la terre jusqu'à
du Soleil, cette lumière zodia
va toujours en croissant. Ce
donc que dans sa plus grande
ximité & dans sa contiguité au
leil, source de tout son éclat, q
le en puise & l'abondance & la
titude.

Dans le systême de M. Euler, l'
pulsion des rayons solaires est

article capital. C'est par elle, en effet, qu'ils agissent sur les corpuscules de l'athmosphère terrestre, & qu'il les transporteront à la hauteur où paroissent les Aurores Boréales dont le siége n'est placé, dans les pays circonpolaires, que parce que *cette action y dure plusieurs jours de suite.* D'abord M. de Mairan observe que cette impulsion n'est dirigée qu'obliquement vers les poles, & ne peut par conséquent que les raser, ce qui les soustrait à une grande partie de sa force. Mais dans son neuviéme éclaircissement il y revient, & il prétend démontrer que cette impulsion *translative* & *sensible* n'est prouvée par aucune expérience, & ne peut guères avoir lieu dans le systême des *émissions*, moins encore dans celui des *vibrations* qu'adopte M. Euler. Sans le respect que nous avons pour M. de Mairan & pour la profondeur de

ſes raiſonnemens, nous ſerions tentés de penſer que tout mouvement, même le *vibratoire*, imprimé aux rayons, leur donne une force tranſlative, & que ſur des corps libres qu'on lui expoſe, ſon effet doit être plus ou moins prompt & ſenſible, ſelon que ſes vibrations ſont plus ou moins puiſſantes & fréquentes.

Si d'un coté M. E. ſe détachant de tous les points plus que litigieux dont ſon ſyſtême peut ſe paſſer, vouloit bien que l'athmoſphère terreſtre jouît de toute l'étenduë que M. de Mairan lui donne, d'après des obſervations aſſez généralement reçuës; ſi de l'autre M. de Mairan, accordant ce qu'il ne paroît pas nier abſolument, pouvoit admettre, dans la lumiere ſolaire ou zodiacale, un mouvement dirigé vers les poles : par ce mouvement elle s'introduiroit dans leur athmoſphère ; elle eſt comprime-

roit

roit l'air ſubtil & les exhalaiſons. Ces matières athmoſphériques ainſi condenſées recevroient une augmentation de vertu élaſtique, & leur reſſort pourroit devenir aſſez puiſſant pour nous réfléchir la lumière Zodiacale. Que faudroit-il de plus pour concilier nos deux célèbres Académiciens? Car enfin les Zones polaires ne ſe trouveroient-elles pas alors chargées de matières hétérogènes, dont l'action & la réaction ſeroient aſſez fécondes pour engendrer les Aurores Boréales? Mais y penſons-nous? Il ne nous appartient pas plus de propoſer des conditions de paix à ces illuſtres combattans que de les régler. Nous devons plutôt allumer qu'éteindre une diſpute, d'où le ſçavanr Hiſtorien de l'Académie augure qu'il *réſultera que cette matière, une des plus curieuſes & des plus intéreſſantes de toute la Phyſique céleſte, ſera examinée, appro-*

fondie, & portée au plus grand degré de clarté, dont elle puisse être susceptible. Une altercation de cette nature, entre deux Physiciens si habiles & réciproquement si pleins de politesse, ne peut que tourner au profit de la vérité.

ARTICLE VI.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi, avec un abrégé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté. Tome premier in-4°. contenant l'Ecole Florentine & l'Ecole Romaine. Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII. *Dernier extrait.*

NOus aurons à parler, dans cet Article, de cinq Peintres, dont le premier est Michel-Ange Cerquozzi dit *des Batailles*,* à cause du talent qu'il avoit pour peindre ces grandes actions Militaires. Le singulier est qu'on l'appelloit aussi *Michel-Ange des Bambochades*, parce qu'il excelloit dans les sujets dont Pierre de Laër, dit *Bamboche*, avoit fait son capital : sujets qui se terminent, comme on sçait, aux *actions basses & abjectes des hommes de la lie du peuple.*

Cela est *singulier*, disons-nous : car, comme en Poësie, il est rare que le même homme réunisse le talent de Virgile & celui de Scarron ; ainsi paroît-il extraordinaire

* Les autres sont Piètre de Cortone ; Jean-François Romanelli ; Carle Maratte ; & Ciro Ferri.

qu'en Peinture on réussisse également dans des objets aussi disparates que le sont des *Batailles* & des *Bambochades*. Chez les Anciens, Euphranor peignoit les Héros, Calaces s'attachoit aux scènes comiques; & parmi nous les genres ne sont pas moins distingués; les talents & les fonctions se partagent : mais il faut apparemment des exceptions partout, & Michel-Ange des Batailles fournit l'exemple d'un génie propre à s'élever & à s'abaisser avec une extrême promptitude.

Le Roi n'a qu'un Tableau de ce Peintre, & c'est un Morceau très-foible; *il représente un Théâtre où trois Acteurs font entr'eux une scène comique, tandis que l'Opérateur fait distribuer à l'assemblée des écrits & des drogues. Sur la droite du Tableau, on voit un carrosse arrêté & rempli de personnes qui regardent cette farce.*

La notice hiſtorique de Michel-Ange des Batailles eſt bien : elle ſe rapporte aſſez au récit inſéré dans l'*abrégé de la vie des plus fameux Peintres* : Ouvragè publié en 1745. & augmenté depuis peu d'un troiſiéme volume, dont nous parlions au commencement de l'année dernière.

Tout ſe réduit à ſavoir que Michel-Ange des Batailles né en 1602. d'un Joaillier de Rome, avoit l'imagination fort riante ; que cette belle humeur ſe répandoit ſur ſes Ouvrages, ſur ſa converſation, ſur ſes manières ; qu'à force de plaire par ſes Bambochades, il amaſſa beaucoup d'argent dont la poſſeſſion l'inquiéta au point d'accélérer ſa mort, laquelle arriva en 1660.» Sa couleur » étoit vigoureuſe, & ſa touche lé» gère : il ne faiſoit jamais de deſ» ſeins ni d'eſquiſſes, mais il met» toit beaucoup de temps à ter-

» miner ſes tableaux ; il les retou-
» choit à diverſes repriſes, juſqu'à
» ce qu'ils euſſent atteint toute la
» perfection qu'il étoit capable de
» leur donner. »

Il y a chez le Roi cinq Tableaux de Piètre de Cortone ſavoir, *la Nativité de la Sainte Vierge ; la Vierge, l'Enfant JESUS & Sainte Martine ; la Vierge, l'Enfant JESUS & Sainte Catherine; la Vierge* & *l'Enfant JESUS ; le Triomphe de Bacchus.* Quoiqu'on admire dans tous ces Morceaux la belle couleur & la grande manière, le 4ᵉ. c'eſt-à-dire, *la Vierge & l'Enfant JESUS*, ſemble mériter le prix au jugement de M. Lépicié : » C'eſt ſans contredit un
» des plus beaux qui ſoient ſor-
» tis de la main de Piètre de Cor-
» tone : il réunit la couleur, l'har-
» monie, & même, ce qui n'eſt
» pas ordinaire à ce Maître, beau-
» coup de fineſſe dans les expreſ-

» fions. Le corps de l'Enfant JESUS
» eſt étonnant pour l'exécution :
» on voit, pour ainſi dire, le ſang
» circuler au travers de la peau, &
» l'on peut s'écrier ſans hyperbo-
» le en le voyant : quelle magie !
» La compoſition du Sujet eſt ſim-
» ple & élégante ; on y voit ſur
» un fond de Payſage, la Vierge
» tenant ſon fils ſur ſes genoux, &
» le regardant avec une douceur &
» une ſatisfaction que la ſainteté
» peut ſeule inſpirer. »

On voit encore, par cette deſcription, avec quelle élégance & quel goût M. Lépicié rend compte des Tableaux du Roi. Il ne réuſſit pas moins dans la vie abrégée de chaque Peintre. Celle de Piètre de Cortone a quelque étenduë : auſſi étoit-ce un excellent homme, très-eſtimé des Papes Urbain VIII. Innocent X. Alexandre VII. & du Grand Duc Ferdinand II. Ceci indique une grande partie du XVII.

Siècle. Piètre de Cortone nâqu
en 1596. & mourut en 1669. a
près avoir beaucoup travaillé dan
Rome & à Florence, en Peintu
& en Architecture. Son plus gran
ouvrage dans le premier genre e
le Plafond du Salon Barberi
» C'est, *dit notre Auteur*, la pl
» grande Machine, qui ait été en
» treprise par aucun Peintre; & l
» richesse de la composition, l
» belle entente du clair obscur, &
» l'union des couleurs, en font l
» Morceau le plus parfait qu'on
» puisse souhaiter en genre d
» Plafond : on croiroit qu'il a ét
» peint dans un seul jour & ave
» le même pinceau, tant il y a
» d'accord. La voute semble per-
» cée aux endroits où le Ciel pa-
» roît; & tous les ornemens qu
» servent de quadres aux cinq prin-
» cipaux Sujets, imitent si bien la
» Sculpture, qu'on croiroit que ce
» sont autant de figures & d'or-

» nements de relief & de ſtuc.
» Quoique cet ouvrage ſoit à
» freſque , il n'a cependant pas
» moins de force , de ſuave &
» d'harmonie que s'il étoit à l'hui-
» le. Les Connoiſſeurs trouvent
» que le deſſein pourroit être plus
» correct, & que les draperies ne
» ſont pas tout-à-fait bien enten-
» duës, ni faites d'après Nature.
» Mais le tout enſemble eſt ſi a-
» gréable & ſi ſéduiſant, que les
» yeux les plus indifférents pour
» les beautés de l'Art, ne peuvent
» ſe laſſer de le contempler : il n'y
» a peut-être rien en Peinture qui
» produiſe une ſi grande illuſion. »

Un des principaux Elèves de Piètre de Cortone fut Jean-François Romanelli né à Viterbe en 1617. & mort au même lieu en 1662. On le vit à deux repriſes en France. Il y peignit au Palais Mazarin, aujourd'hui la Bibliothèque du Roi, & au Vieux-Louvre

dans l'endroit qu'on appelle le Cabinet de la Reine. Ces derniers Tableaux fixent l'attention de M. Lépicié : ce ſont ſept morceaux placés dans les lambris de cet appartement ; ils ſont ſur toile & forment une ſuite de la vie & des principales actions de Moïſe. Il y en a un 8^e. peint en plafond & repréſentant Minerve aſſiſe ſur un trophée d'armes poſé ſur un piédeſtal. Ce Tableau eſt très-bien conſervé & *plus fait que les autres. Il peut ſervir à juger du mérite de Romanelli. L'ordonnance en eſt belle, la couleur brillante, & le deſſein d'une grande maniere ; la Figure de Minerve eſt ſçavamment drapée.*

» Romanelli inventoit avec fa-
» cilité, & ſon deſſein ſe reſſentoit
» un peu trop de cette facilité : il
» n'étoit pas aſſez étudié. Sa cou-
» leur à freſque étoit fraîche, bril-
» lante, & préférable au ton dans

» lequel il tomboit quand il pei-
» gnoit à l'huile. Ses compositions
» ne sont pas moins agréables que
» celles de Piétre de Cortone son
» maître, mais il s'en faut beau-
» coup qu'elles soient animées du
» même feu. Il avoit des graces :
» heureux s'il avoit sçu les faire
» valoir par une plus grande ma-
» nière de dessiner ! »

La vie de Carle Maratte est une des plus curieuses de ce recueil. Comme il est très-voisin de nos jours, n'étant mort qu'en 1713. il a été facile de rassembler tous les faits qui le concernent. Il naquit avec un penchant si déterminé pour la Peinture, qu'il ne fut pas possible à ses parents de lui inspirer le goût d'une autre profession. On l'envoya dès l'enfance à Rome où un frere uterin qu'il avoit, & qui cultivoit le même Art, prit soin de le mettre chez un habile Maître nommé André

Sacchi. Il y travailla pendant 19 ans avec un courage digne d'être proposé pour modèle à tous les Elèves. » Quelque rude que fût » la saison, dès la pointe du jour » il s'acheminoit vers le Vatican, » & y demeuroit jusqu'au soir, oc- » cupé à dessiner les Peintures de » Raphaël, dont son Maître lui » avoit recommandé l'étude pré- » férablement à toute autre. Il » entroit le premier dans les sal- » les de ce Palais, & il en sor- » toit le dernier. Le jour tombé, » il traversoit Rome pour arriver » chez André Sacchi, & y dessi- » ner d'après le modèle : après » quoi il alloit gagner la maison » de son frère, située dans un » quartier directement opposé à » celui qu'il quittoit : & ne se » permettant aucun repos, il pro- » fitoit de celui de la nuit pour » jetter sur le papier les pensées » que son génie lui dictoit, & se

» former dans l'Art de la compo-
» ſition, après s'être mis en état,
» par une étude particulière du
» nûd, d'exprimer correctement
» toutes les figures qui devoient
» entrer dans ſes ordonnances. Plus
» d'une fois l'aurore le ſurprit,
» ayant encore le crayon à la
» main ; & s'il s'endormoit, il
» perdoit ſi peu ſon objet de vuë,
» qu'au milieu même des ténèbres
» de la nuit, il s'imaginoit encore
» deſſiner. Tant de fatigues au-
» roient du influer ſur ſon tempé-
» rament, & altérer une ſanté
» plus vigoureuſe que la ſienne ;
» mais l'amour de ſon Art le ſou-
» tint, & rendit conſtante cette
» maxime, que ce n'eſt pas le tra-
» vail qui tuë, mais plutôt une
» lâche oiſiveté, compagne inſé-
» parable de la débauche : car ſi
» Carle Maratte fit excès de tra-
» vail, perſonne ne fut ni plus ſo-
» bre, ni plus tempérant ; & il

» parvint à une extrême vieilleſſe,
» exempte de toutes les infirmités
» qui en ſont l'appanage ordinai-
» re. »

Ainſi tranſcrivons-nous toute l'hiſtoire des premiers travaux de Carle Maratte, parce qu'il n'y a rien de plus précieux, dans la vie d'un homme célèbre, que ſon application à l'étude; que cette réſolution fixe & opiniâtre de vaincre toutes les difficultés, & de ſurmonter tous les obſtacles. On eſt touché de lire dans Pline, que quand Protogène travailloit à ſon magnifique Tableau de Jalyſe, il ne vivoit que de racines trempées dans de l'eau, afin de n'être pas détourné de l'application qu'il vouloit donner à ce bel Ouvrage. Et quel intérêt ne prend-on point aux ſçavantes occupations des premières années de Michel-Ange & de Raphaël! Quel goût n'inſpire pas l'aſſiduité, la conſtance, l'in-

dustrie laborieuse & infiniment diligente de tous ces grands Hommes !

Carle Maratte fut employé par plusieurs Papes. Selon notre Auteur, il entreprit sous Innocent XII. *l'entière restauration* des Peintures du Vatican. Nous trouvons ailleurs l'époque de ce grand travail placée sous le Pontificat de Clement XI. bienfaiteur insigne & protecteur déclaré de ce Peintre. * Si nous considérons que Carle Maratte est mort en 1713. âgé de 88. ans, nous serons plus portés à croire que la restauration des peintures du Vatican a devancé son extrême vieillesse, & par conséquent le Pontificat de Clement XI. Mais dans des faits récents la conjecture ne peut avoir lieu ; &

* Voyez *l'Abrégé de la Vie des Peintres imprimé en* 1745. *& la Vie de Clement XI. par M. l'Evêque de Sisteron.*

il ſemble que ceux qui rapportent l'entrepriſe du Vatican aux tems de Clement XI. ont pû être fort inſtruits de cette particularité.

Quoiqu'il en ſoit, la reſtauration des Chef-d'œuvres de Raphaël a été faite avec une adreſſe ſinguliere, & cette opération ſeule, ſi difficile & ſi délicate, ſuffiroit pour immortaliſer celui qui en eſt l'Auteur. Mais Carle Maratte s'eſt ſignalé par d'autres ouvrages : il eſt peu de Peintres, dans toute cette Collection, dont M. Lépicié donne une idée plus avantageuſe. » C'étoit un grand Deſſinateur, » ſes penſées étoient nobles & ſa» ges, ſes ordonnances riches & » magnifiques, ſes expreſſions gra» cieuſes & touchantes. Il étoit » ſurtout admirable par ſes beaux » Airs de têtes. On a dit de lui » qu'aucun Peintre n'avoit donné » aux têtes de la Sainte Vierge & » des eſprits celeſtes, plus de gra-

» ces & de Majesté. »

Et quand notre Auteur en vient à donner la description des Tableaux de ce Peintre, qu'on voit chez le Roi, avec quelle effusion de cœur en detaille t-il les beautés ! » Tous les suffrages, » *dit-il*, se sont réunis pour ac» corder à Carle Maratte le ta» lent de rendre avec noblesse les » sujets de dévotion & d'y jetter » toute la Poësie dont ils sont sus» ceptibles. On ne peut voir sans » admiration ses têtes de Vierges » & ses têtes d'Anges : quelle Ma» jesté dans les caractères ! Ce ne » sont plus des expressions humai» nes, elles participent de la di» vinité, & l'on sent en les exa» minant toute la sublimité du » génie de l'Artiste »

Au reste le Roi a cinq Tableaux de ce Maître : 1. *La Nativité de J. C.* où la belle masse de lumière qui émane de l'Enfant JESUS,

produit un effet aussi picquant que rempli d'Harmonie. 2. *l'Enfant JESUS qui dort accompagné de la Vierge & de Sainte Catherine.* Tableau gracieux pour la composition & pour les Airs de tête, mais foible de couleur & de peu d'effet. 3. *Le Mariage de Sainte Catherine* : Ouvrage admirable pour la vigueur de la couleur, les beaux tons, & la magie du clair-obscur. 4. *S. Jean prêchant dans le desert* : morceau d'un grand mérite pour la composition, le goût de draper, & la dégradation des plans. 5. *Apollon & Daphné* : la couleur en est fraîche & moëlleuse, & les figures sont dessinées avec elégance. Tous les jugemens que nous plaçons ici sont de M. Lépicié ; nous voudrions pouvoir transcrire de même la description qu'il fait de chaque pièce.

Le dernier Peintre dont il parle

est Cirò Ferri, & cette notice n'est point inférieure aux précédentes. Ferri étoit né à Rome en 1634. d'une famille honorable & opulente. Il cultiva la peinture comme par instinct, sans y être invité par l'exemple ou par la nécessité; mais cette ardeur naturelle le porta plus vivement au travail que n'eût fait l'esperance du gain. Ce seroit une grande humiliation pour les Arts, si le beau qu'ils renferment n'avoit pas plus d'empire sur les esprits, que la pauvreté ou l'avarice.

Cirò Ferri étoit le plus habile d'entre les élèves de Piètre de Cortone; il imita parfaitement son Maître; il finit avec succès les Ouvrages que le Cortone avoit commencés à Florence; il fut, comme lui, excellent Architecte & il brilla dans plusieurs desseins d'Autels qu'on fut bien aise d'avoir de sa main.

L'Ouvrage où il s'engagea le plus mal à propos fut la Coupole de l'Eglise de Sainte Agnès en place Navonne. Le Bachiche, Peintre très-distingué, avoit déjà fait les angles de ce dôme, & Cirò Ferri ne put égaler ce bel Ouvrage. Ce fut pour lui une disgrace ; il la sentit en homme d'imagination, qui se grossit toujours les objets ; il en tomba malade & mourut âgé de 55. ans. Le Roi n'a qu'un Tableau de lui. C'est une *Allegorie à la gloire de Louis XIV*. Il y a du beau dans cette pièce, mais *l'effet en est peu picquant & ne produit aucun repos à la vuë.*

Ici nous laissons ce I^r. Volume dont le dessein & l'exécution inspirent beaucoup d'empressement pour les Volumes qui doivent suivre.

ARTICLE VII.

ACTA SANCTORUM SEPTEMbris ex Latinis & Græcis aliarumque gentium monumentis, ſervatâ primigeniâ veterum ſcriptorum phraſi collecta, digeſta, commentariiſque & obſervationibus illuſtrata à Joanne Stiltingo, Joanne Limpeno, Conſtantino Suyskeno, Joanne Periero è Soc. JESU Preſbyteris Theologis.

Tomus III.

Quo dies ſeptimus, octavus, nonus, decimus & undecimus continentur, cum diſſertatione præviâ de tempore Natali S. Gregorii Nazianzeni, Auctore Joanne Stiltingo. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander Plaſſche M. DCC. L.

Actes des Saints pour le mois de Septembre, Tome 3. &c.

LA Differtation qu'on voit à la tête de ce Volume roule fur un point fi important, qu'elle remplira feule notre extrait. Il eft queftion du tems auquel on doit fixer la naiffance de S. Grégoire de Nazianze. Deux vers contenus dans un de fes poëmes ont fait croire à quelques Auteurs qu'il étoit né lorfque fon Père étoit Evêque, c'eft-à-dire ou en 328. comme le difent MM. Hermant & Baillet, * ou en 329. comme le foutient M. de Tillemont & après lui D. Ceillier dans fon Hiftoire des Auteurs Sacrés & Ecclé-fiaftiques ; D. Garnier dans le dernière Editionde S. Bafile, & plufieurs autres écrivains modernes

* M. de Tillemont dit que M. Dupin place auffi cette naiffance à l'an 328. Nous lifons 318. dans la Bibliothèque de ce Docteur, feconde édition. Peut-être eft-ce une correction faite à la première.

qui n'ont fait que transcrire ceux-ci.

Les deux vers du Poëme de S. Gregoire de Nazianze sont très-fameux dans la dispute présente ; nous les plaçons à la marge, & nous prions bien ceux de nos lecteurs qui veulent entendre la question, de ne les point oublier. * Le Saint Docteur les met dans la bouche de S. Grégoire, son Père, & Evêque de Nazianze. Ce vieillard, plus que nonagenaire, pressoit son fils d'accepter la charge Episcopale ; il employoit toutes les raisons possibles pour le tou-

* Οὔπω τοσοῦτον ἐκμεμέτρηκας βίον,
ὅσος διῆλθε θυσιῶν ἐμοὶ χρόνος.

On les traduit communément :

Nondum tantam emensus es vitam,
Quantum præteriit mihi Sacrificiorum tempus.

Mais on verra dans la suite que cette traduction est vicieuse.

cher ; & il y ajoutoit celle qui est contenue dans les deux vers cités en marge : raison que MM. Hermant, Baillet, de Tillemont & les autres nommés plus haut, rendent ainsi : *Vous n'avez pas encore passé autant d'années dans le monde, qu'il y a de tems que j'offre à Dieu des Sacrifices* : où il est à observer que ces Messieurs entendent des *Sacrifices* offerts à Dieu par S. Grégoire le Père comme Evêque. Nous remarquons ceci parce que d'autres écrivains ont cru que ce terme de *Sacrifices* pouvoit indiquer ou le tems fort long que Grégoire avoit passé dans l'Idolatrie avant son Baptême ; ou l'exercice de la Religion Chrétienne qu'on peut appeller un *Sacrifice de louanges* ; ou enfin le Ministère Sacerdotal dans l'ordre & le rang des simples Prêtres. Aucun de ces sentiments n'est dénué de probabilité ; mais il n'est

n'eſt ici queſtion que du premier : nous entendons toujours celui de MM. Hermant, Baillet, de Tillemont &c.

Il s'enſuivroit donc de cette opinion que S. Grégoire le fils ſeroit venu au monde durant l'Epiſcopat de ſon Père ; & comme dans cette famille S. Céſaire étoit Frère cadet du Saint Docteur, & que celui-ci étoit très-probablement l'ainé de Sainte Gorgonie leur ſœur, il faudroit dire que S. Grégoire le père, déjà Evêque, & gouvernant l'Egliſe de Nazianze, n'auroit pas gardé la continence avec Sainte Nonne ſon épouſe : ce qui eſt une conſéquence très-oppoſée à la diſcipline ancienne & moderne de l'Egliſe, ſelon laquelle la continence fut toujours une loi inviolable pour les Evêques.

MM. Hermant, Baillet, de Tillemont, tous ceux en un mot qui

fixent la naissance de S. Grégoire le fils aux années 328. ou 329. dévorent cette difficulté, c'est-à-dire qu'ils admettent une conséquence si fâcheuse, & pour laquelle il semble que l'interprétation très-arbitraire de deux vers grecs assez obscurs, ne devroit pas suffire.

Aussi des Ecrivains très-célèbres ont-ils pris une autre route. En examinant de près toutes les circonstances de la vie du Saint Docteur, ils ont cru pouvoir faire remonter sa naissance à des tems antérieurs. Baronius, par exemple, la marque en 324. Le P. Pagi, d'après Suidas, en 298. ou 299. Le P. Papebrok a été quelque tems de la même opinion, mais ensuite il l'a abandonnée; & il s'est réduit à dire que le Saint étoit venu au monde entre les années 308. & 318. sentiment qui lui a fait hazarder, pour les deux vers, une explication ou plus

tôt une correction que personne n'a goutée. *

Nous pourrions parler aussi d'un Anonyme qui fournit autrefois à nos Mémoires (Avril 1708.) le fond d'un très-bon Article sur cette même matière. Son idée étoit que la naissance de S. Grégoire ne pouvoit être placée plus tard que l'an 326. & qu'il y avoit toute

* Elle n'a pas eu plus de partisans qu'une autre correction qu'il avoit imaginée quand il tenoit l'opinion de Suidas. Il croyoit qu'au lieu de δεύτερα ἐτησίων, qu'on lit dans le second vers, il falloit lire δεύτερ' ἐτησίων, pour signifier que Grégoire le fils n'avoit pas autant vécu que le Père avoit passé de *Vents Etésiens*, c'est-à-dire d'*années*.

L'autre correction inventée par le P. Papebrox consistoit à changer ἐτησίων en δὶς ἴσων, pour faire entendre que Grégoire le Père étoit deux fois plus âgé que son fils. Comme ces corrections sont arbitraires, & nullement fondées sur les MsS. ou sur les anciennes Editions, les Sçavans ne s'y sont pas arrêtés.

apparence que ce Saint étoit né quelques années plutôt. Mais ce morceau nous est étranger, parceque l'Auteur de la dissertation, qui va nous occuper, ne l'a point connu, ou n'a pas voulu s'en servir.

Cet Auteur est le P. Stilting Chef des savans Hagiographes d'Anvers. Obligé de parler, sous l'onziéme jour de Septembre, du Saint Evêque & Confesseur Paphnuce, il n'a pu éviter le point contentieux auquel Socrate & Sozomène donnent occasion. Ces deux Auteurs Grecs disent que Paphnuce s'opposa, dans le premier Concile de Nicée, au décret qu'on vouloit y porter pour enjoindre aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres de garder la continence, après leur promotion aux SS. Ordres.

Le P. Stilting regarde ce fait comme n'ayant ni vraisemblance ni authenticité; il réfute Socrate, d'où Sozomène & tous les Auteurs

plus modernes l'ont emprunté. Mais les Adverſaires, c'eſt-à-dire tous ceux qui ne ſont pas bien décidés pour la Loi ancienne de la continence impoſée aux Diacres, aux Prêtres & aux Evêques, objectent l'Hiſtoire de S. Grégoire de Nazianze; nous voulons dire l'époque de ſa naiſſance placée durant l'épiſcopat de ſon père. Et c'eſt pour démonter cette puiſſance batterie que l'Auteur Bollandiſte a compoſé la préſente diſſertation.

Elle eſt partagée en 8 Sections; mais nous pouvons renfermer, ſous trois Articles, les points eſſentiels qui la concernent. Ces Articles ſont 1°. La réfutation du ſentiment de M. de Tillemont. Le P. Stilting n'attaque que cet Auteur parce qu'il a traité la queſtion avec plus d'étendue que tous les autres. 2°. L'Expoſition & la preuve du ſentiment de l'Ecrivain Bollandiſte, par rapport au tems de la

naissance du Saint Docteur, Grégoire de Nazianze. 3°. L'explication que le même Hagiographe donne des deux Vers tant examinés & si peu expliqués jusqu'ici. Nous traitons chacun de ces objets en particulier.

I.

Réfutation du sentiment de M. de Tillemont, qui prétend que S. Grégoire de Naziance est né en 329.

On convient de part & d'autre que S. Grégoire de Nazianze est mort en 389. Ce seroit, selon M. de Tillemont, à l'âge de 60 ans. Cependant la Chronologie des Ouvrages du Saint Docteur fait voir qu'en 372. 380. 382. c'est-à-dire lorsqu'il n'auroit dû avoir que 43. 50. 52 ans, il se plaignoit fort de sa vieillesse, de ses cheveux blancs, de ses rides. Ce langage est-il na-

turel, est-il plausible ? On a beau dire que ce Saint Evêque étoit cassé de travaux & affoibli par ses austérités : cela n'autorise pas un homme sensé à dire hautement, devant ses amis & ses ennemis, en chaire & en conversation, dans des Poëmes & dans des Lettres, qu'il est vieux, qu'il est courbé sous le faix des années, quand il n'a que 43. 50. 52 ans.

Mais d'ailleurs S. Basile auroit-il concerté le même langage avec son ami S. Grégoire ? Il étoit de même âge que lui, peut-être plus jeune d'une année ; par conséquent, dans le systême de M. de Tillemont, il étoit né vers l'an 330. On avoue qu'il est mort en 379. c'est-à-dire, dans le même systême, à l'âge d'environ 50 ans. Or ce Saint, plusieurs années avant sa mort, parloit aussi beaucoup de sa vieillesse & des effets qu'elle opéroit sur lui : il étoit sur

cela d'une éloquence dont le P. Stilting indique plusieurs traits. Eh quoi ! voilà donc encore un homme déterminé à se faire vieux dès l'âge de 40. 42. 45 ans, peut-être plutôt : car on cite bien des Ouvrages dont quelques-uns pourroient avoir précédé de 15 ans la mort de l'Auteur (S. Basile.) Ceci sans doute doit paroître d'un style bien nouveau & bien particulier à ces deux Saints Amis : ils se seront comme donné le mot pour occuper le public du récit des maux causés par leur vieillesse ; & cependant ils n'auront eu l'un & l'autre que l'âge qui s'appelle communément la force des années, le milieu de la vie ? Peut-on imaginer ou adopter de pareilles idées?

Voici présentement une autre extrémité. Des hommes de 40 & 50 ans se seront dits accablés du poids de leurs années ; & les Parens de Saint Grégoire de Nazianze, c'est-à-dire son père &

ſa mère auront eu cet enfant, ſon frère Céſaire & très probablement leur ſœur Gorgonie à l'âge de 55 ans & au deſſus : la preuve en eſt facile. S. Grégoire de Nazianze dit dans ſes ouvrages que ſon père mourut agé de près de 100 ans ; qu'il en avoit paſſé 45 dans l'épiſcopat ; & que ſon épouſe Sainte Nonne, mère du S. Docteur, étoit du même âge que ſon mari. Sur cela on raiſonne ainſi: les 45 ans d'épiſcopat montrent que S. Grégoire le père fut fait Evêque à l'âge d'environ 55 ans ; le ſentiment de M. de Tillemont eſt que S. Grégoire le fils eſt né durant l'épiſcopat de ſon père, par conſéquent celui-ci ayant au moins 55 ans : mais S. Grégoire le fils aſſure que ſa mère étoit auſſi âgée que ſon père ; elle avoit donc auſſi environ 55 ans, quand elle mit au monde notre S. Docteur, & après lui elle eut encore S. Ceſaire & Sainte Gorgonie.

Ceci n'est-il pas merveilleux, & S. Grégoire de Nazianze qui parle avec tant d'effusion de cœur du bienfait de sa naissance obtenu par les prières de Sainte Nonne, auroit-il oublié la circonstance singulière de cet âge si avancé, de ces 55 années qu'auroit eu sa mère quand elle le mit au monde, si en effet elle avoit été aussi âgée que le suppose M. de Tillemont ?

Celui-ci fait bien des efforts pour éluder cette grande difficulté: il dit entr'autres choses que, malgré l'égalité d'âge qui étoit, selon S. Grégoire de Nazianze, entre son père & sa mère, on peut croire que Sainte Nonne avoit *dix ou même 15 ans* de moins que son mari : Réponse très-foible & dont le P. Stilting a bien lieu de ne faire aucun cas, quoiqu'elle soit aussi échappée au P. Papebrok. Dans l'usage commun de la vie, on ne dit point que deux person-

nes sont du même âge, quand il y a *dix ou même 15 ans* d'intervalle entre l'une & l'autre. Ce langage n'admet qu'une différence de deux ou trois ans : encore est-ce beaucoup & faut-il être libéral pour ne pas y trouver de l'exagération.

Quand S. Grégoire de Nazianze auroit prévû les disputes qui se sont élevées sur le tems de sa naissance, on peut dire qu'il lui auroit été difficile de prendre plus de mesures qu'il n'en a pris pour éclaircir ce point de Chronologie. Lisez son XIX. Discours qui est le Panégyrique de son Père ; vous y verrez de suite toutes les actions de ce saint homme ; sa conversion surtout pour laquelle son épouse Sainte Nonne versa tant de larmes & offrit tant de prières au Seigneur. Mais avant cette heureuse révolution d'idées & de conduite, dans Grégoire le Père, vous ne

manquerez-pas de trouver & de remarquer ce que le Saint Docteur ſon fils dit de ſa propre naiſſance : preuve manifeſte qu'il étoit venu au monde, lorſque ſon Père ne marchoit point encore dans le chemin de la vérité ; à plus forte raiſon lorſqu'il n'étoit point Evêque. Cet argument que l'écrivain Bollandiſte preſſe avec force, pourroit ſeul décider la controverſe.

Il y a dans cet endroit de la diſſertation, une analyſe très-ſuivie & très-exacte de tout le diſcours de S. Grégoire. Baronius avoit ſenti l'avantage qu'on pouvoit en retirer, & M. de Tillemont a mieux aimé n'en dire preſque rien que de pénétrer dans le fond d'une objection qui ruinoit ſon ſyſtême. Au lieu de répondre à cette difficulté, il a voulu tirer parti d'un vers ou plutôt d'un mot qui ſe lit dans un des Poëmes du S. Docteur. Ce mot, ſelon le même M.

Tillemont, signifie que S. Gré-
ire le fils fut offert à Dieu par
n père & par sa mère dès qu'il
rut au monde * : ce qui prouve-
it au moins que dès ce tems là
égoire le père étoit Chrétien.
sez ce vers Grec au bas de la
ge. *

L'Argument seroit solide s'il
lloit entendre l'expression Grec-
e ἐκ τοκέων *des parents* du Saint,
non pas plutôt du premier mo-
ent de sa naissance ou même de

---

* Μητέρι δῶρον ἔδωκε, καὶ ἐκ τοκέων ὑπεδέκτο

Δῶρον &c.

que M. de Tillemont explique ainsi :
onum matri dedit, & à parentibus accepit

Donum &c.

Le P. Stilting donne cette explication
is conforme au génie de la Langue
ecque.
onum matri dedit, & ab ipso ortu accepit

Donum &c.

ſa conception. Le P. Stilting montre ici deux choſes. 1. Que la Mère ſeule de S. Grégoire promit & offrit à Dieu cet enfant. La preuve en eſt manifeſte par pluſieurs textes du S. Docteur. 2. Que la langue Grecque n'admet ni le tour ni le ſens que M. de Tillemont donne à ce vers. Il faudroit détailler tout ceci, mais notre extrait s'allonge & nous avons encore deux points de la diſſertation à préſenter au Lecteur.

II.

Expoſition & preuve du ſentiment de l'Auteur Bollandiſte, par rapport au tems de la naiſſance de S. Grégoire de Nazianze.

Il y a un avantage bien marqué dans cette controverſe. S. Grégoire de Nazianze fournit lui-même tous les principes qui mènent à la découverte du vrai. Et ſi l'on nous diſoit qu'on trouve auſſi chez lui les objections, il nous ſeroit aiſé

d'obſerver que ces difficultés ont bien moins de force & de clarté que les raiſons dont on ſe ſert pour les réſoudre. Voici un éxemple. Le Saint Docteur dit, dans un de ſes Poëmes, qu'il *ſortit d'Athènes après avoir employé trente ans à étudier.* Ce ſont deux vers Grecs qui contiennent ce point de Chronologie : en vain M. de Tillemont a-t-il voulu entendre ces 30. années de la vie même du Saint, non ſpécialement de ſes études. Les vers, que nous citons en marge *, ne préſentent point ce ſens ; & quand il ſeroit vrai que ces 30. années comprendroient tout le tems qu'avoit vêcu le Saint

---

* Καὶ γὰρ πολὺς τέτριπτο τοῖς λόγοις χρόνος·
Ἤδη τριακοστὸν μοι σχεδὸν τοῦτ' ἦν ἔτος.

Nam & multum conſumptum erat ſtudiis tempus :
Jam trigeſimus mihi propè erat annus ;

lorſqu'il ſortit d'Athènes, il s'enſuivroit toujours que le ſyſtême de M. de Tillemont ſur ſa naiſſance, n'a aucun fondement. Car on convient que S. Grégoire quitta le ſéjour d'Athènes ſur la fin de 355. ou au commencement de 356. par conſéquent, ſelon ce calcul, il faudroit placer ſa naiſſance à l'année 327. ou 326. non 329. M. de Tillemont ſent cette difficulté, puiſqu'il tâche de réduire ces 30. années à 27. *Il pouvoit être*, dit-il, *dans ſa* 27. *année & ainſi aſſez prez de la* 30. : manière d'expliquer qui donne beau jeu au docte Bollandiſte. Qui peut ſe perſuader en effet que S. Grégoire de Nazianze eût dit qu'il avoit près de 30. ans, s'il n'étoit entré que dans ſa 27. année? Et comment formera-t-on une Chronologie, s'il eſt permis d'interpréter ou plutôt d'altérer ainſi les textes des Auteurs les plus graves &

les plus respectés? C'est la réflexion du P. Stilting : voici présentement comme il raisonne, comme il établit son opinion.

Il est évident qu'en l'année 355. ou 356. il y avoit déjà trente ans que S. Grégoire de Nazianze étudioit : mais en supposant que ses études eussent commencé à l'âge de 12. ou 14. ans, on fera remonter sa naissance à l'an 312. ou 314. Qu'on la diffère, si l'on veut jusqu'en 318. on trouvera toujours, dans ce systême, de la facilité à expliquer le tems des études du S. Docteur, & tous les passages où S. Basile & lui parlent de leur vieillesse. Observons néanmoins qu'en plaçant cette naissance en 312. on a l'avantage de diminuer d'autant l'âge de Sainte Nonne mère de S. Grégoire, laquelle en 318. auroit encore eu plus de 40. ans. Et il faut toujours songer qu'après le Saint Docteur, elle eut

encore Céſaire & très-probablement Sainte Gorgonie.

On ne peut, ce ſemble. traiter avec plus de ſageſſe & d'attention un point ſi litigieux : tout le monde adopteroit ce ſyſtême, ſans la difficulté tirée des deux vers cités au commencement de cet extrait : difficulté, encore une fois, qui a eu un aſcendant infini ſur les meilleurs eſprits. Nous devons entendre ſur cela le P. Stilting. C'eſt le 3e. Article que nous embraſſons dans cette Analyſe.

III.

Explication que le P. Stilting donne des deux Vers où S. Grégoire de Nazianze fait parler ſon père.

Nous prions le Lecteur de revoir *

---

* Οὔπω τοσοῦτον ἐκμεμέτρηκας βίον,
ὅσος διῆλθε θυσιῶν ἐμοὶ χρόνος.

ces deux vers si célèbres, & de rappeller aussi l'interprétation qu'en donne M. de Tillemont avec une multitude d'autres Ecrivains plus anciens & plus modernes que lui. Ces Auteurs veulent absolument que le distique en question signifie, dans la bouche de Grégoire le Père : *Vous n'avez pas encore passé autant d'années dans le monde, qu'il y a de tems que j'offre* (comme Evêque) *des Sacrifices à Dieu.* Sur quoi le P. Stilting observe ce qui suit.

I. La plûpart des termes qui entrent dans la composition de ces vers, sont susceptibles de plusieurs sens ; ainsi ce texte est obscur : on ne peut par conséquent en tirer d'Argument solide ; & la meilleure interprétation qu'on leur donnera, doit être celle qui se conciliera le mieux avec les autres traits de la vie du S. Docteur, (Grégoire de Nazianze.)

II. Pour ſe convaincre que ces mots Grecs ſont ſuſceptibles de pluſieurs ſens, qu'on prenne le terme θυσιῶν : ne ſignifie-t-il pas auſſi bien le *culte des Idoles* que les *Sacrifices* offerts au vrai Dieu ? Qu'on s'attache enſuite au nom ſubſtantif βίον : ne ſert-il pas ſouvent pour exprimer la *manière de vivre*, la *conduite*, les *mœurs* ? Qu'on paſſe au verbe ἐκμεμέτρηκας : peut-on-dire qu'il doive toujours repréſenter à l'eſprit l'idée de *meſure* ? trouve-t-on même en aucun endroit ἐκμετρεῖν βίον, pour ſignifier *Vivre, paſſer la vie* ? ne peut-on pas croire que ce verbe, en cet endroit, ſeroit bien rendu par *juger, eſtimer* ? Qu'on faſſe auſſi attention au pronom ὅσος : eſt-il toujours relatif ? ne ſe prend-il pas pour *quiconque* ? ne l'employe-t-on pas pour interroger?

Après ces deux obſervations, notre Auteur déclare ſa penſée; il croit

que le vrai ſens des deux vers eſt celui-ci : Grégoire le Père dit à ſon fils ; *Vous n'avez point encore conſidéré toute l'étenduë de mon âge. Deſormais tout le tems de mes Sacrifices eſt paſſé* ; c'eſt-à-dire, je ne puis plus faire les fonctions de ma charge. * On ne peut nier que ce ſens ne ſoit fort beau, fort convenable aux circonſtances où ſe trouvoient les deux Saints Grégoires. Cependant le P. Stilting ne s'attache pas tellement à cette explication qu'il ne permette d'en adopter d'autres, pourvû qu'elles ne contrediſent point les raiſons évidentes qu'on a de placer la naiſſance de S. Grégoire le fils longtems avant l'Epiſcopat de ſon Père. Ceci eſt très-raiſonnable. Dans toute

* Necdum tantam penitùs conſideraſti vitam :
Mihi præterit quodcumque tempus ſacrificandi.

matière, on doit préférer ce qui est clair & démontré à ce qui est obscur & litigieux. Ici l'Histoire de S. Grégoire de Nazianze oblige tout homme sensé à reconnoître que ce Saint n'est point né lorsque son Père étoit Evêque. Au contraire les deux vers dont on fait une objection n'énoncent rien de précis, d'évident, en faveur de cette naissance identifiée avec l'Episcopat de Grégoire le père: & bien loin même d'avoir le mérite d'une preuve précise & évidente, ils peuvent être entendus de diverses manières. Que conclure de-là? 1. Que dans le concours des deux vers & des preuves tirées de la vie du S. Docteur, il faut s'en tenir à celles-ci, & abandonner les vers si l'on désespére de les bien expliquer. 2. Que si l'on veut rendre compte de ce Distique, on doit ne donner l'idée qu'on en a que comme une conjecture, une opinion; on doit ne

oint exclure les autres ſens dont eſt ſuſceptible, ſauf toujours la rééminence des raiſons qui déuiſent le ſentiment de M. de 'illemont.

Telle eſt la conduite que tient Auteur Bollandiſte ; & nous alons donner auſſi un exemple de liberté que tout Critique a d'exliquer, d'interpréter les deux vers n queſtion.

Nous croirions aſſez qu'il ne audroit pas les iſoler, c'eſt-à-dire u'il ſeroit à propos de faire déendre le ſecond vers du 1er, enſorte ue le ſens de Grégoire le Père ſe éduiroit à ceci : *Vous n'avez point ncore conſidéré* (meſuré) *toute 'étendue de mon âge* (de ma vie) *ni combien de tems il y a que j'ofre des Sacrifices à Dieu.* Cette paricule *ni* que nous ſuppléons ici, a û être omiſe en vers; & en liſant le iſtique Grec, on ſent aſſez la liaion, ſans qu'elle ſoit exprimée;

Quant à l'explication même, on ne peut nier qu'elle ne soit très convenable. C'étoit un motif touchant pour Grégoire le fils que le grand âge de son père, & le long tems surtout qu'il avoit passé dans l'épiscopat. Un Prélat presque centenaire, & qui a rempli la charge Pastorale pendant près de 45 ans, peut bien dire à celui qu'il presse d'accepter le même fardeau, & qui en fait difficulté : *Eh quoi! vous ne considérez donc pas quel tems j'ai passé dans les travaux du ministère!* Mais quand ce Prélat est en même tems un père qui parle à son fils, quelle force une telle remontrance ne doit-elle point avoir!

Dans le détail de cette dissertation, il y a plusieurs points dont nous n'avons point rendu compte, parce qu'on ne peut épuiser un sujet quand on le traite en style d'abbréviateur & de Journaliste. Telle

elle est par exemple la défense du Papebrok quelquefois peu mé-gé par M. de Tillemont ; telle core la preuve des droits d'aî-sse qu'avoit S. Grégoire de Na-anze sur sa sœur Sainte Gorgo-e. Mais un morceau capital est développement des textes de S. rome (l'ami, le disciple, l'admi-teur de S. Grégoire ,) en fa-ur de la continence épiscopale. S. Gregoire le père n'avoit pas rdé cette loi, comment S. Jéro-e auroit-il pu élever si haute-ent la voix contre Jovinien , & ntre Vigilantius ? M. de Tille-ont s'est fort embarassé dans les ssages tirés de ce S. Père ; il a ulu les expliquer, les modifier : ins inutiles ; ils regardent tous s tems , tous les lieux , tous s Evêques : c'est ce que l'Au-ur de la dissertation prouve évi-emment, & c'est ce qui mérite s attentions du Lecteur.

Nous promettons quelques extraits pour le corps de ce Volume des *Acta Sanctorum.*

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

De l'Antiquité, de l'Auteur, & du mérite d'un Sacramentaire appellé de Verone, *publié par le P. Bianchini de la Congrégation de l'Oratoire, dans le 4e. Tome d'Anastase le Bibliothécaire.* 1748. C'est une Dissertation Italienne in-4°. de 228. pages où l'Auteur (M. le Comte Jacques Acami) prétend que ce Sacramentaire est de S. Léon premier. Il semble que les Critiques n'ont pas re-

gardé ſes preuves comme démonſtratives.

Défenſe des Actes des SS. Martyrs Simplice, Conſtantius & Victorianus. 1750. L'Auteur de cet Ouvrage Latin eſt M. Pierre Antoine Corſignani Evêque de Sulmone. Il entreprend de réfuter la critique que les Bollandiſtes ont faite, au 26 d'Août, des Actes de ces trois Saints.

Diſſertation ſur les chaînes de S. Pierre. Par D. Michel-Ange Monſacrati Abbé des Chanoines Réguliers de S. Sauveur. 1750. L'ouvrage eſt en Latin & in-fol. de 48. pages ſans la dédicace au Pape. L'Egliſe où les Chaînes de S. Pierre ſe conſervent à Rome appartient aux Chanoines Réguliers de S. Sauveur. Leur Abbé eſt Auteur du Livre qu'on annonce ici.

La Vie de Sainte Marguerite de Cortone. Par M. Antoine-François Giovagnoli. 17[illegible].en Italien.

Le 3e. Tome des Origines Chrétiennes par le P. Thomas-Marie Mamachi Dominicain 4°. 1751. en Latin.

Le Paradis reconquis, Poëme Italien composé à l'imitation du Paradis perdu de Milton. Il doit y avoir 12. Livres; il n'y en avoit que quatre en 1750. L'Auteur est le Comte Joseph Lavini Noble Romain; & le format du Livre est un in-4°. de 204 pages sans la Dédicace au Pape, la Préface & la Table.

Dissertation où l'on explique plusieurs Antiquités sacrées du Cabinet de M. Vettori 4°. *pag.* 96. *1751.* en Latin.

Six Livres de Dissertations Latines sur les Ouvrages de S. Léon fol. 1751. Par le P. Pierre-Thomas Cacciari de l'Ordre des Carmes, Professeur de Théologie Polémique au Collège de la Propagande.

Traité *de Gymnasio Romano & ejus Professoribus ab urbe conditâ &c.* 4°. 1751. C'est apparemment un Ouvrage sur les études Romaines anciennes & modernes.

Le repos du cœur dans la Sainte volonté de Dieu &c. 8°. Par le P. Thomas Vélasti Jésuite. Ce Livre Italien avoit été d'abord composé en Grec vulgaire, mais imprimé en caractères Latins pour l'usage des Chrétiens-Catholiques de Chio, qui n'écrivent point autrement le Grec vulgaire dont ils se servent.

Dissertation sur les Médailles de plomb tant sacrées que profanes des Anciens. 1751. Cet Ouvrage, dont l'original est en Italien, a été traduit par M. Dominique Cantagalli Chanoine de Saint Eustache dans Rome. C'est un in-4°. de 114. pages.

Recueil de Vers tirés des anciens monuments lapidaires; accompagné de Dissertations & de

Notes fol. 1751. pag. 464. Par le P. François-Marie Bonada Clerc Régulier des Ecoles pies &c.

Dissertation Latine du droit d'acquérir la possession des Choses. 4°. pag. 30. Par M. Cajétan Fortes Avocat consistorial.

Bullaire de l'Ordre des Capucins en 6 vol. in-fol. La Collection a été faite par le P. Michel de Tuggio Prédicateur du même Ordre.

Recueil d'Ouvrages de Philologie, d'Antiquités, de Sciences, 4°. 1752. L'Auteur est M. Gori célébre Antiquaire de Florence : ceci est le 4e. Vol. & l'Ouvrage est en Latin.

Traité des Bénéfices. 4°. 1752. Par le P. Césaire-Marie Shguanin de l'Ordre des Servites. C'est une 2e. Edition, & ce Livre est en Latin.

La Vie de Sainte Fébronie traduite en Italien d'après le Fran-

çois du P. Jean-François Baltus Jésuite in-12. 1752.

Abrégé d'Histoire Universelle, continué par M. Pierre Pompiliò Rodota Professeur en langue Grecque au Vatican 8°. 1751. en Italien.

Plan de la Maison de Campagne d'Adrien à Tivoli fol. 1751. avec des Planches. Cet Ouvrage est en Italien & en Latin.

Projet d'une nouvelle Edition de Lactance 4°. pag. 91. 1751. L'Auteur est le P. Edouard de S. Xavier Carme Déchaussé.

Description des Tableaux de Raphaël qui sont au Vatican & dans le Palais Farnèze. Par M. Jean-Pierre Bellori. On a enrichi cette nouvelle Edition de la Vie de Raphaël écrite par le Vasari : tout cet Ouvrage est en Italien, & de deux formats, in-fol. & in-12.

Des Maladies du Cerveau, 4°. 1751. Par M. Gaspar Rodriguez de Payva Médecin Portugais.

Eléments de Mathématiques T. I. contenant la Géométrie des figures planes, l'Arithmétique, la Géométrie des Solides & la Trigonométrie tant ſphérique que rectiligne 1752. Par le P. Boſcovich Profeſſeur de Mathématiques au Collège Romain. *L'Ouvrage eſt en Latin.*

Mémoires Hiſtoriques ſur S. Biagius Evêque & Martyr, Protecteur de la Rep. de Raguſe. 1752. Par le P. Alphonſe Nicolaï Jéſuite, en Italien.

De Capellâ Regis utriuſque Siciliæ & aliorum Principum liber unus auctore Joſeph Carafa C. R. *De la Chapelle du Roi des deux Siciles & des autres Rois, par le P. Joſeph Carafa Clerc régulier dit Théatin* 4°. pag. 500. M. DCC. XLIX.

Il faut prendre ce Livre ſelon tout ſon titre. On y traite de tout ce qui concerne la Chapelle

des Monarques de l'Europe; & si l'on donne le premier rang, dans l'annonce, aux Rois des deux Siciles, c'est que l'Auteur s'étend quelquefois plus sur la Chapelle de ces Princes que sur celle des autres; c'est que cet objet l'a frappé davantage & l'a comme déterminé à écrire. Ce Livre est tout à la fois & un Traité des Droits, des privilèges, des fonctions de tous les Ecclésiastiques attachés au service des Rois; & un Cérémonial qui expose tout l'Ordre de ce service. Il y a 12. Chapitres où l'on parle de la Chapelle du Palais, du Clergé de la Cour, de l'Archichapelain ou grand Aumonier; des privilèges de la Chapelle Royale, du Clergé qui la compose & de l'Archichapelain; de la liturgie de la Cour; du Couronnement des Rois, de leur Baptême, de leurs Mariages, de la Création des Chevaliers, de l'Administration des Sacrements,

de quelques autres cérémonies reçues dans les Cours, des Obséques des Rois. Il y a des choses recherchées dans tout ce long détail ; mais l'uniformité & la monotonie ont été des inconvéniens inévitables. Il a bien fallu faire mention réguliérement, & dans chaque chapitre, des Empereurs, des Rois de France, des Rois d'Espagne, des Rois d'Angleterre, des Rois de Portugal, des Ducs de Savoye, des Rois de Sicile, des Rois de Naples &c. Cela revient pour chaque objet qui regarde la Chapelle, pour chaque Cérémonie où la Cour est intéressée ; & c'est ce qui cause de l'ennui au Lecteur : mais il faut bien concevoir qu'on ne lit point de suite un pareil Ouvrage. On le consulte simplement dans l'occasion, & nous reconnoissons qu'en son genre il est utile. Il renferme, pour toutes les Cours, ce que nous avons,

pour celle de France, dans du Peyrat, dans Archon & dans Godefroy.

De Brescia.

De Juris Divini & Naturalis origine Caroli Polini S. Martini Abbatis libri tres. *De l'origine du droit Divin & naturel, par Charles Polini Abbé de S. Martin*, 4°. *pag. 430. &c.* M.DCC. L.

L'Auteur s'est proposé de combattre les Impies. Il a voulu montrer que la distinction du juste & de l'injuste, que les devoirs de la Loi naturelle, que les rapports sacrés de la Religion, que la notion & le culte du vrai Dieu sont des choses aussi anciennes que le Monde. Il y a beaucoup d'érudition dans ce Livre, beaucoup de citations d'Auteurs de toute espèce, de toute nation, de toute communion. On y trouve plusieurs points traités avec assez de justesse, comme la réfutation du systême de Spi-

nosa, la démonstration de l'immortalité de l'Ame, la justification des Loix de la Providence &c. Quelques attentions de plus à réduire les objets, à raisonner un peu davantage sur chacun, à n'employer que les citations nécessaires, donneroient un dégré de mérite à cet Ouvrage.

DE RIMINI.

Lettre du Docteur Jean Bianchi à un de ses amis de Florence sur le Panthéon Sacré trouvé à Rimini & sur quelques autres Antiquités. 1751. en Italien. Ce qui a donné lieu à cette Lettre, c'est l'inscription suivante trouvée à Rimini :

Panteum Sacrum
L. Vierius Cypaerus Sexvir
Et Sexvir Augustalis.

Histoire d'un abcès trouvé dans le côté du Cervelet, & d'où est venue une Paralysie à un jeune

Seigneur de douze ans &c. in-12. pag. 34. en Italien, par le même Docteur Bianchi &c.

Lettres & Monuments authentiques sur le nom, la patrie, & les ouvrages de Gui Cagnacci Peintre célèbre. Le Seigneur Jean-Baptiste Costa de Rimini est Auteur de ce Recueil écrit en Italien. Il y démontre que le Peintre Gui Cagnacci étoit disciple du Guide, & qu'il mourut à la Cour de l'Empereur Léopold &c. On assure que cet Ouvrage est intéressant pour l'Histoire Littéraire & pour celle des Arts.

DE MILAN.

Annales d'Italie depuis le commencement de l'Ere Vulgaire jusqu'à l'Année 1749. Ce sont trois in-4°. du célèbre Muratori. L'édition a été faite par son neveu. L'Auteur avoit traduit cet Ouvrage Latin en Italien : on a aussi impri-

mé depuis peu cette traduction.

Dissertations sur les Monnoyes d'Italie trois Tomes in-fol. 1750. Par M. Philippe Argelati. On fait grand cas de cet Ouvrage en Italie. Il doit y avoir présentement un 4^e. Volume; le tout en Latin, & avec beaucoup de planches.

Instruction Pastorale & Latine, adressée par l'Evêque de Savone (Augustin Spinola) à ses Ecclésiastiques &c. 4°. 1749.

Bibliothéque des Auteurs Italiens : il doit y avoir déja plusieurs Tomes. C'est un Dictionnaire bien entendu & qui a succès dans le Public.

Dissertation Mathématique sur la cause de la figure & de la grandeur de la Terre. 4°. pag. 86. 1751. Par le P. Paul Frisio de la Congrégation des Clercs Réguliers de S. Paul.

Oraison Funèbre de l'Impératrice Elizabeth-Christine Veuve de

l'Empereur Charles VI. prononcée dans l'Eglise Cathédrale de Milan le 30 de Janvier 1751. par le Sénateur Paul Caroëllo. Cette pièce est en Latin, d'un style plus affectueux qu'orné. L'Edition qu'on en a faite est enrichie d'inscriptions, de Devises, de Vignettes & de Planches très-bien gravées.

De Pesaro.

Œuvres Mathématiques du Comte Jules-Charles de Fagnano, Marquis de Toschi & de S. Onorio, Noble Romain 2 vol. in-4°. 1750.

C'est un grand & bel Ouvrage en Italien. Nous en rendrons compte bientôt dans nos Mémoires.

Réponse de François de Paule Bedinelli, Chirurgien de Fanò, sur quelques procédés de son Art qu'on avoit blamés en lui. 1751. Ceci est en Italien, & la Notice qu'on en a donnée dans les Ouvrages périodi-

ques d'Italie, est avantageuse à l'Auteur.

Statuts Synodaux publiés par D. Ferdinand Romuald Guiccioli de l'Ordre des Camaldules, Archevêque de Ravenne &c. fol. 1751.

FRANCE.

De Paris.

Histoire générale & particulière de l'Electricité, ou, ce qu'en ont dit de curieux & d'amusant, d'utile & d'intéressant, de réjouissant & de badin quelques Physiciens d'Europe : 3 parties & 3 vol. in-12. Chez Rollin Quai des Augustins &c. M. DCC. LII.

Il seroit aisé de réunir ces trois Tomes en un, puisque tous ensemble ils ne forment que 628. pag. Mais on aime aujourd'hui les dissections de Volumes ; & pour prendre plaisir à la lecture, on veut voir de près la conclusion de cha-

que Tome, à mesure qu'on s'en occupe. Il y a bien d'autres utilités à cela, & elles ne sont pas toutes pour le compte des Lecteurs. Mais quoi qu'il en soit, voici en général ce que contient l'ouvrage qu'on nous donne. La première partie est un abrégé Historique de toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à présent sur l'Electricité. La 2de. renferme les divers systêmes qu'on a publiés sur cette matière. La 3e. présente les bons effets qu'on a vus ou qu'on se promet des expériences électriques, pour la guérison des malades. L'Auteur rassemble fort bien tout ce qui s'est dit & écrit, pour développer ce grand phénomène, qui tient probablement au systême général du monde. Il a eu sous les yeux la plûpart des Ouvrages imprimés en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie & en Hollande, sur la question qu'il traite; il les

apprécie tous ; il évalue les conjectures qui y sont répandues ; il les réfute souvent ; & tout ceci a bien fo[illegible]lité , tout ceci forme un Livre que les Amateurs de Physique peuvent rechercher. Mais nous souhaiterions que l'Auteur n'eût pas pris le ton de raillerie , disons même d'insulte , à l'égard de deux ou trois Electriciens qui lui ont déplû. Ce défaut influe dans les trois parties de l'Ouvrage ; il en diminuë le mérite , il en altère la bonté , sans compter le déplaisir qu'il cause aux honnêtes gens qui entreprennent cette lecture. Le remède unique est de retrancher tout cela dans une seconde Edition , & l'on n'oubliera pas non plus de mettre plus de correction dans le style.

Nous ajoutons ici un mot sur le *Recueil de pièces touchant l'Electricité médicale* , lequel se trouve *chez le Mercier rue S. Jacques* , 2.

. *in-12.* Ce sont des morceaux
iers, c'est-à-dire des Lettres,
Dissertations, des Thèses, des
ils d'observations : le tout
publié séparément & bien
nu de ceux qui ont suivi l'His-
e moderne de l'Electricité.
nme il y a toujours une infinité
mateurs de Physique qui ne
t pas à portée de voir tout ce qui
ublie dans les diverses contrées
'Europe, ils profiteront de ce
ueil & ils tâcheront en consé-
nce de se faire des principes sur
ectricité médicale.

*onnoissance des Poëtes les plus
bres, ou, Moyen facile de pren-
une teinture des humanités,
tenant la vie de chaque Poëte ;
ntiment des Scavans sur le mé-
de chaque Auteur ; les mor-
ux les plus estimés, avec la tra-
tion & des remarques Histori-
s, 2. Tom. in 12.* M. DCC. LII.
Ce sont des extraits ou des mor-

ceaux tirés des meilleurs Poëtes: entreprise désirée par M. Rollin & véritablement utile, pourvû qu'on ne multiplie pas désormais ces sortes de Livres: car nous en avons assez, & il ne reste plus rien à recueillir dans ce Champ où tant de gens ont moissonné. On a donc ici des extraits avec leurs traductions, avec des abrégés de vies, & quelques Observations sur ces Poëtes, qui sont Phèdre, Terence & Ovide dans le premier Tome; Virgile, Horace, Juvenal & Perse dans le second. *Ces deux Volumes se trouvent chez Didot, Nyon fils, Damonneville & Savoye.*

On trouve chez Martin rue S. Jacques la 4e. Edition *du Traité d'Orthographe Françoise en forme de Dictionnaire*, imprimé à Poitiers chez Jean-Felix Faucon, & dédié à S.A.E. Monseigneur le Cardinal de Soubize. Ce Livre, estimé & digne de l'être, est enrichi, dans cette nou-

lle édition, d'un grand nombre
additions, de corrections, d'ob-
servations faites par M. Restaut
sur la Grammaire Françoise est si
connue. Il faudra lire toute la Pré-
face qu'on trouve ici; insister,
dans le besoin & dans l'occasion,
sur certaines remarques que pré-
sente le corps de l'Ouvrage; se dé-
terminer ensuite, se fixer à une mé-
thode & tâcher de la suivre en écri-
vant : ce qui n'est pas fort aisé.
Les Gens de Lettres, même du
1er. rang, sont bien souvent en
contradiction avec eux-mêmes,
dans leur façon d'orthographier.
Il n'y a peut-être point de partie
dans la Littérature où les Sçavans
ayent besoin d'une plus grande in-
dulgence. La lecture de ce traité
fera éviter bien des fautes aux Au-
teurs, aux Editeurs, aux Impri-
meurs. *C'est un in-8°. de 694 pa-
ges sans la Préface qui en con-
tient LXXII.*

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la jeunesse par années & par leçons. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy 6. Vol. in-12. *Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée*. Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins M. DCC. LII. Ces six Volumes sont pour six années d'éducation. On commence, après les principes généraux, par l'Histoire Sainte ; & tout l'Ouvrage est par demandes & par réponses. L'Auteur a fait ici de très-grandes augmentations: jugeons-en par le premier Volume. La partie de l'Histoire Sainte qu'il comprend, ne présentoit que 29. leçons: on y en compte présentement 49 ; & de plus on y a joint une récapitulation de toute l'Histoire tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. C'est l'usage qui fera connoître la bonté de toute cette doctrine élémentaire. *Le prix des six Volumes reliés est de 15 L.*

Le Sieur le Mire demeurant rue S. Jacques, vis-à-vis le Plessis, vient de publier deux fort jolies Estampes gravées d'après Teniers Peintre Flamand. La première représente des *Nouvellistes*; la seconde, *l'Etang du Château de Teniers*. La composition en est agréable, le fond champêtre & gracieux. On y a bien conservé la gayeté & la fraîcheur des Tableaux de l'Auteur.

Etrennes Historiques, ou, mêlange curieux pour l'année 1753. *contenant plusieurs remarques de Chronologie & d'Histoire : ensemble les Naissances & Morts des Rois, Reines &c. aves un Recueil de diverses matières variées, utiles, curieuses & amusantes.* Chez Gissey rue de la vieille Bouclerie &c.

Almanach des beaux Arts, contenant les Noms & les Ouvrages des Gens de Lettres, des Sçavans, & des Artistes célèbres qui vivent actuellement en France &c. Chez Duchesne Libraire rue S. Jacques &c. M. DCC. LIII. Ce petit Calendrier est assez bien imaginé, & n'est pas mal exécuté. En le perfectionnant, il faut s'attacher à bien rendre les noms des Auteurs & les titres des Livres. Il s'est glissé quelques fautes dans ces deux genres.

Essai Historique sur la manière des hommes. Par M. de Chévri Jorry, Quai des Augustins.

Le reste des Nouvelles Littérai le II. Vol.. qui paroîtra le 15. d

TABLE DES ARTI
du mois de Janvier 1753.

ART. I. *Vies des anciens Orate &c.*
ART. II. *Méthode aisée pour cons santé &c*
ART. III. Alsatia illustrata &c. *d'Alsace par M. Schoepflin &*
ART. IV. *Vie de Grotius &c.*
ART. V. *Histoire de l'Académie des Sciences &c.*
ART. VI. *Catalogue raisonné bleaux du Roi &c* Dernier Ext
ART. VII. Acta Sanctorum &c. *me Tome des Actes des Saints tembre &c.*
ART. VIII. *Nouvelles Littéraires*

Errata pour Décembre 175

P, 2716. l. 16. morr. *lis.* mort.
P. 2774. l. 12. nécessairemene, *lis.* n ment.
P. 2817. Florioni, *lis.* Floriani.

Lû & approuvé, LEROUG

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1753. II. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1753. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	2.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1753. II. Vol.

ARTICLE IX.

*LETTRE DE M. DE GAMACHES, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie * à M. H.****

MONSIEUR,

Vous me demandez sur quels

* L'Auteur est aussi de l'Académie Royale des Sciences, & bien connu par plusieurs Ouvrages très-estimés.

principes roule le Méchanisme de l'Electricité, dans le petit Ouvrage auquel vous sçavez que je travaille; je me fais un devoir de vous satisfaire.

Principes que fournissent les nouvelles expériences dont nous sommes redevables aux soins industrieux de M. Dufay, de M. l'Abbé Nolet, & de M. Franklin, Auteur des Lettres qui nous viennent de Philadelphie.

Art. I. Une infinité d'expériences justifient que tous les corps ont des Athmosphères qui leur sont propres; & l'Auteur des nouveaux Essais de Physique démontre qu'ils doivent en avoir. Comme l'air comprime en tout sens les surfaces des corps qu'il enveloppe, & qu'il est chargé de quantité de particules hétérogènes, il est clair que de ces particules, celles qui sont assorties & proportionnées à

l'ouverture des pores qui différencient les masses comprimées, doivent s'introduire dans ces pores du côté desquels elles éprouvent la moindre résistance.

Ces particules introduites dans un nouveau fluide, dans celui qu'on sçait être la cause physique des fermentations, des effervescences, des explosions qu'offrent les différentes opérations chymiques, & n'ayant plus pour appui les corpuscules sensibles qui les avoisinoient au dehors, se trouvent nécessairement en prise à cet agent universel, source & principe des forces de la nature.

Ainsi ces particules mises en action s'agitent de plus en plus, & se meuvent en tout sens dans l'intérieur de la masse qu'elles ont pénétrée, & continuent de s'y mouvoir jusqu'à ce qu'elles trouvent des issuës qui leur permettent d'en sortir.

En sortent-elles ? C'est avec un mouvement continuellement retardé, à cause des obstacles qui ne cessent de s'opposer à leurs écarts ; & alors les limites de ces écarts sont celles de l'atmosphère dont la masse est environnée.

Donc il n'y a point de corps qui ne doive avoir son athmosphère, athmosphère toujours subsistante, & toujours renouvellée.

II. On conçoit que les corpuscules, qui par leur assemblage forment l'athmosphère d'un corps sensible, auront eux-mêmes des athmosphères qui leur seront propres ; que les particules de celles-ci en auront encore qui leur seront proportionnées, & ainsi de suite. C'est que rien, dans la nature, n'est ni grand ni petit que par comparaison, & que le même méchanisme, qui distribue le mouvement dans les espaces sensibles ou finis, doit pareillement le distribuer dans

ceux que nous ne faiſons que concevoir & que leur petiteſſe nous dérobe.

III. Plus les particules qui s'inſinuent dans l'intérieur d'un corps y ſéjournent , ſans y eſſuyer de réfléxions , plus y acquèrent-elles de mouvement : auſſi qu'elles en ſortent, la viteſſe de leurs irruptions & l'étenduë des jets qu'elles forment, ſont-elles également déterminées , & par la longueur, & par la rectitude des pores dont elles s'échappent.

IV. Un jet pyramidal de matière perce aiſément la colomne d'air qui s'oppoſe à ſon paſſage ; il en écarte les particules ſuivant des directions perpendiculaires à ſa ſurface , & fait dans ce cas l'effet du coin , dont on ſçait que l'effort prend d'autant moins ſur le mouvement direct , que l'angle formé par les ſurfaces oppoſées eſt

moins ouvert : de-là l'effet singulier des pointes dans les experiences relatives aux principes de l'Electricité.

Les bases des pyramides fournissent aussi des jets de matière ; mais comme ces jets sont plus ramassés, & qu'ils sortent pour ainsi-dire en gerbes, c'est avec une plus grande perte de mouvement qu'ils se font jour à travers les différentes couches d'air dont il faut qu'ils écartent les particules : ces particules se soutiennent & se servent mutuellement d'appui.

V. Les athmosphères des corps ne sont pas toutes de même espèce ; les unes sont sensiblement inflammables, les autres ne le paroissent pas.

VI. L'action des jets de tout corps dont l'atmosphère prend feu, en devient plus efficace.

VII. La matière propre des athmosphères inflammables, fait

celle du fluide électrique. *

VIII. Puisque les particules de l'athmosphère d'un corps, ont elles-mêmes des athmosphères qui leur sont proportionnées, on est recevable à supposer différens ordres de particules électriques.

Les particules électriques du premier ordre, celles qui forment les athmosphères des corps sensibles & palpables, sont les seules qui puissent avoir quelque proportion avec les organes de nos sens. Celles du second ordre ne s'annoncent que par les effets qu'elles produisent. Les particules des ordres inférieurs s'évanouissent, pour-ainsi-dire, & semblent n'entrer pour rien dans les opérations de la nature. Aussi est-ce aux effets produits par l'action des par-

* C'est à M. Dufay qu'on doit la première idée des Athmosphères électriques.

ticules électriques des deux premiers ordres que se borne la théorie de l'Electricité.

IX. Les particules du premier ordre mises en action deviennent pour nous un feu sensible.

X. Que le fluide électrique le plus délié s'insinuë dans l'intérieur des particules intégrantes d'un corps, il en attaque les premiers éléments & les désunit: de-là ces fusions froides de métaux souvent produites par la foudre, & sensiblement rappellées dans quelques unes des expériences que fournit M. Franklin: fusions, à la vérité, toujours chaudes par leur nature, puisqu'elles supposent un mouvement intrinséque de parties, mais, qui malgré cela, n'excitent en nous aucun sentiment de chaleur, à cause de la disproportion qui se trouve entre les premiers éléments des corps & les organes de nos sens.

XI. Les corps qu'on dit électriques par eux-mêmes, n'ont point d'athmosphères sensibles qui leur soient propres, ni qui puissent prendre feu ; c'est qu'ils n'admettent dans l'intérieur de leurs pores aucune des particules grossières du fluide électrique. Mais on tire de l'expérience, que leurs éléments sont élastiques & que ces éléments mis en action par un frottement prompt & léger, animent les particules inflammables auxquelles leurs mouvements oscillatoires se communiquent.

XII. Les corps électriques dont les ressorts sont mis en action sont dits électrisés.

XIII. Les corps qu'on dit non-électriques sont ouverts de toutes parts ; ils offrent en tout sens de libres issuës aux particules, même les plus grossières de la matière électrique : aussi ces corps sont-

ils toujours accompagnés d'athmosphères sensibles plus ou moins étenduës.

C'est à l'expérience que nous devons recourir pour sçavoir quelle sorte de matière offre des pores ouverts aux différens ordres de particules électriques.

XIV. L'expérience nous apprend que les particules intégrantes de l'air ne donnent passage, ni aux particules électriques du premier ordre, ni même à celles du second ordre, quoiqu'infiniment plus déliées que les premières.

XV. L'expérience nous apprend encore que le verre pénétrable aux particules électriques du second ordre, ne l'est point à celles qui forment les athmosphères propres des corps sensibles. Celles-ci se présentent-elles à l'orifice des premiers pores du verre, elles s'y arrêtent : c'est que l'engorgement qu'elles y occasionnent, fait obstacle à leurs jours.

XVI. Un corps non-électrique, à l'athmosphère duquel on fait prendre feu, est dit électrisé par communication.

XVII. Les corps électriques dont les ressorts sont mis en action, & les corps non-électriques, dont les athmosphères ont pris feu, allument les particules inflammables qui les environnent; celles-ci allument de même celles qui les avoisinent, & ainsi de suite: de-là ces traînées de lumière qui semblent partir de la surface de tout corps électrisé.

XVIII. Ces corps, ceux-mêmes qui n'ont point d'athmosphères, qui leur soient propres, ont donc au moins une sphère d'activité dans l'étendue de laquelle leur action se manifeste.

XIX. Un corps électrisé raréfie les différentes couches d'air que renferme sa sphère d'activité, & ce que ces couches perdent alors

de leurs densités, est partout en r
son renversée de l'étenduë de leu
surfaces, ou des quarrés des rayon
qui partent de leur centre com
mun.

XX. Tout corps électrisé peut mettre le feu à toute athmosphère inflammable : inflammation, qui dans l'instant même s'étend aussi loin que les surfaces des corps qu'on électrise ; c'est-à-dire, que c'est autant par communication, que par une subite émission, que les effets de l'Electricité se transmettent & se rendent sensibles à de prodigieuses distances. *

XXI. Qu'une athmosphère enflammée en enflamme une autre, l'air intermédiaire ne peut s'échaper qu'avec bruit : c'est qu'alors sa dilatation est aussi subite que

* Voyez les Expériences faites par M. le Monnier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine à Paris.

l'avoit été ſa condenſation ; & parce qu'en ſe dilatant, il repouſſe & ramaſſe les particules des deux athmoſphères enflammées, de la réunion de ces particules réſultent des étincelles plus ou moins vives ; en ſorte que dans les expériences communes qu'on fait ſur l'Electricité, le bruit & les étincelles ſont l'annonce de la ſubite inflammation d'une athmoſphère à laquelle une autre primitivement enflammée vient de mettre le feu.

XXII. Que l'athmoſphère enflammée s'approchât d'une athmoſphère dont les particules ne fuſſent point inflammables, ou que les deux athmoſphères fuſſent primitivement enflammées, comme, ni dans l'un, ni dans l'autre de ces cas, la ſubite condenſation de l'air interpoſé, ni ſa ſubite dilatation ne pourroient avoir lieu, nulle étincelle ne paroîtroit, nul bruit ne ſe feroit entendre.

XXIII. Que l'enveloppe d'une pyramide ſoit enflammée, le jet de feu qui partira de ſon ſommet allumera de plus loin toute athmoſphère inflammable; auſſi ſera-ce de plus loin qu'elle prendra feu, quand ſon axe ſe trouvera dirigé vers quelque athmoſphère primitivement enflammée; mais comme dans l'un & dans l'autre de ces cas, les ſurfaces rapprochées auront peu d'étenduë, l'exploſion de l'air intermédiaire ſera trop foible pour s'annoncer par aucun bruit capable de frapper l'oreille.

XXIV. Deux corps voiſins l'un de l'autre, dont l'un eſt électriſé & l'autre non-électrique, doivent néceſſairement ſe réunir : car 1°. celui qui ſe trouve dans la ſphère d'activité du corps autour duquel la matière électrique a pris feu, eſt inceſſamment repouſſé des couches les plus denſes vers les moins denſes; il faut donc (Art. XIX.) qu'i

'approche inceſſamment de ce
orps.

2°. Suivant ce qu'on a dit (Art.
II.) le corps électriſé devenant une
orte d'artifice dont les jets, au
ours deſquels s'oppoſent les parti-
ules élémentaires de l'air (Art.
XIV.) réagiſſent ſur le corps dont ils
artent, il faut qu'ils le rejettent
u côté du corps non-électrique,
ui (Art. XIII.) leur eſt ouvert de
outes parts, ou qui du moins ne
'oppoſe que foiblement à leur paſ-
age.

XXV. Deux corps électriſés ſe
epouſſent, ſuite néceſſaire & de
a vivacité (Art. VI.) & de la con-
rariété de leurs jets.

Et ce qu'on dit ici de ces corps
loit pareillement ſe dire des parti-
ules mêmes du fluide électrique;
es particules ont leurs petits jets,
ets qui leur ſont proportionnés;
lonc, pour peu qu'elles s'animent,

il faut qu'elles ſe repouſſent & qu'elles ſe fuyent.

XXVI. De ce que les particules élémentaires de l'air s'oppoſent de toutes parts au cours des particules du fluide électrique, & que celles-ci ſont obligées de réfluer & de ſe rabattre ſur les corps auxquels elles doivent ſervir d'athmoſphères, il ſuit que toute athmoſphère qu'on prive de la quantité de particules électriques que lui aſſignent les loix de la nature, ne tarde pas à réparer ſes pertes.

XXVII. Les particules les moins déliées du fluide électrique, peuvent aiſément ſe ramaſſer ſur toute ſurface non-électrique au-deſſous de laquelle ſe trouve un corps qui s'oppoſe à leur paſſage : ce qui arrive, par exemple, lorſqu'on charge d'étincelles électriques une feuille de métal collée ſur une glace, ou ſur un panneau de verre ; mais alors ces particules, qui ſemblent

perdre tout-à-coup leurs athmosphères, ne tardent guères à se ranimer; elles commencent par fermenter & fermentent toujours de plus en plus, jusqu'à ce qu'entièrement ranimées, leurs forces viennent à l'emporter sur celles des particules élastiques de la couche d'air qui s'opposoit à leurs écarts; aussi dans ce cas l'éruption se fait-elle toujours avec éclat.

Il est démontré qu'en supposant qu'un fluide retenu dans ses bornes par une surface impénétrable, vienne à fermenter, les forces se partagent également de toutes parts, mais que, comme ce qui est purement physique ne comporte d'ordinaire aucune égalité parfaite, s'il arrive qu'un point de la surface résiste plus foiblement que les autres à l'impression commune, les différentes particules du fluide tendent & conspirent à se rendre vers ce point, & que dès que, par la réu-

nion de leurs forces, l'obſtacle eſt entiérement ſurmonté, elles s'échappent & ſe dérobent en ſuivant la route qu'elles-mêmes ſe frayent: auſſi dans ce cas le feu électrique ramaſſé paroît-il ne percer que dans un point ce qui s'oppoſoit à ſon éruption.

Peut-être eſt-ce de cette façon qu'eſt lancée la foudre, qui part d'un nuage trop chargé d'étincelles électriques.

Tout éclat de Tonnerre fait diſparoître le feu de toute athmoſphère enflammée, il en écarte les particules & les diſperſe; mais parce que diſperſées elles raniment les athmoſphères des particules non-électriques dont l'air eſt chargé, il faut qu'après le coup, le feu paroiſſe redoubler de force : ce qu'en effet juſtifient pleinement les obſervations les plus récentes faites à S. Germain par M. le Monnier, & depuis à Berlin.

XXVIII. La force avec laquelle l'athmoſphère électrique d'un corps tend à franchir ſes bornes, ne répond pas ſimplement à la quantité de particules groſſières qu'elle renferme ſous un volume déterminé ; elle répond encore à l'activité que donne à ces particules le fluide délié qui leur ſert d'athmoſphère.

Que les particules d'une athmoſphère ſoient enflammées, elles ſe repouſſent (Art. XXV.) & ſe rejettent ſur les athmoſphères qui les avoiſinent, & qui n'ont point encore pris feu, ou qui ſont moins animées que celles dont elles s'échapent. C'eſt ainſi que le fluide électrique paſſe d'une athmoſphère dans une autre.

XXIX. Deux athmoſphères électriques qui ſe touchent, & dont les forces ſont inégales doivent bientôt ſe mettre en équilibre ; leurs forces ſe partagent ſuivant la proportion des eſpaces qu'elles oc-

cupent; l'athmosphère la plus foible profite de la surabondance de l'autre & de son activité.

Cela posé, si on se rappelle ce qui est dit dans les Articles XXIV. & XXV. on concevra qu'un corps léger non-électrique, sensible aux différentes raréfactions de l'air, & placé entre deux autres corps, l'un électrisé, l'autre surmonté d'une athmosphère inflammable, acquerrera nécessairement un mouvement oscillatoire qu'il conservera jusqu'à ce que le feu dont il se chargera d'un côté & qu'il transportera de l'autre à diverses reprises, se trouve enfin partagé dans la proportion que demandera la loi de l'équilibre.

Que je sois dans mon état naturel, je puis tirer du feu de tout corps électrisé; j'en puis donner à tout corps non-électrique privé de son électricité: ce qui me réussit toujours, lorsque, pour mieux con-

server

ſerver ces corps dans l'état où ils doivent être quand je les touche ; ou je les tiens ſuſpendus par des cordons de ſoye, ou je les poſe ſur de la cire, ſur des réſines, ou ſur toute autre matière qui ne reçoive ni ne tranſmette aucune des particules groſſières du fluide électrique.

XXX. On aura la plus grande vîteſſe avec laquelle paſſera le feu électrique d'un corps dans un autre, ſi on ſuppoſe que l'un en ſoit autant chargé qu'il puiſſe l'être, & que l'autre en ſoit totalement privé.

XXXI. Que le fluide électrique paſſe trop ſubitement d'un corps étranger dans le mien, il ſurprend, il offenſe les fibres nerveuſes qu'il rencontre en ſon chemin.

Qu'électriſé par communication, quelqu'un privé de ſon feu électrique vienne à me toucher, nous ſommes tous deux également frap-

pés : c'est que l'excessive vîtesse avec laquelle s'échappe le feu électrique que fournit mon corps, est la même que celle qui le fait passer dans le corps de celui qui me touche.

XXXII. Que par quelque cause que ce puisse être, un corps vienne à perdre son feu, l'air qui l'environne se condense.

XXXIII. Deux corps privés de feu électrique se repoussent : c'est que la portion d'air qu'ils interceptent ne peut se condenser sans réagir sur l'un & sur l'autre en sens contraire.

Il est évident que si ces corps sont sensibles aux différentes raréfactions de l'air, il faut que de part & d'autre ils se rendent vers les endroits où l'air restant dans son état naturel, le feu électrique des corpuscules dont il est chargé, favorise sa dilatation & anime la force expansive de ses ressorts.

A ces principes généraux j'ajoute celui que fournit l'analyse de la phiole électrisée de M. Musschenbrock.

On tire de cette analyse que, si le verre n'offre un libre passage qu'aux particules déliées du fluide électrique, au moins ne refuse-t-il pas d'en admettre les particules grossières dans les premiers pores que leur présentent ses surfaces (Art. XV.)

XXXIV. Mais ce qui doit étonner ceux à qui l'idée des jets proportionnés aux particules dont ils partent, ne s'est point encore offerte, c'est que si le verre est mince, & que les premiers pores ouverts du côté de l'une de ses surfaces reçoivent plus de matière électrique qu'il ne leur convient d'en admettre ; les particules contenuës dans les premiers pores, ouverts du côté de la surface opposée, s'échappent & laissent ces pores absolu-

ment vuides : c'eſt qu'alors la force qui réſulte de la réunion des jets qui partent de la ſurface la plus chargée de particules électriques, l'emporte ſur celle que lui oppoſent les jets, échapés de la ſurface la moins chargée d'électricité, d'où il ſuit que tout verre mince électriſé poſitivement d'un côté, l'eſt toujours négativement de l'autre : fait ſingulier qu'a ſçû démêler M. Franklin, & dont il s'eſt aſſuré par une infinité d'expériences combinées, toutes également curieuſes & frappantes.

Qu'une phiole mince ſoit remplie d'eau ou de toute autre matiére non-électrique ; qu'au gouleau de la phiole ſoit adapté un bouchon que traverſe un fil de métal, qui d'un côté plonge dans le fluide, & de l'autre ſurmonte le bouchon ; il eſt clair que le tout ainſi diſpoſé, & ſans autre appareil, ſi on approche un Corps électriſé de l'ex-

trémité supérieure du fil de métal, on anime son athmosphère, & qu'alors cette athmosphère se charge de feu dans toute son étenduë; feu que la continuité des parties fait passer dans les premiers pores de la surface intérieure de la phiole.

J'ajoute que, si d'une main je prends cette phiole ainsi électrisée, & que de l'autre, je touche le fil de métal, conducteur de l'électricité, le feu que je lui déroberai fera sur moi l'impression la plus vive, peut-être même la plus à craindre, à cause de l'excessive vîtesse avec laquelle il s'échapera pour se rendre dans les pores vuides de la surface extérieure de la phiole. (Art. XXX.)

Je serois également frappé, si par l'approche d'un Corps électrisé, je chargeois de feu électrique la surface extérieure de la phiole, & que la prenant d'une main, je portas-

se l'autre sur le fil de métal, qui dans ce cas seroit privé d'électricité, son état devant toujours répondre à celui de l'intérieur de la phiole : il est clair que la rapidité du cours du fluide électrique seroit nécessairement la même dans l'un & dans l'autre cas. J'ajoute encore que, de l'une & de l'autre façon, l'équilibre se trouveroit parfaitement rétabli.

Il suit de-là que, si je touche en même tems les deux côtés d'une glace électrisée, c'est encore à mes dépens que se rétablit l'équilibre : fait auquel nous rappelle l'expérience que fournit le Tableau magique de M. Franklin.

Comme le fluide électrique passe plus aisément, & par conséquent en plus grande abondance, dans tout corps métallique que dans quelque corps animé que ce puisse être, si au lieu de toucher par moi-même les deux côtés de la

glace électrisée, je me servois d'une lame de métal, courbée de façon qu'elle joignît l'une & l'autre surface à la fois, & dans un seul & même instant; la violence avec laquelle le fluide électrique s'empareroit des pores vuides de la surface opposée à celle d'où partiroit le feu, seroit telle que la contexture même du verre en souffriroit: de-là ce craquement de parties dont l'oreille seroit frappée au moment du double contact: Opération qui demanderoit que la lame fût montée sur un Corps électrique, qui me donnât moyen de la présenter aux deux côtés du verre, sans que je fusse obligé de la toucher; autrement je lui déroberois une partie du feu qu'elle conduiroit d'une surface à l'autre.

Mais si touchant moi-même la glace d'un côté, je me servois d'une main étrangère pour la toucher de l'autre, & que je tinsse de

quelque façon que ce pût être à celui avec qui je m'associerois, rien dans ce cas n'interrompant la continuité des parties qui répondroient aux deux surfaces, l'impression nous deviendroit commune.

La même chose arriveroit en supposant que nous tinssions l'un à l'autre par l'entremise d'une chaîne d'associés : comme nous ne ferions tous qu'un seul & même corps, nous serions tous également frappés.

Au reste si les corpuscules sensibles de la matière électrique paroissent s'attacher à la surface ou de la phiole, ou de la glace qu'on électrise, ce n'est point que le verre les attire ; c'est que les particules élementaires de l'air, impénétrables à leurs petits jets, les repoussent & les rejettent du côté du verre qui ne refuse d'admettre dans l'intérieur de ses pores que les

particules grossières du fluide électrique, celles du premier ordre. Cependant afin que ces corpuscules prennent sur la surface qu'on surcharge de matière électrique, & qu'ils chassent en même tems les corpuscules qui du côté opposé soutiennent l'effort de leurs petits jets, il faut encore que ceux-ci, au passage desquels l'air fait obstacle, trouvent une issue dans les pores de quelque corps non-électrique à portée de les recevoir. Aussi l'expérience justifie-t-elle que la phiole de M. Musschenbrock ne peut ni s'électriser ni se désélectriser, lorsqu'un cordon de soye la suspend & la tient isolée, ou qu'elle porte sur tout corps impénétrable aux particules sensibles du fluide électrique.

Tels sont, M. les principes tant généraux que particuliers qu'offrent les nouvelles expériences relatives à l'électricité : principes

purement méchaniques, que vous trouverez dévelopés dans le petit Ouvrage auquel je travaille, & que je dois soumettre au Jugement de l'Académie. J'ai l'honneur d'être &c.

ARTICLE X.

ENTRETIEN D'UN EUROpéan avec un Insulaire du Royaume de Dumocala in-12. pag. 157. M. DCC. LII. *Se trouve à Nancy.*

IL y a, dans ce volume, deux Ouvrages; celui qu'énonce le frontispice, & un autre intitulé *Réponse à la lettre d'un Ami*: tous deux sortis de la même main, tendant au même but, & dignes des mêmes éloges.

Le premier est une espèce d'apologue. On imagine qu'un Voyageur Européen, échoué dans une Isle de la Mer des Indes, y trouve

des habitants pleins de mœurs, d'humanité, de sagesse; tels en un mot qu'on peint toujours les hommes, quand on ne pense qu'à ce qu'ils devroient être. Tous ces Insulaires n'étoient pas néanmoins des modèles de vertu; Il y avoit, dans ce grand pays, des cantons peuplés de Sauvages, d'autres où les vices régnoient comme dans l'ancien monde. Le Royaume seul de Dumocala, (c'est celui où aborda l'Européen,) étoit bien tenu & bien gouverné.

Le Voyageur fut bientôt à portée de s'en convaincre, par l'entretien qu'il eut avec un Brachmane *qui joignoit à l'étude & à l'administration des loix, des fonctions sacerdotales*. Ce Sage expliqua d'abord le plan de sa Religion: il n'étoit pas idolâtre; il savoit, sur Dieu, sur la nature de l'âme, sur l'espérance d'une autre vie, tout ce que la raison seule dénuée des

lumières de la révélation pouvoit lui en apprendre. Il avoit entendu parler de la Religion Chrétienne, mais trop peu pour la bien connoître; & l'Européen ne profita point de l'occasion qui se présentoit de la développer davantage. On lui en fait ici une espèce de reproche, mêlé toutefois de quelques raisons propres à diminuer sa faute. Ce voyageur n'étoit point fait aux controverses de Religion; il avoit peu de tems à rester dans l'Isle; *Il crut* par ces motifs *devoir se borner à prier intérieurement le Seigneur d'opérer par ses graces ce qu'il n'osoit présumer de faire par ses discours.*

L'objet capital de l'entretien fut le gouvernement des Peuples, la science de commander aux hommes: en quoi l'Auteur fait voir le talent qu'il a de choisir toujours des sujets où l'expérience l'a rendu très-habile & très-digne d'instrui-

re les autres. On peut se rappeller *la voix libre du Citoyen*; *le Philosophe Chrétien*; la *Réponse au Citoyen de Genève*: Ouvrages qui ont honoré la raison & la Littérature. Celui-ci contient des principes encore plus réfléchis; des détails plus étendus & plus importants. On le verra bientôt par les exemples que nous citerons.

Sur un mot qu'avoit dit le Voyageur pour justifier la politique qui régne en Europe, le Brachmane se mit presque en colère. *La politique*, reprit-il vivement: » c'est » là votre grande science; c'est » l'unique ressort de vos actions, » & le mobile surtout de votre am- » bition & de votre avarice. Qui- » conque n'a point de mérite » parmi vous, doit être tenté d'y » avoir recours, ou pour s'ouvrir » un chemin aux honneurs, ou » pour s'en frayer un à la fortune. » Ainsi vous vous êtes fait un art

» de ne jamais paroître tels que
» vous êtes, pour séduire ceux qui
» auroient intérêt de vous appro-
» fondir. Tel honnête homme mê-
» me dans vos climats, prendra le
» parti de démentir ses sentiments
» de probité, pour complaire aux
» passions d'un homme sans hon-
» neur, qui peut lui procurer quel-
» que avantage. Ce n'est que par
» des voyes obliques que vous allez
» à vos fins ; aucun de vous ne
» marche à découvert, s'il ne veut
» s'exposer à se perdre. Mais en
» bannissant la bonne foi de vos
» sociétés, vous en avez anéanti
» la douceur & la confiance ; & tel
» est votre malheur que vous ne
» pouvez plus distinguer le vice ni
» la vertu, la vérité ni le menson-
» ge, & que la supposition où vous
» êtes sans cesse que chacun cher-
» che à tromper, achève d'anéan-
» tir parmi vous jusqu'aux moin-
» dres restes de candeur & de fran-
» chise. »

Il étoit aisé de conclure, comme fit l'Européen, que son Brachmane n'étoit point politique; & toute la suite du discours manifeste de plus en plus ses sentiments d'opposition, d'aversion même, à l'égard de ce qu'on vante ici comme le premier principe du gouvernement. Cet Insulaire guidé par sa raison seule, attaque notre *Politique* dans la notion qu'on s'en est faite; dans les pratiques qu'elle ordonne; dans les effets qu'elle opère. Pour gouverner les hommes, le Brachmane ne demande & ne permet que de la prudence & de la droiture: c'est-là toute sa politique, » elle n'exige, *continue-t-il* » *en adressant toujours la parôle au* » *Voyageur*, ni les ténèbres dont » la vôtre s'enveloppe, ni les faux-» fuyants, ni les préstiges que » vous lui supposez pour réussir. » Infiniment plus aisée, elle n'en » est que plus sûre. Ainsi tel hom-

» me parvient infailliblement dans » le monde, qui cultivant ses ta» lens avec soin, modeste & » réglé dans ses mœurs, ami des » gens vertueux & leur émule, » cherche à servir sa patrie ; & sans » intrigues ni cabales, n'ambition» ne d'autre gloire que celle de la » bien servir. Ainsi tout Souverain » qui sçait se faire respecter de ses » Ennemis par sa bonne foi, plus » que par sa valeur & sa puissance, » & se faire aimer de ses Sujets au» tant par son amour pour la Justi» ce, que par sa bonté, ne peut » manquer de réussir dans tout ce » qu'il lui plaira d'entreprendre, » sans qu'il ait besoin d'avoir re» cours à ces manèges obscurs, & » à ces rafinements incertains qui » font l'essence, & la honte de » votre politique. »

Le Brachmane développant toujours davantage la politique de son Pays, raconte au Voyageur com-

ment à Dumocala les Loix ſont en petit nombre & toutes bien obſervées : comment le Souverain de ce Royaume ne fait pas conſiſter ſa gloire dans le mérite équivoque des actions belliqueuſes ; mais dans une application conſtante à maintenir la paix avec ſes voiſins, à gagner leur confiance par ſa droiture & par ſon déſintéreſſement : comment ces qualités ne l'empêchent pas de porter à la guerre une intrépidité de Héros quand ſon honneur, le bien de ſon état & la Juſtice l'obligent d'en venir aux armes : comment on entretient toujours, dans ce Royaume, la même quantité de Troupes tant pour aſſurer la tranquillité publique, que pour prévenir tout ce qui pourroit troubler les autres contrées de l'Iſle : comment ce grand nombre de Troupes ne ſurcharge pourtant point l'Etat, parce qu'on renvoye aux travaux de la

Campagne les Corps Militaires qui ne sont point de service durant la paix: il y a sur tout ceci des explications qui manifestent l'Ordre le mieux entendu, la plus saine, la plus savante & la plus douce politique. Nous citons un exemple: »
» La désertion, si commune dans » vos Etats, *continuë le Brachmane*, nous l'évitons par un » moyen presque infaillible. Nous » donnons à nos Soldats un sol » par jour au-delà de leur paye » ordinaire; mais ce sol nous le » retenons pour en faire une mas» se, qu'on leur remet à l'expira» tion de leur engagement, com» me une récompense de leur ser» vice. Cet engagement, pour le » dire en passant, ne se prolonge » jamais au-delà de son terme, & » l'on est aussi exact à licentier un » Soldat quel qu'il puisse être, qui » a fait son tems, qu'à lui rendre » compte du dépôt qu'on lui a ré-

» servé, & qu'il a droit de préten-
» dre. Ne croyez pas que ce dépôt
» périsse avec lui s'il vient à périr
» lui même. En ce cas, on le remet
» à sa famille. Et cette destination,
» toujours immanquable, est en-
» core un motif à nos Soldats de
» ne pas abandonner les Drapeaux
» sous lesquels ils sont obligés de
» combattre. »

L'Insulaire expose ensuite l'Ordre qui régne dans les finances, dans l'administration de la Justice, dans la manutention de la Police: Articles aussi essentiels au gouvernement d'un Etat, que la discipline militaire & l'entretien des Troupes. On trouve ici sur chacun de ces objets des plans admirables, qui n'ont pu être imaginés que par un homme destiné à porter également le glaive de Mars & la balance de Thémis. Le Brachmane rend toutes ces idées clairement & vivement; il retombe après cela

sur l'Européen son interlocuteur ; il lui fait des questions, il le presse, il le force, en quelque sorte, de convenir, que la politique d'Europe est bien inférieure à celle de l'Inde. Mais abandonnons tout ceci aux attentions du Lecteur, & passons au second Ouvrage qui est la *Réponse à la Lettre d'un Ami.*

On feint que la précédente brochure, l'*Entretien de l'Européen avec le Brachmane*, ayant été communiquée à un Ami, cet homme sage & intelligent, en prit occasion de faire, dans une Lettre, des observations très-judicieuses ; & que cette Lettre fut suivie d'une Réponse qui est la pièce dont nous allons rendre compte. Au fond ceci est comme l'explication de l'Apologue : c'est un morceau qui a pour but de faire voir que *les idées contenues dans la Relation du Voyageur, sont aussi aisées dans la pratique qu'elles paroissent utiles dans la spéculation.*

Voilà ce qu'on gagne à recevoir des plans de gouvernement, de la main des Experts dans l'Art de régner. Comme ils ont une grande connoissance des hommes, ils sçavent proportionner les régles aux besoins, aux défauts même de l'humanité. Ils évitent ces théories sublimes qui fournissent beaucoup à l'admiration, sans laisser presque rien à la pratique : idées purement abstraites, fruits inutiles d'une Philosophie trop indépendante des usages du monde.

L'Auteur de cette Lettre ayant mis lui-même un juste tempérament de beauté & de facilité dans toute la politique du Royaume de Dumocala ; tous les avis qu'il donne en conséquence sont extrêmement relatifs aux forces, aux lumières, aux intérêts de toute Nation qui voudra se les appliquer. Voici des exemples.

» On avoit soin, chez les Du-

» mocaliens, de réserver, dans
» tous les Villages, un certain
» terrein qui devoit être cultivé
» par toute la Communauté, &
» dont la récolte servoit tous les
» ans à remplir un Magazin que
» l'on n'ouvroit qu'en des saisons
» stériles, pour subvenir aux be-
» soins des Habitants. Sans doute,
» un pareil établissement étoit
» aussi ancien que le Village même:
» car les champs une fois partagés
» entre les particuliers, il n'eût
» plus été possible d'en distraire le
» terrein qui devoit servir de res-
» source au public dans un tems
» d'indigence. Cet inconvénient
» se trouve parmi nous. Chaque
» Arpent de terre a son Propriétai-
» re, & personne ne consentiroit
» aujourd'hui (même pour le bien
» public) qu'on retranchât quel-
» que chose du terrein qui lui ap-
» partient. » Mais l'Auteur ima-
gine un moyen qui pourroit remé-

dier à cet inconvénient ; qui pour-
» roit, *dit-il*, nous rendre aussi
» heureux que les habitants de Du-
» mocala : ce seroit d'engager cha-
» cun de ceux qui possédent des ter-
» res dans un district, de donner
» tous les ans la centième partie
» de leur récolte, qui seroit mise
» en réserve dans un Magasin pu-
» blic, pour les besoins urgents
» de ce même district. Une rétri-
» bution si modique ne seroit à
» charge à personne, & devien-
» droit néanmoins considérable
» par le grand nombre de ceux de
» qui on l'exigeroit. Le plus pauvre
» ne pourroit refuser cette portion
» de grains, puisqu'il la retrou-
» veroit dans son besoin, peut-être
» plus sûrement que s'il l'eût gar-
» dée chez lui pour son usage. Ce
» n'est pas même sur ce centième
» seul qu'il pourroit compter, il
» auroit part à celui des autres : &
» les grains qu'il auroit fournis

» dans une année heureuse, sans
» presque s'en ressentir, il les rece-
» vroit avec usure, quand la récolte
» viendroit à manquer. »

Tout ceci au reste paroît si aisé à l'Auteur, qu'il ne peut comprendre comment chaque Communauté ne pense point à l'exécuter pour son propre intérêt. C'est qu'on ne réfléchit point assez sur les maux inséparables des pratiques ordinaires; sur les distractions de bled, qui, dans les années d'abondance, se font sans règle, sans prudence & sans amour du bien public; sur les monopoles qui se multiplient durant la disette; sur le commerce ruineux qui se fait avec l'Etranger: *souvent il nous revend nos bleds au double de ce qu'il les avoit achetés.... il profite également de notre abondance & de notre disette; il reçoit nos denrées à un prix modique, & par le prix qu'il met à ce qu'il nous en redonne, il trouve le*

secret

secret de ne rien dépenser pour celles qu'il consume, & de s'enrichir à nos dépens par le moyen de celles qu'il ne peut consumer.

Il y avoit à Dumocala des Ecoles publiques pour la jeunesse, & des azyles pour les Citoyens hors d'état de servir la patrie. L'ordre & la discipline qui régnoient dans ces Maisons, donnent lieu à l'Auteur de remarquer les défauts de nos Collèges & de nos Hôpitaux. Il trouve surtout de grands inconvéniens dans la multiplicité des Collèges ; dans la facilité avec laquelle on y admet les gens de la Campagne ; dans l'usage qui s'est introduit d'élever au Sacerdoce, ou de recevoir à la profession Religieuse une multitude d'hommes que leur naissance destinoit à l'Agriculture. Le Sage qui nous parle, veut bien que *l'Eglise ait des Sujets ;* mais il n'approuve point ces vocations prétenduës ; qu'inspire

la pareſſe ou l'ambition ; ces conſécrations déplacées qui ôtent aux Villes des Artiſans, & aux Campagnes des Laboureurs.

A l'égard même des Citoyens qu'on peut appliquer aux Sciences, on trouve ici des principes d'une très-grande conſidération. » Il » ſeroit à ſouhaiter, *dit l'Illuſtre* » *& très-reſpectable Auteur*, qu'il » n'y eût dans chaque Province du » Royaume qu'un ſeul Collège, » où des Profeſſeurs habiles dans » toutes les Sciences, & des Maî- » tres-expérimentés dans tous les » Arts, ſeroient gagés par l'Etat » & obligés d'inſtruire la jeuneſſe : » leur premier ſoin ſeroit d'exami- » ner l'inclination & la portée de » chacun des ſujets qu'on leur pré- » ſenteroit ; ils employeroient » quelque tems à cet examen, & » durant cette eſpèce de noviciat, » on verroit percer le talent des » jeunes élèves. Ce talent une fois

» connu, on s'appliqueroit à le
» cultiver, & l'on ne risqueroit
» jamais d'en employer aucun,
» si j'ose parler ainsi, contre le
» gré de la nature. Les progrès
» dans les Sciences & dans les Arts
» en feroient plus rapides ; les
» fruits plus avantageux à la Socié-
» té ; les Maîtres moins excédés
» de peines inutiles ; les divers
» emplois de l'Etat mieux remplis ;
» & contre l'usage de nos jours,
» les Charges manqueroient plu-
» tôt aux Sujets, que les Sujets ne
» manqueroient aux Charges. »

Toute la suite mériteroit d'être copiée ; & ce projet de borner le nombre des Collèges recevroit de nous, s'il en étoit besoin, des éloges très-sincères. A la renaissance des Lettres, on a fait comme dans toutes les nouvelles Institutions. On a considéré les avantages, sans penser aux inconvénients & aux abus. On a cru mettre

beaucoup de connoissances dans le monde en plaçant des Ecoles partout ; & l'on n'a pas vû qu'il y auroit, dans la plûpart de ces Maisons d'instruction, des Maîtres très-médiocres, & des Disciples très-mal choisis ; qu'on éprouveroit de l'embarras pour l'honoraire des premiers & de la difficulté pour le bon gouvernement des seconds ; que dans les uns & les autres l'émulation trop partagée s'anéantiroit peu-à-peu ; que les idées se rétréciroient suivant le Théâtre où ces sortes d'enseignements se donneroient, & qu'enfin, à force de vouloir rendre les hommes habiles, on ne réussiroit souvent qu'à augmenter leurs défauts, qu'à fomenter leurs passions, & qu'à remplir l'Etat de sujets inutiles ou même dangereux.

On croit peut-être que l'encouragement du commerce seroit un

point capital dans le Livre qui nous occupe. C'eſt ici qu'il ne faut pas prendre le change. A Dumocala on évitoit toute eſpèce de rapports avec l'Etranger : par-là on ſe maintenoit dans la paix, dans l'amour de l'ordre, dans l'eſtime d'une médiocrité précieuſe, dans la poſſeſſion des bonnes mœurs. »
» Les Dumocaliens ne pouvant » eux-mêmes franchir les mers qui » leur ſervoient de barrière, il ne » leur étoit pas poſſible d'échan- » ger l'âpreté mâle & vigoureuſe » de leur caractère, contre cette » futile délicateſſe de génie, contre » cette urbanité lâche & artificiel- » le qui, dans les autres nations, » énerve les ſentimens plus qu'elle » ne les adoucit, & les amollit plus » qu'elle ne les humaniſe. Il eſt » bien certain en effet que les Peu- » ples ſe gâtent mutuellement par » le commerce qui les fait commu- » niquer les uns avec les autres.

» Nous pouvons en juger par notre
» liaiſon actuelle avec nos voiſins.
» De ces Royaumes où nous ſom-
» mes dans l'habitude de répandre
» la frivolité de nos modes, qu'a-
» vons-nous rapporté juſqu'à pré-
» ſent, que des problêmes hardis
» ſur la Religion, des doutes biſar-
» res ſur les devoirs de l'homme,
» des paradoxes injurieux à l'au-
» torité des Rois, un mépris in-
» décent pour les bienſéances, une
» funeſte indifférence pour la pa-
» trie, pour la ſociété, pour la
» vie même; qu'une Philoſophie
» enfin qui ne fait tout dépendre
» des ſeuls reſſorts de la Nature,
» que parce qu'elle ne les connoît
» pas, & qui ne ſe vante de les
» connoître que pour autoriſer les
» paſſions, & leur permettre in-
» différemment tout ce qui peut
» les ſatisfaire? »

Pour faire bien connoître l'alté-
ration que le commerce a miſe dans

nos mœurs, l'Auteur nous raproche de nos Ancêtres ; » Quel contraste, » s'écrie-t-il ! . . . . Il est vrai qu'en » tout tems les hommes ont eu les » mêmes passions, les mêmes dé- » sirs, des sentiments à-peu-près » semblables ; mais nos Ancêtres » moins vifs, moins légers, moins » bisarres, moins avides de chan- » gements & de nouveautés, plus » modérés & plus simples, ne ra- » finoient point comme nous sur » les plaisirs, rougissoient de leurs » foiblesses, ne faisoient pas tro- » phée de leurs désordres. Ils res- » pectoient les droits de la nature, » les régles de la bienséance, les loix » de l'honneur ; ils ne soumet- » toient point, comme nous, » les maximes de la Religion aux » frivoles lueurs d'une raison cor- » rompuë par la volupté ; ils ne » prenoient pas un honteux Pyr- » rhonisme pour de l'Esprit, les » graces de la mode & du caprice

» pour du mérite, & une politesse
» apprêtée pour l'unique devoir
» de la Société. »

Cependant on ne prétend pas ici détruire le commerce : on en reconnoît les avantages ; *mais* ajoute l'Auteur, *je voudrois aussi modérer en nous cet ardent amour des richesses, & cette téméraire ambition qui sert à l'enflammer.* Voilà comme il faut toujours parler des choses utiles en elles-mêmes, & dangereuses par l'abus que nous pouvons en faire. Les Sciences, les Arts, le Commerce sont dans ce cas-là : laissons-les subsister ; mais suggérons des tempéraments, des préservatifs, des remédes même contre la fougue & la multitude des Passions.

C'est le ton général qui regne dans tout cet Ouvrage, dont nous ne pouvons représenter ni même indiquer tous les traits. Il y a par exemple un excellent morceau de

comparaiſon entre le Gouvernement Républicain & le Gouvernement Monarchique. L'Auteur préfére ce dernier, mais qu'elles précautions n'infinuë-t-il pas pour que l'exercice du pouvoir abſolu faſſe le bonheur du Prince & des Sujets!

Il examine auſſi la manière dont la Guerre, les Finances, la Juſtice, la Police étoient adminiſtrées chez les Dumocaliens. Il trouve, dans toute la conduite de ce Peuple, des modèles de raiſon, d'équité, d'humanité, de ſage & vraye politique. Sur l'Article particulier qui concerne la Juſtice, nous remarquons un ſyſtême réaliſé ſous les yeux & par la libéralité de l'Auteur dans le pays où l'on a le bonheur de le poſſéder. Pour empêcher les Citoyens d'entamer des Procès douteux, » il faudroit, *dit-il*, que l'Etat ſubſti» tuât à ſes frais, un certain nom-

» bre de gens habiles & désintéres-
» sés qui consultés par des Par-
» ties, avant un premier éclat,
» leur exposeroient naïvement &
» gratuitement l'injustice ou l'é-
» quité de leurs prétentions....
» Cette espèce de Tribunal seroit
» d'autant plus utile qu'il feroit
» échouer la plûpart des passions
» qui divisent les hommes, & les
» détruiroit d'autant plus aisément
» que ces passions encore naissan-
» tes, n'auroient pas eu le tems de
» prendre ce dégré de chaleur, qui
» les enflamme ordinairement au
» premier choc qu'elles reçoi-
» vent. »

Ceci, encore une fois, s'exécu-
te, non à Dumocala, mais en
Lorraine par les ordres & sous la
direction d'un grand Roi qui sur-
passe en quelque sorte tous les be-
soins de l'humanité, par le nombre
& la variété des moyens qu'il ima-
gine de faire du bien aux hommes.

Nous terminons ici notre extrait, en disant du Livre qui en a fourni la matière : *Dicendi genus verè regium est, profluens tanquam à fonte, & nihilò minus, sicut ordo naturæ postulat : rivis diductum suis, plenum facilitatis, felicitatisque, imitans neminem, nemini imitabile.* Baco, L. I. de Dignitate & Augm. Scient.

ARTICLE XI.

VIES DES ANCIENS Orateurs Grecs avec des Réflexions sur leur éloquence &c. T. 2. in-12. A Paris chez Nyon & Robustel &c. *Suite de l'Article I. au premier Vol. de Janvier, 1753.*

DION CHRYSOSTOME.

IL ne nous reste ici qu'à rendre compte de la traduction de 3 discours de Dion Chrysostome ; le premier sur la prise de Troye, le

second sur la Vie Champêtre, le troisième sur les devoirs du Prince. A la tête du premier, le Traducteur a mis quelques Observations, où il fait ressouvenir ses Lecteurs qu'il y a des Critiques, qui ont cru la prise de Troye par les Grecs, aussi fabuleuse que la conquête de l'Italie par les Troyens; qui ont conjecturé qu'Hélène n'a jamais abordé en Phrygie; qu'elle n'a pas plus été enlevée par Pâris que Didon abandonnée par Enée &c. que ces fictions ont été adoptées par des Peuples, dont elles flattoient la vanité, ou autorisoient les prétentions; qu'on ne les a publiées que dans un tems, où la mémoire des vrais événemens étoit affoiblie & pouvoit être altérée, sans qu'il subsistât aucun monument qui pût la soutenir, ou la rétablir; que dans des espaces si libres, la Poësie a placé sans peine tous les ornemens, qu'elle

a imaginés pour embellir le Roman, & le diriger au but du Poëte; que sur ce plan Homère & Virgile ont exécuté, l'un son Iliade pour exalter la valeur des Grecs, l'autre son Eneïde, pour annoblir l'origine des Romains.

On a étayé ces conjectures de raisons indépendantes des licences épiques communes aux deux Poëtes. L'Histoire, dans bien des Auteurs, n'est pas plus d'accord avec Homére qu'avec Virgile. Selon Hérodote & quelques autres, Hélène enlevée resta en Egypte, & jamais ne passa en Asie. Selon Servius, ce fut l'infidélité, non de Pâris envers Ménélas, mais de Laomédon envers Hercule, qui arma la Grèce contre Troye. Frappé de ces Observations, & plus encore de la simplicité & de la vraisemblance, que Dion donne à la narration de son Prêtre Egyptien, notre Traducteur regardoit déja le fond

même de l'Iliade comme un pur Roman. Il a fallu le ſecours d'un *ami ſavant* pour le ramener au ſentiment commun. Ce *Critique* lui a fait remarquer que tous les Hiſtoriens conviennent de la priſe de Troye par les Grecs; qu'ils ne varient que ſur les moyens employés pour la prendre, & ſur les autres circonſtances du Siége; que la tradition de cet événement étoit la même en Egypte & en Perſe, qu'en Grèce; qu'après tout Homére n'a pas écrit plus de 400 ans après cette expédition; qu'un événement de cette nature, à une ſi courte diſtance de ſa date, n'eſt pas encore ſuſceptible de fiction; que ſi les ruines de Troye dépoſoient en faveur du fait, le récit d'Homère devoit paſſer pour véritable; qu'au contraire il n'y avoit pas d'apparence que ce Poëte eût choiſi un tel Sujet, ſi Troye exiſtoit de ſon tems; que ſuppoſer cette Ville

détruite par quelqu'autre révolution, ce n'étoit pas tant favoriser l'établissement de la tradition qu'a suivi Homère, qu'y opposer un nouvel obstacle ; qu'il n'est pas possible en effet de confondre en si peu de tems des événemens aussi distincts, aussi publics, & aussi récents ; que les Grecs étoient trop voisins de Troye pour prendre, ou donner si aisément le change dans l'Histoire de la destruction d'une Ville & d'un Royaume si considérable. Nous ne sommes pas étonnés que le Traducteur de Dion se soit rendu à des réflexions si solides : il n'y a que le Pyrrhonisme le plus décidé qui puisse y résister.

Il conclut donc avec raison que, » dans le discours où Dion » contredit Homère, cet Orateur » s'occupe uniquement du soin de » tourner tout à son avantage avec » plus d'adresse que de solidité. Il » paroît moins jaloux de convain-

» cre par des raiſonnements juſtes
» que d'éblouir par une ſubtilité
» ingénieuſe. Or ce procédé bien
» apprécié décèle ſuffiſamment, ſe-
» lon moi, que ſon unique but eſt
» de faire voir avec quel art il ſait
» ſoutenir un paradoxe. Pour mieux
» faire briller ſon talent, il s'eſt
» propoſé d'attaquer, parmi les opi-
» nions reçûes, une des plus géné-
» rales & des plus anciennes. D'ail-
» leurs loin d'être perſuadé lui-mê-
» me de l'opinion, qu'il affectoit
» de vouloir établir alors, on le
» voit ſouvent, dans ſes autres diſ-
» cours, alléguer comme conſtants
» les faits qu'il combat dans ce-
» lui-ci. Le Prêtre Egyptien,
» dont il invoque le témoignage,
» eſt probablement un perſonnage
» imaginaire, qu'il a cru néceſſaire
» pour donner quelque poids au
» récit qu'il vouloit oppoſer à la
» tradition générale. Auſſi ne nom-
» me-t-il pas ce Prêtre, comme

» il auroit dû le faire, si c'eût été
» un personnage réel. D'ailleurs les
» Prêtres d'Egypte du tems d'Hé-
» rodote convenoient que Troye
» avoit été détruite par les Grecs.
» Pourquoi les Prêtres d'Egypte
» du tems de Dion auroient-ils re-
» gardé ce fait comme une fable? »
Mais tout cela n'empêche pas les
Critiques d'admirer, dans ce dis-
cours Philologique, une sagacité
rare, un jugement exquis, & un
esprit supérieur.

C'est aux Troyens mêmes que
Dion parle & entreprend de prou-
ver que jamais leur Ville ne fut
prise par les Grecs conjurés pour
venger le rapt d'Hélène. On ne
peut pas imaginer un exorde mieux
approprié à son sujet que celui de
ce discours. Parcourons-en les
principaux traits, & présentons-les
dans les propres termes du Tra-
ducteur, sans y rien changer, à
moins que ce ne soit pour abréger.

ou pour ſuivre plus littéralement le texte Grec : alors nous en avertirons en quittant les caractères Italiques.

Je ſçais qu'il eſt pour l'ordinaire difficile d'inſtruire les hommes en général, & qu'il eſt facile de les tromper. S'ils peuvent être inſtruits ſur quelque choſe, ce n'eſt qu'avec difficulté & par un petit nombre de gens éclairés : au contraire non ſeulement ils ſont précipités dans l'erreur par une foule d'ignorans, mais ils s'y précipitent eux-mêmes..

» S'il eſt ſi difficile d'inſtruire les » hommes, il l'eſt encore plus de » les déſabuſer, ſur-tout de ces » erreurs dont ils ne ſont que les » héritiers. On ne peut croire ima- » ginés des faits qu'on a reçus pour » véritables, comme on ne peut » croire ſuppoſés des enfans qu'on » a élevés comme légitimes. La » prévention l'emporte même ſur » l'intérêt ; on préfère l'opinion la

» plus désavantageuse, pourvû qu'elle soit la plus ancienne, à la plus favorable, dont on n'a point encore entendu parler : c'est la date, & non pas la vérité, qui en décide.... * On a beau dire que c'est au tems à vérifier les faits : pour les juger incroyables, il suffit de ne les avoir pas plutôt appris. Si j'osois à Argos contredire Ho-

* Il y a dans le Texte Grec : φασὶ μὲν οἱ πολλοὶ τὸν χρόνον τῶν πραγμάτων κριτὴν ἄριστον εἶναι· ὅτι δ᾽ ἂν ἀκούσωσι μετὰ πολὺν χρόνον, διὰ τοῦτο ἄπιστον νομίζουσι. L'Auteur traduit ainsi : *mais on avoue communément que le tems est le meilleur juge des faits : pourquoi rejetter de nouveaux systêmes sur ces faits anciens, précisément parce que ces systêmes sont nouveaux* ? Dion ne prétend pas ici établir un *systême* sur un fait, il voudroit plutôt établir un fait contraire au *systême* reçu, & détruire ce *systême*. Mais au fond son texte ne parle point de *systême* ; ainsi en changeant la lettre, le Traducteur nous paroît n'avoir pas assez respecté le sens.

» mère, on auroit peut-être raison
» de s'offenser & de me chasser. . . .
» Mais vous, Troyens, vous devez
» m'écouter avec empressement, &
» me sçavoir gré d'un travail que
» j'ai entrepris pour la gloire de vos
» ancêtres. . . Cependant je ne suis
» que trop sûr de vous déplaire : la
» plûpart des hommes sont si fous
» de gloire, qu'ils aiment mieux
» supporter les plus grands mal-
» heurs, & devenir par-là célèbres,
» que de ne rien souffrir & rester
» ignorés. Argos & Thèbes croi-
» roient leur honneur blessé, si on
» prétendoit que Thyeste & Œdipe
» n'y ont jamais commis les crimes
» dont elles se glorifient d'avoir
» été le Théâtre. . . . . *Telle est l'ex-*
» *travagance des peuples, ils sou-*
» *haitent ardemment qu'on parle*
» *beaucoup d'eux, & ils se soucient*
» *peu de quelle façon l'on en par-*
» *le*. . . . Pour moi sans vous flat-
» ter, sans en vouloir à Homère,

» sans envier sa gloire, je tâcherai
» de montrer les faussetés, qu'il
» me paroît avoir mêlées à votre
» histoire : du sein de ses fictions, je
» tirerai les secours que j'apporte
» à la verité. Mon intention est de
» venger l'honneur de trois Déesses;
» ses; de Minerve accusée d'avoir
» conspiré à la perte de sa propre
» Ville, & combattu les volontés
» de son père; de Junon, qu'on
» fait disputer le prix de sa beauté
» à une Divinité plus jeune, & pren-
» dre pour Arbitre un simple Ber-
» ger, & le persécuter pour n'avoir
» pas prononcé en sa faveur; en-
» fin de Vénus elle-même, qu'on
» suppose avoir formé des liens si
» honteux, si injustes, & si funes-
» tes à Hélène sa sœur, & à Pâris
» son Juge... Mais on va m'ac-
» cuser d'impiété; car c'est en
» être coupable que de contredire
» Homère. Qu'est-ce donc qu'Ho-
» mére? un mendiant, un Pa-

» négyriste d'Ulysse, un Poëte
» qui compte le mensonge parmi
» les dons de Mercure. L'Auteur
» de tant de mensonges contre les
» Dieux, ne pourra-t-il s'en être
» permis aucun contre les hom-
» mes ? ...

Après avoir rappellé en gros tous ces mauvais Contes qu'Homère a faits sur les Dieux & par-là diminué l'autorité de ce Poëte & le respect qu'on lui porte, Dion entre enfin en matière, & fonde le premier soupçon contre la sincérité d'Homère, sur ce que dans son Iliade les faits sont transposés. C'est là, dit-il, un artifice qui décéle l'imposture : la vérité ignore ces détours, elle n'est pas tentée de renverser l'ordre naturel des choses. ... Pourquoi ne pas commencer par le rapt d'Hélène & l'infidélité de Pâris ? ... Pourquoi ne pas finir par la prise de Troye ? Quel début plus capable d'allumer

la haine contre les Troyens que les droits de l'hospitalité si sacrilégement violés! Quel dénoument plus fécond en actions tragiques, & en images frappantes que le Sac & l'embrasement d'une Ville si fameuse par la valeur & la richesse de ses Princes & de ses Citoyens! D'où vient qu'Homère ne touche que légèrement & comme en passant, ce principal événement, où devoit se terminer son Poëme? &c.

L'Orateur se hâte d'introduire sur la Scène ce Prêtre Egyptien qui lui avoit appris l'Histoire & la levée du Siége de Troye, & qui lui en avoit montré les monumens encore existants en Egypte sur des Marbres Sacrés. Ce Personnage raille d'abord les Grecs sur leur vanité crédule, & leur reproche l'entêtement qu'ils ont pour la Poësie: elle n'est, selon sa définition, qu'un langage artificieux, dont l'harmo-

nie charmante se fait entendre avec une avidité qu'elle ne peut rassasier, comme un vin délicieux réjouit le buveur altéré sans éteindre sa soif.

Ici le Prêtre oppose son récit à celui du Poëte; il dépouille habilement le narré poëtique de toute vraisemblance, à peine y laisse-t-il une ombre de possibilité : il y substituë sa Narration où tout paroît simple & naturel. Tyndare accorde Hélène à Pâris, comme à l'héritier d'un riche & puissant état. Ses Rivaux Ménélas & les autres Princes Grecs jaloux de la préférence accordée au fils de Priam, & peut-être encore plus jaloux de piller les richesses de Troye, forment une ligue. *Voilà*, dit l'Egyptien, *le sujet de la longue guerre que les Troyens eurent à soutenir, & dans laquelle ils essuyèrent bien des malheurs, mais non tous ceux, que raconte Homère.*

Il

Il faut lire dans Dion comment ce Poëte a substitué la mort de Patrocle à celle d'Achille, qu'il ne dérobe au fer d'Hector que pour le faire périr par la main de Pâris. Ainsi Homère, ajoute Dion, pour ravir à Hector l'honneur de sa victoire, a flétri la gloire d'Achille, & ne l'a réservé qu'à une mort plus honteuse. *Il n'a cependant osé décrire ni la mort d'Achille, ni la prise de Troye. Sans doute il n'a pu soutenir de faire tuer Achille longtems après qu'il ne vivoit plus, ni de représenter comme vainqueurs ceux qui avoient été défaits & forcés de se rendre, ni dépeindre le sac d'une Ville qui est demeurée victorieuse. Mais ceux qui sont venus après lui, séduits par l'erreur qui a prévalu, ont écrit tous ces évènemens avec confiance &c.*

Les aventures des Grecs, depuis leur départ de Phrygie, fournissoient

à notre Orateur de nouveaux argumens pour prouver qu'ils avoient levé le Siége de Troye. Que deviennent, dit-il, après leur victoire ces Héros chargés de gloire & de trésors ? On ne les voit qu'errans, fugitifs, & malheureux. Après sa prétenduë conquête, la Grèce ne fit plus que dégénèrer ; ses forces s'affoiblirent, & l'époque de ce fameux Siége fut celle de sa décadence. Au contraire Enée, Hélénus, Anténor, échappés des débris de Troye, s'établissent en conquérans dans le Païs même des vainqueurs, à qui Homère les a soumis : ainsi Troye saccagée se trouve encore en état de fonder ces belles colonies. Quelle apparence ! &c.

Dans son discours sur la vie champêtre, Dion ouvre une source de bonheur & un asyle de vertu à la pauvreté laborieuse : il feint d'abord un naufrage, qui le jette

fur les côtes de l'Eubée (de-là le titre *d'Euboïque* , que porte ce difcours.) Couvert d'un mauvais manteau , l'Orateur avoit long-tems marché à l'aventure. Survient enfin un Chaffeur qui, informé du malheur de l'Etranger, le conduit à fon habitation. Ce n'étoit qu'une cabanne où après l'accueil le plus honnête , le Chaffeur raconte à Dion l'hiftoire de fa vie. Dans ce petit Roman tout eft charmant , parce que tout y refpire la candeur & l'innocence. Dans ce récit, on paffe du filence des Campagnes au bruit des Villes , de l'ombre d'un bocage folitaire aux pieds d'un Théatre public , parce que le Chaffeur y avoit été traîné du défert que cultivoit la famille dont il étoit le Chef. Là il avoit vu une Société & des mœurs , qui donnoient à l'argent un prix , qu'il ne connoiffoit pas plus que ce métal: il y avoit été attaqué par un Rhéteur

& défendu par un autre, sur son état & sur ce terrein inculte dont il jouissoit sans payer d'impôts. Pour finir la querelle des deux Rhéteurs, & lever l'embaras du Juge, l'Accusé offre une partie de son bien, & le tout même à ceux qui l'envient. Ce Procès occasionne un interrogatoire, où le Chasseur ingénu rend plaisamment compte de ses provisions, meubles, troupeaux, armes &c. Son Accusateur le soupçonne d'avoir enfoui son argent dans ses granges. *Qui est-ce qui enfouit de l'argent?* réplique t-il au Rhéteur, *crois-tu qu'il germe, quand on l'enfouit?* On lui reproche encore qu'il profite des naufrages. A cette nouvelle calomnie, il oppose l'accueil gratuit qu'il fait à tous les malheureux qui échouent sur la côte de Capharée. Alors se lève un Citoyen, qui avoit éprouvé ce bon accueil, & qui propose de récompenser &

d'honorer ſon généreux bienfaiteur. L'Inſulaire refuſe tout argent & conſeille de le donner plutôt à ce Rhéteur qui *ſavoit comment on l'enfouit.*

Dion touché de ce récit & de la charité de ſon hôte, conclut par des moralités. Il ſe plaint que dans ſon ſiécle, comme au tems d'Ulyſſe ; les riches n'exercent l'hoſpitalité qu'envers les riches, & que l'opulence *ne ſert qu'à rendre les hommes plus avares & plus tenaces.* Dans les riches & les grands la libéralité n'eſt qu'une vanité, qui ſe recherche. Qu'eſt-ce que l'hoſpitalité, qu'ils exercent entr'eux? Ménélas & Pâris nous l'apprennent. ... Je ne préfère, dit Dion, ces citations Poëtiques, que parce que le grand mérite des Poëtes eſt d'avoir bien rendu les idées & les ſentiments de la *multitude.*

Ils ne ſont que dans les Campagnes ces pauvres, dont Dion eſtime

le cœur noble & vertueux : dans les Villes les Pauvres ont des besoins & des dangers, qui les tentent & les corrompent. Chassés de leur Ville par Pisistrate & répandus dans toute l'Attique, les Athéniens devinrent des Citoyens plus heureux & plus vertueux que tous ces Magistrats, ces Rhéteurs, ces Ecrivains, ces Artisans, qui n'avoient habité qu'Athènes. Dans les Villes, si les Pauvres ont plus de ressource, ce n'est qu'en devenant moins des Artistes libres que des Ouvriers esclaves sous les ordres de *l'extravagance & de la molesse*.. *La toilette tant des hommes que des femmes, qui n'est pas aujourd'hui différente, l'une de l'autre*, leur luxe, leurs modes bizarres, telle est la source impure de tant de vils & honteux profits. Dieu interdit aux Pauvres vertueux tous ces métiers déshonorants. Il leur défend encore plus sévèrement de

ſe vouer au Service du Théâtre & à beaucoup d'autres Miniſtères auſſi condamnables. Dans ces tranſpors d'un beau zèle, il ſe glorifie de l'indignation que ſon diſcours va exciter dans tant de Villes Grecques, ſi fières d'avoir excellé dans les Arts qu'il décrie.

Nous ſommes fâchés de n'avoir pu qu'effleurer légerement & abréger ſéchement des détails ſi pleins, ſi variés, ſi gracieux & ſi animés. On ſeroit plus tenté de prendre ce diſcours pour une Scène Dramatique que pour une ſimple Harangue. Ce n'eſt, ſi l'on veut, qu'un Roman philoſophique, ouvrage d'un Payen : mais que le fond de ſa morale eſt inſtructif ! que la forme en eſt amuſante ! Voilà un modèle de fictions pour nos Métaphyſiciens modernes : s'ils peuvent le ſuivre, leurs Romans en deviendront & moins ennuyeux & moins dangereux. Le troiſiéme diſ-

cours sur les devoirs du Prince nous offre une riche moisson de la plus sublime morale pour les Monarques.... Nous ne pouvons qu'en avertir. *Le spectateur* y a trouvé le modèle de ses fictions allégoriques. Aussi fécond & profond que le Critique Anglois, le Philosophe Grec est plus brillant, plus délicat & plus naturel dans ses images.

ARTICLE XII.

VIE DE GROTIUS AVEC l'histoire de ses Ouvrages & des négociations auxquelles il fut employé. Par M. de Burigny 2. vol. in-12. A Paris chez Debure l'aîné Quai des Augustins M. DCC. LII.

IL est souvent arrivé que de grands hommes, maltraités dans leur patrie, ont formé contre elle des projets de vengeance. L'Ostra-

eïſme des Grecs fournit, en ce genre, une multitude d'éxemples très-connus. On vit, après des Jugements iniques ou précipités, de très-bons Citoyens prendre le parti de la révolte, & des défenſeurs zélés de l'Etat devenir ſes ennemis implacables. C'eſt que l'oubli d'une injure ſuppoſe beaucoup plus de grandeur d'âme, qu'il n'en faut pour ſoutenir le poids du gouvernement, ou même pour ſacrifier ſa vie aux intérêts du Public. C'eſt qu'avec une trempe d'eſprit capable des plus hautes connoiſſances, & des entrepriſes les plus hazardeuſes, on n'a cependant pas la force de diſtinguer, dans une querelle politique, le tribunal de quelques adverſaires puiſſants & paſſionnés, d'avec le gros d'une Nation qui n'eſt point conſultée pour la déciſion du procès. On ſe prévient ainſi contre tout un peuple, à cauſe d'un petit nombre d'hom-

mes violents & injustes ; on cesse d'entendre la voix de la patrie, parcequ'elle porte dans son sein des ambitieux & des calomniateurs. Telle est la conduite ordinaire des Citoyens persécutés : conduite dont on ne sent bien le foible, que quand on la considère de sang froid & sans intérêt personnel.

Ici Grotius sçut se distinguer ; & c'est, à notre avis, le plus beau trait de son histoire. Après son évasion du Château de Louvestein, il se retira en France, & les Etats Généraux envoyèrent ordre à leurs Ambassadeurs de le traverser, de le desservir, de soutenir à son égard les procédés extrêmes dont il avoit déja été la victime. C'étoit plus faire contre lui que les Athéniens n'avoient fait contre Thémistocle, Cimon, Alcibiade & tant d'autres qu'on se contenta de proscrire, sans les inquiéter dans le lieu de leur re-

traite. » Grotius, *dit M. de Bu-*
» *rigny*, ne se vengea qu'en par-
» lant de sa patrie en Citoyen zé-
» lé, & en cherchant à la servir
» dans toutes les occasions.... Il
» écrivit à son père & à son beau-
» frère qu'il ne cessoit de solliciter
» pour elle tous ceux qui avoient
» quelque bonne volonté pour lui,
» & que quelque outrage qu'il eût
» reçu, il ne cesseroit jamais de
» l'aimer... Les Ambassadeurs de
» Hollande poussèrent la méchan-
» ceté jusqu'à aller dire au Roi que
» l'on ne pouvoit trop se défier de
» Grotius & qu'il entretenoit
» des intelligences secrettes avec
» les Ambassadeurs d'Espagne. Ce
» fut un de ses amis qui lui en
» donna l'avis. Il fut indigné d'une
» si atroce calomnie : quoiqu'elle
» ne valût pas la peine d'être réfu-
» tée, il crut devoir en écrire au
» Garde des Sceaux. Il prend Dieu
» à témoin dans une lettre qu'il

» écrivit à Dumaurier (Ambassa-
» deur de France en Hollande) qu'il
» n'avoit vu aucun des Ambassa-
» deurs d'Espagne, & que dans
» toutes les Provinces-Unies, il n'y
» avoit pas un homme qui fût plus
» attaché à sa patrie que lui. »

Ce seroient des pages entières de cette histoire à transcrire, si nous voulions rapporter tous les traits qui sont à ce sujet. Nous ne pouvons dire combien M. de Burigny est louable d'avoir si bien représenté ce combat, peut-être sans exemple, où l'on voit d'un côté les chefs d'une puissante république tous en mouvement, tous empressés à détruire un particulier sans ressources & sans appui : de l'autre, ce même homme tranquille, bienfaisant, plein d'ardeur pour les intérêts d'un pays dont il ne lui venoit que des menaces & de mauvais offices. Il y a dans ce point de vue, quelque chose de plus beau,

de plus touchant que dans mille traits de générosité qu'on admire chez les Grecs & chez les Romains.

Grotius sçut néanmoins allier ce qu'il se devoit à lui-même avec les devoirs d'un bon patriote. Il fit deux choses dignes de la noblesse de ses sentiments. La première étoit de ne jamais solliciter sa grace auprès des Etats-Généraux : ce qu'il n'auroit pu éxécuter sans s'avouer coupable. La seconde de publier une apologie raisonnée qui lui attira bien un Arrêt de proscription de la part des Etats, mais qui, du côté des raisons, demeura sans atteinte & sans réponse.

L'animosité du gouvernement Hollandois valut à cet Illustre persecuté un redoublement de zèle pour ses intérêts de la part des Ministres du Roi Louis XIII. & de tous les honnêtes gens de Paris: on le chérit dans cette Capitale.

Le Président Jeannin, les Gardes des Sceaux du Vair, de Vic, d'Aligre ; le Chancelier de Silleri, le Prince de Condé, lui donnèrent les plus grandes marques de considération : le Roi lui-même voulut le voir, le reçut avec bonté, & le gratifia d'une pension de trois mille livres : mais il y eut dans les subalternes, beaucoup de délais & de mauvaises pratiques pour l'expédition de cette grace. Et quand le Cardinal de Richelieu fut devenu maître absolu des affaires, cette pension ne fut plus payée. C'est en partie ce qui obligea Grotius de quitter la France malgré l'inclination qu'il avoit pour ce pays. On voit des traces de cette affection dans la plûpart de ses Lettres ; on y apprend que tous ceux qui se picquoient d'érudition, étoient en commerce avec lui. Nicolas de Peiresc, Jean Casaubon, Jérôme Bignon, François

des Sciences

Le Président Jeannin, les Gardes des Sceaux du Vair, de Vic, d'Aligre; le Chancelier de Silleri, le Prince de Condé, lui donnèrent les plus grandes marques de considération: le Roi lui-même voulut le voir, le reçut avec bonté, & le gratifia d'une pension de trois mille livres: mais il y eut dans les subalternes, beaucoup de délais & de mauvaises pratiques pour l'expédition de cette grace. Et quand le Cardinal de Richelieu fut devenu maître absolu des affaires, cette pension ne fut plus payée. C'est en partie ce qui obligea Grotius de quitter la France malgré l'inclination qu'il avoit pour ce pays. On voit des traces de cette affection dans la plûpart de ses Lettres; on y apprend que tous ceux qui se picquoient d'érudition, étoient en commerce avec lui. Nicolas de Peiresc, Jean Casaubon, Jérôme Bignon, François-

Auguste de Thou, les PP. Petau & Briet sont cités dans cette Histoire, comme ayant été les amis intimes & les Admirateurs de Grotius. » L'Amour que » nous avions pour les Lettres, » *dit le P. Petau*, avoit formé » notre connoissance, & je l'en- » tretenois dans l'espérance de lui » être utile. Je le voyois souvent; » il me rendoit aussi visite, & il » m'écrivoit fréquemment. » Les services que ce savant Jésuite espéroit rendre à Grotius concernoient la Religion. C'est un point dont nous parlerons dans la suite: suivons ici les différentes révolutions de cette vie très-curieuse & très-intéressante.

Après dix ans de séjour à Paris, Grotius se détermina donc à revoir la Hollande. Le Prince d'Orange (Maurice) étoit mort; son frère le Prince Frédéric-Henri étoit Stadhouder à sa place, & il avoit

toujours témoigné de la considération pour Grotius. Les amis de celui-ci se donnoient tous les mouvements imaginables pour lui procurer un asyle sûr & tranquille: Delft, Roterdam, Amsterdam le virent successivement ; il y fut accueilli par de bons Citoyens bien persuadés de son innocence & de la droiture de ses intentions ; mais les Arrêts publiés contre lui subsistoient. Les Etats-Généraux étoient ses Juges & ses Parties : bientôt on vit paroître une Ordonnance qui *enjoignoit à tous les Baillifs du pays de se saisir de sa personne ;* & cet acte fut renouvellé trois mois après, *avec promesse de deux mille Florins pour ceux qui livreroient Grotius entre les mains de la Justice.* Ce renouvellement de persécution le dégoûta d'un séjour si critique & il prit le parti de se réfugier à Hambourg au mois de Mars 1632.

C'étoit un lieu tranquille, & où les gens de lettres ne manquoient pas ; mais ils n'avoient point ce que Grotius estimoit au-dessus de tout, le talent de converser & la volonté de se communiquer leurs lumières. Il s'en plaint dans ses Lettres ; & il ne fait pas difficulté de dire que sa situation à Hambourg est comme celle d'un *prisonnier.* Nous ne savons si ce mot ne peint pas le caractère de ce grand homme aussi bien que toutes les Anecdotes de sa vie : quoiqu'il fût un des hommes du monde qui eussent plus donné dans la grande érudition, jamais son humeur & ses manières ne se ressentirent de la solitude du Cabinet. Il aima le commerce des gens de Lettres, il leur fit part du fruit de ses Etudes, il crut apprendre en les instruisant beaucoup : qualités qui attireroient toujours des amis & des partisans à la science. Si

elles se trouvoient dans tous les Savans.

Il n'eût pas été juste d'oublier dans le détail des courses & des traverses de Grotius, les services que ne cessa de lui rendre son incomparable épouse. M. de B. la représente à Paris, en Zélande, en Hollande, à Hambourg, partout donnant des conseils utiles, & *recueillant* les débris d'un *naufrage* qui, sans ses soins, eût peut-être englouti totalement cette famille désolée.

Enfin Grotius vit naître des jours plus sereins, & les premiers rayons de cette Aurore bienfaisante parurent du côté de la Suède. Le grand Gustave avoit été tué sur la fin de 1632. Sa fille Christine déclarée Reine n'étoit pas en âge de gouverner; c'étoit le grand Chancelier Oxenstiern qui décidoit de tout en qualité de Régent du Royaume. Il savoit que Gustave avoit conçu de grandes idées de

Grotius ; que peu de tems avant sa mort, comme par un pressentiment de ce qui devoit arriver en Suède, il avoit ordonné que Grotius fût employé dans le Ministère. Un Roi qui lisoit, jusques dans son camp, le Traité du Droit de la Guerre & de la Paix, devoit naturellement prendre ces sentimens, & donner ces ordres. Mais Gustave, dans la tente duquel on trouva le Livre que nous venons de nommer, pouvoit se flatter d'une plus longue vie. Il périt au sein de la victoire, & le moment d'attacher Grotius à la Suède fut saisi ponctuellement par Oxenstiern. Il ne déclara pas d'abord au docte Hollandois ce qu'il prétendoit faire de lui ; il voulut le connoître à fond ; & quand il eut goûté ce caractère droit, cet esprit souple, vaste & extrêmement orné, il le nomma Conseiller de la Reine de

Suède & son Ambassadeur à la Cour de France.

Ce fut au commencement de 1635. que Grotius partit de Mayence pour se rendre à Paris, où il ne fit toutefois son entrée que le 2. de Mars, parce qu'on disputa quelque tems sur ses pouvoirs. Ils n'étoient signés que du grand Chancelier ; mais l'Ambassadeur prouva qu'Oxenstiern avoit à cet égard une autorité sans bornes : dans la suite néanmoins on fit ratifier cette nomination par la Reine de Suède ; & dès ce moment le Cardinal de Richelieu qui n'avoit pas fait d'abord trop d'accueil à Grotius, lui témoigna plus de faveur & de cordialité ; mais au fond, ni ce Ministre, ni le P. Joseph son confident, n'aimèrent jamais l'Ambassadeur de Suède. M. de Burigny notre Auteur cite plusieurs traits de cette indisposition, & il ne laisse pas d'assûrer

que *le Cardinal mettoit Grotius au nombre des trois Savans du premier Ordre de son Siècle : les deux autres étoient Claude Saumaise & Jérôme Bignon. Ce dernier disoit de Grotius que c'étoit le plus savant homme qui eût paru dans le monde depuis Aristote.*

L'indifférence du Cardinal de Richelieu pour Grotius fut aussi la mesure des sentiments de celui-ci pour le Ministre. C'étoient *deux hommes*, dit M. de B. *qui pensoient trop différemment pour s'estimer, & peut-être même pour se rendre justice.* Une preuve que Grotius n'aimoit point le Cardinal, c'est l'Epitaphe qu'il fit après la mort de cette Eminence. Nous l'avons trouvée manuscrite dans des papiers du tems, & nous ne sçavons si elle a été imprimée. Elle commence ainsi :

Hic tegitur
Joannes Armandus Duplessis de

Richelieu, clarus origine, magnus ingenio, fortunâ eminentissimus, quodque mirere, Sacerdos in castris, Theologus in Aulâ, Episcopus sine plebe, Cardinalis sine titulo, Rex sine nomine; unus tamen omnia &c. Toute la suite est fort critique, & dans le goût des satyres qu'on publia en si grand nombre & si inutilement contre le Cardinal, après sa mort.

Cette Anecdote, si c'en est une, terminera notre Article. Nous réservons pour un troisième quelques traits des Négociations de Grotius, quelques observations sur ses Ouvrages, sur sa Religion & sur sa mort. M. de Burigny suit avec tant d'exactitude toute la vie de cet homme célèbre, qu'il mérite toutes sortes d'attentions de la part des Journalistes chargés de représenter son Livre au Public.

ARTICLE XIII.

ESSAI SUR LA SCIENCE de la Guerre, &c. Tomes second & troisième. A la Haye, chez Pierre Gosse, & Jean Neaulme. 1751. & se trouve à Paris, chez Ganeau, rue Saint Severin, aux armes de Dombes. *Suite de l'Article CXLII. au mois de Décembre 1752.*

NOus rentrons dans ce bon Ouvrage par le second Volume, & par le huitième Chapitre, qui traite de l'Exercice des Troupes. « César en connoissoit si » bien la nécessité & l'importance, » *dit M. Folard*, qu'il exerçoit lui- » même ses Troupes, non seule- » ment dans leurs quartiers, mais » encore dans le camp, & en pré- » sence de l'ennemi. Hirtius, qui a » écrit la guerre d'Afrique, dit que » ce grand homme, étant dans son

» camp retranché de Rufpine, avec
» l'ennemi fur les bras, ne laiffoit
» pas d'exercer une partie de fon
» armée, pendant que l'autre tra-
» vailloit aux retranchements. »

Le principal objet de l'Exercice doit être de bien régler la forme du Bataillon & de l'Efcadron ; de déterminer la place de chaque Officier ; d'apprendre au Soldat à connoître fes armes, quelle en eft la propriété & la force ; de l'accoutumer à tirer vîte, mais avec jufteffe, foit de pied ferme, foit en marchant ; de l'inftruire à fe mouvoir en tout fens avec facilité, & à marcher fans fe déforedonner, de façon qu'il puiffe fur le champ, & fans fe tromper, former toutes les évolutions qu'on lui demandera, & qu'on ne doit pas trop multiplier, afin de ne pas le diftraire des connoiffances abfolument effentielles auxquelles il faut le fixer.

Le Lecteur trouvera dans un extrait

extrait des Mémoires de Montécuculli, à la page 264, les divisions les plus nettes & les plus précises de l'Exercice militaire. Nous avons souvent entendu dire aux Connoisseurs en ce genre, que les Mémoires de ce Capitaine intelligent, étoient ce qu'il y avoit de mieux pour celui qui veut apprendre l'art de la Guerre par méthode.

L'Auteur ajoute ses réflexions sur l'Exercice Prussien, dont le mérite est assez connu : il loue aussi celui des Autrichiens quant au bon ordre & à l'exactitude : il parle de l'un & de l'autre en témoin oculaire ; mais il désire qu'en cette matière on n'emprunte de l'Etranger que ce qui pourroit contribuer à simplifier & à abréger les opérations.

La marche du soldat faisant une partie considérable de l'Exercice, on n'a eu garde de l'oublier. Il est une sorte de marche qu'on pour-

roit appeller *cadencée.* C'eſt celle que l'Auteur préfére comme plus propre à mettre l'uniformité dans les mouvements. Il dit un mot du *ſalut des armes*, il en préſcrit ſuccinctement les régles & la méthode ; celle du Maréchal de Puyſſégur, qui eſt auſſi celle des Etrangers, lui paroît la meilleure comme la plus ſimple. Il entre enſuite dans le détail du nombre des rangs qu'on peut donner tant au Bataillon qu'à l'Eſcadron. Ce nombre a varié ſouvent, & à cette occaſion l'Auteur rapporte différents ſentiments, & propoſe auſſi le ſien, dont les Connoiſſeurs décideront.

On demande lequel vaut mieux d'un feu méthodique, ou de ce qui s'appelle un *feu roulant*, c'eſt-à-dire, ſans interruption ? Pluſieurs penſent que plus il ſe tire de coups, plus l'effet eſt grand : l'expérience décide le contraire, & les déchar-

ges réglées font bien une autre impression. Par exemple à la bataille de Parme, le feu des Allemands fût plus vif, le nôtre mieux réglé & fut supérieur. » Un Officier » François, *ajoute-t-on*, a inven» té un fusil avec un double bassi» net, bien propre à donner le » moyen de charger vîte par la fa» cilité d'amorcer sans baisser le » fusil, & d'ailleurs sans aucun ris» que, quoiqu'avec la bayonnette » au bout du canon. On ne doute » point, au cas qu'on ne trouve » nul inconvénient à se servir de » cette arme, qu'elle ne devienne » très-intéressante. » On marque ici en quoi le fusil est préférable à l'ancien mousquet.

On propose un autre problême: sçavoir, si les Officiers doivent tous être placés au premier rang, ou en avant des Soldats, ou répartis dans les premiers rangs, & dans les derniers: c'est la méthode

que nous ſuivons, & pour laquelle l'Auteur ſe déclare. Comme il n'avance rien ſans raiſon, il en donne de très-ſatisfaiſantes.

Suit une Théorie des évolutions Militaires, & de l'exercice des armes : ce qui eſt dit de celles-là, eſt tiré, en grande partie, des Mémoires de Puyſſégur, & ce qui concerne celui-ci eſt preſque tout copié d'après MM. Bottée & Villeneuve. Mais on voit toujours que l'Auteur cite, non ſeulement en homme expert, mais en Maître & en Juge. L'Ordonnance de 1750. qui eſt ici rapportée tout au long préſcrit la forme de notre Exercice dans un grand détail.

La Cavalerie a ſon Exercice particulier. L'Auteur donne donc la manière d'exercer le Cavalier & de former l'Eſcadron. Il traite des chevaux de guerre d'après M. de la Guérinière fameux Ecuyer : il régle le terrein que doivent occu-

per ſoit les Fantaſſins, ſoit les Cavaliers en ordre de bataille ; & le Maréchal de Puyſſégur eſt ici ſon guide. Voici une manœuvre de la Cavalerie Eſpagnole : » Les Eſpa-
» gnols voulant mettre pied à ter-
» re, l'Eſcadron ſerré, font mettre
» pied à terre au premier Cavalier
» du premier rang au même poſte
» où il ſe trouve, & font avancer
» d'un bon pas en avant le ſecond
» Cavalier du même rang, & l'y
» font mettre pied à terre ; le troi-
» ſième en fait autant ſur la mê-
» me ligne du premier, & le qua-
» trième ſur celle du ſecond : ainſi
» toujours en continuant juſqu'à
» la fin de l'Eſcadron, qui, pour
» ainſi dire, reſſemble de cette
» manière aux pierres d'attente
» d'un bâtiment. Dès qu'on com-
» mande à cheval, chaque Cava-
» lier y remonte ſans aucun obſta-
» cle : enſuite tenant ferme la bri-
» de de ſon cheval, il recule & ſe

» retrouve dans l'Eſcadron. »

Une autre manœuvre des Eſpagnols, mais que M. Folard & notre Auteur jugent dangereuſe, c'eſt de détacher à la tête de l'eſcadron, vingt ou 30. Maîtres des mieux montés, qui ſe jettent ſur l'ennemi l'épée à la main & ſans tirer un ſeul coup, ſuivis de près du gros de la troupe : le ſuccès qu'elle a ſouvent, eſt dû ſurtout a la bonté des chevaux d'Eſpagne, & il faudroit en avoir de pareils pour tenter la même choſe.

Nous avons emprunté des Allemands vers l'année 1670. le *Widör Zourouch* tant pour le nom que pour la choſe. C'eſt un mouvement en uſage dans la cavalerie pour faire faire le demi-tour à droite à l'eſcadron, ſans ouvrir les rangs : on ne pouvoit, avant ce tems, faire face de la tête à la queue que par un double caracol, en décrivant un demi-cercle, & c'étoit pour cela

qu'on formoit l'ordre de bataille tant plein que vuide : la description de cette évolution, trop longue pour être insérée ici, ne peut manquer de faire plaisir aux gens du métier.

Pour ne laisser rien à desirer sur cet important objet, on rappelle la manière dont les anciens Romains & Gaulois exerçoient leurs troupes. Végèce Auteur Chrétien, qui vivoit sous Valentinien premier, fournit plusieurs beaux morceaux, d'où il résulte que les ennemis de Rome eurent souvent d'ailleurs de grands avantages sur elle, mais que l'exercice & la discipline donnèrent presque toujours la supériorité aux Romains.

En France, il paroît que l'exercice a été trop longtems négligé ; qu'à la vérité les Gendarmes qui faisoient la force de nos Armées, étoient fort exercés chacun en particulier, mais que les corps entiers

de troupes ne l'étoient point assez. Nous ne voyons en effet dans notre histoire jusqu'au règne de Louis XI. rien qui marque un exercice en forme ; du moins dans le goût d'aujourd'hui : & l'exercice même sur le pied qu'il est, paroît avoir été pris des Hollandois, c'est à-dire du Comte Maurice de Nassau, cet habile Général qui en a formé tant d'autres. Ici est inséré un Extrait curieux d'un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi : c'est une Ordonnance de Charles-le-Hardi (ou le téméraire) dernier Duc de Bourgogne, relative à l'Exercice tel qu'il se pratiquoit alors. A en juger par l'événement, ses Soldats ne sçurent pas en profiter: on sçait assez les échecs que reçut coup sur coup ce malheureux Prince, à Granson, à Morat, enfin à Nancy.

En un mot l'Exercice produit le bon ordre, & le bon ordre est communément ce qui décide du sort

des batailles : *en voyant marcher deux armées l'une à l'autre*, dit M. le Maréchal de Puyſſégur, *il eſt aiſé de juger ſuivant l'ordre & l'exactitude avec laquelle l'une ou l'autre marche, quelle eſt celle qui battra l'autre &c.*

La diſcipline qui eſt proprement *le maintien du bon ordre & de la police*, *ſans lequel le plus beau corps de troupes ne ſeroit qu'un amas de brigands & d'aſſaſſins*, eſt le ſujet du IX^e^ Chapitre. Elle comprend 1°. la régularité des mœurs des gens de guerre ; 2°. l'obéïſſance parfaite de l'inférieur au ſupérieur, relativement à chaque emploi ; 3°. la vigilance des Chefs pour faire exécuter les Ordonnances du Prince ; 4°. les châtiments dont on punit ceux qui manquent. L'Auteur ſoutient toujours ſon caractère de Militaire, honnête-homme & Chrétien. *Pour être bon Soldat*, dit-il, *il faut néceſſairement*

avoir plus de vertu que les hommes ordinaires ; il faut avoir moins de foiblesse & plus de courage ; il faut peu craindre la mort, & être assuré du bon état de son ame &c.

On trouve en cet endroit une digression bien placée sur le luxe des habits & de la table : rien de plus sage, de l'aveu même des parties intéressées, que les Ordonnances de nos Rois pour arrêter ces abus ; il n'y manque que l'exécution : exceptons-en le réglement pour l'uniforme des Officiers en garnison, auquel on a tenu la main.

Rester dans le poste où les Généraux vous ont mis, est souvent un article des plus difficiles. Entre plusieurs exemples que l'Auteur rapporte, nous indiquons celui de la bataille de Molwitz gagnée en 1741. par le Roi de Prusse sur les Autrichiens commandés par le Comte de Neuperg. Le Général

Romer donna sans ordre & réussit d'abord ; mais ce mouvement irrégulier causa bientôt la perte des Autrichiens. *C'est en de pareilles occasions que la subordination est terrible, mais nécessaire..... & c'est à l'Officier inférieur à contenir alors ses troupes, quoiqu'il en arrive.* On accumule ici les faits, en preuve des succès obtenus par la manutention de la discipline, & des malheurs qui peuvent arriver du défaut contraire.

C'est la faute au reste des Officiers supérieurs, quand le Soldat & l'inférieur ne sont pas contenus. Le François est très-capable de discipline, & récemment encore » on a vû les Troupes de Fran-
» ce en 1741. camper dans la
» Souabe au milieu des vergers,
» sans oser toucher aux choux ni
» aux arbres fruitiers qui étoient
» dans les camps : d'où venoit cet-
» te exacte discipline, si ce n'est

» du soin & de l'attention qu'y » donnoient les Officiers ? » L'Auteur toujours zélé fournit plusieurs moyens d'introduire & d'entretenir la discipline dans les Armées. Et le plus sûr, ajoute-t-il, pour la conserver pendant la guerre, c'est de la maintenir même en tems de paix. *La paix*, dit le Chevalier Folard, *ce bien si justement desiré par tous les peuples, deviendroit un mal infiniment plus grand que ne l'est la guerre, si l'on ne faisoit observer la discipline avec la derniere sévérité par tous les moyens que les Romains mettoient en usage &c. Rien n'empêcheroit*, dit-il ailleurs, *de former plusieurs Camps en Eté où les Généraux exerceroient eux-mêmes les Troupes dans les grandes manœuvres de la guerre...., on formeroit par cette méthode des Soldats expérimentés & d'excellents Officiers.*

Nous ne pouvons supprimer la

remarque de l'Auteur des Considérations sur la grandeur des Romains, & leur décadence. » Nous » remarquons aujourd'hui que nos » Armées périssent beaucoup par le » travail immodéré des Soldats ; & » cependant c'étoit par un travail » immense que les Romains se con- » servoient. La raison en est, je » crois, que leurs fatigues étoient » continuelles, au lieu que nos » Soldats passent sans cesse d'un » travail extrême à une extrême » oisiveté : ce qui est la chose du » monde la plus propre à les faire » périr. » Rien de plus judicieux. Ne pourroit-on point en tems de Paix occuper le Soldat à quelque travail modéré, qui tout à la fois lui procureroit quelques douceurs, conserveroit sa santé, & contribueroit tant à l'embellissement qu'à l'utilité du Royaume ? C'est depuis longtems le souhait des bons patriotes.

Cet Article de la discipline conduit naturellement aux punitions militaires ; mais ce détail meneroit trop loin. Les récompenses viennent à la suite, & font le dixième Chapitre. La plus grande a toujours été l'*honneur.* Par exemple, *dit l'Auteur*, » on lit dans » l'Histoire de France qu'à la mort » du Connétable Anne de Mont- » morenci, sous Charles IX. on » lui rendit des honneurs qu'on ne » rend qu'aux Rois, & qu'on porta » son effigie à ses funérailles. » (A quoi nous ajoutons les honneurs rendus au Connétable Du Guesclin, au Comte de Dunois, & au Vicomte de Turenne.) » La Ré- » publique de Gênes reconnoissan- » te des grands services que lui a » rendu M. le Maréchal Duc de » Richelieu dans la dernière guer- » re, a renouvellé l'ancienne ma- » nière de récompenser les hom- » mes illustres, en faisant élever

» sa statuë dans la Chambre du
» Sénat, & en l'aggrégeant lui &
» sa postérité à la haute Noblesse
» de la République. »

L'Officier étoit récompensé de trois manières chez les Anciens. 1°. par les marques d'honneur qui étoient de deux sortes : les *décoratives* qui s'éteignoient avec la personne, & les *rémémoratives* qui alloient à la postérité, telles que les statuës. 2°. par des gratifications ou des pensions sur le Trésor public. 3°. Par des dons en terres ou en possessions considérables. Des récompenses proportionnées étoient assignées au Soldat.

De tout tems aussi en France, l'honorable a été joint à l'utile. Louis XIV. en particulier a institué l'Ordre de S. Louis, l'Hôtel Royal des Invalides &c. On cite ensuite les deux Edits de son Auguste Successeur, l'un pour l'an-

noblissement des Officiers, & l'autre pour l'établissement d'une Ecole Militaire, & l'on conclut qu'*il n'y a point d'Etat où il y ait tant de moyens pour récompenser l'Officier qu'en France.* Peut-être seroit-il à désirer qu'il y en eût autant à proportion pour le Soldat.

Ce second Volume finit par un supplément sur les rangs, les emplois vacants, les recruës, les sentinelles, les gardes, le mot & l'ordre, le pain de munition, les fourages, l'ustensile, l'étape, les revuës, les hôpitaux, les congés, les mariages, les Invalides &c. Le détail qui concerne l'Ordre de S. Louis est propre à intéresser toutes sortes de personnes.

Nous nous persuadons que la troisième partie ne semblera pas moins curieuse aux Amateurs des bonnes recherches. Les deux derniers chapitres roulent sur la Milice des Grecs & des Romains.

Xénophon, Polybe & Végèce sont surtout les sources où l'Auteur puise le compte qu'il en rend. Ce qui regarde les anciens François est tiré principalement de la Milice Françoise du P. Daniel ; du nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France ; de l'Histoire de la Guerre, par M. de Béneton ; du Dictionnaire Militaire &c. Entr'autres citations, on trouvera un Extrait des Mémoires du Duc de Rohan, où la manière des Romains est comparée & préférée à celle des Grecs. Ce Morceau fait également honneur à l'intelligence de ce grand homme, & à son style pour le tems où il écrivoit.

Le reste du volume contient un supplément nécessaire aux détails instructifs des autres parties, avec un Recueil d'Ordonnances les plus remarquables de nos Rois, faisant partie du Code Militaire : nous y renvoyons le Lecteur, en ajoutant

que l'Auteur nous a paru un homme de grand ſens , de beaucoup de lecture, qui aime ſon métier & qui le poſſéde. Après tant d'excellents ouvrages, qui paroiſſent depuis peu d'années, ſi nos jeunes Militaires ignorent l'art de la Guerre, ils ſont bien coupables. Nous voudrions ſeulement que cet *Eſſai* ſe convertît avec le tems en traité complet & plus méthodique, pour éviter la confuſion, les omiſſions & les redites. Nous prions auſſi le ſçavant Officier qui a voulu eſſayer le goût du Public de tenir ſa promeſſe, & de donner les trois nouveaux Volumes qu'il nous fait eſpérer. S'il y a tant à apprendre dans les trois premiers qui ſont comme des *préliminaires*, que ſera-ce des ſiéges, des batailles, des retranchements, marches & contremarches, retraites, campements, & autres opérations de cette nature qui doi-

vent occuper l'Auteur dans le reste de l'Ouvrage?

ARTICLE XIV.

ESSAIS SUR LES PRINCIPES de l'Harmonie, *où l'on traite de la Théorie de l'Harmonie en général*, *8°. pag. 159. &c.* Par M. Serre. A Paris, chez Prault fils, Quai de Conti &c. M. DCC. LIII.

IL est étonnant sans doute que la Musique étant au point de perfection où nous la voyons portée de nos jours par tant d'Artistes célèbres, il n'y ait point encore d'Ouvrage didactique qui mette dans tout leur jour les principes & les règles de cet Art. Mais on cessera d'en être surpris, si l'on considère d'un côté le peu de théorie de la plûpart des Praticiens, de l'autre le peu d'expérience de la plûpart des Théoristes.

Les premiers livrés entièrement au travail de la composition & aux opérations purement méchaniques, n'ont pas le loisir de réfléchir sur les principes de ces opérations. Et d'ailleurs ils n'ont pour l'ordinaire ni ce fond de Géométrie & de Métaphysique nécessaire pour les analyser avec précision & les appliquer avec justesse, ni cette netteté de style & cette exactitude d'expression qu'il faudroit avoir pour les développer d'une manière claire & lumineuse.

Les autres auront bien toutes ces qualités qui manquent au pur Praticien ; mais comme ce sont d'ordinaire des Amateurs qui ne font pas profession de l'Art Musical, ils ne peuvent avoir qu'une légère teinture, ou tout au plus un médiocre usage des opérations pratiques de la composition : & par conséquent ils ne connoissent pas assez à fond tout le méchanis-

me, tout le jeu de l'harmonie, pour en dévoiler les reſſorts ; ils n'ont pas aſſez fréquenté les routes de cette vaſte carrière,pour être en état de guider les autres. On ne peut donc eſpérer un Traité complet de l'Art Muſical que de la plume d'un homme qui ſoit en même tems Géomètre, Phyſicien, Métaphyſicien, homme de Lettres & Compoſiteur.

Si l'Auteur des Eſſais que nous annonçons joint le génie & l'exercice de la compoſition aux autres talents qui brillent dans ſon Ouvrage, nous pouvons dire que c'eſt l'homme que nous venons de dépeindre, & que l'harmonie attend depuis ſi longtems pour ſortir tout-à-fait de ſes ténèbres.

Son Livre n'eſt point une Théorie ſuivie & complette de l'Harmonie, il n'a pas prétendu en donner une ; ce n'eſt qu'un aſſemblage d'obſervations, de réflexions, de

dissertations sur quelques points particuliers de cet Art. Mais nous y avons trouvé des recherches fines & délicates, des idées neuves & ingénieuses, une Métaphysique également juste & subtile, une précision dans l'analyse des opérations acoustiques, une sagacité dans l'anatomie des sons, si l'on peut s'exprimer ainsi, & dans l'examen de leurs rapports, qui décèlent un homme accoutumé à méditer sur les mystères de l'Harmonie : & tout cela est orné des graces d'un style clair, ingénieux & élégant.

Après avoir tracé cette idée générale de l'ouvrage de M. Serre, nous allons entrer dans quelques détails. Il est partagé en trois Essais. Le premier contient des réflexions sur la Théorie des Arts en général, & en particulier sur celle de l'Harmonie. Ce n'est point la Théorie de l'Harmonie qu'ex-

plique l'Auteur ; il ne veut que prouver la possibilité & l'utilité d'une Théorie Philosophique de l'Harmonie. Cet objet paroîtra peu intéressant à ceux qui s'attendoient à trouver des préceptes, & des règles : mais les réflexions de l'Auteur seront peut-être plus utiles au progrès de l'Art Musical que bien des règles & des préceptes que nous avons entre les mains, parce qu'elles tendent à nous procurer une théorie exacte de l'Harmonie, que ces règles & ces préceptes ne nous offrent pas.

M. Serre réfute un sentiment assez commun qui regarde une Théorie Philosophique de la Musique comme incapable de faciliter, beaucoup moins de perfectionner la pratique de cet Art. Il fait voir d'abord l'utilité des bonnes Théories dans tous les Arts ; d'où il conclut que la Musique peut aussi en tirer des avantages solides.

Il est certain que l'état florissant où nous voyons aujourd'hui les Sciences *Physico-Mathématiques*, est le fruit des excellentes théories que nous devons aux Copernics, aux Képlers, aux Bacons, aux Boyles, aux Descartes, aux Newtons. La comparaison de l'état où elles étoient il y a deux Siècles, peut aisément nous en convaincre. Pourquoi donc la science de l'harmonie, qui tient pareillement aux Mathématiques & à la Physique, ne seroit-elle pas susceptible d'une théorie utile? Cependant la plûpart des Artistes, selon M. Serre, & même quelques Amateurs, prétendent que l'explication la plus exacte de la nature du son & des rapports des divers sons entr'eux, n'apprend rien, & ne conduit à rien dans la pratique.

Quelques-uns même regardent comme chimérique le projet d'une théorie philosophique par rapport

à

à un Art où l'oreille fait tout. Ils s'autorisent dans leur sentiment du peu de succès de tous les Ouvrages théoriques qui ont paru jusqu'ici, dont aucun n'a pu rendre raison de toutes les règles de la composition, beaucoup moins enrichir la Musique de quelque nouveauté considérable.

M. Serre répond que ce raisonnement ne prouve point qu'une pareille théorie ne se trouvera jamais. » Un semblable argument, » *dit-il*, auroit prouvé, il y a cent » ans, l'impossibilité de résoudre » plusieurs problêmes tant Mathé- » matiques que Physiques, dont » cependant la solution est aujour- » d'hui très-connuë. »

On ne peut donc pas nier sérieusement la possibilité d'une bonne théorie de l'Harmonie. Aussi le plus grand nombre des Amateurs n'en contestent guères que l'utilité. L'extrême médiocrité des produc-

tions de quelques Théoristes leur paroît une démonstration du peu du fruit que la pratique tire de la théorie. M. Serre fait sentir la foiblesse de cette preuve. De ce qu'une théorie imparfaite, dénuée du secours de la pratique, n'a pu enfanter que des compositions peu estimables, il ne s'ensuit pas qu'une théorie exacte, jointe à une pratique assiduë, soit incapable de produire de bons ouvrages. L'Auteur insiste à cette occasion sur la nécessité d'unir la pratique & la théorie. Il explique ingénieusement & en Connoisseur les avantages réciproques de cette union, le commerce mutuel de lumières & de secours qui en résulte.

Cependant la théorie de l'harmonie n'est encore qu'ébauchée, tandis que l'harmonie pratique est dans sa perfection. Ce n'est pas que nous manquions d'ouvrages théoriques sur cette matière : mais ces

ouvrages ne préſentent pas une théorie telle que M. Serre la conçoit. Il rend juſtice au mérite de M. Euler; il reconnoît les grandes obligations que tous les Amateurs de l'harmonie ont à M. Rameau; mais il ne ſçauroit fermer les yeux ſur ce qu'on peut deſirer encore dans leurs ſyſtêmes.

M. Euler ſuppoſe que le ſon eſt ſimple & unique; l'expérience démontre le contraire: voilà donc une théorie fauſſe & erronée, malgré la beauté de ſon plan & la ſubtilité des calculs & des combinaiſons qu'elle préſente. M. Rameau, inſtruit par l'expérience que le ſon muſical eſt le réſultat de pluſieurs ſons particuliers qui affectent différemment l'oreille, & dont le plus grave eſt le plus ſenſible, établit ſur ce principe le ſyſtême de ſa baſſe fondamentale. Mais il paroît d'une part donner trop à ce principe, *lorſqu'il veut en faire*

dépendre tout ce que nous connoissons des rapports, des proportions & des progressions géométriques, arithmétiques & harmoniques. D'un autre côté il semble n'avoir pas tiré de ce principe tout le parti qu'on en pouvoit tirer pour l'intelligence de l'harmonie & de la succession fondamentale qui en doit être comme l'analyse ou la clef.

M. Serre attaque plus directement & plus en détail, dans le second essai, la basse fondamentale de M. Rameau : nous exposerons bientôt ses objections. Il finit le premier essai en proposant l'idée d'une théorie de l'harmonie dont il remet à détailler les principes à la fin du second essai. Nous les plaçons ici pour les rapprocher de l'idée générale à laquelle ils sont relatifs. Ces principes sont 1°. les rapports qui existent entre les divers sons musicaux ; 2°. la résonnance harmonieuse qui accompa-

gne tout ſon rendu par un corps muſicalement ſonore ; 3°. la reminiſcence ; c'eſt-à-dire, cet inſtinct naturel qui nous fait rapporter au ſon principal tous les ſons qui en dépendent, & par-là nous fait ſentir l'enſemble & les rapports mutuels qu'ont entr'elles les différentes parties d'une compoſition muſicale. Ces trois principes ne regardent que l'harmonie proprement dite. M. Serre y ajoute les principes de la mélodie & de l'expreſſion, leſquels, ſelon lui, doivent entrer dans le plan d'une théorie complette de la Muſique.

La théorie de l'harmonie peut être l'ouvrage d'un Amateur purement ſpéculatif ; c'eſt par cette réfléxion que l'Auteur finit ſon premier eſſai : mais la théorie de la Muſique demande un homme qui joigne la pratique à la ſpéculation ; c'eſt par où il termine le ſecond, & c'eſt ce que nous diſions en commen-

çant : mais nous ajoutions une chose qui nous paroît essentielle ; c'est que l'Auteur d'une pareille théorie doit avoir le talent d'écrire avec clarté, avec précision. On reconnoîtra ce talent dans le Livre de M. Serre, & de plus un ton d'élégance & d'aménité que l'on n'est pas accoutumé à trouver dans ces sortes d'ouvrages. Nous transcrivons ici, pour preuve de ce que nous venons de dire, l'endroit où il expose ses idées sur le plan d'une théorie philosophique de l'harmonie.

» Il ne suffit pas, *dit-il*, pour
» former une théorie exacte d'un
» Art, de s'assurer d'un bon prin-
» cipe ; il faut examiner s'il y en
» a plusieurs, & tenir compte de
» tous ceux qui sont essentiels au
» sujet dont il s'agit : il faut sen-
» tir la subordination, la dépen-
» dance réciproque qu'il y a natu-
» rellement entr'eux, pour pou-

» voir en faire une juste applica-
» tion dans la déduction des con-
» séquences qui en résultent. Il
» n'est pas de phénomène particu-
» lier dans la nature qui ne soit
» l'effet commun de plusieurs cau-
» ses particulières plus ou moins
» essentielles, & qu'on prétendroit
» en vain réduire à une seule cause,
» ramener à un seul principe. Il est
» à cet égard un dégré de simpli-
» cité très-connu dans le pays mé-
» taphysique ou mathématique des
» abstractions, mais qui ne se ren-
» contre jamais dans l'enceinte
» Physique des réalités.

» De-là il est aisé de juger que,
» lorsqu'il s'agit d'expliquer quel-
» ques effets connus, notre pre-
» mier soin doit être de reconnoî-
» tre les divers principes, les prin-
» cipales causes qui concourent
» dans leur production, pour pou-
» voir ensuite procéder à la recher-
» che & à l'estimation de la part

» que chaque cause, chaque prin-
» cipe peut avoir à cette même
» production. L'énumération exac-
» te des principes doit nécessaire-
» ment précéder l'évaluation de
» leur influence particulière sur les
» effets communs. Ce n'est qu'en
» combinant exactement les loix
» de la gravité avec les loix géné-
» rales du mouvement , qu'on
» peut déterminer les mouvemens
» des corps graves, & les lignes,
» les ellipses ou les paraboles qu'ils
» doivent parcourir. Que si les
» mouvemens sont encore supposés
» s'exécuter dans un fluide, ce ne
» sera qu'en combinant la loi de la
» résistance de ce fluide avec celle
» de la pésanteur & du mouve-
» ment, qu'on pourra parvenir
» à décrire la route des corps qui
» s'y meuvent.

» Les sensations que nous fait
» éprouver la Musique sont des
» effets connus, qui ne dépendent

» pas moins de plusieurs principes
» subordonnés les uns aux autres.
» Il importe de reconnoître les
» plus essentiels, les plus immé-
» diats par un examen attentif
» des régles soit générales, soit
» particulières de la composition;
» qui sont comme consacrées par
» la pratique constante des maîtres
» de l'harmonie. »

Second Essai. C'est ici que M. Serre examine le systême célèbre de basse fondamentale établi par M. Rameau. Nous allons exposer simplement & sans prendre aucun parti les objections principales qu'on propose contre cette théorie. Nous avouons même d'avance que nous sommes toujours charmés du génie & de l'adresse avec laquelle M. Rameau nous fait trouver tous les accords consonans dans le seul accord parfait, & tous les accords dissonans dans le seul accord de septiéme; & cela par le moyen

d'un ſimple renverſement de ces deux accords. La ſimplicité, la clarté, la commodité de ce ſyſtême nous paroiſſent d'un grand poids en ſa faveur. Quoiqu'il en ſoit, M. Serre prétend que la baſſe appellée par M. Rameau *fondamentale*, ne mérite pas exactement cette dénomination; qu'elle eſt plutôt une baſſe *directrice* & *méthodique*, qui tient le milieu entre la baſſe continuë & la baſſe véritablement fondamentale. Voici le précis de ſa preuve.

La baſſe exactement & rigoureuſement fondamentale eſt celle qui n'admet, dans ſa progreſſion, que les ſons auxquels le principe de la réſonnance confère naturellement la qualité de ſons fondamentaux. Cette propoſition eſt évidente, parce qu'un ſon ne doit être réputé ſon fondamental que par rapport aux harmoniques dont il peut être conçu le générateur. La baſſe exa-

ctement & rigoureusement fondamentale ne doit donc renfermer que des toniques, des dominantes-toniques & des soûdominantes. Or la basse fondamentale de M. Rameau n'observe pas cette regle [1], puisque tout son qui peut porter une septiéme quelconque a droit d'y entrer à titre de son fondamental ; » soit qu'il soit accompagné » de ses harmoniques déclarés tels » par la nature, soit qu'il ne porte » avec soi que ces sons auxquels » l'ambiguité du langage musical » a donné le nom de tierce ou de » quinte, quoiqu'ils différent es- » sentiellement de la tierce ou de » la quinte véritablement harmo- » nique; quoiqu'ils soient réellement » eux-mêmes harmoniques, octave, » quinte ou tierce majeure justes » d'un son fondamental essentiel- » lement différent de celui au- » quel on les rapporte comme à » leur base naturelle. » Donc la

basse de M. Rameau n'est pas exactement & rigoureusement fondamentale.

L'Auteur avouë que M. Rameau a fait un coup de maître en ramenant à une forme à-peu-près semblable tous les accords dissonans, par le moyen d'une subordination générale au seul accord de septiéme, réduction également difficile & ingénieuse, qui a beaucoup simplifié, & par conséquent facilité la pratique de l'harmonie: mais il prétend que c'est plutôt une hypothèse commode que le vrai systême de la nature, & que M. Rameau n'a pu établir cette uniformité forcée qu'à l'aide de plusieurs suppositions désavouées par les faits.

Les raisonnemens de M. Serre sur ce point critique sont spécieux. Mais il n'en demeure pas là; il ose attaquer encore dans le systême de M. Rameau cette simplicité ad-

mirable qui ne reçonnoît qu'un ſon fondamental pour chaque accord ſoit conſonant, ſoit diſſonant. Il avance que tout accord diſſonant porte néceſſairement ſur deux ſons fondamentaux, quelquefois ſur trois, qui doivent par conſéquent ſe trouver dans la baſſe vraiment fondamentale. Ainſi, que l'on demande à M. Rameau quel eſt le ſon fondamental de l'accord de ſeptiéme mineure *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, dans le mode d'*ut*; il répondra que c'eſt *ſol*, & mettra ce *ſol* dans ſa baſſe fondamentale. M. Serre répond que *fa* & *ſol* ſont tous deux fondamentaux, & ſa baſſe fondamentale préſentera ces deux ſons réunis. Il s'agit donc d'aſſurer à *fa* cette qualité de ſon fondamental.

Pour cela M. Serre conſulte l'Oracle, c'eſt-à-dire le principe de la réſonnance; il lui répond que l'intervalle *ſol*, *fa*, eſt le renverſé de

l'intervalle direct donné par la nature *fa*, *sol*; & qu'ainsi *sol* ne sçauroit être fondamental à l'égard de *fa* qui est lui-même essentiellement fondamental, ou octave d'un *fa* fondamental. Mais d'un autre côté il est évident que *sol* est fondamental à l'égard de *si* & de *re*; voilà donc nécessairement deux sons fondamentaux dans l'accord *sol*, *si*, *re*, *fa*.

Le son *fa*, dira-t-on, n'est qu'un son postiche placé à une tierce au-dessus de l'accord parfait pour la formation de la dissonance, & nullement un son fondamental de l'accord même. On répond que c'est changer l'ordre naturel des choses que de regarder cette tierce prétenduë ajoutée, comme le principe de la dissonance, dont elle n'est réellement que l'effet. Car, ajoute-t-on, si la dissonance produite par la rencontre de la dominante & de la soûdo-

minante naissoit effectivement de l'addition de cette tierce, cette tierce devroit tout au moins se trouver juste ; or on sçait qu'elle est trop foible d'un *comma*. Ne pourroit-on pas même demander pourquoi elle seroit plutôt mineure que majeure, vu que la tierce majeure est la seule qui existe dans la résonnance de *re* quinte de *sol* ? C'est donc essentiellement *fa* fondamental qu'on ajoute à *sol* pareillement fondamental, & non pas une tierce qu'on ajoute à l'accord parfait. Ainsi la tierce formée par *fa* & *re* n'est en quelque sorte qu'accidentelle : il n'est donc pas étrange qu'elle se trouve imparfaite, n'étant que ce qu'elle est forcée d'être par la dissonance qui l'occasionne. C'est donc dans l'union de ces deux sons fondamentaux *fa* & *sol* & dans la possibilité de les faire précéder & suivre conjointement la tonique *ut*; que

M. Serre trouve l'origine évidente de la diſſonance.

Ce qu'il vient de dire du double fondement de l'accord de ſeptiéme mineure, il l'applique aux autres accords diſſonants, & en particulier à ceux qu'on appelle accords par ſuppoſition. Car il eſt évident, dit-il, que l'accord de neuvième *fa*, *la*, *ut*, *mi*, *ſol*, porte eſſentiellement ſur *fa* & ſur *ut*; l'accord de onzième *ſol*, *re*, *fa*, *la*, *ut*, ſur *fa* & ſur *ſol*, auſſi bien que celui de ſeptième ſuperfluë *ut*, *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*: il faut lire dans l'ouvrage même toute cette doctrine qui eſt expoſée avec beaucoup d'art.

Le réſultat des obſervations de M. Serre eſt donc que la baſſe fondamentale de M. Rameau eſt défectueuſe en deux points: 1°. en ce qu'elle admet des ſons qui ne ſont pas réellement fondamentaux; 2°. en ce qu'elle n'admet pas tous

ceux qui le sont réellement.

Non nostrum inter vos tantas
componere lites.

C'est à M. Rameau, cet illustre Législateur de l'Empire harmonique, qu'il appartient de rassurer ceux qui pourroient être ébranlés par les argumens de M. Serre. La nature opere toujours par les moyens les plus simples : plus on approchera donc de la simplicité, plus on approchera du systême de la nature : une théorie fondée sur peu de principes est donc plus conforme à la nature, & par conséquent plus vraie que celle qui en admet davantage. Ainsi raisonneront non seulement les simples Praticiens, mais beaucoup de Théoriciens même. Quelle fortune peut donc esperer un systême qui substitue la multiplicité de principes à l'unité, une méthode variée & compliquée à une méthode simple

& uniforme ? L'Auteur a prévenu & réfuté cette objection dans plusieurs endroits de son livre. » En » vain, dit-il, prétendroit-on renchérir sur la simplicité de la na- » ture : ce n'est pas l'unité ou le » très-petit nombre de principes, » c'est la certitude & la juste appli- » cation de ceux qui existent réel- » lement qui forment les bonnes » théories. »

Au reste on verra, en lisant le livre de M. Serre, & en particulier l'article intitulé : *différentes idées de basse fondamentale*, que la basse qu'il propose est plus simple au fond qu'elle ne le paroît au premier coup d'œil, parce qu'elle est toujours naturelle & qu'elle procéde toujours par les intervalles les plus analogues aux principes de l'harmonie. D'ailleurs il consent très-volontiers que les Compositeurs jouissent des avantages solides que leur offre la basse technique. Il n'a en

vuë dans tout ceci que l'exactitude & la vérité qu'exige une théorie philosophique de l'harmonie.

Cet essai contient encore quelques autres observations, sur la distinction du son grave & du son fondamental d'un accord, sur l'importance du calcul des *comma*, sur le chromatique & l'enharmonique, sur les droits respectifs de l'harmonie & de la mélodie &c. Il faudroit transcrire tous ces détails pour en rendre un compte exact. Nous ne dirons qu'un mot du dernier article, pour passer ensuite au troisiéme essai.

Sans prétendre ni appuyer ni combattre le sentiment de M. Serre sur ce point, voici en peu de mots ce que nous pensons de l'harmonie & de la mélodie comparées ensemble, & comment nous concevons leurs droits respectifs. Si l'on considère la Musique relativement à la méthode que l'on suit

d'ordinaire dans la pratique de la composition, on ne sçauroit nier la dépendance mutuelle de l'harmonie & de la mélodie. Mais cette dépendance n'est qu'hypothétique & conséquente au parti que l'on a pris de les unir & de les faire marcher ensemble d'un pas égal. Hors de ce systême, la mélodie est indépendante de l'harmonie. Cela est si vrai, qu'un Musicien qui, dans le feu de la composition, se livrera au goût de la mélodie & à l'énergie de l'expression, sans songer à la basse ni aux autres accompagnemens, trouvera quelquefois un chant très-naturel & très-agréable qui ne sera susceptible d'aucune harmonie; en sorte qu'il se verra obligé ou de mettre des pauses dans cet endroit de la basse, ou d'avoir recours à une espèce de point d'orgue qui ne fera que pallier l'impossibilité où il est de trouver une basse vraie & correcte.

L'expérience prouve ce que nous avançons. Nous avons eu entre les mains un morceau de Musique où il se trouve un passage très-beau & très-bien amené, dont plusieurs Compositeurs habiles ont inutilement cherché la basse; & ce qui est plus décisif, l'un d'eux grand Théoricien nous a démontré, dans les principes de la basse fondamentale, que ce trait de chant ne comportoit aucune harmonie. Un Musicien versé dans la composition évite ces sortes de passages, parce qu'il fait toutes ses parties les unes pour les autres, *ce qui est peut-être la source de cette ressemblance ennuyeuse que l'on trouve entre tous nos airs, qui seroient sans doute plus variés & plus caractérisés, si la mélodie étoit plus libre & moins gênée par l'obligation de se prêter à l'harmonie* : mais cet exemple n'en démontre pas moins que la mélodie a des droits très-

distingués de l'harmonie.

Comme cet Extrait a déja trop d'étenduë, nous rendrons compte du troisième Essai de M. Serre dans un autre article de ces Mémoires.

ARTICLE XV.

RECUEIL D'ANTIQUITE'S Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines 4°. p. 348. sans les Planches, la Table & l'Avertissement. A Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais &c. M. DCC. LIII.

LE titre de cet Ouvrage indique toutes les parties qui le composent. Il est ici question d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines : & cette distribution annonce en même tems l'Histoire des Arts. Car, suivant une observation comprise dans l'Avertissement, » on les voit for» més en Egypte avec tout le ca-

» ractère de la grandeur ; de-là
» passer en Etrurie, où ils acquiè-
» rent des parties de détail, mais
» aux dépens de cette même gran-
» deur ; être ensuite transportés
» en Grèce, où le savoir joint à
» la plus noble élégance, les a
» conduits à leur plus grande per-
» fection ; à Rome enfin, où sans
» briller autrement que par des se-
» cours étrangers, après avoir lut-
» té quelque tems contre la bar-
» barie, ils s'ensevelissent dans les
» débris de l'Empire. »

Telle est encore une fois la marche des Arts, & tel est l'ordre que M. le Comte de Caylus donne à son Livre. En nommant cet Auteur, nous nous rappellons le trait de Valère Maxime * qui parlant de l'illustre Sénateur Romain, Caius Fabius, observe qu'il cultivoit les Arts, persuadé que, sans ce degré

* *Lib.* 8 *cap.* 14.

de mérite, il manqueroit quelque chose aux Consulats & aux Triomphes dont sa Maison étoit décorée.

C'est qu'en effet il y a, dans cet Amour des Arts, pris en grand & tel qu'il convient aux belles ames, une noblesse & un éclat qui se répandent jusques sur les qualités politiques. M. de Caylus y ajoute un caractère de désintéressement très singulier & très-estimable par sa singularité même. *Mon goût*, dit-il, *pour les Arts ne m'a point donné celui de la propriété.* Ce qui signifie que, depuis qu'il rassemble des Antiquités, il n'a pas contracté pour elles cet attachement jaloux qui fait qu'on veut toujours acquérir & posséder, sans jamais répandre ni communiquer. Les Antiquaires, très-semblables en ceci aux Amateurs de Livres, aux Créateurs de Bibliothèques, fomentent d'ordinaire une passion qui n'est guères distinguée de l'ava-

rice:

rice : & combien de fois ne dégénère-t-elle point en manie, combien ne suggère-t-elle pas de pratiques dont le succès ne peut compatir avec les règles de la bonne foi !

Voilà, pour corriger tous ces abus, un Connoisseur illustre à qui son goût & ses talents n'inspirent point le désir de la *propriété*. Il a formé plusieurs fois son cabinet pour enrichir celui des autres ; il s'est privé de ses richesses, afin d'obliger ses amis, & d'étendre les belles connoissances. Tout ce qu'il explique dans ce volume a été de son domaine ; quelques pièces en sont encore : celles qui ont passé en d'autres mains reviennent, pour ainsi dire, à leur premier Maître, par le soin qu'il prend de les apprécier au juste, & de les représenter dans des planches exactes.

Mais concevons le but qu'il se propose en publiant cette belle

collection. Les Gens de Lettres trouvent dans les antiquités *le supplément & les preuves de l'histoire*, c'est-à-dire que les Monuments des anciens Peuples servent à expliquer ce que l'Histoire ne dit pas, & à confirmer ce qu'elle enseigne. M. le Comte de Caylus ne s'est pas écarté de ce plan. *J'ai saisi*, dit-il, *ces rapports* (des Monuments avec l'Histoire) *quand ils se sont présentés naturellement, & qu'ils m'ont paru clairs & sensibles.*

Mais il y a, dans les restes précieux de l'Antiquité, une autre source de richesses qu'on néglige trop : *c'est la forme, le trait & les détails de chaque Monument* : Qualités infiniment dignes de l'attention des Artistes : Ecole, s'il est permis de parler ainsi, toujours ouverte pour eux. M. de Caylus s'attache extrêmement à cette manière de considérer les Antiquités ;

Elle est très-propre à donner aux Artistes quelques idées des belles formes, & à leur faire sentir la nécessité d'une précision dont le prétendu goût d'aujourd'hui & le faux brillant de la touche ne les écartent que trop souvent.

Ceci même, nous voulons dire cette considération des Antiques comme Ouvrages de l'Art, est en quelque sorte l'objet principal de ce Livre. Car voici jusqu'où l'Auteur porte ses vuës en ce point. A l'intérêt des Artistes il associe celui des Gens de Lettres; il pense que leur travail sur l'Histoire sera d'autant plus agréable pour eux & plus utile pour la postérité, qu'ils sçauront mieux distinguer l'esprit qui a dirigé chaque Monument, la main qui l'a exécuté, le goût qui y règne, & le pays qui l'a vu naître. On ne peut nier que ce surcroît d'attention ne ré-

ponde bien aux desirs & aux besoins des vrais Amateurs de l'Histoire. Par-là ils se verront séparés des purs Annalistes, des Compilateurs insipides de dates, des Observateurs minucieux de faits obscurs. Ils auront l'avantage d'étudier les différents âges du Monde autant par les talents des hommes que par les événements historiques. Ils feront entrer dans leurs connoissances non seulement les révolutions des Empires, mais aussi celles des Arts; non seulement les succès ou les malheurs des Princes, mais aussi la gloire ou la décadence des Artistes.

C'en est assez sur le plan général de cet ouvrage : on doit lire l'avertissement qui est écrit avec une noble simplicité. On y joindra l'explication des vignettes & des culs-de-lampes : car ici chaque pièce est, pour ainsi dire, comme chacune des Salles du Palais de Lu-

cullus : on y voit à l'entrée des caractères distinctifs, des figures qui annoncent la destination du Morceau qui doit suivre. Ainsi, par exemple, à la tête des Antiquités Egyptiennes on trouve une vignette qui représente trois choses. 1°. *Une Isis très-singulière par la petite figure d'Osiris élevée sur des marches & placée debout devant elle.* 2°. *Un vase de pierre destiné à renfermer un oiseau embaumé, & qui conserve encore une partie de la matière destinée à cet usage.* 3°. *Un petit Sistre de bronze très-bien conservé.* Ces trois Morceaux sont du Cabinet des Antiquités du Roi. M. le Comte de Caylus les explique en détail, & il en use de même à l'égard de toutes les autres pièces d'ornement, soit vignettes, soit culs-de-lampes : ce sont des hors-d'œuvres qui n'entrent point dans la Collection même : ils la décorent,

ils l'enrichissent ; ils préviennent & instruisent le Lecteur ; à-peu-près comme ces bas-reliefs qui ornoient l'entrée du Temple de Carthage, & dont Enée sentit l'importance en arrivant dans ce pays étranger.

L'Egypte si féconde en grandes choses occupe d'abord l'Auteur. Il fait connoître en peu de mots le génie de cette Nation toujours portée aux entreprises immenses, pour se procurer de la gloire, & pour vivre dans la mémoire des hommes. Ses ouvrages d'Architecture furent solides & majestueux. Les Pyramides & les Obélisques qui subsistent, les Temples & les Palais dont on voit des vestiges près de l'ancienne Thèbes, en sont la preuve. Peut-être n'excella-t-elle pas de même dans la Sculpture & dans la Peinture : il faut, pour l'effet de ces Arts, des détails & de la finesse : les Egyptiens ne con-

sidéroient guères que les masses. Quoiqu'instruits dans le dessein, ils ne sçavoient ni faire saillir leurs figures, ni les grouper : & la Peinture, en particulier, pourroit bien leur avoir paru trop légère, trop incapable de répondre aux *prétentions qu'ils avoient sur l'estime de la Postérité.*

Ainsi rendons-nous à-peu-près les idées de notre Auteur. On sent, dans son discours, une intelligence éclairée & bien analogue aux témoignages de l'Histoire. Ce mot, par exemple, qui nous représente les Egyptiens comme occupés des *masses* plutôt que des *détails*, se rapporte extrêmement au trait qu'on lit à la fin du premier livre de Diodore de Sicile. Il y est raconté que deux freres Sculpteurs (Téléclès & Théodore) firent chacun de leur côté, l'un à Samos & l'autre à Ephèse, la moitié d'une statuë d'Apollon, & que ces deux

parties raſſemblées compoſèrent un tout fort exact. Surquoi l'Hiſtorien obſerve qu'on travailloit ainſi en Egypte; qu'on n'y jugeoit point des proportions par le coup d'œil, mais ſuivant des meſures priſes en total : ce qui faiſoit que pluſieurs ouvriers pouvoient travailler ſéparément aux diverſes parties d'un même Ouvrage. On voit que, pour ces ſortes d'entrepriſes, il faut conſidérer les choſes bien en grand, & négliger beaucoup les *détails*.

Nous aurions préſentement à rendre compte de toutes les Antiquités Egyptiennes dont M. le Comte de Caylus donne l'explication. Elles rempliſſent XXVI. Planches, & il n'en eſt aucune qui ne méritât des attentions de notre part; mais nous ſommes obligés de traiter tout ſommairement, & nous remarquons par exemple, en général, que toutes les Notices dont

l'Auteur accompagne ſes Planches ſont très-inſtructives ; que le ſtyle en eſt clair, développé, & totalement propre du ſujet ; que l'érudition s'y trouve répanduë ſans affectation ; qu'il regne une exactitude ſingulière dans les citations d'Auteurs ; * qu'on y corrige quelques textes anciens avec une ſagacité qui feroit honneur à des Commentateurs de Profeſſion &c. Nous diſons tout ceci ſans craindre que notre zèle pour l'Antiquité nous induiſe en erreur ; & nous citons,

* Après des recherches très-étenduës que nous avons faites à cet égard, nous n'avons trouvé qu'une ſeule mépriſe. A la page 20. on cite le Tome ſecond de l'Œdipe du P. Kirker : c'eſt le troiſième qu'il falloit citer. A la page 45. on indique le Chap. XIII. du 22. Livre d'Ammien Marcellin, & dans notre Edition c'eſt le Chap. XIV. mais il ſe peut faire qu'il y ait des différences ſur ce point entre les diverſes Editions.

Pour la ſatisfaction de nos Lecteurs, quelque choſe de la deſcription d'un Sphinx qui occupe la XIII. Planche.

» Le Sphinx de bronze que l'on
» voit dans cette Planche ne ſçau-
» roit être mieux conſervé, eu
» égard à la longue ſuite d'années
» qui ſe ſont écoulées depuis le
» tems qui l'a vu faire : s'il n'y
» manquoit quelques doigts, prin-
» cipalement à la main gauche, il
» ſeroit dans tout ſon entier. Il a
» dans ſa plus grande longueur un
» pied quatre pouces huit lignes ;
» ſept pouces depuis le ſommet
» de la tête juſqu'à l'endroit ſur
» lequel il poſe, & trois pouces
» trois lignes de hauteur à la crou-
» pe. L'intention de l'ouvrier a été
» de le fondre en creux, les ſeuls
» bras ſont maſſifs, mais en fai-
» ſant ſon noyau & les cires, il
» paroît s'être peu ſoucié que le
» bronze fût partout d'une égale

» épaiſſeur, puiſqu'en certains en-
» droits il a juſqu'à dix lignes, &
» que dans d'autres il n'en a que
» cinq.

» J'ai vu peu de Monuments
» plus capables que celui-ci de
» faire connoître la grande & auſ-
» tère manière des Egyptiens : j'en
» excepte les bras & les mains
» qui ne répondent point à la
» beauté du reſte. Les caractères
» hiéroglyphiques gravés ſur les
» deux épaules, & qui s'étendent
» juſques ſur les flancs, ont des
» ſingularités que ne préſentent
» pas ordinairement les Morceaux
» de ce pays. Cette différence
» néanmoins, ſur laquelle on ne
» peut porter aucun jugement,
» n'eſt point ce qui m'a détermi-
» né à mettre ce Monument au
» rang de ceux d'une très-haute
» Antiquité ; c'eſt l'impreſſion
» qu'ont fait ſur moi le travail
» & l'exécution que l'on ne peut

» attribuer qu'aux Egyptiens, & » où l'on ne remarque aucun mê» lange de goût étranger.

» Tous les Savans conviennent » que l'assemblage de la tête d'une » jeune fille & du corps d'un Lion » dont les Sphynx sont ordinaire» ment composés, ne doit être » regardé que comme un symbo» le des avantages que l'Egypte a » toujours retirés des signes de la » Vierge & du Lion. On sçait que » le Soleil les parcourt dans le » tems de l'inondation du Nil. Il » n'est pas douteux que dans un » pays aussi rempli de supersti» tions, cette heureuse saison n'ait » été consacrée par quelque objet » de culte. Nous n'en voyons au» cun autre que nous puissions » rapporter à la reconnoissance » des Egyptiens. D'ailleurs, ce » symbole étant très-souvent ré» pété, il faut admettre cette » conjecture comme une vérité &c.

La ſuite du Texte continuë de développer ces rapports, d'appliquer les caractères du Monument aux connoiſſances que nous avons de l'Hiſtoire des Egyptiens; & c'eſt à-peu-près le goût qui règne dans toutes les autres Notices. Nous terminerons ici ce premier Extrait. Les Antiquités Etruſques, Grecques & Romaines nous fourniront la matière d'un ſecond & d'un troiſième.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

LES Libraires Tartini & Franchi ont entrepris une Edition complette de toutes les Œuvres du

ſçavant Jean Meurſius * ; elle doit contenir XII. Vol. *in-folio* où les matières ſont diſtribuées avec goût & intelligence. Il y a déjà X. Vol. d'imprimés, & l'on peut ſouſcrire juſqu'au 1. de Mars 1753. moyennant 36. Jules ** pour chaque Volume qui en coutera 54. aux non-Souſcripteurs. C'eſt le Docteur Jean Lami qui prend ſoin de l'Edition.. Le *Proſpectus* qu'il a fourni aux Libraires eſt bien fait ; mais ceux-ci y ont ajouté un préambule, où ils ſe fâchent trop contre les Ecrivains qui n'admirent pas Meurſius : ce ſont des *indocti & ἄμυσοι blaterones* ; des gens *obeſâ nare* ; des *caniculæ incaſsùm la-*

* Jean Meurſius étoit né près de la Haye en 1579. & mourut en 1641. Il a beaucoup travaillé ſur les Antiquités Grecques. On a auſſi de lui des Ouvrages de Grammaire, de Poëſie &c.

** Le Jule vaut un peu plus de 13 ſ. Monnoye de France.

trantes ; des *talpæ cæci*, des *gerrones indocti &c.* Voilà trop d'injures, & nous déclarons à ces Libraires Italiens qu'on ne parle plus de cette manière ; que ce style étoit du Siècle de Scaliger & point du nôtre ; que la chose d'ailleurs ne mérite pas qu'on se mette en colère. Il est permis à des Imprimeurs zélés de relever la gloire d'un Auteur qu'ils impriment ; mais non de se répandre en invectives atroces contre ceux qui ne sont pas infiniment charmés de cet Auteur. On fera donc bien de souscrire pour le *Meursius* ; on approuvera l'ordre qu'a mis l'Editeur dans cette belle Entreprise ; & l'on ne tiendra nul compte du préliminaire chagrin, indécent & très-déplacé des deux Libraires peut-être trop peu instruits de la force des termes Latins qu'ils employent.

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

DE GRONINGUE.

Ger. Nicolai Heerkens Medici Groningensis de officio Medici Poëma &c. 8°. L'Auteur de ce Poëme est un jeune Médecin Hollandois qui cultive la Poësie dans ses moments de loisir. Par-là il entretient cette bonne humeur, cette facilité de discourir qu'il juge si nécessaire à son art.

Garrulitas jucunda placet, spemque erigit ægris ;
Et sæpè utilior quàm Medicina fuit.

Voici au reste le plan de l'Ouvrage.

Quid faciat Medicum, quâ vivere lege ; quid ægris
Debeat, utque bonâ se juvet arte ; canam.

Il est dédié à Monseigneur le

Cardinal Querini Evêque de Bref-cia, & l'Epitre dédicatoire fait connoître l'esprit aimable & ingénu de l'Auteur. Elle finit par ce joli vers.

Accipe Longolii * carmina Bembe tui.

Après le Poëme sur les devoirs du Médecin, M. Heerkens a placé quelques Epîtres & un petit nombre d'Epigrammes, en sorte que tout le Volume est une espèce de recueil. Parmi les Epîtres on en voit une à M. le Franc, Premier-Président de la Cour des Aydes de Montauban. L'Auteur s'y plaint fort de l'indifférence qu'on témoigne aujourd'hui pour les Muses Latines.

Musa Rapini

Tot decorata rosis, tam florida, vilior algâ est!

* Christophe de Longueil étoit un célèbre Littérateur du XVI. Siècle, très lié avec le Cardinal Bembe.

M. le Franc a bien voulu entrer dans les ſentimens du Poëte Hollandois ; en ſa faveur, il a repris la Lyre Latine qu'il ſçait toucher avec tant de graces ; & voici quelques-uns des Vers Iambes dont étoit compoſée ſa Réponſe du 21. Février 1752.

Nec me Latini triſte damnum carminis
Latet dolentem ; quæ ſuperbos Cæſarum
Juvabat aures, Muſa ſordet Troſſulis,
Sordet vel ipſis Litterarum filiis,
Et jam Quiritum ſermo proſtratus jacet.
Regina latè lingua, dum Roſtris honos,
Et perſonarent fulminante Tullio ;
Dum Flaccus acer grandis Alcæi chelym
Plectro moveret, dumque Epos tu, Virgili,
Iliade majus arte mirâ conderes,
Nunc rerum inops, panniſque tecta vilibus
Orbem pererrat exul heu ! quondam ſuum &c.

M. Heerkens a fait quelque ſé-

jour en France ; il connoît le goût de Littérature qui y domine ; il donne des éloges à la plûpart de nos Ecrivains. Nous ne doutons pas qu'en Latin même, il ne fût bien-aise de s'approprier l'aménité, la clarté, l'élégance de plusieurs compositions Françoises qu'il préconise. Du côté de l'esprit, de la candeur & du zèle nous n'avons rien à désirer pour lui ; il est assez riche de son fond.

FRANCE.

De Paris.

On vient de publier une nouvelle Edition en deux volumes *in*-12. des Poësies du P. Commire. C'est la plus complette & la mieux distribuée qui ait paru jusqu'ici. Après l'éloge trop abrégé du P. Commire, & quelques Poësies Françoises sur sa mort, on trouve de suite les Paraphrases Sacrées de cet Auteur ; ses Idylles Sacrées & Pro-

fanes ; ses Epîtres ; ses Poëmes su divers évènemens ; ses Odes tan sacrées que profanes & ses hymnes ses Odes, ses Epigrammes, ses Mêlanges. Tout ceci jouissoit d'une grande réputation quand les Muses Latines étoient accueillies parmi nous. Il faut espérer que tant de mauvais vers françois, qui paroissent tous les jours, nous feront chercher un asyle chez les Grecs & les Romains, & qu'après les Poëtes antiques, nos maîtres & nos modéles, Rapin, Commire, Vanière, & quelques autres du siècle de Louis XIV. viendront encore charmer notre loisir.

La nouvelle Edition de Commire se distribue chez Barbou Libraire rue S. Jacques.

Voici encore une opération de zèle, un Livre qu'on citera peut-être dans l'Histoire Littéraire de notre siècle, pour faire voir que

nous n'avons pas totalement abandonné l'étude de la Langue Grecque. C'eſt une nouvelle édition du *Lexicon* de Schrevelius ; elle eſt bonne, & plus riche que les précédentes. En ne faiſant que parcourir les trois premières pages, nous avons compté vingt mots de plus que dans l'Edition donnée en 1734. Ces mots ſont la plûpart des dérivés ou des composés, addition très-utile & en même tems très-aiſée à faire. *Ce nouveau Schrevelius ſe trouve chez la Veuve Pierres, rue S. Jacques, à l'Image de S. Ambroiſe.*

On y diſtribue auſſi 2 vol. 8°. intitulés : *Principia Phyſico-Medica in Tironum Medicinæ gratiam conſcripta.* Ouvrage de M. Helvetius, premier Médecin de la Reine. *Nous en rendrons compte dans des Extraits détaillés.*

Il étoit aiſé de deviner que M. le

Président Henault ne seroit pas le maître de borner les Editions de son excellent *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France.* On l'a réimprimé en France trois fois, on l'a contrefait autant de fois en pays étranger; & voici encore une Edition qui vient de paroître: elle est toute semblable à la précédente, hors le caractère qui est plus petit, & qui réduit tout l'Ouvrage à un volume très-portatif. Ce Livre a l'avantage singulier d'être à l'usage des jeunes gens & des hommes faits; d'instruire le premier âge & d'entretenir les Anciens dans leurs connoissances; de servir de modèle à un grand nombre d'autres entreprises littéraires formées sur le même plan; d'être agréable aux Politiques, aux Magistrats, aux Militaires; de fournir des leçons & des exemples à tous les Citoyens. *Hæc studia*, pourrions-nous dire avec Cicéron,

adolescentiam alunt, senectutem oblectant..... delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.

Cette nouvelle Edition se vend chez Prault père & fils, chez Desaint & Saillant &c. On a aussi chez Desaint & Saillant l'*Histoire des Rois de Thrace & de ceux du Bosphore Cimmérien éclaircie par les Médailles*: vol. in-4°. très-savant, composé par M. Cary des Académies de Marseille & de Cortone. Nous en parlerons avec soin.

Paraphrases des Pseaumes & Cantiques qui se chantent pendant la Communion, aux grandes Solemnités, dans la Paroisse de Saint Benoît, utiles à toutes les personnes qui veulent s'unir à la Fête ou au Mystère qu'on célèbre. in-12. pag. 156.

On a dans ce Volume 18. Pseaumes ou Cantiques pour autant de

jours qui sont les principales Fête de l'année. Chaque Pseaume o Cantique est en Latin & en Fran çois, précédé d'une courte expli- cation en forme de Sommaire, & suivi d'une Paraphrase pleine d'af- fections relatives au Pseaume ou Cantique, à la sainte Commu- nion, & à la solemnité. L'Auteur, (M. le Curé de S. Benoît) a sçu mettre dans ces morceaux, de la précision, du feu, de l'instruction. Nous citons sans choix quelque chose qui regarde l'Ascension de N. S. » Que le souvenir de vo- » tre entrée triomphante dans le » Ciel répand de consolations dans » notre ame! Vous êtes notre » Chef, vous êtes dans la gloire; » mais votre triomphe ne sera » parfait que quand vous nous » aurez tous réunis à vos côtés. » O hommes, qui que vous soyez, » levez la tête, ne voyez plus que » JESUS assis à la droite de son

» Père,

» Père, il vient d'anéantir la Sen-
» tence fatale prononcée contre
» notre premier Père. Il ne nous
» dit plus que *terre & poussière,*
» *nous retournerons en cendres;*
» mais il nous dit au contraire,
» que nous sommes du Ciel, puis-
» que nous sommes ses membres,
» & qu'il nous associera tous à son
» bonheur. Soyez donc à jamais
» béni, Seigneur Dieu de nos Pè-
» res, quel tribut de louanges ne
» vous est pas dû! &c. »

Après les Pseaumes & leurs Paraphrases, on trouve quelques Prières pour la Communion, pour la Renovation des vœux de Religion &c. *Ce Volume a été imprimé & se vend chez Desprez, ruë S. Jacques.*

La Christiade ou le Paradis Reconquis pour servir de suite au Paradis Perdu de Milton, présenté au Roi & dédié à Monseigneur le

Duc de Bourgogne. Par souscription. Chez Michel Lambert, ruë de la Comédie Françoise &c. Ceci n'est encore qu'un Programme avec l'esquisse des douze Chants qui doivent composer tout l'ouvrage, c'est-à-dire le Poëme entier. Il sera en Prose, accompagné de Notes & distribué en six Volumes du prix de 18 liv. pour les Souscripteurs, & de 36 liv. pour ceux qui voudront du grand papier & de la magnificence. Le tems de la souscription expirera à la fin de Février 1753. pour ceux qui sont dans le Royaume, & à la fin d'Avril pour les Etrangers. Le *Prospectus* explique tous les autres caractères de l'Ouvrage, surtout ce qui concerne les Planches. On en voit une au frontispice qui donne idée du génie inventif de l'Auteur. Cette annonce est écrite avec feu : pronostic avantageux pour le Livre même, dont le mérite & le succès dé-

pendent de l'élévation des penſées & de la grandeur des Images.

On diſtribuë le précis d'une méthode que M. Duhamel, Avocat au Parlement de Metz, a inventée ou renouvellée pour former la jeuneſſe aux divers genres de Littérature. Les exemples qu'on y donne roulent ſur la Fable, ſur l'Ode, ſur la Comédie, la Tragédie &c.

Cette méthode eſt relative au *Traité de la manière de lire les Auteurs* : ouvrage en trois volumes & de la même main. Le premier tome parut en 1747. & nous en donnâmes l'extrait dans nos Mémoires de Décembre 1748. Les deux autres ont été publiés ſur la fin de 1751. & nous devons dire ici qu'il s'y trouve, comme dans le premier, beaucoup de méthode, d'obſervations utiles, d'inſtructions réfléchies; mais un peu trop de préceptes,

de sections, de divisions, de détails &c.

Nous estimons, au hasard de nous tromper, que les exercices qui se font sous la direction de l'Auteur, peuvent avoir plus de succès que la lecture de son Livre; en voici la raison. Toute cette Théorie Littéraire, qui est expliquée dans les trois Volumes, peut se communiquer aux Elèves qu'on instruit de bouche & avec qui l'on converse. Il est possible, dans des entretiens particuliers, d'insister sur les Livres dont ces jeunes gens s'occupent; d'en développer le plan, l'ordre, les qualités, les beautés; d'en indiquer même les défauts: il se fait par-là une espèce de tradition douce, tranquille & comme imperceptible d'idées méthodiques qui répandent un grand jour dans l'éducation. Au lieu qu'une lecture chargée de préceptes, semée d'exemples coupés, analysés, quel-

quefois mal choisis, fatiguera tout homme ennemi de la gêne, empressé d'apprendre, & curieux de tout ce qui peut flatter son imagination.

Mais c'est au Public qu'il appartient de prononcer en dernier ressort sur les différences que nous croyons découvrir entre les leçons de M. Duhamel & son *Traité de la manière de lire les Auteurs*. On doit toujours sçavoir gré à quelqu'un qui montre tant de zèle pour l'éducation de la jeunesse, & pour le progrès des connoissances.

Le Livre se vend chez la veuve Lottin & Butard ruë S. Jacques; & l'Auteur demeure ruë de la Mortellerie, au Grand-Monarque, au coin de la ruë Geoffroi-l'Asnier.

On publie depuis peu un Dictionnaire très-agréable par les sujets qu'il énonce, & par la manière dont il est exécuté. Son titre dit

tout ce qu'il faut attendre de cett lecture. C'est un *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* ou *un Abrégé de ce qui concerne l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Gravure, la Poësie & la Musique* avec la *définition de ces Arts, l'explication des termes & des choses qui leur appartiennent, ensemble les noms, la date de la naissance & de la mort, les circonstances les plus remarquables de la vie & le genre particulier de talent des personnes qui se sont distinguées dans ces différents Arts parmi les Anciens & les Modernes, en France & dans les Pays Etrangers.*

L'Auteur, M. L ** Avocat, a tiré des meilleurs Livres, tout ce qui pouvoit intéresser son Sujet; il nomme quelques-uns de ces ouvrages en particulier; & il indique les autres en général : ce qui suffit pour justifier sa bonne foi, pour empêcher qu'on ne le regar-

de comme Plagiaire, si l'on retrouve ailleurs quelques-uns des traits répandus dans ce Dictionnaire.

Un Article bien précieux est la Nomenclature & l'explication des termes qui concernent les beaux Arts, c'est-à-dire la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Gravure, la Poësie & la Musique : car il faut bien concevoir que l'Auteur se fixe à ces objets, sans entamer les autres parties de nos connoissances ou de nos goûts.

Un caractère encore très-estimable du Livre que nous annonçons, est l'Histoire abrégée des Peintres, des Sculpteurs, des Graveurs, des Architectes, des Poëtes & des Musiciens : ces Notices amusent & instruisent le Lecteur : on ne peut craindre d'abuser de sa patience en les multipliant, & nous croyons, par exemple, que dans une nouvelle Edition, on pourra faire men-

tion de plusieurs autres hommes célèbres, comme de Politien, de Grotius, de Pope parmi les Poëtes; de la Brosse, de le Vau, de Dorbay parmi les Architectes; de Goujon, de Tuby, de Vanclève &c. parmi les Sculpteurs &c.

Comme cet Ouvrage doit être fort recherché, parce qu'il est intéressant & bien écrit, nous pensons aussi qu'on ne peut trop s'attacher à le rendre exact. Rien de plus aisé que de faire des fautes en abrégeant les vies des Artistes ou des Hommes de Lettres; il y a des négligences sur cela dans presque tous les Livres. Ainsi, pour donner quelques exemples, l'Auteur a été induit en erreur aux Articles suivants:

Aubignac (l'Abbé d') *né en 1592. mort en 1673.* il faut *né en 1604. mort en 1676.* comme l'a bien marqué le P. Niceron.

Des-Barreaux, mort en 1674. c'eſt le 9. *Mai 1673.* ſuivant les Regiſtres mortuaires de Châlons-ſur-Saône, où Des-Barreaux a fini ſes jours.

Dryden mort en 1700. c'eſt le *premier de May 1701.* ainſi que porte l'Epitaphe de ce Poëte.

De Lorme (Philibert) *mort en 1557.* Cela ne ſe peut pas , puiſqu'il fit imprimer en 1561. ſon *Traité de la manière de bien bâtir.* Il faut dire, ſuivant la Notice de M. l'Abbé Joly dans ſes Remarques ſur le Dictionnaire de Bayle, que de Lorme mourut en 1577.

Mais ſans inſiſter ſur ces détails , un ſeul Article fera voir combien il faut ſe défier de certains Auteurs. Nous pourrions indiquer, s'il le falloit, celui qui a ſervi de modèle pour la Notice qu'on nous donne ici du Camoëns : combien de mépriſes ne ſe ſont pas gliſſées dans les huit ou dix

premières lignes de cet Article !

On dit 1°. que le Camoëns naquit en Espagne ; il falloit dire *en Portugal* d'une famille originairement Espagnole. 2°. Qu'il naquit dans les *dernières années du règne de Ferdinand & d'Isabelle*, & *qu'il mourut en 1579. âgé d'environ 50. ans.* Il faudroit à ce compte qu'il fût né en 1528. ou 1529. Mais le Roi Ferdinand étoit mort dès l'an 1516. & Isabelle dès l'an 1504. 3°. Que le Camoëns *vint à la Cour de Lisbonne vers le tems où le Roi de Portugal fit partir Velasco de Gama avec une flotte pour découvrir une route aux Indes Orientales par l'Océan.* Mais d'abord, ce Général s'appelloit *Vasco de Gama*, & non *Velasco* : ensuite il est certain qu'il fut envoyé aux Indes en 1497. Ainsi voilà le Camoëns, dès ce tems-là, à la Cour de Portugal ; & pour être dans cette Cour, il auroit dû avoir au moins

17. ou 18. ans. Par conféquent il faudroit faire remonter fa naiffance jufqu'à l'an 1479. & s'il eft mort en 1579. il feroit néceffaire de lui donner 100. ans de vie au lieu de 50.

On voit donc combien les mauvais modèles font à craindre & avec quel foin ces notices littéraires & biographiques doivent être travaillées. Nous en avons trouvé un très-grand nombre de bien faites dans ce volume, & en général nous exhortons l'Auteur à nous en donner fouvent de femblables. *Ce Livre eft un grand in-12. de 707. pages. On le trouve chez la veuve Etienne & Jean-Thomas Hériffant, rue S. Jacques.*

On trouve chez Debure l'Ainé un Mémoire imprimé depuis peu à Bruxelles, fur les variations d'une Agathe du Cabinet de S.A.S. le Prince Charles Gouverneur des

Pays-Bas &c. Cette pierre d'environ deux pouces de diamètre & d'une ligne d'épaiſſeur, eſt opaque dans quelques-unes de ſes parties, diaphane dans d'autres, tachetée, en divers endroits, de blanc, de brun, de rouge : & au milieu eſt la figure d'un cygne parfaitement terminée, ſurtout d'un côté ; car cette figure ſe voit ſur les deux faces de la pierre.

Or la ſingularité de ce Morceau d'hiſtoire naturelle, conſiſte en ce que, ſi on l'enveloppe dans un papier mouillé, le cygne diſparoît abſolument ; les taches des parties opaques ſe confondent & ne préſentent plus qu'une ſeule couleur qui eſt un gris ſale ; les taches des parties tranſparentes ſe rétréciſſent & s'obſcurciſſent beaucoup ; enfin les points rougeâtres paroiſſent plus rouges, plus vifs & plus marqués.

Si l'on ſe contente de placer

l'Agathe dans un endroit humide, ou sur une pierre mouillée, les changemens sont moins sensibles: on remarque pourtant de l'altération dans les couleurs du cygne & des taches. Quand on retire la pierre de l'humidité, elle se restituë d'elle-même dans son état naturel; ce qui s'exécute d'autant plus vîte qu'on lui communique plus de chaleur.

Voilà le Phénomène proposé avec toutes ses circonstances, par le R. P. D. Thomas Mangeart Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, & Antiquaire du Prince Charles. Les observations dont il accompagne son Mémoire ne sont pas destinées à rendre raison de cette singularité, mais seulement à préparer les voyes, à inviter les Savans, à implorer le secours de leurs connoissances. Toute la Pièce mérite d'être luë & méditée.

On vient de réimprimer chez Briasson ruë S. Jacques, *les Mœurs & les Coutumes des François dans les premiers tems de la Monarchie :* Ouvrage qui est de M. l'Abbé le Gendre, & qu'on estime, malgré les découvertes qu'on a faites, depuis 40. ans, & les rafinemens qu'on a mis dans notre histoire.

On lui donne ici pour préliminaire les *Mœurs des Germains traduites du Latin de Tacite* : & l'on met à la tête de tout le Volume une Préface qui est, à proprement parler, le parallèle de nos mœurs avec celles des Germains & des Gaulois.

Ce Morceau mérite d'être lu. Il contient des observations utiles, des critiques qui ne peuvent blesser personne, & qui corrigeroient des abus, si le monde vouloit être raisonnable. Nous ne croyons pourtant pas que l'Auteur ait raison partout. Voici un exemple :

après avoir remarqué d'après Tacite que les anciens Germains vivoient, durant la paix, dans une entière inaction ; qu'ils ne cultivoient ni les Arts ni les Terres ; qu'ils faisoient profession d'une ignorance totale & absoluë, il ajoute : *L'oisiveté de la Noblesse Françoise en tems de paix n'a que trop de conformité avec celle des Germains.* Ceci pouvoit être vrai il y a deux cents ans : ceci même peut se vérifier encore dans quelques Particuliers du Corps de la Noblesse ; de celle surtout qui habite les campagnes ou qui n'a point eu d'éducation ; mais à parler en général, l'ignorance, la paresse, l'inaction n'est plus le vice dominant des Gentilshommes François. Les Militaires de tout âge & de tout grade cultivent les Lettres, donnent beaucoup de tems à la lecture, peuplent les Académies, enrichissent le Public

de leurs productions. Rien de plus différent en un mot des vieux Germains sans culture, sans politesse, sans connoissances; nous ne disons pas sans vertu & sans probité; car sur ce point ils pourroient bien faire honte à notre Siècle.

La traduction qu'on nous donne, dans ce Volume, de l'Ouvrage de Tacite, n'est point mal : nous l'avons comparée ; elle se soutient vis-à-vis du Texte, quoique fort inférieure du côté de la précision, de l'énergie, de la force des traits: mais ceci n'est point une querelle à faire aux Traducteurs de Tacite, le plus grand Peintre de l'Antiquité & le plus difficile à copier. *Le Volume que nous annonçons est un in-12. de 270. pages sans la Préface.*

On a publié un *Traité de la culture des Vignes*, où l'on voit

aussi des réflexions sur la manière de faire le Vin, & de le gouverner quand il est fait. L'Auteur (M. Bidet Officier de la Maison du Roi) observe très-bien dans sa Préface qu'*il en est à-peu-près de la Vigne comme d'un enfant qu'on donne à nourrir au loin ; on s'en repose sur les soins de la nourrice* : ce qui signifie que les propriétaires des Vignes abandonnent trop la culture de ces fonds précieux à des Mercénaires, sans génie, sans vuës, souvent sans bonne volonté. Pour remédier, en quelque sorte, à cet inconvénient, M. Bidet donne bien des leçons dont il faut voir le détail dans l'Ouvrage. Les Gens de Lettres pourront y joindre la lecture des Livres X. & XI. du *Prædium Rusticum*. Ils reconnoîtront avec un plaisir sensible que les préceptes méchaniques de ce traité sont revêtus de la plus belle Poësie dans l'Ouvrage du P. Vanière.

Nous ne citons qu'un mot pour servir d'exemple. M. Bidet avertit fort judicieusement que le Propriétaire *doit consacrer une partie de son tems à la cueillette des Raisins à laquelle il est bon qu'il se trouve ; pour le pressurage de ses Vins qu'il doit faire faire sous ses yeux.* Et nous lisons dans le *Prædium Rusticum:*

Cum semina sulcis
Credere tempus erit, lætas vel in horrea fruges
Condere, rem totam liceat committere servis.
Dulcia sed rauco spumant cum musta susurro,
Tunc Domini vigiles rus & vinaria cella
Deposcunt oculos. Toto labor utilis anno
Paucorum minuat, si quæ sunt rure, dierum
Tædia: non alia rus tempestate voluptas.

Purior exhilarat : nunquam vel ditior annus,
Mitior aut cœli tempestas.

Le Traité que nous annonçons est un in-12. & se trouve chez Savoye, Libraire, rue S. Jacques, à l'Espérance.

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1754. L'Académie Royale de Chirurgie, désirant contribuer au progrès de cet Art & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année 1754. le Sujet suivant :

L'Amputation étant absolument nécessaire dans les playes compliquées de fracas des os, & principalement celles qui sont faites par armes à feu ; déterminer les cas où il faut faire l'opération sur le champ, & ceux où il convient de la différer, & en donner les raisons.

Ceux qui travailleront sur ce sujet auront soin d'appuyer leur doc-

trine sur l'expérience, & de communiquer les observations qu'ils auront faites.

Ils sont priés d'écrire en François, ou en Latin; & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature; & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la pièce ait remporté le prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondé par Monsieur de *Lapeyronie*, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le Sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au premier jour de Janvier 1754. inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

Voici la Notice abrégée des *Elémens de Chymie traduits du Latin de Boerhaave par M. Allamand de la Société Royale de Lon-*

dres. Ils forment 2. vol. in-8°. de plus de 450. pages chacun. Si l'on avoit mis à la tête du premier Tome l'éloge historique de l'Auteur, c'eût été un service rendu au Public. Tous les Savans s'intéressent à la réputation de Boerhaave. On verroit avec plaisir dans une narration un peu développée, l'ordre & l'étendue des études de ce grand homme; l'histoire de ses ouvrages & de ses succès; le tableau fidèle de ses manières pleines de modestie, de candeur & de simplicité. Comme il est mort depuis peu d'années (en 1738.) on a des Mémoires très-sûrs de sa vie, & nous aurions succombé au desir de tracer son portrait, si nous n'avions pas cru qu'il suffisoit d'indiquer l'excellent Article qui le concerne, dans le Dictionnaire historique de M. Chauffepié. On y voit aussi un très-bon Extrait des Eléments de Chymie que M. Allamand vient de traduire.

Nous avons comparé cette Traduction avec le Texte, & nous l'avons trouvée fidèle dans tous les endroits qui ont servi à la comparaison. Le style du Traducteur est clair, & propre de l'objet. Quand il seroit plus coulant & plus orné, on n'en suivroit pas mieux les leçons de Boerhaave, & peut-être que les agréments du discours empêcheroient le Lecteur de donner toute son attention au mérite des choses. Nous abandonnons cette importante Littérature à la sagacité des Physiciens : *Les deux Volumes se trouvent à Amsterdam & à Leipsic chez Arkstée & Merkus, & à Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins.*

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Janvier 1753.

ART. IX. *Lettre sur l'Electricité.* 197

ART. X. *Entretien d'un Européen avec un Insulaire &c.* 226

ART. XI. *Vies des anciens Orateurs &c.* Dernier Extrait. 251

ART. XII. *Vie de Grotius &c.* 274

ART. XIII. *Essai sur la Guerre &c.*

Suite de l'Article CXLII. au mois de Décembre 1752. 287

Art. XIV. *Essais sur les Principes de l'Harmonie &c.* 307

Art. XV. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines &c.* 334

Art. XVI. *Nouvelles Littéraires.* 349

Errata pour Janvier I. Vol. 1753.

P. 37. l. 18. unguent, *l.* onguent.
P. 149. l. 11. puissance, *l.* puissante.
P. 157. ôtez un des deux astérisques.

Janv. II. Vol.

P. 249. l. 4. qu'elles, *l.* quelles.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Décembre 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de Jorry.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1753.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1753.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années					
1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	3.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Février 1753.

ARTICLE XVII.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, seconde Partie, qui comprend l'Art de diriger les Eaux de la Mer & des Rivières, à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis &c. Tome Second, 4°. pages 480. sans compter les Tables &

un très-grand nombre de Planches. *A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, ruë Dauphine. M. DCC. LIII.*

CIcéron dit * qu'il n'y a jamais eu de Peuple qui n'ait ſçu défendre ſes ports & bien garder ſes Côtes Maritimes. Ce mot prouveroit qu'il y eut toujours chez les Anciens de grandes connoiſſances non ſeulement ſur le Service Militaire propre de la Mer, mais auſſi ſur l'Architecture Hydraulique, ſans laquelle la valeur & l'Art de la Guerre ſeroient ſouvent des qualités inutiles. Nous trouvons en effet que Cicéron lui-même, que Vitruve, Pline, Strabon & pluſieurs autres Ecrivains célèbres, parlent des Artiſtes employés dans la Conſtruction des Ports; d'un Philon, par exemple,

* *Pro Lege Manil.*

d'un Hermodore, d'un Dinocrate &c. Mais nul Ouvrage en ce genre, n'est parvenu jusqu'à nous : les Edifices & les Livres ont péri : la barbarie du moyen âge a détruit les Arts & les Méthodes, les Ouvrages & la gloire de ceux qui les avoient exécutés. Il a fallu, depuis deux Siècles, créer, pour ainsi dire, un nouveau Monde ; & dans ce grand nombre d'inventions utiles, d'institutions recommandables, qui ont mis les Modernes presque au niveau, peut-être même au-dessus des Anciens, nous admirons l'Architecture Hydraulique.

Mais si l'on a beaucoup travaillé suivant les règles de cet Art, quels Livres avoit-on publiés jusqu'ici pour nous expliquer ces règles ? Ne construisoit-on pas des Ports, ne formoit-on pas des Levées, des Ecluses, des Canaux, des Aqueducs, des Ponts, com-

me on travailloit en Poëtique & en Eloquence avant Ariſtote ; c'eſt-à-dire par des principes que le génie avoit dictés, que la Tradition conſervoit, & auxquels l'uſage ajoutoit toujours quelques degrés de perfection ? Perſonne encore n'avoit réuni tous ces principes, toute cette théorie, toutes ces inſtructions pratiques dans un Livre clair, développé, propre à guider les Maîtres & à inſtruire les Elèves.

On l'a remarqué avant nous, voilà un des grands éloges que mérite l'ouvrage de M. Belidor. Il manquoit abſolument aux Arts, à la Marine, à la Patrie, & il étoit néceſſaire. Car enfin des principes répandus dans la tête de quelques habiles gens, des pratiques confiées à l'induſtrie d'un petit nombre d'Artiſtes, n'ont point cette univerſalité, cette préciſion, cet ordre, ces détails qui font le carac-

tère des bons livres ; & les fautes affectées ou involontaires, en ce genre, ne ſont point auſſi bien dévoilées ou réfutées par une ſcience de tradition, dont peu de gens ont droit d'être juges, que par un Ouvrage faiſant la fonction de Maître & de Cenſeur public.

On ſçait quel eſt le plan de cette Architecture Hydraulique. Elle comprend deux parties & quatre tomes in-4°. ce qu'on nous donne actuellement eſt le dernier Tome, ou ce qui revient au même, c'eſt le troiſième & le quatrième livre de la ſeconde partie. On peut ſe reſſouvenir du compte que nous avons rendu des deux premiers dans nos Mémoires d'Août & de Septembre 1751. & dans ceux de Février 1752. Nous avons autant de matière ici, & à quelques égards elle pouroit paroître plus abondante ; parce qu'on y eſt entré dans des diſcuſſions qui prêtent beau-

coup à l'analyse : mais il sera nécessaire d'abréger tout & de renvoyer pour les détails à l'Ouvrage même.

Le troisième Livre, premier des deux qui vont nous occuper, a pour objet *la construction de tous les travaux qui appartiennent aux Places Maritimes*, & comme, en dirigeant ces travaux, on doit avoir égard au flux & reflux de la Mer, soit pour se précautionner contre ses effets, soit pour tirer parti des alternatives journalières de ce phénomène, l'Auteur place en forme de préliminaire une dissertation sur cet important Sujet.

Il y explique d'abord la nature du flux & reflux, le retardement des Marées, la quantité de ce retardement qui est de 48. minutes au bout de 24. heures ; la somme de ces retardements, qui est de 4. heures en cinq jours, de 12. heures en 15. jours &c. d'où naît

cette conclusion que *c'est à l'action combinée de la Lune & du Soleil qu'on doit rapporter le flux & reflux de la Mer.* En effet, » si les » Marées venoient toujours précisément à la même heure, il » faudroit en chercher la cause » dans le seul mouvement apparent du Soleil. Si d'un autre » côté leur retardement étoit un » peu plus considérable, & qu'il » fût de 12. heures en 13. jours » trois quarts ou d'environ 24. » heures en 27 ½ jours; on seroit » alors en droit de dire que les » Marées ne dépendent que de la » Lune, puisque la durée de son » mois périodique est de 27 ½ jours, » qui est le tems que cette Planète » te employe à faire une révolu- » tion entière autour de la Terre » d'Occident en Orient. Mais les » Marées ne sont pas réglées de » la sorte; elles ne reviennent pré- » cisément aux mêmes heures

» qu'au bout d'un mois lunaire
» Synodique, c'eſt-à-dire lorſque
» la Lune ſe retrouve dans la
» même poſition par rapport au
» Soleil : ainſi les deux Planètes
» concourent à ce mouvement
» régulier, quoiqu'elles y aient
» part inégalement. »

C'eſt une queſtion célèbre, ſi le Soleil & la Lune agiſſent ſur la mer par voie de preſſion, comme l'a penſé Deſcartes, où par attraction, comme le prétend Newton. M. Belidor explique ſommairement ces deux hypothèſes ; il fait même paroître quelque prédilection pour la ſeconde ; mais ces ſortes de ſpéculations ſont étrangères à ſon deſſein ; il les néglige, avec raiſon, pour inſiſter ſur les points de fait ; c'eſt-à-dire ſur les diverſes circonſtances du flux & reflux. Ainſi il obſerve que les grandes marées arrivent deux jours après les Syzigies & les foibles

dans les Quadratures ; que les plus fortes marées ſont celles des Equinoxes, & quand la Lune ſe trouve dans ſon périgée ; que le flux d'un même jour s'enfle plus ou moins ſuivant la diverſité des côtes. » Par » exemple, *ajoute-t-il*, après avoir » frappé contre le rivage d'Eſpagne, » le flux ſe gliſſe le long de celui de » France, entre dans la Manche, » où ſe trouvant réfléchi & reſſerré » par les côtes d'Angleterre & de » ſes Iſles, il produit des effets » plus conſidérables dans certains » Ports que dans d'autres. C'eſt » par cette raiſon qu'on voit mon- » ter la Mer dans les vives eaux, » depuis 35 juſqu'à 45 pieds à S. » Malo, Cancale, Grandville &c. »

L'Auteur combat, par le témoignage des meilleures Relations, ceux qui ont prétendu qu'il n'y avoit point de marée au-delà du 60e dégré de latitude. Il remarque que, ſi la Mer Méditerranée n'a, ſur plus

ſieurs de ſes côtes, que très-peu de flux & reflux, cela vient de ſon peu d'étenduë Nord & Sud : ce qui ſe démontre par l'augmentation des marées à meſure que cette largeur s'accroît ; enſorte qu'à Veniſe, la Mer s'élève juſqu'à trois pieds, parce qu'en cet endroit ſon étenduë Nord & Sud eſt plus grande qu'ailleurs, de toute la longueur du Golfe Adriatique. Ce morceau de diſcuſſion eſt très-propre à détromper quiconque penſeroit encore que la Méditerranée n'a point de flux & reflux. M. Belidor ne laiſſe rien à déſirer ſur cette queſtion particulière ; il rend raiſon plus ſuccinctement de ce qui ſe paſſe dans les autres Mers ; telles que la Mer Baltique, la Mer Rouge, le Golfe du Mexique &c. Et il donne une régle aſſez générale pour expliquer la plûpart des Phénomènes : c'eſt que » quand » les Mers ont moins de 150 lieuës

» de largeur du Nord au Sud, le
» flux & reflux ne ſont point mar-
» qués comme aux autres plus
» étendues, parce que la cauſe qui
» agit dans le tems des Quadra-
» tures, n'eſt point aſſez forte. Mais
» lorſqu'au tems des nouvelles &
» pleines Lunes, cette cauſe fait
» plus d'impreſſion que de coutu-
» me, il eſt tout naturel qu'elle
» produiſe un flux & reflux aux
» endroits où il n'en paroiſſoit
» point, comme à S. Domingue.
» Lorſqu'il arrive dans certaines
» Mers, (comme dans le Golfe
» du Mexique) que cette cauſe ne
» ſuffit pas encore, au tems même
» des nouvelles & pleines Lunes,
» mais ſeulement dans celui des
» Equinoxes... il n'eſt pas éton-
» nant que le flux & reflux ne s'y
» manifeſtent que tous les ſix mois
» dans le tems des Equinoxes. »

La doctrine du flux & reflux eſt ſi importante pour l'Architecture

Hydraulique, qu'il a fallu y donner des attentions particulières. C'est de-là que dépend ce qu'on appelle l'*Etablissement des Ports*; c'est-à-dire la connoissance de l'heure où il est pleine mer le long de telle côte, ou dans tel Port dont il peut être question : connoissance, encore une fois, que rien ne peut remplacer quand il s'agit de constructions ou d'opérations maritimes : c'est pour cela que l'Auteur donne à la fin de cette dissertation une Table où l'on voit l'heure & la hauteur des Marées dans les principaux Ports de l'Europe.

Comme il est agréable de reconnoître les progrès de l'Architecture Hydraulique, M. Belidor a cru faire plaisir aux Lecteurs en leur rappellant les travaux maritimes des Anciens. Il s'attache à ceux des Tyriens, des Carthaginois, des Egyptiens, des Siciliens, des Rho-

diens &c. La Marine de ces Peuples, leur Commerce, leurs Exploits, leurs Colonies, leurs Ports surtout sont dépeints d'après les bons Auteurs. Nous avons vérifié, par exemple, sur Tite-Live, l'histoire du Port de Carthage la Neuve; c'est-à-dire la description que notre Auteur en a tracée soit dans son discours, soit dans une de ses Planches; & le tout nous a paru très-fidèle, très-instructif. Il en est de même des Ports d'Aléxandrie, de Pyrée, de Syracuse, de Messine, de Rhodes &c. En peu de mots & sur des plans dirigés par le récit des Anciens, M. Belidor représente ces fameuses constructions dont il ne reste que l'emplacement ou des ruines.

Viennent ensuite des détails sur les Ports établis ou *bonifiés* dans ces derniers tems, c'est-à-dire depuis le renouvellement des Arts;

l'Auteur indique ceux de Naples ; de Livourne, de Gènes, de Civita-Vecchia, de Nice, de Toulon, de Marseille, de Malte ; de Cadix ; de Rochefort ; de Brest &c. Il étend même ses vuës jusqu'à l'Amérique, jusqu'aux Isles Royales & de Terre-Neuve ; & il tient compte des avantages & des inconvéniens, de la bonté ou du danger des rades : il ajoute à tout ceci des observations sur les projets formés pour construire un Port à la Hogue, & un autre à Grandville entre Coutance & le Mont S. Michel.

Ce dernier s'exécute: *il n'est pas douteux*, ajoute M. Belidor ; *qu'étant perfectionné, il ne soit fort commode & d'une extrême utilité ; mais son défaut sera toujours de n'avoir point de rade à portée, & d'être obligé d'aller mouiller à Cancale, lorsqu'on y est forcé par*

les tempêtes, à moins qu'on ne profite du flot pour entrer dans le Port. On voit par ce mot que l'Auteur sait apprécier au juste les Ouvrages de ce genre. Il en est très-peu qu'on puisse dire parfaits. Un Port Royal sans défauts est presque le Jupiter & la Minerve que Phidias avoit dans l'esprit ; ou bien l'Orateur dont Cicéron s'étoit fait l'idée, toujours supérieure aux exemples qu'on avoit sous les yeux.

Cependant il faut viser partout à la perfection, & dans cette vuë, on nous explique ici *les qualités propres aux Ports de Mer, pour être censés accomplis.* Ce Chapitre est très-important & très-bien fait. Avec le détail de tout ce qui peut rendre un Port recommandable, on y trouve une observation que nous ne voudrions pas omettre, dût-elle paroître trop étenduë pour un Extrait. C'est le contraste des vuës nobles & grandes des Anciens,

» n'étoit épargné pour a
» solidité de leurs travaux
» accélérer l'exécution.
» mettoit la main à l'œu
» vouloit y entrer pour
» chose : ce qui faisoit qu
» d'années on voyoit so
» fond des eaux, des mor
» prodigieux ; persuadés
» toient que le commerce
» seul leur procurer l'abo
» & les mettre en état de
» respecter de leurs voisins.
» ce tems-là, le hasard pa

» sont fixées sur un rivage dans un
» lieu commode à y faire la pê-
» che ; elles se sont ensuite mul-
» tipliées, & ont bâti une Ville,
» dont les habitans ont fait un
» commerce qui s'est accru par
» une liaison réciproque avec les
» Peuples voisins. La nécessité de
» se soutenir contre leurs enne-
» mis, les a obligés d'avoir de pe-
» tites flottes, que les Souverains
» ont ensuite rendu plus considé-
» rables, de manière que, sans bien
» rechercher si quelques-uns de
» ces endroits avoient toutes les
» qualités convenables à la Mari-
» ne, on s'en est servi, sans qu'on
» ait pu parvenir, pendant plu-
» sieurs Siècles, à les y rendre
» propres, malgré les dépenses
» qu'on y a faites ; tandis que
» sur la même côte, souvent à
» peu de distance de-là, il se trou-
» voit des emplacements merveil-
» leux qui sont restés négligés,

» faute d'avoir été choisis par gens
» qui eussent des intentions rela-
» tives au bien de l'Etat. Au lieu
» qu'on ne peut refuser aux An-
» ciens le mérite de n'avoir agi
» qu'en conséquence d'une fin aussi
» noble. »

Jusqu'ici l'Auteur n'a encore établi que des Maximes générales, ou donné des Avis pour le choix des Emplacements. Dans la suite il détaille tout ce qui concerne les Travaux Maritimes. C'est ce qui nous occupera dans un second Extrait.

ARTICLE XVIII.

***RECUEIL D'ANTIQUITE'S** Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines.* 4°. A Paris chez Desaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LII. *Suite de l'Article XV. au II. Vol. de Janvier 1753.*

Antiquités Etrusques.

SI le tems avoit épargné les Monuments historiques des Etrusques, M. le Comte de Caylus nous eût entretenu des origines de ce Peuple. On trouve bien, dans Diodore de Sicile, qu'il étoit riche, puissant, jaloux de la gloire des Lettres ; qu'il savoit bâtir des portiques, travailler en Ouvrages de broderie & d'orfévrie ; que son luxe avoit fait de grands changements dans ses mœurs ; qu'il étoit déchu par-là de sa valeur antique, & de son application au travail. Mais cet Auteur ne remonte point jusqu'à la naissance des Etrusques ; il nous instruit mieux de ce qu'ils étoient de son tems, que de ce qu'ils furent avant que d'être assujettis aux Romains. Ce Morceau de Diodore est pourtant fort beau, & après l'avoir lu, on est bien disposé à croire que l'Etrurie

connut les Arts & les cultiva. M. le Comte de Caylus entre dans quelques particularités à ce sujet. Ecoutons-le un moment.

» Tous les Monuments rapportés par les Auteurs Modernes qui » ont écrit sur cette Nation, tels » què Dempster, Buonarotti, Gori, » & l'Académie de Cortone, prou» vent que les Etrusques connois» soient toutes les parties de la » Sculpture *, & même la gravûre

---

* Il y a, dans Cassiodore, un beau passage, qui porte que les Etrusques ont connu, qu'ils ont même inventé, en Italie, la Sculpture en fonte. Nous le citons, parce qu'il donne une grande idée de l'habileté de cet ancien Peuple. *Statuas primùm Thusci in Italiâ invenisse referuntur quas amplexa posteritas penè parem populum urbi dedit quàm natura procreavit.* Cassiodor. variarum Lib. VII. form. 15.

Ce texte signifie que *les Toscans ont inventé en Italie l'art de faire des Statuës; & que la postérité a profité de cet* » des

» des Pierres. Rien n'est plus ca-
» pable de confirmer ce qu'ils ont
» avancé, qu'un Passage de Pline,
» où cet Historien assure qu'il y
» avoit deux mille Statuës à Bol-
» sena : & dans le même Chapitre
» il parle d'une Statuë d'Apollon
» de 50. pieds. Enfin les Anciens
» & les Modernes font mention
» d'une quantité considérable d'ou-
» vrages de Sculpture qu'on voyoit
» dans l'Etrurie ; & je ne doute
» pas que les uns & les autres
» n'aient été frappés de la beauté
» de ces Monuments. Cependant
» ils ont négligé le détail de ce qui
» en fait le mérite. Ils auroient dû,
» par exemple, passer moins légère-

---

art, au point de rendre à la Ville de Rome ses habitans faits au naturel. Tout l'endroit de Cassiodore mérite d'être lu, & seroit digne d'être manié & expliqué par un aussi habile homme que M. de Caylus.

» ment sur le travail exquis des
» Vases, en relever l'élégance &
» la variété, & faire sentir les a-
» gréments de la manière dont ils
» sont traités. En effet quelle pu-
» reté ne remarque-t-on pas dans
» leurs formes ! Quelle sagesse
» dans quelques-uns de leurs orne-
» ments courants ! Quelle légéreté
» dans le travail de la terre !
» Quelle justesse dans la position
» de leurs anses &c! »

L'auteur spécifie les *vases de terre* paîtrie que ce sont les Monuments Etrusques qu'on trouve le plus communément & qui font le mieux juger du goût de ce Peuple. Parmi les 18. planches de cette partie du recueil, il y en a 16. où l'on voit des vases ; & chacune de ces pièces est décrite avec tant de soin par M. de Caylus qu'il résulteroit bien de ses notices un Traité complet sur ces Ouvrages antiques d'Etrurie. On mettroit d'abord une observation qui est à la page 101. où

l'Auteur prouve qu'*avant l'invention des Arts utiles ; les cornes des Animaux tenoient lieu de coupes, & qu'elles donnèrent l'idée de tous les vases dont on s'est servi depuis.* On placeroit ensuite ce qui est dit aux pages 86. & 87. du choix de la terre & de la manière dont on la préparoit, dont on la cuisoit, dont on la peignoit chez les Etrusques. On marqueroit, après cela, d'après les diverses notices, toutes les formes des vases, leurs grandeurs ; leurs ornements, leurs anses, leurs couleurs. On n'oublieroit ni les rapports qu'indique l'Auteur entre les Antiquités d'Etrurie & celles d'Egypte, ni ses réflexions sur le progrès & la décadence des Arts parmi les Etrusques, ni les critiques qu'il place à propos, quand il s'éloigne du sentiment de quelques autres Antiquaires &c. Nous laissons tout le détail agréable de ces soins aux vrais Amateurs de

l'Antiquité & des Arts ; & nous passons à la troisiéme partie de notre recueil.

Antiquités Grècques.

Les Grecs ont eu la *vanité pleine d'ingratitude*, de vouloir persuader au reste de l'Univers, qu'ils avoient eux-mêmes inventé les Arts. Mais ils n'en ont pas imposé à la postérité. On a percé dans la nuit des siècles ; on a reconnu, par les aveux de quelques Auteurs, que l'Egypte avoit servi de guide & de modèle à la Grèce. Cependant il s'établit bientôt des différences sensibles entre les inclinations, les études, les travaux de ces deux Nations. Rien n'est plus à propos que d'entendre sur cela les réflexions de M. le Comte de Caylus. » Les Grecs, *dit-il*, se sont » écartés du goût pour le grand & » le prodigieux, dont les Egyp» tiens leur avoient donné l'exem» ple. Ils ont diminué les masses,

» pour ajouter de l'élégance & de
» l'agrément dans les détails. Ils
» ont joint à ces belles parties
» de l'Art les graces & les licen-
» ces savantes auxquelles on ne
» peut arriver que par un degré
» de supériorité que la Nature ac-
» corde rarement, mais qui se
» rencontroit assez communément
» dans la Grèce, pendant la durée
» de quelques Siècles. Enfin les
» Grecs ont conduit à leur per-
» fection les Arts dont l'objet est
» de plaire par l'imitation de la
» Nature. Leurs ouvrages réunis-
» sent tant de parties où ils ont
» excellé, que leur étude marche,
» pour ainsi dire, de pair avec
» celle de la Nature. Elle est éga-
» lement recommandée, puisque
» c'est par l'examen attentif &
» réfléchi des belles Statuës, qu'on
» apprend à étudier & à connoî-
» tre cette Maîtresse de tous les

» Arts, & qu'on la voit dans ce » qu'elle a de plus élevé, de » plus élégant & de plus beau. »

Ces Observations ne se font point par un Amateur sans ranimer tous ses regrets sur la perte d'une infinité de chef-d'œuvres que le tems & la barbarie ont détruits. Mais il reste encore assez de vestiges du goût admirable des Grecs, assez de Monuments de leur génie, de leur délicatesse, de leur sagacité à saisir la Nature, pour consoler & pour instruire toute la postérité. M. de Caylus nous présente ici 13. Planches * d'Antiquités Grecques, toutes gravées avec beaucoup de soin : *mais qui peut rendre*, ajoute-t-il, *toutes les beautés des Ouvrages Grecs?* Cette réflexion marque combien

---

* Chacune de ces Planches contient plusieurs sujets, trois ou quatre ordinairement.

l'Auteur est éloigné de mériter le trait de raillerie qu'Horace lançoit contre les Romains ses Compatriotes.

Pingimus atque
Psallimus & luctamur Achivis doctius
Cunctis.

Le détail de ces 13. Planches pourroit & devroit même nous occuper longtems. Si nous étions maîtres du goût & de l'attention de nos Lecteurs, nous transcririons chaque Notice de l'Auteur, & nous y ajouterions nos propres pensées qui seroient le témoignage de notre admiration. Mais comme il faut se réduire dans un si grand sujet, contentons-nous d'observer qu'il se trouve ici des descriptions charmantes : nous citons celle d'une Cornaline gravée en creux & dessinée dans la Planche L. » On y » voit, *dit M. de Caylus*, le Dieu

» des Bergers, assis sur un rocher,
» la tête panchée & appuyée sur
» son bâton : il est plongé dans
» cette aimable rêverie que le cal-
» me de la solitude, & la vuë des
» troupeaux occasionnent égale-
» ment : une brebis placée à la
» droite semble partager avec lui
» les charmes du repos ; & la flute
» à plusieurs tuyaux qu'il retient
» négligemment par un cordon,
» désigne qu'il faisoit souvent re-
» tentir les Montagnes de l'Arca-
» die du son de cet Instrument
» champêtre, dont les Arcadiens
» le croyoient inventeur. C'étoit
» lui qui le premier en avoit joint
» les tuyaux ; il avoit appris aux
» Bergers l'art d'en tirer des sons
» agréables ; & ces idées riantes
» avoient si fort échauffé les es-
» prits, qu'on croyoit l'entendre
» jouer lui-même sur le Mont
» Mænalius. En conséquence, ce
» symbole étoit devenu un de ses
» principaux attributs &c. »

La même Planche L. met sous les yeux une Cornaline où l'on voit une vache que tette son veau, *tandis que la mère leve la tête & semble en mugissant annoncer la satisfaction qu'elle goûte. Un petit arbre donne à cette composition un air champêtre qui convient au Sujet. C'est un véritable petit Tableau Flamand.* M. de Caylus observe fort bien que, si cette Cornaline ne nous donne pas en petit une copie de la célèbre Vache de Myron, *elle nous offre un Sujet qui n'est pas moins agréable.*

Les jolies Epigrammes de l'Anthologie sur l'Ouvrage de Myron sont ici indiquées en passant : nous ajoutons comme un supplément qui peut contribuer à l'explication de la Cornaline, que, parmi ces Epigrammes, il y en a trois qui font mention du Veau tettant la Vache du Statuaire Grec. Nous

les citons en marge, de la traduction de Grotius *. On en trouve aussi une où il est mention des feuilles de Lotus & de Figuier *qui serviroient de pâture* à la Vache tant célébrée, *si elle n'étoit pas retenuë par le plomb & la pierre de sa base* **. Peut-être que ces idées

---

* 1. Quid vitule admugis ? quid prensas ilia ? non &
Uberibus potuit lac dare docta manus.

2. Hanc, Hospes, vaccam fecit Myro : blandus adhæret
Cui vitulus, matrem dum putat esse suam.

3. Interitum vero vitulo fert Vacca Myronis,
Dum premit æs cui lac stultus inesse putat.

** Saxum me plumbumque tenent ; quod pertinet ad te
O Myro, graminibus vescerer & foliis.

Grotius,

rapprochées de la Cornaline, nous persuaderoient que le Graveur a voulu en effet rendre sur sa pierre, l'Ouvrage de Myron, ou les pensées de ces différents Poëtes. Nous laissons M. le Comte de Caylus & nos Lecteurs juges de cette conjecture.

En étudiant toute cette belle partie d'antiquité, on y découvre des instructions répanduës çà & là, sans gêne, sans appareil, presque sans attention ; & c'est ce qui en fait l'agrément, l'utilité même, pour quiconque sçait profiter de ces leçons.

On apprend, par exemple, aux pages 130 & 131. qu'il faut reconnoître des exceptions pour le passage de Pline, qui dit que *les Grecs aimoient à traiter le nud.* Notre Auteur remarque que plusieurs Statues Grècques étoient drappées, témoins une des deux

Vénus de Praxitèle ; celle de Lucine chez les Athéniens, celles des Graces, de Proſerpine &c.

A la page 141. où l'on annonce une planche toute deſtinée à renfermer des fragments antiques, M. le Comte de Caylus inſiſte ſur la néceſſité d'imiter les Artiſtes Grecs. *Ils peuvent ſeuls nourrir le goût, entretenir l'émulation & échauffer le génie.* L'imitation de ces hommes habiles *eſt auſſi utile aux Artiſtes modernes, que celle des Auteurs de la même nation l'eſt aux Ecrivains de toutes les autres, en leur fourniſſant des modèles accomplis en tout genre de Littérature.*

Aux pages 154. & 155. on donne deux avis importants ſur les ouvrages de Sculpture. Le premier eſt qu'il ne faut pas ſe picquer d'exprimer les prunelles dans les figures humaines. *Il y a plus d'art & d'avantage à laiſſer penſer au ſpectateur l'action des yeux.* D'ailleurs les prunelles ayant beſoin des cou-

ſeurs pour ſe faire ſentir ; & la Sculpture ne pouvant rien colorier, quelle néceſſité y a-t-il de *marquer les prunelles par des traits qu'elles n'ont pas ?* C'eſt le raiſonnement de notre Auteur.

L'autre avis regarde le *poliment exceſſif*, qui eſt un défaut dans les Statuës de Marbre : *car ce poliment exceſſif produit un luiſant que la chair n'a jamais préſenté ; & par conſéquent il empêche la jouiſſance de tous les détails ſur leſquels l'Artiſte a répandu ſon ſçavoir.*

Il faudroit auſſi tenir compte des réflexions judicieuſes de M. de Caylus ſur les maſques des Anciens ; ſur les Peintures trouvées à Herculane ; ſur les Statuës Grecques faites de différentes matières ; ſur une belle Cornaline où l'on ſeroit tenté de reconnoître Sapho ; ſur un Buſte de marbre blanc qui eſt le portrait de Julie

fille d'Auguste &c. Ce dernier morceau a fait longtems l'ornement du cabinet de M. Coypel mort depuis peu. L'Auteur *s'en étoit privé en faveur de cet ami, & il l'a racheté à son inventaire.*

Voilà une Anecdote qui nous paroît plus admirable que le Buste de Julie. Cette Antique faisoit plaisir à un ami ; M. de Caylus la lui donne : cet ami n'est plus ; M. de Caylus la recouvre à prix d'argent. Cela s'appelle payer deux fois les gens pour avoir le plaisir de les obliger. On peut demander si ces mœurs sont de notre tems ; si elles ne sont point plutôt du siècle des sept Sages.

Nous voulions renfermer dans cet Extrait la notice des Antiquités Romaines : mais cette partie contient 50 Planches & des détails infiniment curieux. On nous permettra de reprendre l'Ouvrage dans un autre Article de ces Mémoires.

ARTICLE XIX.

VIE DE GROTIUS AVEC l'Histoire de ses Ouvrages & des Négociations auxquelles il fut employé. Par M. de Burigny, 2. Tomes in-12. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL est rare de trouver dans un Savant les qualités d'un homme d'Etat. L'érudition inspire communément le dégoût des affaires ; elle met dans la conduite une sorte de simplicité qui ne se concilie point avec les fonctions de la politique ; elle dépaïse les hommes, au point de leur faire croire que les intérêts d'aujourd'hui doivent être traités comme ceux d'autrefois ; elle ne donne à ses Partisans ni le talent de s'insinuer, ni l'art de flatter, ni le coup d'œil des événements, ni le style

des circonstances. Un homme d'Etat & un Savant sont comme deux Etres totalement étrangers l'un à l'autre : leur accord est une espèce de Phénomène ; il en résulte d'excellentes choses quand on peut se former : les lumières de la Science éclairent les pas du Négociateur, & les attentions du Politique donnent au sçavoir une finesse & une étendue qui le rendent aussi utile que respectable.

On vit dans Grotius ce concert précieux de la plus haute Littérature & du Génie le plus propre aux affaires publiques. Durant les dix années qu'il fut revêtu de la qualité d'Ambassadeur de Suède en France, il y eut, entre les deux Couronnes, des intérêts très-délicats à manier, des conventions très-difficiles à consommer. C'étoit le tems où la Suède & la France appuyoient une partie du Corps Germanique contre la puis-

ſance exceſſive de la Maiſon d'Autriche. Il falloit aux Suédois & à leurs Alliés d'Allemagne des ſecours d'hommes & d'argent. La France faiſoit des efforts à cet égard, mais toujours au deſſous de ce que l'on ſouhaitoit d'elle. Il faut voir dans cette Hiſtoire quels ſoins ſe donnoit Grotius auprès des Miniſtres de Louis XIII. tantôt pour le payement des ſommes duës à la Suède, tantôt pour l'augmentation des Troupes Françoiſes ſur le Rhin. Ce ſont des entrevuës, des conférences perpétuelles avec le Cardinal de Richelieu, avec Chavigny, Bullion, Servien, des Noyers; & tout eſt détaillé dans le livre de M. de Burigny, qui tire preſque toujours ſes récits des lettres mêmes de Grotius : en quoi il ſe trouve deux avantages, le premier, de dire des choſes très-ſûres; on le voit ici par quelques critiques que l'Auteur place à propos. Le

second, de répandre dans la narration certaines Anecdotes incidentes, dont on sçait que les lettres des hommes illustres ne manquent jamais. Par exemple, sur le voyage que le Grand Chancelier Oxenstiern fit en France au mois d'Avril 1635, on a des particularités curieuses dans les lettres de Grotius, & M. de Burigny les rassemble. Ainsi nous apprenons que quand Oxenstiern eut obtenu son audience de congé du Roi qui étoit à Compiègne, il vint à Paris, & logea dans l'Hôtel de Grotius. » Il » prétendoit y être *incognitò* ; » mais dès qu'il eut transpiré qu'il » étoit à Paris, ce fut un si grand » concours de monde pour le voir, » qu'à peine pouvoit-on empêcher » le Peuple d'entrer dans la maison » de Grotius. On avoit autant » d'empressement de le voir que si » c'eût été un homme descendu du » Ciel. Il ne resta à Paris que deux

» ou trois jours pendant lesquels il
» alla voir l'Eglise de Notre-Dame,
» le Louvre, le Palais du Luxem-
» bourg & quelques belles maisons
» aux environs de Paris. Il fut si
» content de la réception que lui
» avoit fait Grotius qu'il fit un pré-
» sent considérable à sa femme.
» Elle l'auroit refusé si elle l'avoit
» pu faire honnêtement. Grotius
» en fit ses très-humbles remerci-
» ments au Grand-Chancelier, en
» lui disant que tout ce qu'il avoit,
» il le tenoit de ses bontés géné-
» reuses; & que quand il en au-
» roit fait davantage, il en auroit
» été trop récompensé par l'hon-
» neur de recevoir chez lui un si
» grand homme. »

Un Ambassadeur représente par-tout la personne du Prince qui l'a revêtu de ce caractère : c'est ce qui le rend si attentif à conserver les titres d'honneur & le rang qu'il croit lui convenir. Grotius comme

Philosophe & comme simple particulier, n'avoit jamais eu de prétentions; mais depuis le moment qu'il fut chargé de l'Ambassade de Suède, il se fit un devoir de soutenir hautement la dignité de son Ministère, & de ne rien souffrir qui pût donner atteinte à la considération dont ses Maîtres jouissoient dans les Cours de l'Europe. Il eut souvent occasion de témoigner ces sentimens; comme si la profession qu'il faisoit de cultiver les Lettres avec beaucoup de candeur & de simplicité, eût autorisé les Ministres des autres Puissances à lui contester ses droits.

Le Cardinal de Richelieu ne donnant point chez lui la droite aux Ambassadeurs, Grotius cessa de le voir. En quoi il se conforma aux exemples du Vicomte de Scudamore & du Comte de Leycestre Ambassadeurs d'Angleterre, l'un & l'autre déterminés à ne point

céder le pas à cette Eminence.

L'Ambassadeur de Venise disputoit la présséance à celui de Suède, & la Cour de France étoit plus favorable au premier qu'au dernier. Il arriva qu'un jour, « comme ces » deux Ministres Etrangers atten» doient le Roi dans une Salle, les » Introducteurs des Ambassadeurs » firent disposer les sièges de façon » que l'Ambassadeur de Suède » n'auroit pas été content. Ils » s'attendoient à voir une que» relle qui les auroit amusés. Gro» tius les trompa, aimant mieux » se tenir debout que de prendre » le siège qui lui avoit été pré» paré. »

Les Ambassadeurs d'Angleterre prétendirent qu'ils ne devoient point céder le pas à celui de Suède. Grotius discuta cet Article non seulement en Politique, mais en Savant. Il fit voir que la Suède n'avoit jamais reconnu la préémi-

nence d'aucune autre Couronne; que son ancienneté & son étenduë lui avoient toujours donné une considération très-distinguée. Il y a dans les détails de ce démêlé des traits qu'on verra volontiers, mais où la subtilité de l'Ambassadeur Suédois se fait bien autant remarquer que son érudition.

Il n'étoit pas possible que Grotius traitât la moindre affaire sans mettre en œuvre les connoissances qu'il avoit de l'Antiquité. Quand il fut question de complimenter la Reine, Anne d'Autriche, sur sa grossesse d'abord, & ensuite sur la naissance du Dauphin, ce furent des discours dans les formes, mais trop chargés d'allégories, suivant le goût de ce siècle. Il est surprenant qu'un homme *qui connoissoit les régles de l'Eloquence*, *qui avoit désapprouvé le mauvais ton des Avocats de ce tems-là*, donnât lui-même dans un style si éloigné de

la nature & si contraire aux bons modèles. C'est à-peu-près la réflexion de notre Auteur.

Il nous resteroit à le suivre dans le reste des Négociations de Grotius ; mais nous sommes obligés de réduire tous les détails & de voir ce Ministre rappellé en Suéde à sa propre sollicitation, forcé néanmoins par bien des dégouts qu'on lui donna. Ce fut après Pâques de l'année 1645. qu'il reprit la route de Stockolm où la Reine le reçut avec honneur ; mais cette Cour étoit remplie de gens qui avoient conçu de la jalousie contre lui. Il demanda son congé, il l'obtint, il s'embarqua pour Lubec, & mourut en chemin, dans la petite Ville de Rostoc le 28. d'Août de cette même année. Il s'est débité tant de fables à l'occasion de sa mort & sur les sentimens qu'il témoigna dans ses derniers moments, qu'on doit excu-

ser un peu les différentes versions de nos Auteurs Modernes. Il est facile en pareille matière de prendre le change ; on croit que les Contemporains de Grotius ont dû raconter les choses comme elles se sont passées ; on se défie peu, on ne critique rien, & l'on transmet le faux avec autant de sécurité que s'il étoit muni des plus fortes preuves.

Comme c'est ici le lieu de traiter le point important de la Religion de Grotius, nous avertissons d'abord que M. de Burigny ne laisse rien à desirer sur cet Article. Il peint partout le célèbre Personnage dont il écrit l'histoire, comme un esprit très-attentif à chercher la vérité dans les sources Ecclésiastiques. Aussi Grotius faisoit-il peu de cas des Protestans ; & se rapprochoit-il sans cesse de l'Eglise Romaine. Partisan de la Hiérarchie, il en vint jusqu'à soutenir

que

que l'Episcopat avoit été institué par J. C. & que les Pères avoient reconnu la primauté du Pape. Il étoit persuadé que les Calvinistes s'exprimoient très-mal sur l'Eucharistie ; & que le *terme de Transubstantiation, adopté par le Concile de Trente, pouvoit recevoir une bonne explication.* Il approuvoit le sentiment des Catholiques sur le nombre des Sacrements. Il ne se scandalisoit ni des Images dans les Eglises, ni des prières pour les Morts, ni de l'Invocation des Saints, ni des jeûnes, ni du célibat des Prêtres : & voici ce qu'il disoit du Concile de Trente : » Celui qui en lira les Actes avec » un esprit disposé à la paix, trouvera que tout y est expliqué sagement & conformément à ce » qu'enseignent l'Ecriture & les » anciens Pères. »

Sa pensée favorite étoit de travailler à la réunion de l'Eglise, &

toute sa vie il s'est flatté de l'espérance d'y réussir : en quoi il donnoit plus à son amour pour la paix, qu'à la considération des difficultés inséparables de ce projet. Pour lui, il fut traité de *Papiste* par les Protestans, témoin le Livre intitulé *Grotius Papista*. Il fut regardé par des Catholiques très-habiles comme étant bien près de rentrer dans l'Eglise. *Son intention*, dit le P. Briet à l'année 1645. de ses Annales, *étoit de mourir parmi les Catholiques ; mais le tems lui a manqué : car, comme il me l'a avoué, il avoit la même créance que nous.* Ce témoignage est extrêmement fort tant pour apprécier la route qu'avoit fait Grotius dans le chemin de la Vérité, que pour le délivrer de l'accusation de Socinianisme qu'on intente encore quelquefois contre lui. Enfin tout le monde connoît le trait inséré dans la

vie du P. Petau par le P. Oudin au Volume 37. des Mémoires de Niceron. Ce ſavant homme, dit-on, célébra la Meſſe pour Grotius, dès qu'il eut appris ſa mort; & l'on prétend que M. Huet & le P. Hardouin très-voiſins des tems du P. Petau, aſſuroient ce fait comme certain.

Ceci pourtant, quoique très-digne d'être remarqué, n'empêche pas le récit d'une Anecdote que le P. Petau pouvoit fort bien ignorer quand il ſe hâta de dire la Meſſe pour ſon Ami. C'eſt que Grotius, ſur le point de mourir à Roſtoc, appella le Miniſtre Jean Quiſtorpius dont on a une Lettre *,

* Elle eſt dans le Recueil intitulé: *Præſtantium virorum Epiſtolæ.* pag. 794. de l'Edition d'Amſterdam en 1660. Il faut que M. de Burigny ait eu une autre Edition ſous les yeux. Car la page à laquelle il rapporte cette Lettre, & en gé-

très-circonſtanciée ſur tout ce qui ſe paſſa dans ces moments critiques. Il eſt ſurprenant qu'avec une pièce comme celle-là on ait pû parler ſi diverſement de la mort de Grotius. Voici ce qu'en dit Quiſtorpius. » Le ſecond jour après » l'arrivée de Grotius en cette Vil- » le de Roſtoc, c'eſt-à-dire le 18 » d'Août, ſtyle ancien, il me fit » appeller vers les neuf heures du » ſoir : j'y fus, je le trouvai preſ- » que à l'agonie. Je lui parlai & je » lui dis que je n'aurois rien tant » ſouhaité que de le voir en bon- » ne ſanté, afin d'avoir le plaiſir » de m'entretenir avec lui. Il me » répondit : Dieu l'a voulu ainſi. » Je lui dis de ſe diſpoſer à aller » dans une vie plus heureuſe ; de » reconnoître qu'il n'étoit qu'un

---

néral toutes les pages des autres Lettres qu'il cite dans ſon Ouvrage, ne conviennent point à notre Exemplaire.

» pécheur & de se repentir de ses
» fautes : & ayant, en parlant,
» fait mention du Publicain qui
» avoit avoué qu'il étoit pécheur
» & qui avoit demandé à Dieu mi-
» séricorde, il répondit : Je suis
» ce Publicain-là. Je poursuivis
» & je lui dis qu'il falloit recou-
» rir à J. C. sans lequel il n'y a
» point de salut. Il. répliqua : Je
» mets toute mon espérance en
» J. C. Je me mis à réciter à hau-
» te voix en Allemand la Prière
» Allemande qui commence ainsi
» *Herr Jesu !* Il me suivoit cepen-
» dant tout bas & les mains join-
» tes. Quand j'eus fini, je lui de-
» mandai s'il m'avoit entendu ; il
» répondit, je vous ai fort bien
» entendu. Je continuai de lui ré-
» citer les endroits de la parole de
» Dieu que l'on a coutume de rap-
» peller à la mémoire des Mourans:
» je lui demandai s'il m'entendoit;
» Il me répondit : J'entens bien

» votre voix ; mais j'ai de la peine
» à comprendre ce que vous dites.
» Ce furent-là ses dernieres paro-
» les ; peu de tems après il rendit
» l'ame à minuit juste. » Cette lettre est du 28. Septembre 1645. On peut s'assurer qu'elle est traduite ici très-fidèlement : & l'on peut en conclure, sans systême sur la Religion de Grotius, qu'il est mort dans la Communion des Protestans, ainsi qu'il avoit vécu.

Nous aurions cent choses à dire des Ouvrages de ce savant homme. M. de Burigny excelle dans le compte qu'il en rend. Outre son premier Livre qui roule presque uniquement sur cet objet, le 6ᵉ. & dernier de cette histoire détaille, durant près de 80. pages, les principales compositions de Grotius, surtout celles qui regardent la Religion. Et à la fin de ce Livre on trouve un Catalogue exact des Ouvrages du docte Auteur.

Parmi tant de Notices, M. de Burigny n'oublie pas ce qui concerne la traduction en vers de l'Anthologie; & à cette occasion il veut bien compter pour quelque chose l'Article de nos Mémoires (Août 1751.) où nous avons fait connoître le beau Manuscrit qui est au Collége des Jésuites de Paris. Nous ajouterons ici que, depuis la publication de cet Article, nous avons remarqué ailleurs un nombre de ces Epigrammes traduites par Grotius : elles se trouvent insérées dans les deux Ouvrages de François Junius, l'un *de Pictura veterum*, l'autre formant un catalogue raisonné des Peintres, Statuaires & Architectes anciens. Nous croyons avoir compté neuf de ces épigrammes dans le premier Ouvrage & 57. dans le second : toutes exactement semblables à celles du Manuscrit. C'étoit apparemment Grotius lui-même qui les avoit communi-

quées à Junius dont il étoit fort ami, comme on le voit par deux de ses lettres placées à la tête du Livre *de Picturâ Veterum.*

On a, dans l'histoire que nous donne M. de Burigny, d'autres récits intéressants sur la famille de Grotius, en particulier sur ses enfans ; sur les témoignages d'estime que lui ont donné les personnes de la plus grande considération &c. à quoi il faut ajouter les discussions qu'il eut avec les Ministres de Charenton, avec les Gomaristes, avec André Rivet, avec quelques Suédois jaloux de son mérite &c. Nous laissons aux Lecteurs le soin & le plaisir de rendre une pleine justice aux attentions qui ont mis dans le Public cette Vie très-désirée & très-utile à l'Histoire Littéraire du 17e. Siècle.

ARTICLE XX.

ELEMENTS DE POESIE Françoise : 3 volumes in-12. A Paris par la Compagnie des Libraires, Huart & Moreau, Desaint & Saillant, Prault fils, Durand, le Prieur, Pissot. 1752.

PArmi tant d'Ouvrages en vers dans tous les goûts, de toutes les espèces, se seroit-on imaginé que le Parnasse François manquât d'une Poëtique complette ? Le fait est cependant certain & facile à prouver par l'induction.

L'Art Poëtique de Despréaux, ce chef-d'œuvre si propre à former le goût, n'entre point dans certains détails, & parle plus aux Poëtes formés qu'aux Poëtes novices. Le P. Buffier, dans son *Cours des Sciences*, semble avoir tout embrassé; mais il n'a pas rempli son projet: l'Auteur (M. l'Abbé Joannet) con-

vient toutefois que pour ce qui concerne le Méchaniſme du Vers François, cette partie de la Poëſie auſſi facile qu'elle eſt néceſſaire, il a beaucoup emprunté de cet Ecrivain; & il avoue de même les obligations qu'il a ſur d'autres points au P. Du Cerceau, à M. Du Bos, à M. Raymond de S. Mard, au P. Bouhours &c.

La Proſodie de Port-Royal, Richelet & quelques autres n'ont fait, ſuivant l'expreſſion de Rouſſeau, que *dégroſſir* l'Art des Vers, *& en apprendre la marche.* Il nous reſte, il eſt vrai, de M. l'Abbé d'Aubignac, de MM. de Ramſei, Corneille, Voltaire, Louis Racine &c. ou des Traités complets ou de ſçavantes Diſſertations ſur la Poëſie Epique & Dramatique; mais outre que ces Auteurs ne ſe ſont attachés qu'à une partie, jamais on n'apprendra dans ces beaux diſcours ni à faire des Vers François, ni le ton qui convient

aux différents genres de Poëſie.

» Nous avons à la vérité (dit
» M. J.) de bonnes règles pour la
» Verſification Françoiſe : & mê-
» me après celles que nous a don-
» né le P. Mourgues, il ne reſte
» rien à déſirer en ce genre ; mais
» ſon Traité, quoique bien ſupé-
» rieur à ceux qui l'ont précédé,
» & qui avoient le même objet,
» ne renferme que la partie la
» moins conſidérable d'une Poë-
» tique. »

L'Ouvrage qui a pour Titre, *Principes pour la lecture des Poëtes, quoiqu'il ſoit auſſi bien exécuté qu'il eſt ingénieuſement conçu*, eſt plutôt une lecture faite pour des hommes de goût que pour des Commençants : de plus, les règles qu'on y donne n'ont guères pour objet que l'Epopée & le Théâtre. Ainſi les Eléments de M. Joannet auront le double mérite & de la nouveauté, &, s'il

est permis de le dire, de la nécessité.

Ce Traité contient trois parties. Nous dirons peu de chose de la première, où il n'est question que de la construction du Vers, & de l'art de rimer. Les Candidats de l'Hélicon y trouveront l'essentiel de la Versification, sommairement, mais suffisamment & clairement exposé. L'Auteur y fait des remarques sensées sur la nécessité de la rime dans une Langue telle que la nôtre. Les efforts de quelques-uns de nos premiers Poëtes qui ont voulu faire les Vers François à la Grecque & à la Romaine, c'est-à-dire par le moyen des syllabes longues & brèves, n'ont jamais enfanté que des productions monstrueuses, dont on donne ici quelque échantillon. On dit un mot ailleurs de ces rimes difficiles qui mettoient à la gêne les beaux Esprits du tems de Ma-

rot, rime *bâtelée*, rime *fraterni-sée*, rime *brisée*, rime *emperière*, rime *annéxée*, *couronnée*, *enchaînée*, *Anagramme*, *Acrostiche &c.* mais l'Auteur fait le cas qu'il doit de ces curieuses puérilités.

Le Vers de douze syllabes, ou Aléxandrin doit son nom au grand Aléxandre *dont la vie fut composée en cette espèce de Vers par Jean le Nivelois qui en étoit l'Inventeur.* C'est ainsi que M. J. ne perd point l'occasion de faire entrer dans son Sujet les Anecdotes qui y ont rapport.

Il n'est pas pour les licences; peut-être même semblera-t-il un peu trop sévère sur l'arrangement des mots, sur la rime, sur le repos des vers, sur la mesure des syllabes.

Par exemple, on condamne la rime de *mer* avec *enflammer*; & semblables, & nous nous souvenons positivement d'en avoir vu de

pareilles dans Racine, ce Poëte si exact; celle-ci entr'autres dans le 3.e Acte de Phédre.

Et lors qu'avec transport, je pense m'approcher,
De tout ce que les Dieux m'ont laissé de plus cher.

On blâme ce qui est appellé *terminaison nazale*, comme une espece d'*hiatus* désagréable, par exemple, *airain enflammé*, *Jardin aride*, *d'Anacréon & d'Horace*, & semblables, qui se trouvent dans Rousseau & les autres. Mais c'est en vérité mettre le Poëte en des entraves, & nous nous contenterions d'en interdire l'usage trop fréquent. Cependant nous entrons fort dans les vuës de l'Auteur; il ne veut pas que les jeunes Poëtes se négligent, persuadé sans doute qu'ils ne se relâcheront que trop, dans la suite, de la premiere exactitude.

Il s'agit dans la seconde Partie de ce qui constitue essentiellement

la Poësie : c'est l'invention, la pensée, le portrait & la peinture.

L'invention, dit un jeune Seigneur * que la mort a enlevé trop tôt, *l'invention consiste dans la perception subite d'une idée dont la nouveauté nous saisit : nous en sommes frappés vivement : nous la rendons aisément.* Voici présentement la définition plus simple & plus claire de M. l'Abbé J. lui-même. *L'invention dans un Poëte n'est autre chose que le talent d'enfanter du neuf, & de le rendre sensible par des images.* Ce qu'on entend ici par *images*, se réduit aux pensées, portraits & peintures.

Il faut donc former un jeune homme à penser dans le vrai, dans le naturel, dans le sublime, dans le genre agréable, ou dans le badin : rien de plus propre à produire ces effets que de lui mettre sous les yeux des modèles à suivre &

* M. le Marquis de Charôt.

des défauts à éviter, en ajoutant de bonnes réflexions sur les uns comme sur les autres; c'est aussi la méthode que M. J. suit partout avec succès. En général les exemples qu'il cite sont choisis avec goût, & avec une attention scrupuleuse pour les mœurs de la jeunesse.

Tout l'article des pensées naturelles, un peu Métaphysique pour le fonds, mais fort sensible dans l'exposition, vaut la peine d'être lû. » Traitez-vous, (dit l'Auteur) » un sujet médiocre, ne prêtez-» vous vos idées qu'à de simples » Bergères, n'exprimez-vous qu'une » douleur commune? & vous don-» nez à vos pensées beaucoup d'é-» lévation! vous subtilisez le sen-» timent pour en rendre toute la » délicatesse! vous vous livrez à » des mouvements violents qui ne » peuvent être autorisés que par le » désespoir! Ce n'est pas-là le ton

» que vous deviez prendre : j'ap-
» perçois à la vérité un rapport
» sensible entre les idées que vos
» pensées réunissent ; mais je ne
» vois aucune convenance entre
» vos pensées & leur objet ; elles
» n'y sont point assorties, elles ne
» sont point naturelles. » Le naturel consiste donc dans la convenance des idées, 1°. entr'elles, 2°. avec l'objet principal qu'on a dû se proposer.

Ce qui est dit des pensées agréables n'est pas moins approfondi. Par rapport aux pensées plaisantes, burlesques, « ces sortes de
» pensées, (dit-on) peuvent entrer dans un ouvrage badin ;
» mais il faut toujours se souvenir
» de ne pas trop multiplier ces
» idées burlesques. Elles ne nous
» plaisent, que parce qu'elles nous
» présentent des images ridicules ;
» or le ridicule poussé trop loin
» devient en peu de tems très-

» ennuyeux. Si on se fait un plai-
» sir de voir un fou, un monstre, en
» passant, on seroit fâché qu'il fixât
» trop longtems nos regards. »

Qu'est-ce qu'une pensée délicate ? J'entens par-là, dit M. J. l'expression d'un sentiment peu ordinaire, ou d'une idée ingénieuse qui laisse à penser quelque chose de plus qu'elle ne dit. Par exemple ;

Les grands crimes immortalisent
Ainsi que les grandes vertus.

» On pense d'ordinaire, que
» l'Immortalité n'est la récompen-
» se que du vrai mérite : la pensée
» de Madame Deshoulières qui
» contredit cette idée commune,
» est délicate par-là même qu'elle
» ne paroît vraye qu'après un peu
» de réflexion. » N'allons pas prendre au reste une pensée entortillée pour vivacité d'esprit ou délicatesse. Qui est-ce, demande l'Auteur,

qui ne liroit pas avec bien moins de dégoût cette pensée si connue & exprimée tout simplement, *un Vers bien tourné donne du prix à l'idée la plus commune*, que si on la voyoit contournée de cette sorte ?

Et par un nouveau stratagême,
Je me sauve des choses même
Par le travail de les rimer.

La Motte.

En parlant des portraits ou des images de l'ame qui sont les passions, on fait sentir la supériorité de la Poësie sur la Peinture ; & tout ceci est pensé finement ; mais il restera toujours à la Peinture l'avantage de parler aux sens.

Si le portrait a pour objet les choses sensibles, c'est alors ce qu'on appelle *Peinture.* » Appli-
» quez-vous surtout (dit M. J.)
» à animer les objets que vous re-
» présentez ; il n'en est point qui

» n'ait un certain mouvement,
» & auquel un Poëte ne puisse com-
» me donner de la vie. Avez-vous
» à peindre un fleuve ? Vous trou-
» verez dans son cours impétueux
» ou plein de majesté, dans les
» efforts qu'il semble faire pour
» sortir de son lit, ou pour rom-
» pre les digues qu'on lui oppose,
» dequoi lui prêter une espèce de
» vie. Est-ce un ruisseau ? Vous l'a-
» nimerez en représentant le
» murmure de ses eaux qui ser-
» pentent, le plaisir qu'il semble
» trouver à former mille détours
» dans une riante prairie, pour
» offrir à toutes les fleurs qui l'é-
» maillent le tribut de ses ondes
» rafraîchissantes. Vous représen-
» terez un arbre attaqué par les
» fiers Aquilons : par le bruit de
» ses branches qui se plient & se
» replient en mille sens différents,
» il paroîtra se plaindre, ou gé-
» mir des efforts dont il soutient

» la violence : ou ce ſeront les Zé-
» phirs badins qui folâtreront
» parmi ſes feuilles, dont la dou-
» ce agitation & l'ombre agréa-
» ble inviteront à prendre un dé-
» licieux repos &c. » Par cette eſquiſſe le Lecteur jugera de tout l'Ouvrage.

Bien éloigné d'exclure de la Poëſie la Mythologie & la fiction, l'Auteur en démontre la néceſſité, tant par de ſolides raiſons, que par différents morceaux tirés de nos meilleurs Poëtes. » Aux yeux d'un
» Poëte tout eſt animé. Ces Cieux
» qui roulent ſur nos têtes lui pré-
» ſentent l'Olympe ſéjour enchan-
» té des Dieux..... Le tems ſe
» préſente à lui ſous les traits d'un
» vieillard armé d'une impitoyable
» faux ; l'Air ſous l'image ſenſible
» d'une Junon, d'un Jupiter, ou
» d'une Iris ; le Soleil n'eſt point à
» ſes yeux un globe de lumière ſans
» vie : c'eſt le plus beau des Dieux

» qui parcourt les Cieux sur un » char étincellant, que d'impé» tueux coursiers font voler dans » les airs..... La Lune, les sai» sons, les Etoiles, les vents, les » pluies, le feu, sont autant d'ob» jets qu'il apperçoit revêtus d'un » corps immortel. » M. l'Abbé J. a trop de goût cependant pour admettre la Fable en toute Poësie, surtout dans la Poësie Sacrée. Il veut même que partout ailleurs on ne l'employe qu'avec mesure & discrétion : c'est surquoi il prescrit des régles fort sages.

Le tout n'est pas de bien imaginer, de bien concevoir : il faut rendre ce qu'on a conçu & imaginé. *Le style est le pinceau du Poëte, les expressions sont ses couleurs.* On vient donc au style, les Anciens en distinguoient de trois sortes : l'*Asiatique*, diffus : le *Laconique*, serré : l'*Attique* qui tenant un juste milieu, étendu &

concis tour à tour ſuivant les occurrences, mériteroit la préférence par ce ſeul endroit. M. J. donne une idée ſuccincte des différents ſtyles, & ce ſeroit un morceau à copier.

Il paſſe enſuite au ſtyle Poëtique, qui, ſelon lui, peut être produit ou par le choix & l'arrangement des expreſſions, ou par les idées, ou par les figures & les tours. Tout cet article eſt rempli de bonne critique: & nous obſervons en particulier que ce qu'on dit ici de l'harmonie du ſtyle Poëtique, ſuppoſe outre le goût d'un Poëte, la ſcience d'un Philoſophe & l'oreille d'un Muſicien.

Après avoir marqué les défauts qui conſtituent le ſtyle *monotone*, on s'exprime ainſi: » au reſte le » ſtyle *varié* n'eſt pas oppoſé au » ſtyle ſoutenu ... tantôt concis, » parce qu'il exprime des mouve» ments vifs; tantôt plus nom-

» breux, parce qu'il en peint de
» plus doux ; tantôt simple, parce
» qu'il doit rendre toute la naïve-
» té du sentiment ; tantôt figuré,
» parce qu'il faut donner à la pen-
» sée un air de finesse ; toujours
» noble sans enflure, quand il
» présente de grands objets ; tou-
» jours uni sans bassesse, quand
» il en offre de plus communs ;
» quelque soit son genre, dans le
» grand, le simple ou le mixte,
» également pur, exact, châtié,
» doux, coulant, il est uniforme
» sans monotonie ; il est varié sans
» jamais cesser d'être le même. »

Outre le style grand & noble sur lequel l'Auteur a insisté davantage, comme il convenoit, il dit un mot du style Marotique, *ce langage naïf, où regne une simplicité & une négligence apparente qui lui font beaucoup de partisans* : du style fleuri, *dont l'expression délicate flatte l'oreille* : &c. enfin du style

ſtyle burleſque qui ne plaît pas fort aux honnêtes gens : quelques vers de la *Henriade traveſtie*, rapportés ici, ſuffiront pour en faire ſentir l'indécence. Il eſt cependant un burleſque moins bas, un ſtyle plaiſant & badin, qui peut trouver quelquefois ſa place : ce qui eſt juſtifié par pluſieurs exemples.

L'arrangement des mots conduit naturellement à parler de l'*inverſion* ou tranſpoſition. On ſçait que, vers le commencement de ce ſiècle, ce point fut la matière d'une petite guerre Poëtique ou Grammaticale : les uns vouloient avec M. de la Motte, que l'inverſion fît toute la différence de la Poëſie d'avec le ſtyle Proſaïque ; d'autres, comme le P. Du Cerceau, y remarquoient bien d'autres différences; & ce dernier ſentiment a prévalu. Quelques-uns de mauvaiſe humeur rejettoient toute inverſion comme un tour vicieux

& forcé. D'autres la regardoient comme essentielle à la Poësie, comme un de ses principaux ornements, du moins dans les pièces de longue haleine. M. l'Abbé Joannet se déclare pour ces derniers, & nous pensons comme lui. Prenez seulement garde que vos inversions soient naturelles, & qu'elles ne produisent pas des Vers gênés & des sens *louches*. C'est contre ces défauts que notre Auteur prémunit son Elève par une multitude de préceptes & de citations. Toujours un peu sévère, il donne entr'autres, pour exemples de transpositions répréhensibles, ces deux Vers de P. Corneille :

Il y va de sa vie, & la juste colère
Où jettent cet Amant *les mépris de sa Mère*.....

De même que celui-ci de la Henriade.

Cependant s'avançoient ces machines mortelles.....

Il nous ſera permis de dire que la tranſpoſition des deux premiers vers ne nous paroît pas ſi blâmable, & même que d'habiles Proſateurs en ont ſouvent employé de pareilles. Quant au Vers de M. de Voltaire, ce n'eſt pas tant l'inverſion qui peut choquer, que ce concours de lettres ſifflantes, qui eſt ſi bien remarqué dans un autre endroit.

Le ſtyle Poëtique réſulte de plus & de la beauté des idées, & des figures & des tours. C'eſt ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage même.

On parle ici, pour la troiſiéme fois, de la Poëſie badine & de la burleſque; mais la vérité eſt que l'Auteur revient de tems en tems ſur lui-même, ſans ſe copier.

L'Article qui concerne les figures de mots & de choſes, eſt expliqué avec toute l'intelligence d'un Grammairien, & d'un Rhéteur habile. Au reſte ces obſerva-

tions ne doivent pas sembler des minucies, surtout en Poësie : style Poëtique & style figuré disent à-peu-près la même chose.

Il seroit trop long de suivre M. J. dans l'exposition détaillée qu'il nous donne des différentes Pièces de Poësie Françoise : nous indiquerons seulement le début de sa troisiéme partie, comme un Morceau dont la beauté nous a frappés. C'est l'éloge de la Poësie, qui commence ainsi : » La Poësie a été connuë de » tous les tems, & cultivée par » tous les Peuples. Fille de l'instinct plutôt que de l'Art, la Nature en donna les premières leçons que la finesse du sentiment » & la délicatesse de l'oreille prirent soin de perfectionner. Consacrée d'abord au respect & à la » reconnóissance, on s'en servit » pour honorer la Divinité &c. »

L'Auteur parcourt ensuite les différentes Pièces de Vers qui sont

Françoises d'origine, pour ainsi parler. C'est le Rondeau, le Triolet, le Chant-Royal, la Ballade, les Bouts-rimés, le Lai, le Virelai, le Monorime, le Sonnet &c. Malheureusement en ce genre nous n'avons rien inventé de fort beau, & à la réserve peut-être du Sonnet & du Rondeau, toutes ces pénibles opérations de nos anciens Poëtes sont aujourd'hui dans un grand discrédit : encore l'invention du Sonnet nous feroit-elle disputée par les Italiens. Mais il faut mépriser avec connoissance de cause, & c'est pourquoi l'Auteur fait fort bien de donner un essai de ces chef-d'œuvres à l'antique.

Nous avons mieux réussi à imiter les différents Poëmes dont nous avons trouvé des modèles dans l'Antiquité. L'Auteur commence par les petites Pièces, le Madrigal, l'Epigramme, l'Epitaphe, l'Impromptu &c. Quelqu'un

ſera ſurpris de rencontrer le Madrigal parmi les Poëſies dont nous devons l'idée aux Anciens. Mais s'il eſt vrai que ſe Madrigal n'eſt autre choſe qu'une petite Pièce *dont le caractère eſt noble ou enjoué, dont la matière eſt gracieuſe & galante, dont la penſée eſt moins piquante, moins ſubtile que brillante & délicate*, il eſt conſtant dès-lors que Catulle, Martial &c. parmi les Latins, parmi les Grecs, Anacréon, Bion, Moſchus &c. nous ont laiſſé, ſous d'autres noms, de vrais Madrigaux. Entre pluſieurs exemples, en voici un, d'un Auteur Anonyme.

A Madame.... ſur ſon Fils.

Je doute que ce fils proſpère ;
Mars & l'Amour en ſont jaloux :
Parce qu'il eſt beau comme vous,
Et courageux comme ſon père.

Les Compliments, Bouquets,

Placets &c. ſe rapportent au Madrigal, & en ſuivent à-peu-près les règles. Ceux au reſte qui ne brilleroient que dans ce genre, devroient ſuivre l'avis qu'on leur donne, qui eſt de ne ſe point faire imprimer : ces petites Pièces ſont des fruits délicats dont la fraîcheur & la nouveauté font le plus grand prix ; des plantes foibles & tendres qui, pour ſe ſoutenir, ont beſoin d'un appui ſolide.

La Fable ſe diviſe en Parabole, en Apologue & en Fable mixte. M. J. trace le caractère de ces trois genres avec une préciſion qui eſt le fruit d'un goût ſûr & épuré : il en prend occaſion de peindre, comme Fabuliſtes, MM. de la Fontaine & de la Motte ; ce parallèle, ou ce contraſte, eſt de main de Maître. Le Portrait de Madame Deshoulières n'eſt pas moins bien touché, & c'eſt à l'occaſion de l'Eglogue qu'on fait men-

tion de cette illustre Dame. Cette partie est traitée à fonds. L'Auteur pense bien différemment de M. Du Bos qui dans ses réflexions sur la Poësie & la Peinture, prétend *que les Personnages des Eglogues doivent être copiés d'après ce que nous voyons dans notre pays, pour pouvoir nous intéresser &c.* On lui soutient avec raison que les Acteurs du genre Pastoral doivent être peints d'après nature à la vérité, mais d'après la belle nature, & conséquemment bien différents de ce qu'ils sont. C'est une petite Dissertation bien écrite, encore mieux pensée, qui fera plaisir.

Il faut lire en entier ce qui est dit de l'Elégie, de l'Epithalame, de la Satyre, de l'Epître & de ses divers genres, surtout des différentes sortes d'Odes, de la Cantate & de la Cantatille qui en est le diminutif, de la Chanson & du Vaudeville. » Si l'on veut rendre

» justice aux François, dit l'Au-
» teur * du Mentor moderne, on
» doit avouer qu'il n'y a point de
» Langue qui puisse disputer à la
» leur la gloire d'avoir produit le
» plus grand nombre de jolies
» Chansons : le génie de ce peuple
» & le tour aisé de leur idiome,
» paroissent être faits exprès pour
» ces petites pièces. » Pour leur faire pleine justice, l'illustre Anglois pouvoit ajouter qu'ils sont capables de tous les genres, & la preuve n'en seroit pas difficile.

Nous nous sommes étendus sur cet Ouvrage de M. Joannet plus que nous ne voulions d'abord, & cependant moins qu'il ne faudroit. La justesse des règles, la finesse de la critique, la clarté de l'enseignement, la beauté même de l'élocution & la légéreté du style, en

* M. Addisson.

font un de ces livres qui ſurvivent à leur Auteur. Celui-ci donne plus qu'il ne promet : il s'annonce ſous le titre modeſte d'*Eléments* , & c'eſt une Poëtique en forme. Les hommes faits & les eſprits mûrs n'y trouveront guères moins à profiter que les Commençants auſquels on le conſacre. L'Auteur n'a pas voulu comprendre dans ce Traité les Poëſies de plus longue haleine, comme ſont les Poëmes Epiques, Dramatiques, Héroïques, & Didactiques , qui demandent trop de diſcuſſion : c'eſt ce qu'il dit dans ſa Préface. Nous ne doutons pas que le ſuccès de ſon premier travail ne l'encourage à finir ce qu'il a ſi bien commencé. Trois ou quatre nouveaux Volumes en feront l'affaire , & formeront un tout complet.

ARTICLE XXI.

***LETTRE DU P. CASTEL J.** au R. P. Cayron de la même Compagnie sur un Point fondamental de Physique-Astronomique.*

M. R. P.

VOtre Syſtême Phyſique du Monde eſt parfait, & je ne crois pas qu'on puiſſe rien tirer de mieux de l'hypothèſe de Tychon ou de Ptolomée. Je me diſpoſe à le faire inceſſamment imprimer, puiſque des autorités ſupérieures ont enfin forcé là-deſſus votre trop conſtante modeſtie. L'approbation que j'y donne, n'eſt point ſuſpecte.

Je ne ſuis point ſuſpect moi-même de jurer, comme on dit, aux paroles d'un auſſi grand maître que vous. Malgré mon reſpect, ma déférence, je prens juſqu'ici la liberté

de n'être à votre suite que demi-Tychonicien. Je ne vous défierois pas cependant d'opérer de plus grands miracles. Dès ici je compte vous donner & donner au Public l'exemple d'une impartialité très-Philosophique. Me voilà par votre Ouvrage tout-à-fait converti sur le principe des Mouvements Célestes.

Il est dans le Ciel ce principe ; & non dans la Terre ni dans le Soleil même, comme le veulent Descartes, Newton & généralement tous les Modernes. Le fait est parlant en faveur des Anciens. Ceux-ci concevoient un premier mobile, un premier Ciel dont le mouvement se communiquant en dedans, de Ciel en Ciel, de Sphère en Sphère, se distribuoit selon les loix d'une juste répartition, à toutes les Sphères, à tous les Corps de l'Univers.

Il ne s'agit point de Cieux solides ou crystallins. Que Copernic ait

fait main-basse sur eux, comme le dit ingénieusement M. de Fontenelle, ou que ce soit Scheiner qui ait amplement démontré dans son *Rosa Ursina* la liquidité des Cieux, adoptée ensuite formellement par Descartes; peu importe. Par Crystallin je crois que les plus Anciens, Aristote ou Ptolomée, n'ont jamais entendu que la transparence des Cieux : l'idée ou le mot d'un vrai crystal proprement dit n'ayant été mis là que pour jetter un ridicule peu Philosophique sur l'ancienne Philosophie.

En un mot je tiens les Cieux très-liquides & transparents, & c'est même-là le fonds de votre propre systême, tout à-fait ajusté au goût de la Physique moderne, corpusculaire & méchanique, goût sain & que je fais gloire d'avoir reçu de vous, comme vous pouvez l'avoir reçu de Descartes, que Newton n'a jamais osé ouvertement

contredire là-dessus, & qu'il a même adopté en le combattant le plus ouvertement.

Peu de gens, soi-disant Philosophes même, se piquent de voir le juste point de division qui sépare ces deux grands hommes. Ce n'est point tant le vuide & le plein, que l'impulsion & l'attraction qui les rendent irréconciliables. Car avec le vuide Epicurien, encore pourroit-on être Cartésien de goût & d'esptit, puisque c'est surtout de Lucrèce que Descartes a emprunté sa façon méchanique & corpusculaire de traiter la Physique; & sûrement il n'y avoit pas autant de divorce entre Gassendi & Descartes, qu'entre Descartes & Newton; l'attraction de Gassendi étant une vraye impulsion: ce que n'est pas l'attraction de Newton, vraye qualité occulte quand il vient à sa dernière analyse & à sa dernière raison, qui est tout au plus, *Voluit Deus*.

Or c'eſt ſurtout à la qualité occulte que Deſcartes en a toujours voulu eſſentiellement, n'ayant proſcrit le vuide & admis le plein que par voye de fait & de ſuppoſition. Et du reſte, lorſqu'il a fallu raiſonner Phyſique, comme il l'a fallu à Newton, dès qu'il a voulu directement réfuter Deſcartes dans les fondements de ſon ſyſtême qui ſont les tourbillons, Newton a combattu habilement ſon Adverſaire par ſes propres armes, & a ouvertement ſuppoſé le plein même & les tourbillons, pour avoir droit de conclure qu'il n'y en avoit pas.

Mais ſurtout il a admis la méthode corpuſculaire & méchanique, & fait partir le mouvement du centre du tourbillon, le faiſant remonter ou ſimplement monter de couche en couche, & de ſphère en ſphère juſqu'à la dernière voute des Cieux, examinant

les loix naturelles de l'équilibre qu'il prétend & que tous les modernes prétendent devoir régner entre toutes ces couches, dont par une suite de tous leurs raisonnements respectifs, les vîtesses ou plutôt les quarrés des vîtesses doivent être en raison inverse des simples distances, ce qu'ils expriment par $\frac{VV}{D} = 1$ ou $= F$.

C'est bien sûrement sur cette Equation & sur la supposition d'où elle découle, d'un mouvement qui part du centre & se communique des sphères & couches inférieures aux supérieures, que Newton a fondé non seulement la réfutation unique de Descartes, mais toute sa théorie des forces centripètes & centrifuges, sa démonstration de la règle de Kepler, son systême général du monde, & tout son admirable Livre des *Principes de la Philosophie naturelle*.

Et non ſeulement Newton, mais après lui Villemot, après Villemot Malebranche, après Malebranche les ingénieux de Molières & de Gamaches, & avec eux toute l'Europe ſavante, ont fondé ſur ces principes & ſur cette ſuppoſition d'un mouvement aſcendant des centres aux circonférences, l'adoption générale qu'ils ont faite les uns de Deſcartes, les autres de Newton, & tous de Kepler & de ſa règle Phyſico-Aſtronomique, ſelon laquelle les cubes des diſtances reſpectives des Planètes ſont comme les quarrés de leurs tems révolutifs ou périodiques. Et en dernier lieu l'illuſtre M. de Fontenelle vient de redonner à l'hypothèſe un nouvel éclat.

Or vous, mon R. Pere, permettez-moi de vous parler avec la naïveté reſpectueuſe que vous me connoiſſez, vous nous ramenez dans votre nouveau ſyſtême ; nou-

veau en effet, quoiqu'un peu de Fabri originairement, & un peu ensuite de Leibnitz, vous nous ramenez, dis-je, à l'ancienne & très - ancienne supposition d'un mouvement tout céleste dans son origine, & découlant & descendant de couche en couche, de sphère en sphère, du Firmament aux Etoiles, des Etoiles aux Planètes, de Saturne à Jupiter, de Jupiter à Mars, de Mars au Soleil, à la Lune & enfin à la terre.

Il faut du courage pour oser ainsi redire ce que toute l'Antiquité a dit si inutilement. J'en suis plus étonné que je ne le suis des objections que vous a fait ce Géomètre de Toulouse dont vous me cachez le nom. A Paris on vous auroit fait les mêmes objections. *Newton ne pense pas comme vous* : c'est tout ce que ces objections-là veulent vous dire. Car remarquez qu'on ne s'y donne pas

la peine de vous articuler les raisons de Newton. C'est l'ἄυτος ἴφα de tous les tems. Le nom de Newton & la mode démontrent tout aujourd'hui, parce qu'enfin Voltaire l'a dit *Newton a calculé pour eux*, raisonné *pour eux*, démontré *pour eux*, pensé *pour eux*, philosophé *pour eux*.

J'ai bien été moi-même d'abord révolté *pour eux* de votre supposition d'un premier mobile logé dans les Cieux, dans le Firmament & à la dernière voute de toutes choses. On me croit Novateur. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne me suis jamais proposé de l'être avec réflexion & d'un dessein formé, & que le plus souvent je le suis plus que je ne veux. Vous verrez que je le serai encore ici en jurant en quelque sorte *in verba magistri*, & en resaisissant de votre main le systême du monde le plus suranné. J'ai un bon garant,

vous en ſerez reſponſable au Public.

Le vrai eſt que me trouvant d'abord en bonne compagnie avec Deſcartes & Newton, rarement d'accord hors de-là, je n'y ſoupçonnois pas même l'ombre de l'erreur que la ſimple lumière de votre ſyſtême *vieux-nouveau* m'y fait enfin découvrir. Car j'oſe nommer découverte, non nouvelle cependant, une choſe que le ſimple fait & le plus ſimple calcul me forcent de reconnoître comme malgré moi. Voici ce calcul & ce fait qui autoriſent votre ſuppoſition.

La Lune, ſelon Newton & ſelon je crois tout le monde, eſt dans ſa diſtance géocentrique moyenne à 90, 000 lieues de nous, c'eſt-à-dire à 60 ſemi-diamètres terreſtres. C'eſt un fait d'obſervation. Or, ſelon la Géométrie vulgaire, les circonférences ſont comme les rayons.

Donc l'orbe que parcourt ou parcoureroit la Lune à cette diſtance, comparé à celui d'un point par exemple de l'Equateur, eſt comme 60 à 1. Et la queſtion eſt décidée.

Avant que de prendre aucun parti ſur la ſuppoſition ancienne ou moderne d'un mobile primitif central ou céleſte, il me ſemble qu'il auroit falu commencer par comparer les mouvemens centriques ou excentriques. J'ai ce tort moi-même; j'aurois dû commencer par-là; je ne me ferois point aujourd'hui l'affront de me rétracter à vos yeux & aux yeux de toute l'Europe. Je ne rougis pas cependant.

Car enfin, ſi la Lune a plus ou moins de vîteſſe que la Terre, il eſt bien clair que la queſtion eſt décidée par-là. A vîteſſe égale, un point de la Terre parcourant ſon orbe, faiſant ſon tour en un jour, la Lune devroit faire le ſien en 60

jours, & en deux mois ſolaires. Or elle n'y met pas plus de 27 jours & quelques minutes pour ſon mois *périodique*, & ſon mois le plus *anomaliſtique* ne paſſe guères 28 jours, & ſon mois *ſynodique* ne va qu'à 29 & quelques minutes.

La Lune par conſéquent quoique dans une couche diſtante de la nôtre de près de 100,000 lieuës, plus diſtante même que cela dans ſon apogée, a une vîteſſe double au moins de celle de la Terre. Cela n'eſt pas naturel, s'il eſt vrai que la Terre l'entraîne dans ſon mouvement propagé juſques-la.

Il paroît même qu'une barque allant toujours moins vîte que la couche d'eau qui l'entraine, la Lune devroit mettre plus de 3. & 4. mois à achever ſa révolution périodique. Si l'on fait même attention à la grande fluidité, & au peu d'adhérence des couches entr'elles,

je ne crois pas que raisonnablement on puisse prétendre que la Lune peut achever son tour en moins d'un, deux, ou trois ans dans cette hypothèse.

Je crois pouvoir prouver qu'il y faudroit dix & peut-être 600. ans. Car le moins qu'on puisse dire, est que la Lune placée 60. fois plus loin du centre qu'un point de l'Equateur terrestre, n'a au plus qu'un soixantiéme de la vîtesse de ce point. Or un soixantiéme de vîtesse ne peut parcourir un espace 60. fois plus grand qu'en 60. fois plus de tems. Il faudroit donc à la Lune 60. fois 60. jours, c'est-à-dire 3600, c'est-à-dire près de 10. ans.

Et si les vîtesses ensuite vont, ce qui est très-probable, à diminuer en raison doublée des distances, il faudra 60. fois 3600 jours, c'est-à-dire, comme j'ai dit, près de 600. ans à la Lune pour faire

une révolution que réellement & de fait elle acheve constamment en moins d'un mois.

Les Géomètres ont donc bien raison de nous prêcher la nécessité de la Géométrie & du calcul dans la Physique. Mais ils sont, ce me semble, un peu inexcusables de prêcher si bien, & de ne pas avoir fait ce calcul-là. Il est facile, voilà tout ce qui peut les excuser. Car *les Géomètres aiment les difficultés*, dit fort ingénieusement M. de Fontenelle.

Moi-même, aï-je dit, j'ai besoin de cette excuse, puisque je me suis avisé si tard de faire ce petit calcul. Ici même il seroit naturel que je l'appliquasse à Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure comparés au Soleil, où je crois qu'on trouveroit la même Loi suivie d'un mouvement de couches d'autant plus rapide qu'il est plus excentrique ou *exhélioccentrique*. Mais je

vous prie de m'en dispenser, en recevant sa facilité même pour mon excuse. Je vois d'un coup d'œil où cela va, & je ne vous dissimule pas que je suis un peu paresseux pour les affaires de calcul, n'aimant que celles de raisonnement.

Je crois même que cette question est de nature à pouvoir être embrouillée par trop de calcul. Il me suffit ici de la Lune comparée à la Terre. Toute la Philosophie convient que ces deux corps sont dans un même tourbillon, l'un au centre, l'autre à la circonférence, & que si la loi du tourbillon a lieu quelque part, c'est à leur égard. Or la voilà la loi de fait sinon de droit. Je doute pourtant qu'en genre de Physique on puisse établir aucune loi de droit si ce n'est par les faits.

S'il m'est permis de raisonner sur le droit abstrait de la chose,

il me paroît peu naturel que le petit entraîne le grand, & qu'un point donne la loi à toute une grande ſphère. Le Soleil même n'eſt qu'un point par rapport à la ſphère générale des Planètes, conçuë juſqu'au-delà de Saturne.

Je ne vois pas même dans les centres une ſurabondance de mouvement qui me faſſe penſer que, ſi le mouvement venoit à s'éteindre ou à ſe rallentir dans une partie du tourbillon ou dans le tourbillon tout entier, le centre quel qu'il fût, fût-ce le Soleil, pût le ranimer ſans y trop perdre lui-même : au lieu que la circonférence toujours plus grande à meſure qu'elle eſt plus éloignée, embraſſant toutes les circonférences intérieures & le centre ſurtout, a toujours du mouvement de reſte pour les revivifier au beſoin, ſans une diminution trop ſenſible dans ſes parties.

Mais il y a une chose que je n'ai jamais trop comprise, même en l'admettant. Que le centre ou le corps central, la Terre par exemple, ou le Soleil entraînent dans leur révolution les couches qui leur sont supérieures, surtout celles de l'Equateur jusqu'aux Tropiques mêmes, je le conçois assez. Mais passé les Tropiques, je crois qu'en allant vers les Pôles, les couches supérieures du tourbillon doivent en être bien lentement entraînées; & passé les Pôles jusqu'aux Pôles du tourbillon, je ne vois pas trop que le tourbillon même doive aller.

Voilà pourquoi dans mon Newton je crois avoir insinué & peut-être affirmé que les tourbillons devoient être des Sphéroïdes tout-à-fait applatis, presque comme des lentilles, & comme de simples zones, de la largeur du Zodiaque par rapport aux Planètes & au So-

leil. Cette difficulté me paroît bien grande contre la ſuppoſition d'un centre, principe de tout le mouvement d'un tourbillon ou d'une Sphère quelconque.

Je n'ai pas le tems & ne l'aurai peut-être jamais, le goût du moins de réexaminer tout ce que M. Newton ou tel autre nous ont donné de beau ſur les forces centripètes & centrifuges, & nommément ſur la Loi de Kepler qu'ils en dérivent par le calcul. Mais je ne doute pas, & n'ai même jamais douté avant ceci, que tout cela ne fût ſujet à beaucoup de reviſion, à cauſe de l'arbitraire des principes Phyſico-Mathématiques d'où tout cela part dans des écrits plus Géométriques, je crois, que Phyſiques. Je ſuis &c.

P. S. ſoyez tranquille, M. R. P. ſur l'amour que vous me ſuppoſez pour Copernic. Je n'en ai jamais été eſclave. Ma converſion ſur l'Ar-

ticle en queſtion peut vous faire eſpérer celle-là. Je ne tiens bien qu'aux faits. Ce n'eſt pas, comme vous voyez, une rétractation qui me coûte. Vous ne me demandiez pas celle que je viens de faire. Je n'ai pas aſſez d'amour pour la gloire pour me croire exempt d'erreur; mais tout-à-fait jaloux d'honneur & de vérité, je ſuis capable de rétracter de ſens froid toutes les erreurs dont je puis m'appercevoir.

ARTICLE XXII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1747. avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LII. *Suite de l'Article V. au I. Vol. de Janvier 1753.*

IL ne nous a pas été poſſible d'épuiſer l'hiſtoire de l'Académie dans un premier Article : un ſecond n'y ſuffira peut-être pas encore. Nous commençons celui-ci par une des *Obſervations de Phyſique générale*.

On nous y apprend le ſecret de convertir la topaze du Bréſil en véritable rubis balais. » Il ne s'agit » que de la placer dans un petit » creuſet rempli de cendres, de » pouſſer le feu par degrés juſqu'à » faire rougir le creuſet, & après » l'avoir entretenu quelque tems » dans cet état de le laiſſer s'éteindre. » Quand le tout ſera refroidi, la converſion ſera ſi parfaite, qu'il ne ſera pas poſſible, à ce qu'on nous aſſure, d'apercevoir la moindre différence entre l'artificiel & le naturel.

Après bien des expériences faites ſur des animaux, M. de Juſſieu

le cadet s'étoit assuré que l'alkali volatil étoit un remède sûr contre les morsures de la vipére, pourvu qu'il fût administré promptement. On ne peut plus douter de sa vertu après l'épreuve nouvelle qu'en a fait ce célèbre Médecin. Un de ces reptiles irrité avoit mordu un jeune homme en 5 endroits. M. de Jussieu l'a guéri en lui faisant prendre d'abord six goutes d'eau de Lusse dans un verre d'eau, & en versant sur ses blessures assez de cette liqueur pour les bassiner & les frotter. Dans tous les accidens, qui sont survenus, il n'a fait que lui administrer en différentes façons de nouvelles doses de cet alkali, dont on sçait que l'union avec de l'huile de Succin compose l'eau de Lusse; & la cure a été bientôt parfaite.

La Chymie offre trois articles intéressans par le détail des savans & laborieux procédés qu'on y expo-

se. Dans le premier il s'agit de l'inflammation des huiles par l'esprit de Nitre. Borrichius en avoit donné la méthode pour l'huile de thérébentine. Depuis 80 ans on en répétoit l'effet sans succès. MM. Dippelius, Hoffman & Geoffroi n'y avoient réussi qu'en joignant un acide vitriolique à l'acide nitreux. Enfin M. Rouelle a découvert que le nitre est un acide qui ne s'enflamme qu'avec les matières grasses & chargées de phlogistique: encore faut-il qu'elles soient réduites en charbon ; d'où on conclut que le charbon spongieux est le principal agent de cette inflammation. C'est, nous dit-on, une espèce de méche embrasée, qui procure l'inflammation de l'acide nitreux, & celui-ci à son tour allume l'huile. On ne peut lire l'Extrait & le Mémoire sans admirer la patience & la sagacité de M. Rouelle.

Dans le ſecond Article ce ſont des obſervations ſur la nature de la chaux & du plâtre. L'uſage en eſt commun & néceſſaire : on s'en repoſe ſur des manœuvres groſſiers : la routine qu'ils ſuivent eſt trop aveugle, & l'intérêt, que nous y avons, trop important pour ne pas attirer l'attention des Phyſiciens éclairés & jaloux du bien public. M. Macquer ſçachant juſqu'où MM. Dufay & Malouin ont creuſé dans cette matière, a cru qu'on pouvoit encore y pénétrer davantage. Ses recherches commencent où les leurs finiſſent. On ne ſçauroit trop conſulter le Mémoire de cet habile Phyſicien, ſi on veut connoître à fond la chaux & le plâtre, les comparer, les mêler, & les employer enſemble.

Le troiſième article roule ſur une Analyſe Chymique des Eaux de Barèdge, faite avec beaucoup d'exactitude & d'intelligence par

M. le Monnier le Médecin. Il en décrit la ſituation, les ſources & les dégrés de chaleur, qui diſtinguent les quatre bains chauds qu'elles fourniſſent. Leur vapeur chaude répand dans les ſalles de ces bains *une odeur de ſoie de ſouffre* qui n'incommode perſonne. Elles ſont douces au goût & au toucher : on n'y a pu découvrir rien d'âcre ni de martial. Par ſes expériences, M. le Monnier s'eſt convaincu qu'elles contiennent du pétrole & du bitume. Leur chaleur ou leur refroidiſſement *endort* plutôt qu'il ne détruit leurs qualités, puiſqu'on les y trouve au bout d'un certain tems, pourvu qu'on les conſerve dans des bouteilles bien bouchées. Elles donnent de l'appétit, relâchent & amolliſſent les fibres, & par-là contribuent à entretenir la liberté des ſécretions. Elles paſſent par la voie des urines, & ſurtout par la tranſpiration inſenſible qu'el-

les favorisent extrêmement. On a ici la mesure & le calcul de leur vertu en ce genre. C'est à Barèdge même, sur sa propre personne, & à ses propres périls, que le Docteur a fait ses expériences.

L'Hydrographie nous donne *une nouvelle construction de Loch* : elle est de l'invention de M. Bouguer. Le Loch est un instrument dont on se sert pour mesurer la vîtesse du *sillage*, c'est-à-dire, le chemin que fait un Vaisseau en mer. Ce n'est qu'un morceau de bois attaché à une longue ficelle. On le laisse tomber dans la mer ; à proportion que le vaisseau avance, la ficelle s'étend, & la longueur que prend son étenduë dans une demi-minute, mesure le chemin que le vaisseau a fait pendant ce même tems.

Dans cette façon de mesurer le sillage, on suppose que le loch reste immobile à l'endroit où on

l'a jetté. Cependant il n'est pas insensible aux courans qui l'entraînent, & aux vagues qui l'agitent. Ce qu'il leur accorde est autant de pris sur sa prétenduë immobilité, & par conséquent une erreur dans l'estimation. Pour y rémédier M. B. substituë au loch, qui est triangulaire, un cone de bois creux & percé à sa pointe, pour laisser passer la corde ou ligne dont il est comme enfilé, & à l'extrêmité de laquelle est attaché un poids de plomb. Ainsi ce nouveau loch est séparé en deux pièces, qui sont attachées à la même corde, & dont l'une peut être placée beaucoup au-dessous de l'autre. De-là l'avantage qu'on lui donne sur l'ancien. En effet ce plomb à une certaine profondeur trouve ou une mer tranquille, ou le sable. Là il jouit d'une véritable immobilité, qui garantit le nouveau loch de presque tous les inconvéniens ausquels

l'ancien étoit sujet. Nous disons *presque*, parce qu'il y a ici une méthode de comparaisons & d'évaluations d'une grande finesse. Il faut recourir au Mémoire pour s'en instruire, & peut-être faudroit-il joindre un peu de pratique à cette théorie délicate. Si tous nos vaisseaux avoient toujours sur leur bord quelque Géomètre aussi versé dans l'Hydrographie que M. B. ils ne feroient guères de course qui ne fût marquée par quelque découverte utile à la Navigation.

Nous voici parvenus à la partie la mieux fournie & la plus piquante de ce Volume; c'est la catoptrique. On est plus que jamais animé au progrès & à la perfection de cette science, & cette émulation ne dégénère point en dispute. C'est M. de Buffon qui l'a allumée, elle date surtout depuis son invention des Miroirs ardens pour brûler à une grande distance.

Février 1753.

Nous allons rendre compte de ce nouveau phénomène.

Après avoir examiné, ſelon les règles de la catoptrique, ce qu'on dit de la Flotte Romaine brûlée devant Syracuſe par un Miroir ardent de l'invention d'Archimède, Deſcartes s'éleva contre la vérité du fait hiſtorique. Son calcul exigeoit pour l'opération un Miroir trop grand pour être poſſible. L'impoſſibilité de la cauſe étant démontrée, celle du fait étoit conſéquente. M. de B. n'a pu céder à l'autorité de Deſcartes, ſans accorder quelque choſe à ſon inclination pour Archimède. L'obſervation & l'expérience ont été les arbitres qu'il a pris pour juger entre ces deux Géomètres. Des principes de Deſcartes il a conclu qu'Archimède n'avoit pu réuſſir avec des Miroirs ſphèriques & d'une ſeule pièce. Cette concluſion l'a fixé à eſſayer des Miroirs plans, & ſes

eſſais lui ont appris 1°. que les rayons du Soleil après leur réflexion perdent la moitié de leur lumière, & ceux d'une bougie un peu davantage ; 2°. que la chaleur des rayons réfléchis par des Miroirs inégaux ne ſuit pas les proportions du calcul catoptrique, c'eſt-à-dire qu'elle ne produit pas le même effet, lors même que les diamètres des Miroirs, leurs diſtances au foyer, & la largeur de ces foyers ſont dans la même proportion. La raiſon en eſt bien ſenſible ; c'eſt qu'un foyer d'une ligne tombant ſur le milieu d'un écu, partage ſa chaleur entre toutes les parties de cet écu & ne l'échauffe que très-légèrement : mais quand avec le même dégré de chaleur le foyer couvre tout l'écu, alors il ne ſe perd rien de cette chaleur. Le rayon qui frappe le milieu de l'écu eſt ſoutenu & ſecondé par ceux qui frappent les autres parties ; & le

concours de leur action contre ce milieu le dispose promptement à se fondre.

Sur ces Observations le célèbre Académicien a procédé à la composition de son miroir ardent. »
» Il le composa de 168. glaces étamées chacune de 6. pouces sur 8.
» éloignées d'environ 4. lignes,
» & portées sur une monture, qui
» peut se mouvoir en tout sens:
» chacune des glaces a sa monture
» à part, qui lui permet aussi un
» mouvement en tout sens, indépen-
» dant de celui des autres & de
» celui de toute la machine. Au
» moyen de ce mouvement, on peut
» faire tomber sur le même point
» les 160 images, & brûler à plu-
» sieurs distances.... L'intervalle de
» 4. lignes ménagé entre chaque
» glace sert non seulement à laisser
» de la liberté à ce mouvement,
» mais encore à donner à celui qui
» opère le moyen de voir où il

» conduit les images. »

On a essayé ce miroir sur des planches gaudronnées. Dans ces essais on a varié les foyers, les distances & le nombre des glaces : le miroir a soutenu toutes ces épreuves avec succès. En multipliant les miroirs, on peut éloigner le foyer commun, qu'on leur donne ; mais on ne doit pas s'imaginer que ces distances puissent croître à volonté. M. de Buffon croit que ces sortes de miroirs ne peuvent guères porter leur foyer au-delà de 8. à 900. pieds tout au plus. Kircher en borne davantage la portée.

Ces miroirs ont sur les autres deux avantages précieux. 1°. Ils brûlent en bas, au lieu que les miroirs ordinaires portent toujours la pointe du cone brûlant en haut : ce qui fait qu'on soutient difficilement les matières qu'on veut y exposer. 2°. Ils donnent le degré

de chaleur qu'on veut. En effet si l'on reçoit sur un miroir concave d'un pied quarré de surface, la réflexion de 154. glaces du nouveau miroir, la chaleur de son foyer sera 12. fois plus grande que celle qu'il produiroit naturellement. *On sent assez*, dit l'Historien de l'Académie, *combien cet énorme degré de feu jusqu'à présent inconnu doit procurer d'avantages dans certaines occasions.*

Ce n'est qu'après la construction de son miroir, & la composition de son Mémoire, que M. de B. a eu communication d'un écrit où M. Mellot a rassemblé tout ce que les Anciens nous disent des miroirs d'Archimède. S'il eût plutôt vu la dissertation de cet Ecrivain si sçavant & si modeste, il eût eu beaucoup moins de peine & de plaisir dans l'invention de son miroir : sa gloire en eût presque autant souffert que son travail auroit été épar-

gné. Nous y eussions perdu beaucoup d'obſervations & de réflexions dont nous ne devons la fineſſe & la profondeur qu'aux efforts de courage & d'intelligence qui ont ſurmonté tant de difficultés.

Nous ſouhaiterions cependant que M. de B. eût examiné ce que Kircher a penſé ſur les miroirs d'Archimède & ſur les *feux de catoptrique.* Cet Ecrivain n'a pas laiſſé d'approfondir la matière, & nous ſoupçonnons que ſes principes & ſes raiſonnemens auroient été éclaircis & peut-être combattus par l'Académicien rival d'Archimède. Une controverſe de cette nature auroit intéreſſé tous les Phyſiciens Géomètres.

L'Hiſtorien de l'Académie obſerve judicieuſement qu'il eſt étonnant que M. Dufay n'ait approché de ſi près & preſque touché à l'invention du Géomètre de

Syracuse que pour la traiter de fable, & laisser à M. de B. la gloire de la saisir. Quelque géométrique que soit la nature de ces matières & des procédés qu'on y observe, M. de B. n'en a pas moins sçu l'orner des agrémens de son stylè & des richesses de son imagination.

Une des raisons qui a déterminé M. de Buffon à rejetter de sa construction les miroirs concaves, c'est qu'ils portent nécessairement leur foyer en haut : ce qui en rend l'usage aussi incommode dans la fusion des métaux, qu'il étoit impraticable dans l'embrasement des vaisseaux Romains. A la vérité on peut renverser le foyer, & abaisser la pointe du cone : il ne faut pour cela que présenter un miroir plan aux rayons réfléchis par le miroir ardent, quelques pouces en deçà de leur réunion : mais cette seconde réflexion diminuë la force du

foyer. M. Caſſini a inventé deux remèdes à cet inconvénient. Le premier eſt de ſubſtituer au miroir plan un petit miroir ſphérique d'un foyer plus court. Le ſecond eſt de faire le grand miroir parabolique & le petit hyperbolique, & de les diſpoſer tellement qu'ils n'ayent qu'un même foyer.

Cette conſtruction parabolique étant fort difficile, pour ne pas dire impoſſible, l'heureux génie de M. Caſſini en a imaginé une autre plus aiſée : il laiſſe au grand miroir ſa figure ſphérique, & il ordonne pour le petit une courbure qui ſoit un aſſemblage de cônes hyperboliques, qui ayent un foyer commun & une telle ſtructure que les rayons parallèles à l'axe commun des deux miroirs, ſe réuniſſent après la réflexion fort près de ce commun foyer. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la catoptrique, on conçoit facilement

qu'une si ingénieuse construction augmente considérablement la chaleur du foyer, & corrige la divergence qui s'oppose au parallélisme des rayons solaires.

Pour mettre le comble à de si belles découvertes, il ne nous manquoit qu'une *comparaison de l'effet des miroirs plans & des miroirs concaves*. M. le Marquis de Courtivron l'a entreprise, & l'a exécutée avec l'exactitude du calcul le plus rigoureux : des principes les plus reçus & des expériences les plus sensibles, il a tiré les éléments de son calcul : la Géométrie de l'infini a été la voye qu'il a prise pour en déterminer les inconnus.

Par cette méthode, ce sçavant Géomètre a trouvé qu'à 50. pieds de distance, deux glaces planes d'un pied de diamètre, réfléchissent plus de lumière qu'un miroir concave du même diamètre dont

le foyer eſt à la même diſtance ; qu'à meſure que le foyer devient plus long, l'effet du miroir concave décroît, & ſe rapproche de plus en plus de l'effet que produit une glace plane circulaire de même diamètre. D'où il conclut 1°. qu'il y a un point où ces effets ſont égaux ; 2°. que les Miroirs concaves n'ont jamais pu porter le feu à de très-grandes diſtances ; 3°. qu'ainſi le Miroir d'Archimède, comme celui de M. Buffon, étoit composé de Miroirs plans, dont les images coïncidoient au même point. En cela, reprend le ſçavant Hiſtorien de l'Académie, la vérité Géométrique s'accorde avec la vérité hiſtorique : il pouvoit ajouter que le calcul & l'expérience à la main l'une a juſtifié l'autre, & l'a vengée de ces Critiques, qui ne ſçauroient croire ce qu'ils ne peuvent comprendre.

Février 1753.

C'est sans nous en appercevoir que nous avons omis la Botanique, la Géométrie & l'Astronomie, qui dans l'Histoire de l'Académie précédent le Catoptrique. Cette omission involontaire a sans doute été causée par l'empressement que nous sentions pour la Catoptrique. Au reste la Botanique ne nous offre ici qu'une nouvelle occasion d'applaudir aux sçavantes distributions & aux découvertes utiles que nous devons au génie & aux travaux de M. Guettard. Nous en avons rendu compte dans le tems que son ouvrage a été publié.

La Géométrie se borne à une *mesure universelle & invariable*, que M. de la Condamine propose à toutes les Nations & à tous les Commerçans. Elle ne demande ni n'accorde rien à leurs préjugés, elle en est absolument indépendante. La Physique l'a confiée à un grand Géomètre, également

éclairé

éclairé & zélé pour le bien public. Après avoir satisfait à ce qu'on peut lui objecter, il invite les Princes & les Savans à autoriser & à accréditer une invention dont l'utilité leur est si connuë. Pour savoir cette mesure, il ne faut que *convenir une fois pour toutes de la longueur absoluë du pendule à Paris, & y ajouter la quantité en centiéme de ligne, dont le pendule de Paris excède le pendule équinoctial.* L'une a été déterminée par M. de Mairan, l'autre par nos Académiciens revenus de *Quito.* Un pareil établissement seroit comme une langue commune que tous les Négocians de l'Europe pourroient entendre. La connoissance des différentes mesures dont on se sert, cause autant d'embarras aux Commerçants, que la science de celles dont on ne se sert plus, donne de torture aux Sçavants.

L'Article de l'Astronomie nous

annonce une théorie de M. de Mairan sur la rotation, & sur la *libration* de la Lune, & nous en donne la première partie. On y distingue deux sortes de rotation : l'une est indépendante de toute *translation* du mobile, & s'appelle ici *roulement* : telle est la rotation diurne de la Terre. L'autre est inséparable d'un mouvement de translation, & n'a lieu que lorsque le corps décrit une courbe rentrante ayant un de ses diamètres assujetti à être toujours tangeant à cette courbe, de sorte que ce diamètre ne sçauroit achever de la parcourir sans avoir fait tous les angles possibles avec une ligne droite immobile, & par conséquent sans que ce corps ait tourné sur lui-même. *C'est là*, nous dit-on, *le cas dans lequel se trouve la Lune & peut-être tous les Satellites.* MM. Cassini & Newton l'ont pensé & assuré. Képler n'a pu refuser à la Lune cet-

te seconde espèce de rotation, qui lui fut toujours inconnuë. Il ne connoissoit que la première sorte de rotation : c'est la seule qu'il combat. Ainsi il ne contredit point les deux Astronomes qui n'attribuent à la Lune que cette seconde espèce de rotation. Képler n'a contesté que le *roulement* de la Lune ; ceux-ci ne le soutiennent point. Ainsi entr'eux nulle contradiction réelle. On doit sentir que toute cette théorie porte le caractère de M. de Mairan : tout y est clair & solide ; subtile & profond. Nous en attendons la suite avec impatience.

ARTICLE XXIII.

LETTRES DE MADAME de Maintenon, 2. vol. in-12. A Nancy chez Deilleau, Imprimeur du Roi. M. DCC. LII.

QUand on donne au Public les lettres d'une Personne illus-

tre, qui n'est plus au monde depuis 30. ou 40. ans, il faut prouver l'authenticité de l'ouvrage. Telle est la règle, bien fondée en raison, parce qu'il y a dans le Monde & dans ce Siècle plus que dans les autres, beaucoup de Faussaires, & beaucoup de Pièces de mauvais alloi. Mais la règle n'est pas sans exception : & par exemple, quand on lit les Lettres de Madame de Maintenon, il semble qu'on n'exige ni caution ni garantie ; qu'on ne se défie de rien ; qu'on croit recevoir d'elle-même ces Epîtres, où *il y a*, dit l'Editeur, *autant de naturel & plus d'intérêt & de sens que dans celles de Madame de Sévigné.*

Ce sont deux petits Volumes * où l'on trouve de tout ; de l'amitié, des compliments, de la politique, des nouvelles de Paris & de

* Le premier est de 250. pages, le second de 237.

[redacted]

la Cour, des détails de famille, des récits d'affaires domestiques & personnelles, de la piété surtout: & nous ne parlons point de l'esprit, du bon esprit qui est ici répandu sans affectation & sans étude. On donnera bientôt la vie de l'Auteur; ainsi nous ne dirons rien de la naissance, de l'éducation, de la fortune de cette Dame, peut-être encore moins connuë qu'elle ne mérite de l'être. Nous ne ferons que citer quelques traits de ses Lettres, & nous nous bornerons cette fois au premier Tome qui en comprend 159. dont quelques-unes, (en petit nombre pourtant) ne sont pas de Madame de Maintenon, mais de personnes qui lui étoient chères ou avec qui elle entretenoit des rapports.

Mademoiselle d'Aubigné (c'est le nom de famille de Madame de Maintenon) avoit épousé très-jeune le célèbre Scarron, & elle

le perdit en 1660. lorsqu'elle n'avoit encore qu'environ 20. ans. On pourroit croire qu'un homme de cette figure * & de cette sorte d'esprit, n'auroit pas eu beaucoup de part aux regrets d'une épouse, faite comme tout exprès pour former un contraste : mais ce fut le contraire. Cette femme judicieuse & raisonnable avoit sçu démêler les bonnes qualités de son mari, & elle les peignoit ainsi dans une de ses Lettres : » M. Scarron avoit » cet enjoûment que tout le mon- » de sçait, & cette solidité d'es- » prit que presque personne ne lui » a connu. . . . Il avoit le fond ex- » cellent : je l'avois corrigé de ses » libertés ; il n'étoit ni fou ni vi- » cieux par le cœur ; d'une probité » reconnuë, d'un désintéressement

* On sçait qu'une paralysie lui ôta l'usage des jambes, & le fit surnommer *Cul-de-jatte.*

» ſans exemple. » Voilà un bon témoignage qui n'eſt point inutile, quoiqu'on ne le publie qu'au bout d'un Siècle. Il y a des gens qui durant leur vie ont pris ſi peu de ſoin des bienſéances, que l'expoſition de leurs vertus eſt toujours un grand ſervice, en quelque tems & de quelque manière qu'on le leur rende.

Pendant quelques années Madame de Maintenon ſe trouva réduite à une fortune très-médiocre; & ces années furent peut-être les plus douces & les plus tranquilles de ſa vie. On voit du moins dans ſes Lettres qu'en s'élevant au faîte des honneurs, elle éprouva des chagrins, elle conçut des dégouts du monde. Sans ceſſe elle parle à ſon frère, à ſes amis, à ſon Directeur des projets de retraite qu'elle a formés. C'eſt une ſorte de refrain qui ennuyeroit le Lecteur, ſi les mêmes choſes n'étoient pas ré-

pétées avec un nouvel agrément. Ce langage d'ailleurs, qu'il est si aisé de feindre, répandroit des défiances sur la sincérité de cette Dame, si le reste de son caractère se démentoit, c'est-à-dire si l'on n'y remarquoit pas de la solidité, de la franchise, & le ton d'une véritable piété. Ajoutons que ces Lettres ainsi réunies & contenant presque toutes des complaintes sur les embarras de la Cour, font bien plus d'effet sur l'esprit des Lecteurs qu'elles n'en purent faire sur chacun de ceux à qui elles étoient adressées : nous voulons dire que toutes ensemble elles peuvent avoir un air d'affectation, qu'elles n'eurent point séparées, isolées, écrites en divers tems, en divers lieux, & à diverses personnes.

Le premier grade de Madame de Maintenon à la Cour fut la Charge de Gouvernante des Prin-

ces légitimés. Cet emploi fit naître des rapports entre elle & Madame de Montespan qui avoit ses humeurs. On en voit bien des traits dans ces Lettres. Madame de Maintenon n'y déguise rien ; & montre aussi ses sensibilités. » Je » ne sçaurois croire, *dit-elle dans* » *un endroit*, que Dieu veuille » que je souffre de Madame de » Montespan ; elle est incapable » d'amitié ; elle me dépeint au Roi » comme elle lui plaît, & m'en » fait perdre l'estime : il me regar- » de comme une bizarre qu'il faut » souffrir ; comme un bel esprit » qu'il faut ménager ; comme une » précieuse promte à prendre om- » brage. »

Sur la fin de 1679. Madame de Maintenon fut faite Dame d'Atour de Madame la Dauphine. Cette promotion la séparoit en quelque sorte de Madame de Montespan : cependant le calme ne fut pas ré-

tabli entre ces deux personnes d'une conduite, & d'une trempe d'esprit trop différentes, pour s'accorder jamais parfaitement. » Je m'étois » flattée, *dit la Lettre CIII.*, que » Madame de Montespan cesseroit » de me persécuter & que je pour- » rois enfin faire paisiblement mon » salut auprès d'une Princesse * » qui donne à toute la Cour » un exemple bien admiré & bien » peu suivi..... Elle n'a rien ou- » blié pour me perdre; elle a fait » de moi le portrait le plus affreux. » Mon Dieu, que votre volonté » soit faite! Elle vint hier chez » moi & m'accabla de reproches » & d'injures: le Roi nous surprit » au milieu d'une conversation » qui a mieux fini qu'elle n'a com- » mencé. Il nous ordonna de nous » embrasser & de nous aimer:

---

* Madame la Dauphine Victoire de Bavière.

» vous sçavez que ce dernier arti-
» cle ne se commande pas. Il ajou-
» ta, en riant, qu'il lui étoit plus
» aisé de donner la paix à l'Euro-
» pe que de la donner à deux fem-
» mes, & que nous prenions feu
» pour des bagatelles. »

Madame de Montespan eut trop de foiblesses pour que Madame de Maintenon pût approuver sa conduite. *Elle me demande mes conseils*, dit la Lettre XCI. *& je lui parle de Dieu.* D'un autre côté, le Roi étoit tourmenté de remords, & Madame de Maintenon appuyoit ces troubles, les développoit, les augmentoit. » Je tâche, *dit-elle*
» *dans la XCIII. Lettre*, de le ra-
» mener à Dieu : ce seroit dommage
» qu'une ame si belle ne l'aimât
» pas : il me raconte ses fautes ; je
» suis sa confidente..... *& ailleurs:*
» Le Roi est plein de bons sen-
» timens ; il lit quelquefois l'Ecri-
» ture Sainte ; & il trouve que c'est

» le plus beau de tous les livres. Il
» m'avoue ses foiblesses, il recon-
» noît ses torts ; il faut attendre
» que la grace agisse. ».

Madame de Maintenon souhaitoit si ardemment la conversion du Roi, qu'elle étendoit quelquefois ses réflexions jusques sur la conduite du Confesseur de ce Prince. On remarque dans la Lettre LXXVIII. qu'elle n'étoit pas fort contente du P. de la Chaize; qu'elle le regardoit comme *un honnête homme*, mais trop facile dans les circonstances où se trouvoit le Monarque. Surquoi il nous sera permis de dire en général que les matières qui se traitent dans le Tribunal de la Pénitence sont trop cachées, trop délicates, trop indépendantes des vuës & des discours du Public, pour qu'on puisse en juger sur de simples apparences. Mais quoiqu'il en soit, dans d'autres Lettres Madame de Maintenon préconisoit

beaucoup le Confesseur, qui, selon elle, *faisoit mieux son devoir que jamais*, qui *inspiroit de grandes choses au Roi*, & qui étoit bien aussi l'objet des plaintes de Madame de Montespan.

On trouve ici beaucoup de Lettres adressées à M. d'Aubigné : c'étoit le frère unique de Madame de Maintenon. Il avoit même sur elle les droits d'aînesse ; mais pour le mérite, il étoit partagé en cadet ; quoiqu'il ne manquât ni d'esprit, ni de valeur, ni de réputation dans le monde. Les exhortations courtes, vives & affectueuses que lui faisoit sa sœur, peuvent être comptées parmi les plus agréables & les plus utiles morceaux de ce recueil. » Avec un peu d'économie, » *lui disoit-elle dans la Lettre* » *XXVI.* vous pourriez vivre à » votre aise : votre dissipation me » perce le cœur ; séparez-vous des » plaisirs ; ils coutent toujours cent

» fois plus que les besoins. Soyez
» délicat sur le choix de vos amis ;
» votre fortune & votre salut dé-
» pendent également des premiers
» pas que vous ferez dans le mon-
» de. Je vous parle en amie : ap-
» pliquez-vous à votre devoir, ai-
» mez Dieu, soyez honnête hom-
» me, prenez patience & rien ne
» vous manquera &c. »

M. d'Aubigné étoit né Gentilhomme & *sans un sou*, comme sa sœur le lui dit bien clairement : il acquit d'abord 15. ensuite 30. mille livres de rente, & il lui restoit encore des desirs & des besoins, sans compter de la tristesse, des vapeurs, & peu de contentement d'une épouse qui avoit pourtant d'assez bonnes qualités. Madame de Maintenon lui parle de toutes ces choses, en style de sœur très-bonne, très-éclairée, & très-autorisée à dire la vérité. » On
» n'est malheureux que par sa fau-

» te, *dit la LVI. Lettre* : ce sera
» toujours mon texte & ma ré-
» ponse à vos lamentations. Son-
» gez, mon cher frère, au Voya-
» ge d'Amérique, aux malheurs
» de votre père, aux malheurs de
» notre enfance, à ceux de notre
» jeunesse, & vous bénirez la Pro-
» vidence, au lieu de murmurer
» contre la fortune. Il y a dix ans
» que nous étions bien éloignés
» l'un & l'autre du point où nous
» sommes aujourd'hui. Nos espé-
» rances étoient si peu de chose
» que nous bornions nos vœux à
» trois mille livres de rente. Nous
» en avons à présent quatre fois
» plus ; & nos souhaits ne seroient
» pas encore remplis ? .... Soyons
» contents. Si les biens nous vien-
» nent, recevons-les de la main
» de Dieu : mais n'ayons pas des
» vuës trop vastes ; nous avons le
» nécessaire & le commode, tout
» le reste n'est que cupidité. »

Février 1753.

On ne peut qu'admirer ici toutes les Lettres que Madame de Maintenon écrivoit à son Directeur l'Abbé Gobelin Docteur de Sorbonne. Elle avoit une entière confiance en lui ; & il la méritoit, si l'on en juge par le portrait qu'elle en fait elle-même dans sa XXV. Lettre. » On vous a dit vrai si » l'on vous a dépeint mon Directeur comme un homme rigide : » mais vous ne devriez pas vous le » figurer ridicule. Il ne défend » point les plaisirs innocents ; » mais il ne permet pas de trai» ter d'innocents ceux qui sont » criminels. Sa piété est douce, » gaie, point fastueuse : il n'exige » pas une vie toujours mortifiée ; » mais il veut une vie chrétienne » & active : c'est un homme ad» mirable.... Il commence par » s'emparer des passions ; il s'en » rend maître, & il y substitue » des sentimens contraires. »

[redacted]

Toute la suite de ce Recueil fait voir que Madame de Maintenon suivoit en tout les avis de ce sage Modérateur. Elle lui rend compte de ses prières, de ses aumônes, de ses chagrins, de ses résolutions, de tous ses penchans. Quelquefois elle lui raconte ce qui se passe à la Cour, mais toujours d'une manière utile pour elle & pour lui; elle entre aussi dans les besoins temporels de cet Abbé; elle lui procure des bienfaits; elle s'intéresse pour sa famille. Enfin quand il est question de l'Etablissement de S. Cyr, elle le consulte très-particulièrement sur cet Institut.

Il y a une Lettre (la CXLVIII.) pleine d'instruction pour tous les Ecclésiastiques qui ont sous leur conduite des personnes élevées en dignité ou dans la faveur. Il paroît que l'Abbé Gobelin avoit pris un ton de complaisance & de respect depuis que Madame de Maintenon

étoit devenue toutepuissante à la Cour : & c'est ce que celle-ci ne pouvoit agréer. » Ma faveur, *dit-* » *elle*, m'est embarassante jusques » dans le Confessional : je croyois » vous trouver toujours tel pour » moi que vous l'étiez aux Filles » Bleuës. Vous connoissez ma sin- » cérité, je ne fais pas de compli- » ments. Je vous conjure donc de » vous défaire du style que vous » avez pris pour moi, qui ne m'est » point agréable & qui peut m'être » nuisible. Je ne suis point plus » grande Dame que j'étois à la » rue des Tournelles, où vous me » disiez fort bien mes vérités : & » si la faveur où je suis met tout » le monde à mes pieds, elle n'y » doit pas mettre un homme char- » gé du soin de ma conscience. Ce » n'est point à vous à m'inspirer » de l'orgueil, à vous qui devez le » détruire en moi. Où trouverai- » je la vertu, si je ne la trouve en

» vous ; & à qui puis-je être ſou-
» miſe qu'à vous, ne voyant dans
» tout ce qui m'approche que reſ-
» pects, adulations & complai-
» ſances ? Parlez-moi, écrivez-moi
» ſans tour, ſans cérémonie, ſans
» inſinuation, & ſurtout, je vous
» prie, ſans reſpect. Je veux faire
» mon ſalut; je vous en charge :
» regardez-moi comme dépouillée
» de tout ce qui m'environne :
» voilà mes véritables ſentimens. »

D'autres Lettres charmantes font partie de ce Volume; on les lit toutes avec beaucoup de plaiſir, d'intérêt & de profit. La LXXVII. qui porte le nom de Madame de Monteſpan & qui eſt adreſſée au Roi, ne peut être ſortie de la plume de Madame de Maintenon. L'Editeur en avertit; & le ſtyle paſſionné de cette production, digne de figurer parmi les Héroïdes d'Ovide, ſuffit pour inſtruire & raſſurer le Lecteur.

Février 1753.

Dans plusieurs endroits de ces Lettres, on a des Anecdotes du tems, des nouvelles de Cour, des particularités concernant la guerre, les changements faits dans le Ministère &c. Il y a surtout des choses curieuses sur le voyage qu'on fit faire au jeune Duc du Maine à Barège, en 1675. Madame de Maintenon l'accompagnant, & prenant des soins infinis de sa santé.

Nous finissons par deux ou trois bagatelles qui se trouvent dans les récits de cette Dame.

1°. Dans le compte qu'elle rend (Lettre XIV.) de l'Entrée du Roi & de la Reine en 1660. elle dit qu'il y avoit *douze carrosses* du Cardinal Mazarin : la Relation publiée dans le tems, à la suite de la Gazette, n'en marque que *sept*.

2°. Elle dit que, dans la même Fête, le Chancelier étoit *environné de Pages vêtus de satin violet*

chamarrés d'argent. Nous lisons dans la même Relation, placée à la suite de la Gazette, que ces Pages étoient *vêtus de velours violet avec des galons d'Or.*

3°. Dans la Lettre CLII. Madame de Maintenon nous apprend que le Roi, après l'opération de la fistule qu'on lui avoit faite heureusement, donna *cent mille francs à Fagon* son premier Médecin, & *autant à Félix* son Chirurgien. La Gazette dit *80 mille francs* à Fagon, & *50 mille écus* à Felix. Mais peut-être faut-il corriger ceci par la Lettre de Madame de Maintenon qui étoit alors (en 1686. & 1687.) à la source des événements & des affaires. *Nous donnerons un second Extrait pour le second Volume.*

ARTICLE XXIV.

ESSAIS SUR LES PRINCIPES de l'Harmonie, *où l'on traite de la Théorie de l'Harmonie en général* &c. 8°. pag. 159. &c. par M. Serre. A Paris chez Prault fils, Quai de Conti &c. M. DCC. LIII. *Suite de l'Article XIV. au II. Volume de Janvier 1753.*

NOus avons averti qu'il y avoit trois essais dans cet Ouvrage. Les deux premiers ont été l'objet de notre premier Extrait ; le troisième vá nous occuper. Il roule sur une question extrêmement difficile, & qui a grand besoin d'être éclaircie. Nous n'avons point encore d'Ouvrage théorique où l'origine & la formation du mode mineur soient expliquées d'une manière satisfaisante : quelle obligation n'auront pas à M. Serre tous les Ama-

teurs de l'Harmonie, s'il leur révèle ce myſtère regardé en quelque ſorte juſqu'ici comme impénétrable !

L'Auteur entre en matière par l'expoſition de la doctrine de M. Rameau ſur ce point litigieux. Ce célèbre Muſicien a prétendu trouver une indication naturelle du mode mineur, dans le frémiſſement qu'une corde actuellement réſonnante occaſionne dans une corde voiſine plus grave, accordée à la douzième ou à la dix-ſeptième majeure au-deſſous de cette première corde. Pour que l'indication fût réelle, il faudroit que le frémiſſement de cette corde fût total : alors elle feroit entendre, du moins légèrement, la douzième ou la dix-ſeptième majeure au-deſſous du ſon générateur, du ſon de la première corde : or ces ſons rapprochés par leurs octaves formeroient en effet l'accord parfait mineur.

Aussi M. Rameau dans sa *génération harmonique* avoit-il avancé comme un fait ce frémissement total, qu'il se croyoit autorisé à supposer par les loix les plus inviolables du mouvement : mais détrompé ensuite par l'expérience, il a reconnu, dans sa *démonstration du principe de l'harmonie*, que cette corde se partage, en frémissant, en trois ou cinq parties égales par le moyen de trois ou cinq nœuds parfaitement immobiles : Evénement singulier & inattendu, où *la nature*, comme s'exprime agréablement M. Serre, *par un méchanisme qui déroute le plus ingénieux Physicien, esquive le piége adroit que lui tend l'hypothèse.*

Cependant, pour assurer au principe de la resonnance, l'honneur d'enfanter le mode mineur comme le majeur, M. Rameau insiste sur la longueur totale de cette corde, toute divisée qu'elle est par les

points immobiles qu'elle préſente. Mais, dit M. Serre, cette longueur prétenduë exiſte-t-elle réellement? N'eſt-elle pas l'ouvrage de l'hypothèſe? La nature ne la déſavouë-t-elle pas en la diviſant ainſi en pluſieurs parties? » Pour » moi, *ajoute-t-il*, je ne puis voir » le fondement de l'accord parfait » mineur dans une indication auſſi » obſcure, auſſi peu naturelle. »

M. Serre paroît ſe défier un peu en général de toutes ces indications de la nature que l'on peut trouver dans le corps ſonore. Ce qui fait naître ſes ſcrupules, c'eſt le traitement étrange qu'éprouve un ſon qui a pour lui une indication expreſſe de la Nature (puiſqu'il eſt engendré immédiatement par le ſon fondamental) & qui néanmoins eſt banni ou cenſé banni à perpétuité de l'empire de l'harmonie, comme faux, non-harmonique & anti-muſical. Ce ſon eſt

celui qui forme avec le fondamental une sixte superflue. Puisque ce son, dit l'Auteur, quoiqu'avoué par la Nature, & autorisé par le principe de la résonnance qui le produit, est cependant désavoué par l'oreille, & proscrit dans la pratique; ce principe est donc un principe trompeur. D'où il conclut que le principe de la résonnance, qui doit être notre régle quand il s'agit de déterminer l'ordre direct des sons d'un accord, ne l'est plus, & céde la place au principe des rapports, lorsqu'il faut choisir parmi ces sons ceux qui doivent être employés par préférence. En un mot le principe de la résonnance est une mine abondante que nous offre la Nature; mais c'est au principe des rapports qu'il appartient de la creuser, & d'en tirer les trésors harmoniques qu'elle renferme.

Mais quelle est donc, selon M.

Serre, l'origine de l'accord parfait mineur ? D'abord il paroît évident que la nature n'y a aucune part, puisqu'elle nous ramène toujours à l'accord parfait majeur. On cite en preuve une expérience où la nature semble en effet se déclarer ouvertement en faveur du mode majeur à l'exclusion du mineur. Que deux voix égales entonnent les deux sons, d'une tierce par exemple ; on entendra une espèce de foible bourdon formant un troisième son plus grave, qui sera précisément le vrai son fondamental de ces deux sons. Si cette tierce est majeure, *ut*^{4}, *mi*^{5}, on entendra *ut*^{1} double-octave au-dessous de l'*ut* entonné. Si c'est une tierce mineure, *la*^{5}, *ut*^{6}, on entendra *fa*^{1} dix-septiéme majeure au-dessous de *la*, & octave d'une douziéme au-dessous d'*ut*. Dans ce dernier cas le *fa* que nous

donne la nature au-dessous de *la*; *ut*, forme précisément l'accord parfait majeur. Pourquoi donc dans l'autre, où il ne s'agit que de faire entendre pareillement un *la* au-dessous d'*ut*, *mi*, pour nous donner l'accord parfait mineur, la nature trompe-t-elle notre attente & change-t-elle de méthode, pour nous répéter ce même *ut* à sa double-octave au-dessous ? si ce n'est qu'elle répugne en effet à l'accord parfait mineur, & conséquemment au mode dont il est le fondement. D'où l'on doit conclure qu'il n'y a donc qu'un seul mode musical fondé dans la nature, qui est le mode majeur.

Mais ce mode majeur lui-même, quelque analogue qu'il soit au principe de la résonnance, n'est pas uniquement l'ouvrage de la nature : son accord parfait même a besoin du secours de l'art. En effet la nature ne le fait entendre

nulle-part dans toute ſa pureté ; il faut que l'Art concoure à ſa perfection, en le dégageant de tous les harmoniques diſſonans qui l'accompagnent & qui en altèrent la douceur. C'eſt un diamant brut qu'il faut tailler. On ſçait que, pour former le mode majeur tel qu'il exiſte dans notre gamme, il a fallu transférer à *ut* le titre de ſon principal que la nature donne à *fa*, & réduire *fa* à l'emploi de ſimple ſoûdominante. C'eſt par-là que l'art partage avec la nature la production du mode majeur.

Voyons maintenant de quelle manière il vient à bout de former l'accord parfait mineur. Voici à-peu-près à quoi ſe réduit toute l'explication de M. Serre. Tout accord, compoſé de quatre différens ſons, eſt néceſſairement diſſonant. Ainſi prenons les accords de ſeptiéme mineure *la*, *ut*, *mi*, *ſol* ; & de ſeptiéme majeure ut,

... prin-

... ce
... de
... ire
... son-
... on est
... cette
... se quel-
... , ne sont
... physiques.
... onséquent
... grave doit
... turel que le
... aigu. Il suit
... nque, étant
..., on ne peut
... ieurs autres
... emier son,

mi, *ſol*, *ſi*; il s'agit de les rendre conſonans : pour cela il ne faut qu'en retrancher ou bien le quatriéme ſon ajouté, *la* ou *ſi*, ou bien le ſon *ſol* ou *ut*, avec lequel ce ſon ajouté forme un intervalle diſſonant. Dans le premier cas l'accord redevient naturellement ce qu'il étoit, accord parfait majeur, *ut*, *mi*, *ſol*; dans le ſecond il ſe trouve accord parfait mineur, *la*, *ut*, *mi*. Voilà l'origine toute ſimple & toute naturelle de l'accord parfait mineur. L'oreille a trouvé que les ſons *la*, *ut*, *mi*, ainſi diſpoſés ne lui offroient que des conſonnances agréables; elle a adopté cet arrangement, d'autant plus aiſément que les deux accords parfaits *ut*, *mi*, *ſol*, *la*, *ut*, *mi*, ne différent entr'eux que dans l'ordre des deux tierces qui diviſent la quinte : circonſtance qui n'empêchant point l'effet des conſonnances, doit par

conséquent être indifférente pour l'oreille.

Mais il faut remarquer dans la disposition de ces sons, *la*, *ut*, *mi*, une particularité qui paroît de conséquence à M. Serre. C'est la double fonction de *mi* qui se trouve en même tems harmonique de *la* & d'*ut*, quinte de l'un & tierce de l'autre. Car de cette duplicité ou communauté harmonique de *mi*, il infére que l'on peut reconnoître, dans le mode mineur de *la*, une double modulation dérivée en partie du mode d'*ut* majeur, en partie du mode de *la* pareillement censé majeur. » L'union » de ces deux modes, *dit-il*, est » cimentée par les égards récipro» ques qu'ils ont l'un pour l'autre. » Dans cette société harmonique » le mode de *la* prédomine natu» rellement sur celui d'*ut*, à la » faveur de la consonance parfaite » de la quinte, dont chacun de

» ses trois sons fondamentaux *re*,
» *la* & *mi*, se trouve pourvu ; pen-
» dant que ceux du mode d'*ut*,
» *fa*, *ut* & *sol*, doivent se conten-
» ter de trouver leurs tierces ma-
» jeures dans ces mêmes sons *la*,
» *mi* & *si*, qui forment les quintes
» des sons fondamentaux du mode
» de *la*. En échange ces mêmes
» sons fondamentaux renoncent
» ordinairement à leurs tierces
» majeures *fa* dièze, *ut* dièze, *sol*
» dièze, pour faire place aux fon-
» damentaux *fa*, *ut* & *sol*, du
» mode subalterne son associé.
» Mais il est un cas où les deux
» modes ne peuvent plus sympa-
» thiser ensemble, & sont obligés
» de se donner réciproquement
» l'exclusion : ce cas a lieu dans
» l'acte d'une conclusion ou d'une
» cadence parfaite. Dans cette oc-
» casion, le mode de *la* ne peut con-
» server sa qualité de mode pré-
» dominant, qu'en munissant sa

» dominante *mi* de tous les ſons
» eſſentiels à l'énergie d'une con-
» cluſion en ſa faveur ; qu'en re-
» prenant en particulier ſa tierce
» majeure *ſol* dièze, au préjudice
» de *ſol naturel* dominante d'*ut*.
» Cette ſubſtitution eſt d'autant
» plus indiſpenſable, que ce der-
» nier ſon, ce *ſol naturel*, ne peut
» être entendu avec les ſons *ſi* &
» *re*, ſans faire en faveur de la to-
» nique ſubalterne *ut*, une diver-
» ſion trop ſenſible ; puiſqu'il ne
» s'agit plus dans l'accord *mi*, *ſol*,
» *ſi*, *re*, que de ſubſtituer un *fa*
» au *mi*, pour former l'accord *ſol*,
» *ſi*, *re*, *fa*, qui conſtitue la ca-
» dence *ſenſible* & parfaite du ſeul
» mode d'*ut*. On voit donc que
» dans l'accord diſſonant, *mi*, *ſol*
» dièze, *ſi*, *re*, de la dominante *mi*,
» la modulation ceſſe d'être mixte,
» elle abandonne ce qu'elle tenoit
» du mode d'*ut*, pour ſe renfer-

» mer dans le ſeul mode majeur
» de *la.* »

Cette analyſe du mode mineur eſt ingénieuſe : c'eſt aux maîtres de l'art à l'apprécier. Mais quelle ſera la baſe fondamentale de l'accord parfait de ce mode ? on en peut concevoir deux différentes. Dans la première nous conſidérerons les trois ſons *la* , *ut* , *mi* , comme trois harmoniques plus ou moins immédiats d'un ſeul ſon fondamental *fa* , toujours omis dans l'exécution en faveur de la parfaite conſonance. Dans la ſeconde , ſans avoir recours à un ſon fondamental ſous-entendu , nous nous contenterons de deux ſons fondamentaux *la* , *ut* , que cet accord nous préſente : & pour noter cette ſeconde baſſe fondamentale , il ſuffira , pour l'ordinaire , d'écrire celui de ces deux ſons qui étant le plus grave & portant la conſonance la plus parfaite,

a droit de passer pour le son principal, c'est-à-dire, *la.*

Voilà déja bien des nouveautés imaginées & proposées par M. Serre : en voici encore une qui mérite une attention particulière de la part des Amateurs. Il considère le mode mineur sous un nouveau point de vuë, & il avance qu'on peut le regarder comme l'inverse du mode majeur. Il faut ici faire abstraction du principe de la résonnance, & supposer que le son est simple & unique. Or dans cette hypothèse, les deux sons de quelque intervalle que ce soit, ne sont plus censés générateurs physiques l'un de l'autre ; & par conséquent le passage de l'aigu au grave doit être conçu aussi naturel que le passage du grave à l'aigu. Il suit de-là qu'un son quelconque étant donné & désigné par 1, on ne peut concevoir un ou plusieurs autres sons au-dessus de ce premier son,

qu'on n'en puisse concevoir autant au-dessous, qui fassent avec lui les mêmes intervalles au grave; que ceux-là font à l'aigu. Or de même que les nombres 1, 3, 5, 9, 15, 27, 45. désignent les sept sons *fa*, *ut*, *la*, *sol*, *mi*, *re*, *si*, du mode direct ou majeur d'*ut*, qui rangés diatoniquement, en commençant par *ut*, forment la gamme ascendante *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*; pareillement les nombres renversés ou les fractions 1, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{15}$, $\frac{1}{27}$, $\frac{1}{45}$, peuvent désigner les sept sons, *si*, *mi*, *sol*, *la*, *ut*, *re*, *fa*, d'un mode inverse dans lequel *mi* ($\frac{1}{3}$) tient la place d'*ut*, tonique du mode direct; & les sons de ce mode rangés diatoniquement, en commençant par *mi*, présenteront la gamme descendante *mi*, *re*, *ut*, *si*, *la*, *sol*, *fa*, *mi*, du mode de *mi*, inverse du mode d'*ut*. Mais ce mode fondé sur *mi*, quoiqu'autorisé par le principe des

rapports, n'eſt réellement praticable que ſous la forme d'A-*mi-la*. Ainſi le décide le principe de la réſonnance qui réclame ſes droits, & qui donnant à *la* dans la quinte *la*, *mi*, la qualité de ſon fondamental, lui aſſure en même tems celle de note tonique au préjudice de *mi*. Ainſi le mode mineur eſt originairement & conformément au principe des rapports, *mi*, *re*, *ut*, *ſi*, *la*, *ſol*, *fa*, *mi*, réduit dans la pratique à la forme de *la*, *ſi*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, qu'exige le principe de la réſonnance.

A la fin du Livre on trouve une Planche deſtinée à mettre ſous les yeux le rapport d'inverſion qu'il y a entre le mode majeur & le mode mineur. On y voit en particulier, dans quelques exemples, que tout accord du mode majeur étant renverſé devient un accord du mode mineur. La manière de fai-

re ce renversement est de renverser le Livre même en imaginant les changemens des clefs nécessaires : l'harmonie & la mélodie se présentent alors dans un nouvel ordre. Par exemple la clef de G re sol étant sur la première ligne, vous lisez *ut, mi sol, ut*, accord parfait d'*ut* tonique du mode majeur : renversez le Livre, en supposant dans l'autre sens la même clef de sol pareillement sur la première ligne, vous trouverez *mi, la, ut, mi*, accord parfait de *la*, tonique du mode mineur. D'où l'Auteur conclut ainsi : » De ces exemples » on peut présumer avec raison » qu'une infinité de traits de mé» lodie & d'harmonie qui n'ont » été composés que pour être lus » dans un sens, pourront se trou» ver encore très-bons, si on les » lit dans le sens contraire, en » imaginant alors les clefs con» venables relativement à celles

» qui se trouvent dans le premier
» sens de la composition. »

Cette idée est neuve, peut-être étant plus développée & exécutée avec intelligence, pourroit-elle enrichir l'Art Musical d'un nouveau genre de composition qui auroit son mérite. Une symphonie composée de dessein formé dans ce systême présenteroit réellement deux symphonies différentes, l'une dans le mode majeur, l'autre dans le mode mineur. Mais s'il nous est permis de hazarder une conjecture sur ce projet; n'est-il pas à craindre que la nécessité où se trouvera le Compositeur de construire tellement toutes ses parties, qu'elles ayent toujours deux faces, & que la mélodie en soit également naturelle & agréable, la modulation également suivie & constante, l'harmonie également pure & correcte dans deux sens opposés; que cette nécessité, dis-je, ne mette son

génie dans des entraves, ne captive son imagination, ne l'oblige à tout moment de sacrifier des traits heureux & délicats qui n'auroient pas le même prix dans un sens contraire, & par conséquent ne fasse un tort considérable à l'Ouvrage ? On a vu jadis à la mode une sorte de vers à double lecture qui répond assez à cette espèce de Musique. Nous n'en citons point d'exemples, par égard pour la délicatesse de nos Lecteurs. Il y avoit beaucoup d'art & de difficulté dans le méchanisme de ces vers; mais comme ils étoient dépourvus à proportion de génie & d'agrément, le bon goût les a proscrits il y a longtems. Nous espérons mieux de la nouveauté musicale qu'on nous propose: la Musique est peut-être plus propre à ces sortes d'inversions que la Poësie: enfin il faut attendre le succès de l'essai qu'on nous promet.

[redacted]

L'ouvrage de M. Serre eſt ſemé de traits relatifs à l'idée & aux écrits de M. Blainville ſur l'exiſtence d'un troiſième mode. Comme la plûpart de ces traits ſont des plaiſanteries, qui n'ont pas un rapport bien néceſſaire avec la théorie de l'harmonie, nous nous ſommes diſpenſés d'en rendre compte. Nous penſons même que l'Auteur auroit pu les ſupprimer dans un ouvrage qui doit être ſérieux & didactique, & où leur retour fréquent ne fait qu'interrompre des réflexions judicieuſes qu'on ſeroit bien-aiſe de lire de ſuite & ſans épiſode. D'ailleurs il ſemble que, pour ſentir la force des objections de M. Serre, il ſeroit bon d'avoir ſous les yeux les preuves, les réponſes, les explications de M. Blainville. On cite il eſt vrai les Mercures où elles ſe trouvent ; mais, outre que tous ceux qui liront l'ouvrage de M. Serre n'auront peut-être pas ces

Mercures sous la main ; n'est-ce pas connoître peu le siècle paresseux où nous vivons, que d'exiger d'un Lecteur qu'il se donne la peine de chercher dans trois ou quatre volumes différents l'intelligence de celui qu'on lui présente ? Quel est celui qui n'aimera pas mieux glisser légèrement sur tous les endroits qui demanderont quelque éclaircissement ? Nous voudrions donc que, pour ne pas perdre ces Morceaux qui sont écrits avec beaucoup de légèreté & de sel, l'Auteur les eût placés à la fin de son Livre, joints à ceux qui y ont donné occasion & qui y répondent. On liroit avec plaisir de suite toute cette controverse musicale qui est intéressante.

Ce mot de critique qui ne tombe point sur le fond de l'Ouvrage, ne dément point par conséquent l'éloge sincère que nous en avons fait d'abord. Nous invitons l'Au-

eur à joindre ſes efforts aux travaux & aux ſuccès de M. Rameau, pour concourir avec ce grand homme à la perfection de l'harmonie.

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

LEs Libraires aſſociés, Gabriel Martin, Jean-Baptiſte Coignard, Hippolyte-Louis Guérin, Antoine Boudet viennent de publier le Tome VIII. du *Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France*. C'eſt la ſuite du grand Ouvrage entrepris & ſoutenu juſqu'ici avec beaucoup de ſuccès par le R. P. D. Martin Bouquet, Religieux Bénédictin de la Congréga-

tion de S. Maur. Ce Volume, dont nous rendrons compte plus exactement, contient ce qui s'est passé depuis le commencement du règne de Louis le Begue Fils de Charles le Chauve, jusqu'à la fin du règne de Louis V. dernier Roi de la seconde race; c'est-à-dire depuis l'an 877. jusqu'à l'an 987. &c. *C'est un in fol. de 787. pages sans compter la Préface & l'Index Chronologicus qui en comprennent CLXVIII.*

Théorie & pratique du Commerce & de la Marine, Traduction libre sur l'Espagnol de Don Geronymo de Ustariz sur la seconde Edition de ce Livre à Madrid en 1742. Vol. in-4°. d'environ 500. pages. Chez la veuve Estienne & fils rue S. Jacques. M. DCC. LIII. Le Traducteur place à la tête une Préface judicieuse & bien écrite. Nous en parlerons une au-

re fois, ainsi que du corps de l'Ouvrage.

Autre entreprise littéraire qui ntéresse encore la Patrie, & qui ious fournira aussi la matière d'un Extrait. C'est un *Traité de la conservation des grains, & en particulier du froment.* Par M. Duhamel du Monceau de l'Académie Royale des Sciences &c. in-12. Chez Guerin & Delatour ruë S. Jacques &c. M. DCC. LIII.

On trouve chez les mêmes Libraires un Livre intitulé : *Lettres sur l'Electricité dans lesquelles on examine les dernières découvertes qui ont été faites sur cette matière & les conséquences que l'on en peut tirer.* Par M. l'Abbé Nollet de l'Académie Royale des Sciences &c. in-12. Les Physiciens font cas de cette nouveauté qui reparoîtra dans nos Mémoires.

On vient de réimprimer les Mé-

ditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année par le P. Chappuis Jésuite 3. vol. in-12. Chaque volume est pour trois mois, & le premier contient aussi les Méditations qui se rapportent aux Fêtes mobiles. Ce livre a été fort accueilli des personnes de piété. L'avantage d'y trouver pour chaque jour de l'année des sujets d'oraison est sensible : celui de la brièveté, de la clarté, n'est pas moins précieux. *On trouve cet Ouvrage chez Duchesne rue S. Jaques.*

On publie chez Rollin Quai des Augustins, la suite de l'*Introduction au S. Ministère*, Ouvrage bien connu de M. l'Abbé de Mangin Curé-Doyen d'Is & Archi-Prêtre du Bassigny. Cette suite en trois vol. in-12. porte le titre d'*Annonces Dominicales ou modèles d'Instructions sur les Evangiles de tous les* Dimanches de l'année. L'Auteur

donne ce qu'il promet dans sa Préface ; d'abord l'Evangile du Jour ; ensuite une explication courte des vérités qu'il renferme ; enfin un petit Discours partagé en deux points sur quelque Article de Morale : le tout écrit clairement & d'une manière instructive.

Explication des Titres & Sujets des Pseaumes suivant l'Hébreu, le Grec & la Vulgate &c. 2. vol. in-12. Par M. Rouault Curé de S. Pair Diocèse de Coutances. Nous avions omis ce Livre qui parut sur la fin de 1751. C'est un Recueil estimable de tout ce qui s'est dit de mieux sur les Titres & les Sujets des Pseaumes. L'Auteur paroît versé dans la lecture des Textes originaux de la Bible. *Son Ouvrage se trouve chez la veuve Quillau ruë Galande & fils ruë Saint Jacques.*

Bordelet Libraire rue S. Jacques

Février 1753.

distribuë des Exemplaires d'un Livre imprimé à la Rochelle & intitulé *Introductio ad Linguam Græcam &c. Auctore P. Bonaventura Giraudeau Soc. JESU Sacerdote.* in-12. p. 443. C'est le troisiéme Volume de Grammaire Grecque que cet Auteur publie ; les deux premiers, dont nous avons parlé dans le tems, étoient en François & destinés pour les enfans qu'on appelle, dans le train des classes, les *cinquiémes* & les *quatriémes*. Ce volume-ci est pour les Troisiémes & en Latin : sur quoi nous croyon devoir observer qu'il étoit peut être à propos de conserver toujou l'usage du François dans ces Livr élémentaires ; étant bien plus n turel qu'on aille au Grec par le p court chemin, qui est toujours lui de notre langue matern Mais quoiqu'il en soit, cette troduction Latine est distribu trois parties : la premiére

des règles de la Grammaire ; la seconde comprend les Racines Grecques ; la troisiéme applique cette doctrine en présentant une espèce de Poëme technique de 600. vers où se trouvent toutes les règles & toutes les racines. Il y a beaucoup d'ordre & de méthode en tout ceci : on y supprime les préceptes inutiles ; on y applanit les difficultés ; on invite, on anime les Elèves à ne se point prévenir contre un Langue qui n'a que des beautés & de la douceur. En un mot, voilà encore un effort de zèle pour arrêter le Grec sur le penchant de sa ruine. Mais la frivolité, la barbarie nous gagne à vuë d'œil, & dans 50 ans la Langue Grèque sera non seulement parmi nous une Langue morte, mais une Langue enterrée sans pompe, sans honneur & sans regrets. Nous désirons très-fort que

cette prédiction soit réfutée par l'événement.

Il paroît qu'en Italie, comme en France, on se donne encore des soins pour conserver le peu de Grec qui subsiste dans ce siècle si différent des deux derniers. On a imprimé à Naples en 1751. une fort bonne Grammaire dont la partie principale est une Syntaxe complette. L'Auteur, nommé le P. Janvier Sances de Luna, Jésuite, y a suivi la méthode qu'avoit déja pris Emmanuel Alvarez pour le Latin. Quoique tout cela soit long, le volume étant un in-8°. de 350 pages, il semble que les Elèves qui auront un peu de bonne volonté tireront plus d'avantages de ce Livre Elémentaire que des Abrégés qu'on leur a donnés jusqu'ici. On a beaucoup considéré dans ce Livre la composition tant en vers qu'en prose : exercice utile, mais

qui doit être subordonné à l'explication : il faut, dans les classes, ordonner cent versions de Grec en François, contre une composition de Latin en Grec. Au reste, dans les deux Grammaires Grèques, que nous venons d'annoncer, la prononciation antique de *Beta*, *Eta*, *Theta* &c. est seule approuvée & conservée : ce qui fait honneur au choix des deux Auteurs.

Traité du Beau essentiel dans les Arts appliqué particulièrement à l'Architecture & démontré physiquement & par l'expérience ; avec un traité des proportions harmoniques, & l'on fait voir que c'est de ces seules proportions que les édifices généralement approuvés, empruntent leur beauté réelle & invariable. On y a joint les desseins de ces édifices & de plusieurs autres composés par l'Auteur sur ces proportions, & leurs différentes di-

visions harmoniques tracées à côté de chaque dessein pour une plus facile intelligence. Les cinq ordres d'Architecture des plus célèbres Architectes ; & l'on démontre qu'ils sont réglés par les proportions. Plusieurs Essais de l'Auteur sur chacun de ces ordres avec la manière de les exécuter suivant ses principes, & un abrégé de l'Histoire de l'Architecture. Par le Sieur C. E. Briseux Architecte, Auteur de l'Art de bâtir des Maisons de campagne. Tome premier petit in-fol Chez l'Auteur ruë neuve Grange Batelière & Chereau ruë S. Jac ques, au grand S. Remi. M. DC(LII.

Ce Livre, qui est tout gravé très-orné de Planches, prévient trêmement en sa faveur : le t en explique toutes les parties : Extrait détaillé en fera conn(l'exécution.

Barrois Libraire Quai des Auguſtins publie le *Catalogue des Livres de M. Giraud de Moucy Commandant des Gardes de feu S.A.R. Madame la Ducheſſe d'Orléans & Chevalier de S. Lazare.* Il eſt aſſez ſurprenant qu'un Militaire ait eu le goût & le tems de raſſembler tant de Livres de toutes claſſes & de toute eſpèce. Le nombre des Articles de ce Catalogue monte à 9935. la Théologie en comprend plus de 1600. les Belles-Lettres plus de 1800. l'Hiſtoire plus de 3800. &c. & cette dernière claſſe préſente des ſuites, des richeſſes, des raretés.

La vente ſe fera en détail Lundi 12. Mars 1753. & jours ſuivans ruë Vildot.

Avertiſſement aux Aſtronomes ſur le paſſage de Mercure au-devant du Soleil, qui doit arriver le 6. de Mai 1753. avec une Map-

pemonde où l'on voit les nouvelles découvertes faites au Nord de la Mer du Sud , & sur laquelle on a distingué par différens cercles , tous les lieux de la terre qui doivent voir ce célèbre passage ; & l'on y a marqué les moments où cela doit arriver dans chaque lieu, d'une manière qui n'a point encore été exécutée jusqu'à présent. Pae M. Delisle de l'Académie Royale des Sciences , & Professeur de Mathématiques au Collège Royal &c.

Avis sur un Ecole de Musique.

On entend ici une Ecole publique ; un lieu d'exercice pour ceux qui voudront se rendre habiles dans cet Art. Le sieur Dupuits, Elève de feu M. Campra , est l'Auteur de cette Institution. Chaque semaine le Lundi , le Mercredi , & le Vendredi, il enseignera chez lui la Musique, la Composition, l'Orgue,

le Clavecin, l'Accompagnement &c. Les perſonnes peu favoriſées de la fortune recevront de lui des leçons *gratis* & trouveront dans ſa maiſon toute ſorte d'inſtruments, & une nombreuſe collection de Livres dans tous les genres, hors celui qui ſeroit licentieux : car ſon Ecole doit être réglée ſur les principes des bonnes mœurs. Les Elèves en état de payer un honoraire n'auront qu'à ſe louer de la modération & de la libéralité de leur Maître. *Sa maiſon eſt ruë Platrière, à la ſeconde Porte Cochère, en entrant par la ruë Montmartre.*

Nouvel Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire des Empereurs, 8°. chez David le jeune Quai des Auguſtins &c. Ce livre, dans le goût de l'Ouvrage de M. le Préſident Hénault, eſt dédié à cet illuſtre Auteur, & paroît digne de ſa protection.

Essai critique sur l'Établissement & la Translation de l'Empire d'Occident ou d'Allemagne &c. Par M. l'Abbé Guyon (c'est l'Auteur bien connu de *l'Histoire des anciens Empires*,) grand 8°. de 318. pages. Chez Villette, Desaint & Saillant, de Nully; Mlle Debure &c.

Médecine de l'Esprit &c. 2. vol. in-12. par M. le Camus Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Chez Ganeau rue S. Severin &c.

Ephémerides Cosmographiqu[es] où le Cours vrai du Soleil & [des] Planètes est représenté & expli[qué] en détail dans l'apparence de ses Arcs consécutifs par sa réa[lité] d'après les Tables, les Règl[es,] Calculs & Equations Astro[nomi]ques pour l'année 1753. & in-12. chez Durand rue ... ques.

Les quatre derniers ouvrages méritent des Extraits détaillés que nous donnerons ; & nous parlerons aussi de la *Bibliothèque des Ecrivains de l'Ordre des Carmes*, in-fol. Latin qui vient d'être imprimé à Orléans.

Nous n'oublierons ni la suite du *Code Frédéric*, 2. vol. in-8°. dont on a des Exemplaires chez Desaint & Saillant : ni *les Remarques sur les Tragédies de Jean Racine &c.* 3. vol. in-12. chez les mêmes Libraires : ni *les Eléments de la Philosophie Moderne*. Par M. Pierre Massuet, à Amsterdam 2. vol. qui se trouvent aussi chez la veuve Cavelier & fils rue S. Jacques, avec une multitude d'autres bons Livres Etrangers dont nous transcrirons la liste quand les bornes de notre Journal nous le permettront. *Nous donnons ici la Notice abrégée de plusieurs Livres an-*

noncés depuis quelques mois dans ces Mémoires.

I.

Le *Dictionnaire Historique* * *portatif* de M. l'Abbé Ladvocat, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne, est précédé d'un Avertissement très-judicieux. L'Auteur y explique en peu de mots tous les caractères de son Livre, qui sont l'étendue des matières, la brièveté, la facilité, la commodité. Cet Ouvrage contient en effet une infinité de choses en peu de mots. Le style en est clair, l'ordre bien entendu, le format convenable. On y présente au Lecteur des Notices sur toutes les personnes qui ont figuré dans l'Histoire Ecclésiastique, Civile, Militaire, Littéraire.

* Deux Vol. in-8. chez Didot, Quai des Augustins.

Plusieurs de ces Articles y sont même traités assez en grand. On peut voir *Charles XII.* Roi de Suéde; *Confucius* Philosophe Chinois; *Cotelier*, Bachelier de Sorbonne; *Esope*, le Prince des Fabulistes; *François I.* Roi de France; *S. Jean Chrysostome*, Docteur de l'Eglise; *Languet*, Curé de S. Sulpice; *Louis XI. Louis XII. Louis XIII. Louis XIV.*, Rois de France; *Louis Duc d'Orléans*, mort en 1752. *Mabillon*, célébre Bénédictin; *Mahomet*, faux Prophète; *Origène*, Auteur Ecclésiastique; *Pope*, Poëte Anglois; *Saxe*, (Maurice de) Maréchal de France; *Sorbonne* ou *Sorbon*, (Robert de) Docteur de Paris &c.

Dans tout le détail de ces deux Volumes, on remarque que l'Auteur sçait bien l'Histoire Littéraire & la Bibliographie; qu'il apprécie en bon Critique le mérite

des Personnages & des Livres dont il parle &c.

Mais il est impossible que dans un Ouvrage de cette nature il ne se glisse pas des fautes. *Optimus ille est qui minimis urgetur.* On trouve pour celui-ci des corrections & des additions à la fin du premier Volume : cet endroit doit être consulté durant la lecture. Dans une seconde Edition, l'Auteur ne manquera pas de rendre son Ouvrage encore plus parfait ; de changer surtout quelques dates qui dans celle-ci sont peut-être des fautes d'impression.

II.

Les Sept Pseaumes de la Pénitence réunis dans un seul ; par une explication littérale & suivie, en forme de Paraphrase, forment un ouvrage dont l'idée est neuve. On y considére tous ces Pseaumes comme n'en faisant qu'un seul :

ce qui donne un nombre de CXVIII verſets, où les ſentiments de componction dont étoit pénétré le S. Roi ſe diverſifient & ſe préſentent dans tous les ſens. La paraphraſe développe ces pieuſes affections, & voici un exemple : *Dies mei ſicut umbra declinaverunt, & ego ſicut fœnum arui.* » Eſt-il donc ſur-
» prenant, Seigneur, que mes tra-
» verſes ayent abrégé le cours de
» ma vie ? qu'après avoir eſſuyé
» des révolutions ſi ſubites & ſi
» étranges, j'aie vieilli dès ma jeu-
» neſſe, & que le tems qui fuit
» comme l'ombre, ſans laiſſer la
» moindre trace de ſa durée, ait
» amené tout d'un coup mes jours
» ſur leur déclin ? Hélas ! je les vois
» s'éteindre, comme le flambeau
» qui nous éclaire s'éteint dans
» l'obſcurité de la nuit. Je ne ſuis
» plus le même homme, Seigneur.
» Je vois une partie de ce qui com-
» poſe mon être dépérir de jour en

» jour. Oſerai-je vous le répéter, » mon Dieu ? je ſuis comme l'her- » be des prairies qu'un reptile a » coupée & qui ſéparée de ſa tige & » privée de la fraicheur de la Terre, » languit & ne ſe ſoutient plus. Je » ſuis, Seigneur, cette herbe privée » de nourriture & que mille acci- » dents détruiſent de jour en jour. » Je ſens diminuer dans mes veines » la ſource de la vie ; je ſens que » mon ſang s'allume ſans ceſſe au- » dedans de moi ; je ſens que depuis » longtems je me conſume moi- » même, & qu'un feu toujours » nouveau embraſe & deſſèche mes » entrailles de plus en plus. » On peut juger par cet exemple, que le Livre eſt bien écrit, & que l'onction en fait le caractère. *L'Auteur eſt M. Sutil de l'ordre de Prémontré, Prieur-Curé du Château de la Ville de Château-Thierry, Prédicateur du Roi. L'Ouvrage eſt dédié à Madame la Princeſſe de Turenne.*

III.

L'abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique publié en 2 vol. in-8°. est un Livre fait sur le modèle du célèbre Ouvrage de M. le Président Hénault. Nous y remarquons trois choses.

1°. L'Auteur a rassemblé sous chaque année, les principaux faits arrivés dans l'Eglise durant le cours de XVII. Siècles. Quoique le style d'Abrégé & de Chronologie forme cette chaîne immense, il s'y trouve néanmoins des détails & des dévelopements, surtout quand il est question des Conciles Généraux, des Institutions Monastiques, des Hérésies &c.

2°. A la tête de chaque Siècle, on a placé quatre colonnes dont la première présente les Papes & les Patriarches des grands Siéges; la seconde, les Antipapes & les Hérétiques; la troisième, les Savants &

Illustres ; la quatrième, les Princes Contemporains. La colonne des Savans & Illustres est ornée de Notices courtes & précises sur les Ouvrages des principaux Ecrivains.

3°. L'Histoire de chaque Siècle est terminée par des remarques qui sont comme le précis des événements & de la discipline de ce tems-là. Ces Morceaux sont mêlés de réflexions judicieuses & instructives. Tout l'Ouvrage en lui-même est écrit clairement, sagement, & fait l'éloge du bon esprit de l'Auteur. On y rencontre de tems en tems des caractères de Saints-Pères, de Papes, de Princes, de Fondateurs d'Ordres, & presque partout une Critique saine, sans discussion pourtant, & plutôt en forme de résultats que de controverse.

Il seroit comme impossible qu'un récit d'événements prolongé durant XVII. Siècles fût sans

défauts, c'eſt-à-dire qu'il ne s'y fût gliſſé ni mépriſes, ni négligences; mais nous oſons dire en général que l'exactitude eſt encore un des caractères de ce Livre. Comme l'Auteur ſuit d'ordinaire M. Fleury, il s'en tient à ſes déciſions ſur quelques points de Chronologie qui ſont diſputés. Par exemple, il place la mort du Pape S. Celeſtin au 6. d'Avril, & ſelon les bons Critiques, c'eſt plutôt en Juillet qu'il faut la placer. Il fixe celle du Pape S. Leon au 11. d'Avril, qui eſt plutôt l'époque d'une des tranſlations de ſon corps &c.

Dans une nouvelle Edition, il ſemble que l'Auteur de l'*Abrégé* pourra dire un mot de la ſeconde Epître de S. Clement aux Corinthiens. C'eſt une Pièce qui ne mérite pas d'être reléguée totalement & abſolument parmi les œuvres apocryphes de ce S. Pape.

En parlant des Catéchèſes de

S. Cyrille de Jérusalem, on n'en fera monter le nombre qu'à 23. & non à 25. & l'on ne donnera point de Catéchèses à S. Cyrille d'Aléxandrie.

Mais laissons ces bagatelles ; pour inviter l'Auteur à multiplier les caractères des grands hommes, & pour le prier aussi de répandre, à la fin de chaque Siècle, quelques discussions de critique, tant en faveur du dogme, que pour éclaircir certains traits d'histoire. Cela dônneroit à son Livre, sans le grossir beaucoup, un éclat & un mérite très distingué. *Nous avons déja averti que ce bon Ouvrage se trouve à Paris chez Jean-Thomas Herissant ruë S. Jacques.*

IV.

Les *Sections Coniques de M. Galimard*, vol. in-8°. de 181. pages sont dédiées au Roi de Pologne Duc de Lorraine qui a reçu cet

Ouvrage avec des marques d'eſtime pour l'Auteur. Quoiqu'on eût beaucoup de Traités ſur cette matière, celui-ci ne ſera point de trop ; la plupart des autres étoient purement élémentaires. M. Galimard ſe porte pour avoir pénétré ſon objet, pour ſe l'être rendu très-familier, afin de le bien expliquer aux Elèves de Mathématique. Cependant il avoue, ce qui eſt vrai, qu'il a des obligations à M. l'Abbé de la Chapelle, Auteur bien connu, & dont nous avons ſouvent parlé avec éloge dans ces Memoires. Nous ne pouvons donc qu'inviter le Public à reconnoître le zèle très-ardent & très-conſtant de M. Galimard. *Son Livre*, qu'on goutera mieux par l'uſage que par l'analyſe très-ſéche que nous pourrions en faire, *ſe trouve chez Bauche & Ballard.*

V.

La traduction des Œuvres d'Ho:

race en vers François mise au jour depuis quelque tems, & formant cinq petits volumes * est un Ouvrage qui a couté des soins & des recherches. On y a rassemblé tout ce qui avoit paru de traductions supportables d'Horace en vers ; on a même mis en œuvre des manuscrits qui n'avoient point vu le jour. On a comparé, balancé, choisi ce qui devoit figurer *vis-à-vis* du Texte Latin. On a tenu compte aussi des pièces qui étoient entrées dans la comparaison ; on les a placées au bas des pages, ou dans des notes, & à la fin du 5e tome il y a encore un supplément composé de plusieurs morceaux du Marquis de la Fare & d'autres Poëtes traducteurs d'Horace. Ajoutons qu'on a rectifié & corrigé beaucoup de choses ; qu'on n'a rien

* A Paris chez Nyon fils & Guillyn, Quai des Augustins.

exalté au-dessus de son mérite, qu'on a placé dans chaque volume un grand nombre de remarques critiques & de notes servant d'explication au Texte. Enfin nous ne croyons pas qu'en ce genre il soit possible de porter les attentions plus loin. Il seroit à souhaiter que les pièces éparses qu'on a recueillies, fussent toutes marquées au bon coin. Il y en a un nombre d'estimables, plusieurs sont médiocres, quelques unes très-mauvaises. Mais l'Editeur a toujours marqué du zèle, & son Livre peut être accueilli des Amateurs d'Horace.

On nous envoye l'annonce de l'Ouvrage suivant. » Outre la » réimpression de la conférence » de l'Ordonnance des Eaux & » Forêts *de 1669.* par Galon, » que l'on donne actuellement, » on annonce au Public par Souf-

» cription un nouvel Ouvrage sur
» cette matière, composé dans un
» ordre différent de celui des Ou-
» vrages précédents. M. Pecquet,
» Grand-Maître des Eaux & Fo-
» rêts de Normandie, Auteur de
» ce nouveau Traité, a pensé que
» Galon s'étoit renfermé trop stric-
» tement dans les bornes d'un sim-
» ple Compilateur ; qu'il avoit
» rassemblé beaucoup de pièces
» inutiles ; qu'il n'avoit pas assez
» approfondi les matières, ni don-
» né une filiation assez suivie &
» assez méthodique de la Jurisdic-
» tion des Eaux & Forêts ; enfin
» que ce n'étoit pas assez l'Ouvra-
» ge d'un homme public : ensorte
» que dans la vuë de l'utilité géné-
» rale, il avoit échappé plus d'une
» chose à l'Auteur de la Conférence
» de 1669. C'est ce qui l'a déter-
» miné à entreprendre un nouveau
» Traité dont à la vérité l'Ordon-
» nance de 1669. est aussi la base ;

» mais le corps de l'Ouvrage, est sur cha-
» que matière, en même tems historique
» & dissertatoire : deux caractères que
» l'Auteur a tâché de soutenir à la fois,
» pour rendre l'Ouvrage plus agréable,
» plus satisfaisant à lire, & plus à l'usa-
» ge de tout le monde ; & il n'a rien né-
» gligé pour rassembler sur chaque par-
» tie de ce Traité, toutes les autorités
» qui lui ont paru propres à faire preu-
» ves des principes qu'il établit.

» Cet Ouvrage, que Monseigneur le
» Garde des Sceaux a trouvé bon qui
» lui fût dédié, sera composé de deux
» volumes in-4°.

» Le Prix sera pour les Souscrivants de
» 15. liv. en blanc, & de 21. liv. pour
» ceux qui n'auront pas souscrit. Les
» Souscripteurs payeront 9. liv. en souf-
» crivant, & le surplus en recevant l'Ou-
» vrage, lequel sera délivré en entier
» dans le cours du mois d'Août 1753.

» Les Souscriptions sont ouvertes dès-
» à-présent, & l'on ne sera admis à souf-
» crire que jusqu'au dernier Mars 1753.

» Les Souscriptions seront reçuës chez
» le Sieur Prault Père, Quai de Gesvres
» au Paradis à Paris, chez lequel on
» trouvera le *Prospectus* de l'Edition
» qu'il est chargé de faire. »

exalté au-dessus de son mérite, qu'on a placé dans chaque volume un grand nombre de remarques critiques & de notes servant d'explication au Texte. Enfin nous ne croyons pas qu'en ce genre il soit possible de porter les attentions plus loin. Il seroit à souhaiter que les pièces éparses qu'on a recueillies, fussent toutes marquées au bon coin. Il y en a un nombre d'estimables, plusieurs sont médiocres, quelques unes très-mauvaises. Mais l'Editeur a toujours marqué du zèle, & son Livre peut être accueilli des Amateurs d'Horace.

On nous envoye l'annonce de l'Ouvrage suivant. » Outre la » réimpression de la conférence » de l'Ordonnance des Eaux & » Forêts *de 1669.* par Galon, » que l'on donne actuellement, » on annonce au Public par Souf-